

● **MÉMOIRE SANS DÉFAILLANCE : DES NAZIS PARLENT** — Pages 4 à 6

N° 408 - 35e année — MARS 1988

LE MONDE diplomatique

32 pages - 15 F

Algérie : 6 DA — Antilles fr., Réunion : 19,00 F — Belgique : 95 FB — Canada : 2,25 $ C — C.-d'Iv. : 990 F CFA — Espagne : 270 P — E.-U. : 2,50 $ US — Gr.-Bret. : 1,10 £ — Irlande : 1,70 £ — Italie : 3 500 lires — Maroc : 14,50 dir. — P.-Bas : 5,00 Fl. — Sénég. : 900 F CFA — Suisse : 3,80 FS — Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 5

Publication mensuelle — 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Le sucre sous l'empire des Grands

(Pages 23 à 26.)

LA FRANCE DANS LE MONDE

Réalisme et éthique en diplomatie

« Selon l'humeur que tu flaireras dans l'assistance, ton discours pourra tour à tour être plaisant ou austère, noble ou vulgaire, prolixe ou concis, subtil ou grossier. Il est bon en tout cas qu'il soit obscur car l'homme redoute la clarté... Rappelle-toi que moins tes auditeurs te comprendront, plus ils auront confiance dans ta science. »

PRIMO LEVI (1)

Par CLAUDE JULIEN

A prix d'or, ils ont inscrit sur les murs de nos villes leurs profondes pensées. Plus vaste le panneau d'affichage, plus bref et plus creux le slogan. Pour quelques centaines de millions de francs (2) dont l'origine reste entourée de mystère. Exercice : calculez le coût unitaire du mot qui ne dit rien. Les candidats espèrent-ils que le chaland sera fasciné par le vide ? N'ont-ils donc rien à dire ? Ou bien pensent-ils pouvoir impunément se moquer des électeurs ?

Pourtant, le président qui sera élu dans deux mois tracera la route du pays dans un univers à la fois fragile et bouillonnant, aussi plein de promesses que de dangers. Sur tous les fronts d'activités, se manifestent le meilleur et le pire. Ainsi le monde occidental sent vaciller sous ses pieds les bases mêmes de sa prospérité, mais voit simultanément s'esquisser des accords qui atténueraient les risques nucléaires. L'Europe, pour sa part, n'a point perdu le goût d'irritantes querelles, mais s'achemine quand même vers le grand marché unique de 1992. Le camp des démocraties s'est réjoui d'accueillir de nouvelles recrues, mais, des Philippines à l'Amérique latine, leur endettement entretient une agitation sociale qui stimule déjà l'ambition de prétendus « hommes forts ». A l'Est, M. Gorbatchev bouleverse un jeu trop longtemps figé, ébranle de stériles routines, veut se retirer d'Afghanistan, mais voit gronder le mécontentement dans son glacis de démocraties assez peu populaires. La violence n'en finit plus d'ensanglanter l'Afrique du Sud, l'Amérique centrale, le Proche-Orient.

A nos portes, toujours convoitée par les puissances, l'Afrique ne sait même plus comment échapper à sa dérive. Pendant que, multipliant les victimes, la famine et les armes continuent de frapper, la science ouvre de nouveaux horizons, fait surgir les miracles technologiques, mais, trop sûr de lui ou désemparé, l'esprit humain ne sait à quelles fins utiliser les prodigieux outils qui lui sont ainsi offerts. Partout, craintes et espoirs.

Ce monde n'est certes pas en train *de sombrer. Il ne change pas seulement* de visage : à une cadence accélérée, il se métarmophose en profondeur, invente des formes nouvelles qu'il faut savoir modeler, façonner. Pour le rendre plus équitable ou plus injuste ? plus paisible ou plus violent ? plus digne ou moins vivable ? Comment ?

LES grandes figures engagées dans la compétition en cours vous le disent sans fard. Parfaitement claires, trois options principales vous sont offertes. En dépit de la complexité de cette époque, elles ont le mérite de tenir en peu de mots. Vous avez le choix : prononcez-vous pour la *« génération Mitterrand »*, ou pour *« Barre, et ça repart »*, ou pour *« le courage, oui, c'est Chirac ! »*. Par la vertu d'aussi riches réflexions, le monde, demain, sera meilleur...

Pourrait-on naïvement croire, avec *Time* (3), que, entre MM. Mitterrand, Chirac et Barre, *« il existe un consensus sur les grandes orientations en matière de politique économique, de défense et de diplomatie »* ? Outre qu'elle rendrait incongrue toute préférence pour l'un ou l'autre des candidats, pareille illusion préparerait à coup sûr d'amers réveils. Car le revenu des familles, le taux de chômage, la capacité de financer une défense crédible et des services publics efficaces, tout ce qui conditionne le bien-être matériel et spirituel des citoyens est inséparable de l'aptitude du futur président à évoluer dans la jungle des rivalités internationales : rivalités financières, commerciales, technologiques, idéologiques, militaires. Si extravagant qu'en soit le prix, aucune campagne d'affiches ou d'annonces publicitaires dans les journaux ne peut jeter la moindre lumière sur les possibilités qui s'ouvrent au pays.

Les partis manquent gravement à leur mission chaque fois qu'ils traitent superficiellement les grandes affaires mondiales. Ils s'y sentent encouragés par la répugnance de nombreux électeurs à se plonger dans l'aridité des dossiers financiers, stratégiques, diplomatiques. Qui brisera ce cercle vicieux ? Pour ce faire, quelle meilleure occasion qu'une campagne présidentielle ? Mais chacun va répétant que la politique étrangère pèse peu *dans le verdict des urnes. C'est oublier* qu'elle conditionne, sur la scène intérieure, la réussite ou l'échec de toute politique économique et sociale.

DANS ce qu'elle a de plus archaïque, la culture nationale privilégie paradoxalement une *vision spatiale de la diplomatie* : relations avec d'autres Etats, géographiquement plus ou moins proches, que leur position stratégique, leurs richesses, les liens historiques qu'ils ont noués, etc., recommandent à l'attention du pays. Depuis longtemps déjà, le souci primordial de la sécurité du territoire n'a cessé d'élargir l'aire d'intervention des Etats. Dans le prolongement de la plus stricte diplomatie des frontières, la notion même de proximité a *été* bousculée : en témoignait déjà l'aide aux Insurgents d'Amérique.

(Lire la suite page 10.)

(1) Primo Levi, « Un testament », dans le recueil de nouvelles intitulé *Lilith*, éditions Liana Levi, Paris, 1987, p. 164. Ce testament est celui que laisse à son fils un célèbre arracheur de dents...

(2) Francs « lourds », bien entendu.

(3) « The Race Is On : A presidential campaign begins with near consensus on the issues », *Time*, 15 février 1988.

UN ÉTAT SANS DÉFENSE ?

La dérive israélienne

Trois mois de révolte dans les territoires occupés par Israël depuis vingt ans ont eu pour effet de resserrer les liens entre les Palestiniens « de l'intérieur » et l'Organisation de libération de la Palestine (voir page 18). *Ni l'Egypte, ni la Jordanie ne peuvent plus désormais soutenir un projet d'autonomie qui viserait au contraire à les distendre. Mais en cette année d'élections aux Etats-Unis, en France et en Israël même, les alliés occidentaux de l'Etat juif n'ont rien d'autre à proposer, comme l'a clairement démontré la récente tournée au Proche-Orient de M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain.*

Face à ses adversaires arabes, Israël a toujours pu compter, pour assurer sa survie, sur l'assistance militaire et économique des Etats-Unis. Mais quelle aide extérieure pourrait le défendre contre lui-même ? Le plus grave danger aujourd'hui, pour l'Etat juif, est l'incapacité de ses dirigeants à accepter une autre solution que la force militaire pour mettre fin à l'insurrection palestinienne. Une telle politique laisse l'Etat sans défense contre l'érosion des valeurs démocratiques (voir ci-dessous et pages 17 à 19) *sans lesquelles la société israélienne ne peut maintenir sa cohésion.*

Par AMNON KAPELIOUK

« *IL aurait fallu tuer cinquante Palestiniens d'un seul coup et on aurait eu la paix pendant trente ans* (1). » Deux semaines après le début des émeutes en Cisjordanie et à Gaza, M. Benry Chalita, député du Likoud (droite nationaliste), proposait ses remèdes à une société israélienne encore sous le choc. Passé le premier désarroi, la majorité de la population juive adopta un comportement « tribal » : elle se rallia à ses chefs et à leurs explications selon lesquelles les coupables étaient les lanceurs de pierres. Les expropriations de terres, les sévices et les tortures, les expulsions, toutes ces violations quotidiennes des droits de l'homme qui avaient ponctué les vingt années de l'occupation étaient oubliées par l'homme de la rue.

Stupéfiante mais triste réalité : dans leur majorité, les Israéliens, fils d'un peuple qui a subi, au cours des siècles, tant d'humiliations et de tentatives d'annihilation, se bouchaient les oreilles et refusaient d'entendre les cris d'un peuple spolié aspirant à vivre dans la dignité et l'indépendance.

L'establishment israélien s'est bien laissé surprendre par l'insurrection. Comme à la veille de la guerre d'Octobre en 1973, les dirigeants, attachés à des conceptions figées, n'ont pas vu arriver la tempête. En 1973, avec l'attaque de l'armée égyptienne, s'effondra le mythe du *« statu quo qui durera tant que nous le voudrons »*. En décembre 1987 s'achevèrent les rêves insensés de « présence éternelle » dans les territoires occupés. En 1973 comme en 1987, pourtant, tous les indices confirmaient que l'orage approchait. Mais les yeux et les cerveaux étaient fermés.

Les avertissements n'avaient pas manqué. Le professeur Yechayahou Leibovitz, de l'université hébraïque de Jérusalem, avait prévenu, dès le début de l'occupation en 1967, qu'en consacrant toutes ses ressources et ses efforts à la domination des Palestiniens, l'Etat d'Israël deviendrait une « monstruosité ». Mais qui voulait entendre ce Cassandre ?

Au début du soulèvement en décembre dernier, les responsables israéliens ont cherché des raisons spécieuses pour l'expliquer. Le premier ministre, M. Shamir, a ainsi déclaré que l'opération du commando palestinien au nord d'Israël, à la fin novembre (2), *« était la cause principale des émeutes dans les territoires occupés* (3) ». M. Rabin, ministre travailliste de la défense, a longtemps soutenu que les troubles *« se termineraient bientôt »*. Il fallut attendre deux mois pour que le même ministre reconnaisse que les émeutes continueraient *« jusqu'à ce qu'on aboutisse à un règlement politique* [du problème palestinien] (4) ».

(Lire la suite page 17.)

(1) *Yedioth Aharonoth*, 23 décembre 1987.

(2) Le 26 novembre, un homme avait traversé la frontière libanaise en deltaplane et attaqué une caserne israélienne, tuant six soldats et en blessant neuf autres.

(3) *Hadachot*, 26 janvier 1988.

(4) Entretien avec le *Wall Street Journal*, 10 février 1988.

DANS CE NUMERO :

Le retour des vraies valeurs

Echec d'une diplomatie « militaro-économique » où les valeurs de civilisation s'effacent devant des intérêts importants mais très terre à terre. Dans ce monde en plein bouillonnement, les positions de la France reculent, et pourtant les candidats à l'élection présidentielle restent d'une stupéfiante discrétion. Claude Julien s'efforce alors de dégager les lignes de force d'une politique étrangère plaçant *« la France dans le monde »*, où la construction d'une Europe attachée à la défense des principes démocratiques serait l'objectif prioritaire *(pages 1 et 10)*.

LA LEÇON DE L'HISTOIRE

Alexandre Szombati terminait son enquête sur le *« génocide des juifs » durant la seconde guerre mondiale (pages 4 à 6) quand éclata*, le 8 *décembre*, le *« soulèvement des Palestiniens « de l'intérieur » (pages 1 et 17 à 19)*. Ce télescopage de l'histoire, à cinquante ans d'intervalle, choque tous les esprits. Seuls les plus aveugles refuseront de reconnaître la leçon qui est ainsi donnée : la démission, hier, des démocraties européennes devant la montée du fascisme et du nazisme *(voir aussi l'article de Georges Scheuer à propos du « cinquantenaire de l'Anschluss », page 7)* ne condamne pas, aujourd'hui, les Européens à se taire devant les dangers qui menacent à la fois la démocratie israélienne et les Palestiniens en quête d'un Etat.

LOI DU MARCHÉ

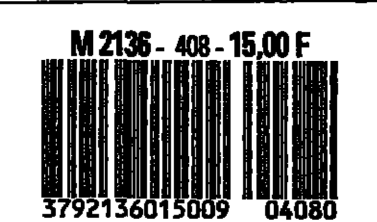
Mais l'Europe « des droits de l'homme » vaque à ses affaires. Elle a ses millions de pauvres, réduits à la condition d'assistés, et du même coup déjà *« exclus de la démocratie » (voir page 11)*. La France voit s'écrouler des pans entiers de son industrie. Cette fois, c'est dans l'industrie de l'armement, l'un des piliers de l'économie, que s'annoncent de nouvelles suppressions d'emplois *(pages 8 et 9)*. Bien plus grave, cependant, est la crise de son *« industrie de l'audiovisuel » (pages 20 et 21)* qui compromet la maîtrise du développement *culturel de tous les citoyens*.

Mêmes distorsions à l'échelle mondiale, comme le montre l'exemple de *« l'industrie sucrière »* dont les mutations se font *« sous l'empire des Grands » (pages 23 à 26)*, aggravant les inégalités entre producteurs du Nord et du Sud.

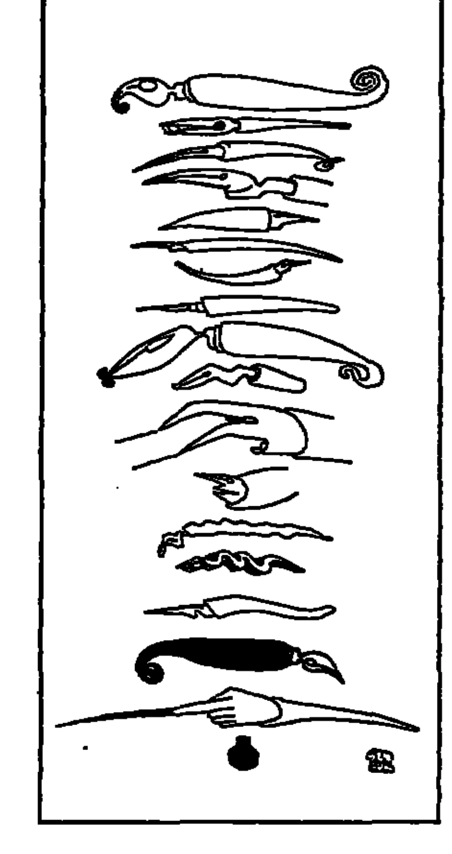
LE CULTE DU PASSÉ

Que le culte des affaires ne suffise pas à combler les exigences de l'esprit, le Japon en donne une preuve éclatante *(voir page 16 « la quête du sacré à l'horizon de l'an 2000 »)*. Tandis qu'un universitaire américain se penche, lui, avec un regard critique, sur l'œuvre des plus éminents historiens français exaltant ces *« lieux de mémoire » (pages 28 et 29)* où la nation française contemple ses racines. Mais *« l'impuissance des écrivains ivoiriens » (page 22)* témoigne bien du désarroi qui s'installe lorsque les intellectuels se laissent couper des valeurs de leurs sociétés en cédant aux mirages du *« miracle économique »*.

Lire le sommaire détaillé page 32.



COURRIER DES LECTEURS



Carl Schmitt et le nazisme

Plusieurs lecteurs – à la suite d'une correspondance intitulée « Carl Schmitt, théoricien du national-socialisme » et publiée dans notre numéro d'octobre dernier – nous ont écrit pour apporter des précisions sur la nature des rapports entre Carl Schmitt et le nazisme.

Selon M. Pierre Bérard, professeur à l'université de Besançon :

Comme beaucoup d'intellectuels allemands de sa génération, Schmitt fut traumatisé par la défaite de 1918. Révolté par le « diktat », il devint un des adversaires les plus déterminés de la République de Weimar, dont il ne cessa de dénoncer les fondements constitutionnels (...). Schmitt n'adhérait aucunement à la Welstanschaung raciste du nazisme (...). Il fut également un adversaire de la philosophie des Lumières et du libéralisme qui en découle, mais ce point de vue était partagé à l'époque, non seulement par les penseurs de la « révolution conservatrice », mais aussi par de nombreux théoriciens de gauche (...). Les recherches [sur Schmitt] se sont multipliées en France grâce au remarquable travail du professeur Julius Freund, un résistant de belle envergure qui ne peut être suspecté d'aucune complaisance à l'égard du nazisme (...). Savez-vous, enfin, qu'en Italie de nombreux intellectuels socialistes et communistes ont positivement intégré Schmitt à leur appareil de référence ?

M. Jean-Louis Feuerbach, avocat à Strasbourg et auteur d'un ouvrage intitulé « la Spatiologie politique chez Carl Schmitt », estime que :

« Carl Schmitt n'a jamais exercé aucune influence au sein de la mouvance du national-socialisme. Membre du Zentrum, puis jurisconsulte de la droite nationale anti-hitlérienne (de Von Schleicher notamment), Carl Schmitt a été mis à l'index en 1936 par la SS et ses anciens étudiants (Koellreuter, Hoeln et Daitz notamment). Par crainte pour sa personne et ses proches, il a renoncé à sa chaire. Il a ainsi échappé à Nuremberg et à la dénazification.

« Un nouveau maître à penser : l'entreprise »

*Dans son article « Un nouveau maître à penser : l'entreprise » (*le Monde diplomatique, *août 1987), Bernard Cassen évoquait le conformisme et les habitudes d'obéissance aveugle à la hiérarchie de beaucoup de cadres supérieurs français. Elève à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA) de Rennes – où il est entré sur dossier en deuxième année et non pas à l'issue de deux ou trois années de classes préparatoires, – M. Eric Favre nous écrit pour souligner les carences du système de formation des ingénieurs :*

Avant d'entrer dans une école, les futurs ingénieurs doivent effectuer deux à trois ans en classes préparatoires. Ils seront complètement isolés du monde. Pour réussir, ils devront exclusivement travailler (...).

Hélas, ces années (dix-huit, vingt ans) sont celles où l'individu devient adulte en se forgeant des idées et une échelle de valeurs qui lui sont propres. Ce phénomène est souvent amplifié par le départ du futur étudiant vers une ville d'étude loin du milieu familial (...).

On pourrait penser que les élèves entrant en école d'ingénieur ont un formidable besoin de rattraper ce retard. Or l'école est un microcosme. Elle présente bien souvent sur le même lieu les salles de cours, un réfectoire, une cité, un hall de sport permettant d'avoir les loisirs sur place. Les clubs en tous genres foisonnent et permettent de rester entre élèves sans aucun désir d'y intégrer des gens de l'extérieur, tels que des étudiants de la faculté par exemple. On vit en marge de la ville, bien loin des réalités qui incitent à réfléchir aux problèmes du monde moderne.

Dans ce microcosme, il y a impossibilité d'exister en tant qu'individu. L'élève fait partie d'un groupe et n'existe que par ce groupe. Du fait de la promiscuité, les échanges n'ont pas lieu d'individu à individu, mais d'individu au groupe. L'élève n'a pas la possibilité de s'individualiser et d'acquérir une pensée qui lui est propre.

Ce microcosme est une monde clos. Il n'y a pas d'apport d'idées nouvelles de l'extérieur. Rien ne vient ébranler ou même apporter une pierre à l'édifice (...).

C'est peut-être pour cela qu'ici à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes, je ne porte plus le nom d'étudiant mais d'élève...

« Sauver le Sahel »

*M. Jean Ferrière, de La Parcq, ne partage pas l'opinion de René Lenoir (« Sauver le Sahel », *le Monde diplomatique, *novembre 1987) quant aux possibilités de reboisement grâce au jojoba :*

Le jojoba est une plante à croissance extrêmement lente, contrairement à ce que M. Lenoir affirme, et à faible développement végétatif, ce qui le rend assez peu efficace pour lutter contre l'érosion. (...) C'est certainement l'une des cultures alternatives les plus prometteuses à condition de la développer dans des zones écologiques convenables. Mais cette plante, ainsi que le pourjhère, n'est pas une plante miracle qui transformera le désert en oasis.

A propos du même article, M. Pierre Jacolin apporte quelques idées complémentaires pour revivifier cette région où il travaille depuis treize ans. Notamment :

Redonner le pouvoir aux vrais responsables du développement, les paysans eux-mêmes. Ce pouvoir est actuellement confisqué par une administration qui ignore une partie des réalités du terroir. Ou du moins qui n'a pas les moyens de s'investir sur le terroir. Quand les reboisements ne marchent pas, c'est souvent moins pour des questions techniques que pour des questions d'attribution : à qui reviendra le bois ?

« Les armes de l'Europe »

*A propos des articles publiés sous le titre « Les armes de l'Europe » (*le Monde diplomatique, *janvier 1988), M. Jean Mialet, fondateur des groupes Rencontres, nous adresse les réflexions suivantes, touchant un point essentiel trop souvent négligé :*

Il faut donc faire l'Europe militaire, dont on parle depuis une bonne dizaine d'années, sans que les actes suivent réellement. On parle des principes, des armements, des doctrines, parfois même des systèmes de forces. Mais on ne parle pratiquement jamais des militaires, de ceux qui sont les acteurs essentiels de cette défense (...).

Ce silence se perpétue dans toutes nos nations, sauf peut-être en Grande-Bretagne. Je pense que l'origine de cette attitude est à chercher dans le fait que les armées de ces nations ont toutes été, en 1939-1944, des armées vaincues et même écrasées. Leurs échecs ultérieurs, dans les guerres de décolonisation (...), ont entretenu ces mauvais souvenirs dans l'opinion publique. Les énormes bêtises, de caractère politique, commises par les militaires de France, de Grèce surtout, d'Espagne, voire du Portugal, sont venues ajouter leurs effets nocifs à cette méfiance des populations.

Mais maintenant que les choses, partout, sont rentrées dans l'ordre, grâce aux efforts considérables et couronnés de réussite réalisés par les armées de notre Europe, il faudrait leur redonner la confiance et la considération sans lesquelles elles ne peuvent être elles-mêmes (...). Je suis obligé de reconnaître que tel n'est pas le cas actuellement. Le livre que j'ai publié en juin dernier, en collaboration avec Jean Schlumberger, chez Economica, sous le titre *le Moral des troupes, 1962-1986*, m'a permis de le constater (...). Les généraux et officiers supérieurs qui l'ont lu en sont enchantés, mais les rares civils qui l'ont connu l'ont trouvé « chiant », comme me l'a dit le directeur général d'une association, ou s'en sont totalement désintéressés. Dans les milieux spécialisés dans la communication militaire, on s'est étonné de ma naïveté lorsque j'ai fait part de ce fait. Il y est admis que tout ce qui concerne l'institution militaire, et donc les hommes qui en font partie, ne trouve aucun écho dans la presse écrite, parlée ou télévisée.

Je ne crois pas que ce livre soit un chef-d'œuvre. Sans doute est-il exagérément sérieux. Il ne fourmille pas d'anecdotes ni de scandales. Il se veut simplement vrai et contient par là même un éloge envers les chefs, l'encadrement et les hommes qui ont permis d'obtenir un redressement du moral et de la valeur de nos armées, à vrai dire inespéré en 1962.

Mais cela, les faits le prouvent, il est impossible de le dire et de le faire dire. La grande muette est aussi la grande invisible.

C'est à des attitudes comme celles-là que j'attribue le piétinement de l'idée de défense de l'Europe. Aussi longtemps qu'elle durera, l'Europe restera faible militairement et le jouet des Deux Grands dans leur tête-à-tête.

∴

Réagissant plus précisément à l'article de Claude Julien, Mme Ingrid Rumpf, professeur de français et d'histoire dans un lycée de Karlsruhe, exprime son désaccord :

Le résumé de cet article est donné en bas de la page 1 en ces termes : « [...] *les armes de l'Europe conforteront la paix si elles sont mises au service d'une défense autonome. A condition que la puissance économique allemande consente à se combiner au potentiel de la dissuasion française.* [...] » Et l'article décrit d'une manière assez détaillée l'attitude des hommes politiques en RFA. Or la coopération franco-allemande en matière nucléaire et le confortement d'une paix durable ne peuvent pas être ainsi réunis sans problème ; c'est là que, à mon avis, réside l'erreur. Permettez-moi de m'en expliquer.

Avec qui entendez-vous coopérer ? Avec la coalition gouvernante, ou, en matière de défense, le groupe appelé Stahlhelmfraktion à l'influence plus grande ? Ce groupe serait à la rigueur – les problèmes économiques traités dans votre article mis à part – celui qui serait prêt à une telle coopération, mais là aussi vous trouverez ceux qui ne laissent passer aucune occasion de professer que la « question allemande » est encore à régler *(« Die Deutsche Frage ist offen »)*, ceux qui ne se sont jamais contentés des résultats des conférences de Yalta et de Potsdam et dont les revendications territoriales resteront toujours dans le cadre des frontières de 1937, ce qui implique une réunification. Vous ne vous rendez peut-être pas compte que ces gens-là sont en quelque sorte les héritiers spirituels de cette Allemagne qui, au cours des cent vingt dernières années, a envahi trois fois la France ; qui, durant cette période, ne s'est jamais contentée des frontières existantes et qui, par ses aspirations démesurées, a déclenché des guerres terribles et dévasté l'Europe entière.

Ceux, au contraire, qui veulent la dénucléarisation de l'Europe et qui ne consentiraient pas *« à se combiner au potentiel de la dissuasion nucléaire française »*, ce sont ceux qui acceptent la réalité des deux Allemagnes, et des frontières de Potsdam. Ils ont appris la leçon de l'histoire. Ce sont aussi ceux qui plaident pour une réconciliation avec l'URSS, n'oubliant pas que ce pays a toutes les raisons du monde de craindre l'agressivité d'un peuple (et l'arme nucléaire aux mains de ses militaires) qui, en 1941, l'a envahi en dévastant son territoire avec une barbarie incomparable, ce qui a coûté la vie à vingt millions de ses hommes. Cette « autre Allemagne », qui refuse la coopération nucléaire, désire « conforter la paix » en Europe, une paix qui repose sur le principe stable de la détente, et non sur celui – beaucoup plus précaire que vous ne le jugez dans votre journal – de la dissuasion *(Abschreckung !)*. Si la France veut construire une paix durable, qu'elle soit l'alliée de cette « autre Allemagne » ; si vous craignez la réunification, unissez-vous à ceux qui y ont vraiment renoncé.

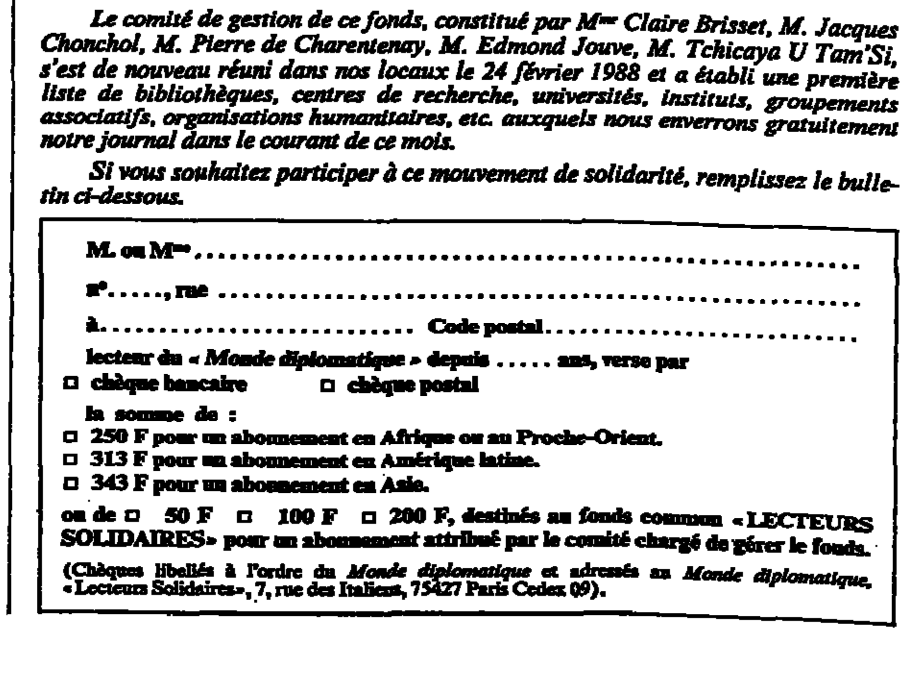
« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé, dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

En réponse à cet appel nous avions reçu, à la fin du mois de janvier 1988, la somme de 26 251 F. Depuis cette date, 4 432 F sont venus s'ajouter au fonds, se répartissant comme suit : 5 chèques de 50 F ; 4 chèques de 100 F ; 1 chèque de 150 F ; 6 chèques de 200 F ; 3 chèques de 250 F ; 3 chèques de 313 F ; un chèque de 343 F et un chèque de 400 F. La somme totale s'élève donc pour l'instant à 30 683 F.

Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, M. Jacques Chonchol, M. Pierre de Charentenay, M. Edmond Jouve, M. Tchicaya U Tam'Si, s'est de nouveau réuni dans nos locaux le 24 février 1988 et a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc. auxquels nous enverrons gratuitement notre journal dans le courant de ce mois.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous.



M. ou Mme ....

n°......, rue ....

à.............................. Code postal..............................

lecteur du « *Monde diplomatique* » depuis ...... ans, verse par

□ chèque bancaire □ chèque postal

la somme de :

□ 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.
□ 313 F pour un abonnement en Amérique latine.
□ 343 F pour un abonnement en Asie.

ou de □ 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

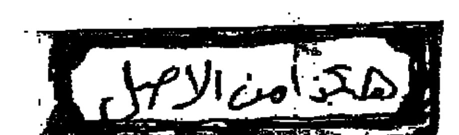
(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

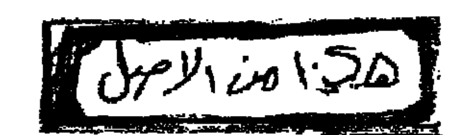
LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef : Micheline PAUNET, Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71





RÉALITÉ DES CHANGEMENTS EN UNION SOVIÉTIQUE

Qui a peur de la démocratisation ?

DEVANT la situation actuelle en URSS, deux questions se posent : dans quelle mesure la politique dite de démocratisation mène-t-elle à un affermissement ou à un affaiblissement du pouvoir ? Jusqu'à quel point les réformes en cours risquent-elles de remettre en cause le modèle de société ?

Selon certains commentateurs, même s'il semble se modifier, le régime ne saurait se transformer ; car telle serait sa nature. Ce point de vue rappelle irrésistiblement celui de ces savants qui, au retour des vaisseaux de Magellan, continuaient à se demander, l'air entendu, si la Terre était ronde. Leurs descendants s'interrogent aujourd'hui, avec la même incrédulité, sur la réalité des changements en URSS alors que ceux-ci ont lieu sous leurs yeux...

Par MARC FERRO *

Le plus doué, sans doute, des intellectuels qui demeurent sceptiques à l'égard des réformes de M. Gorbatchev est Alexandre Zinoviev. Dans son nouveau livre, *le Gorbatchévisme ou les pouvoirs d'une illusion*, il énonce trois critiques. En premier lieu, écrit-il, la « perestroïka » est seulement *« verbale »* ; elle n'a pas de réalité. En second lieu, M. Gorbatchev voudrait-il effectuer de véritables réformes qu'il ne le pourrait pas. Enfin, le pourrait-il, que la société empêcherait ces réformes d'aboutir car elles ne correspondent pas, selon Zinoviev, aux vrais besoins de l'« homme soviétique ».

De la part d'un dissident, le premier argument surprend, car enfin s'il était un trait qui, selon lui, définissait le régime soviétique, c'était bien que la parole y était captive. Or il est clair qu'aujourd'hui, en URSS, plusieurs discours sont possibles, simultanément, et que le pouvoir les encourage... Certes, dans quelques domaines, il existait déjà une pluralité de points de vue : en économie, par exemple, ou sur d'autres terrains, tel celui de la religion, ou d'autres encore... Mais ce qui n'était que toléré est désormais encouragé. Bien plus, toute parole du pouvoir n'est plus présentée comme l'expression d'une vérité scientifiquement irréfutable, mais comme une simple opinion susceptible d'être contestée, mise en cause : chacun peut parler en son nom, dire *« je pense que »*, alors que depuis des décennies, seul le parti était l'instance de réflexion et l'organe d'expression unique de la société – sinon la voix de l'histoire. Il était censé détenir le monopole de la vérité et affirmait la légitimité de son pouvoir au nom de cette vérité. On ne pouvait avoir raison contre lui.

Aujourd'hui, une instance du parti fait appel aux analyses de tous, indépendamment de l'appartenance de chacun au parti : en ce sens, il y a bien une révolution, au moins théorique, puisque les fondements de la légitimité du pouvoir, des décisions qu'il prend, peuvent ainsi se modifier.

La multiplicité des opinions gagne plusieurs sphères de la société. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder certaines émissions de la télévision soviétique... et de vérifier ainsi que les citoyens – au reste, les jeunes davantage que leurs aînés – ne se privent pas d'élargir cette brèche. Certaines de ces émissions sont ainsi devenues des aires d'autonomie au sein même du système. Or tel est le mode de recrutement des journalistes – par concours, par spécialité – qu'on voit mal comment ils ne pourraient pas constituer une sorte de « pouvoir parallèle », contribuant à révéler l'existence d'un véritable pluralisme des opinions.

Cette aire d'autonomie s'ajoute à quelques autres : le cinéma, d'abord, qui, depuis longtemps, témoigne de la possibilité, sinon de distribuer les films contestataires, du moins de les réaliser ; ce qui est plus difficile que de rédiger, seul, un *samizdat*, puisque des dizaines ou des centaines de personnes sont mobilisées pour la réalisation d'un film. Or depuis une quinzaine d'années on ne compte plus les films qui ont pu ainsi être montés administrativement et financièrement, puis tournés, et enfin réalisés.

Le théâtre devient à son tour une aire d'autonomie, puisque, aujourd'hui, selon l'administrateur de la Taganka, il existe quatre-vingts théâtres expérimentaux où les pièces ne sont plus soumises à l'autorisation préalable : *« Qu'est-ce que le théâtre peut bien désormais révéler, puisque tout se dit dans les journaux ? »*



Keystone

BOUKHARINE (A LA GAUCHE DE STALINE) EN 1929
Une réhabilitation qui condamne les excès du régime

Ainsi, ces changements se télescopent, dans la presse notamment, et leur mouvement finit par atteindre le cœur même des instances de légitimation du pouvoir du parti : la science historique par exemple ; on dispute de la nature de ses pratiques passées. Il est vrai que, lorsque le pouvoir réhabilite Boukharine ou lorsqu'il libère des internés psychiatriques, il conteste les excès du régime, pas son principe.

Néanmoins un certain pluralisme des opinions commence à se manifester. Mais cela n'a guère de rapports avec le pluralisme à l'occidentale, car, sans même parler de l'existence de plusieurs partis politiques, il ne saurait s'y constituer – au moins actuellement – une « majorité d'idées »... A ce jour, pour l'essentiel, le régime politique traditionnel est en place avec son cortège d'interdits, de lois répressives, etc.

Pourtant, il est possible de percevoir une autre transformation, de caractère institutionnel, celle-ci. Le second argument de Zinoviev y introduit. Diagnostiquant que la démocratisation ne saurait être effective, ce dernier écrit que M. Gorbatchev ne pourra pas faire grand-chose, *« parce que, dans une société communiste, le pouvoir est loin d'être tout-puissant... L'action du secrétaire général est limitée par celle des autres membres du bureau politique et de l'appareil du comité central : celle de l'appareil du parti est limitée par les autres institutions. Les décisions des dirigeants sont limitées par les conditions de travail de la population. L'activité de chaque institution est limitée par celle des autres. »* A trop vouloir démontrer, l'argument perd de sa pertinence ; car il signifierait qu'il y a bien un changement, que le temps serait ainsi passé, où tout pouvoir venait d'en haut, où l'action du secrétaire général était « illimitée »... De fait, les pouvoirs du sommet de l'appareil se sont bien érodés, et Tchernenko s'en plaignait, à la veille de sa mort : *« Il y a trop de démocratie en URSS,* disait-il, *et cela nuit à la discipline. »* Pourtant, il demeure vrai aujourd'hui que le parti, en tant qu'instance de pouvoir, tient toujours par en haut. En témoigne, s'il était besoin, cette réponse d'un dirigeant local, citée dans la *Pravda : « Vous ne pouvez rien contre moi... Je dépends du comité régional ; c'est lui qui s'occupe de moi. »*

Qu'il s'agisse là de centralisme démocratique ou de colonisation bureaucratique, ce contrôle par en haut est bien, ici encore, à l'opposé de ce que, en Occident, on appelle la démocratie – le pouvoir par en bas – mais à l'opposé *aussi* du discours et des actes actuels du pouvoir : *« Il n'y a pas assez de démocratie et nous en voulons davantage »*, répète M. Gorbatchev, et il ajoute : *« Tout se passe comme si nous étions retournés à l'école de la démocratie. »* Et pour l'expliquer, il définit le sens qu'il donne à ce concept en jugeant qu'*« une collectivité de travail doit avoir le droit d'élire son directeur »*. Comme on le sait, ce type d'élection, à candidature multiple, vient d'être introduite dans quelques-uns des secteurs de la vie publique... C'est bien une petite manifestation de démocratie par en bas.

Ces traits se rejoignent lorsque la « contagion » démocratique atteint le système institutionnel dans ses activités proprement administratives, sociales et politiques.

Les aires d'autonomie auxquelles il a été fait allusion n'existent pas seulement dans le champ culturel ; elles apparaissent également dans ces domaines... Ainsi en va-t-il de la gestion municipale, qui constitue une des activités des soviets. Leurs élus locaux, subissant la pression de leurs mandants, sont bien contraints de trouver des moyens pour paver les rues ou équiper les écoles... Ils ne cessent de transmettre leurs doléances à la fois aux soviets de région et aux organes du parti qui les ont présélectionnés... De 1917 jusqu'aux années 70, les soviets n'avaient pas cessé, de la sorte, de perdre leur vigueur, leur capacité d'agir.

Le retournement de tendance date ici de la fin de l'époque Brejnev, où les encouragements à l'autonomisation de l'action des soviets se sont multipliés. Aujourd'hui, le diagnostic de M. Gorbatchev est sans appel : *« Les soviets ont été mis sur la touche... Il y a eu, dès lors, ralentissement de la démocratie... Les principes de la révolution socialiste furent ainsi remis en question. »* Surtout, il ajoute : *« Il convient d'accroître le rôle des soviets, de surmonter l'habitude d'en référer à quelqu'un d'autre, à des ordres venus d'en haut. »* Et pour que le sens de ce jugement ne fasse pas de doute, il déclare : *« Il y a eu remplacement des activités gouvernementales et administratives par le parti. »*

L'extension des aires d'autonomie est une première manifestation de la « perestroïka ». *« La « perestroïka »,* disait récemment M. Gorbatchev, *c'est la démocratisation, plus la réforme économique. »* Laissons la réforme économique à son destin et voyons plutôt d'autres aspects de cette démocratisation.

Le rôle des syndicats

D'UNE autre façon, le cas des syndicats est révélateur du processus de démocratisation et de ses limites.

En leur sein, la gestion de la sécurité sociale était devenue une aire autonome des plus complexes. Sur l'essentiel, pourtant, les syndicats étaient demeurés dans la dépendance bureaucratique du parti et la courroie de transmission du gouvernement. Or on observe un changement dans la définition de la *nature* des activités du syndicat. Ses membres avaient toujours eu pour fonction, certes, de défendre les travailleurs, mais depuis 1919, ils devaient être *d'abord* au service du parti, et leurs activités au service de la production et de l'Etat. Encore en 1982, à leur dix-septième congrès, Brejnev rappelait cet ordre hiérarchique : *« Les syndicats sont appelés avant tout à défendre les droits et les intérêts des travailleurs* [...] *mais* (ce « mais » est savoureux) *ils ne pourraient pas faire grand-chose si la discipline du travail ne se renforçait pas, si la production ne progressait pas. »*

Avec M. Gorbatchev, le changement de ton est complet : les dirigeants syndicaux sont souvent les *« valets »* des directeurs d'usine, *« ils devraient prendre carrément le parti des travailleurs, avoir des dents » ; « de mauvaises conditions de travail, un service de santé médiocre, des salles de repos dans un état déplorable... On dirait que les syndicats trouvent cela normal »*.

Le point important ici est bien que le régime entend restituer au syndicat non pas sa liberté mais sa fonction originelle. Or le détournement de la fonction des différentes institutions sociales, la subversion du rôle qu'elles jouent traditionnellement dans la société, tel avait bien été, depuis l'époque de Lénine, puis de Staline, l'un des traits du régime soviétique.

M. Mikhaïl Gorbatchev vient de le mettre en cause : mais s'il entend restituer aux institutions leur fonction originelle, cela ne touche pas à l'autonomie du pouvoir du syndicat qui, lui – et à la différence de certaines zones autonomes, – demeure directement greffé sur le sommet du pouvoir. Ce que M. Gorbatchev dit de l'évolution à venir des syndicats n'a ainsi rien à voir avec ce qu'a pu être la revendication fondamentale de Solidarnosc, l'autonomie. Il y a là, néanmoins, un petit pas vers la normalité démocratique, mais concernant un aspect différent de la vie institutionnelle soviétique.

Dans l'ouvrage de M. Gorbatchev, *Perestroïka* (Flammarion, Paris, 1987), on observe que pour ce qui est des activités propres du parti, il est répété qu'elles ne sauraient être mises en cause. Or les propos qui lui sont destinés sont toujours restrictifs : le parti met *« trop de temps à assimiler les idées nouvelles.* [...] *Ses activités se sont substituées à celles du gouvernement et de l'administration »*, etc. Par contre, M. Gorbatchev ne dit rien de la nature du parti, qui pourtant s'est transformée depuis les années 60, puisque s'y trouve désormais transcrite la concurrence entre les intérêts particuliers de telle ou telle institution, ou branche d'institution, et les intérêts généraux de l'URSS. Dans la terminologie soviétique, il s'y développe des *« contradictions non antagoniques »*.

La « perestroïka » n'en sécrète pas moins des contradictions qui, celles-ci, sont bien antagoniques. Le régime tient par en haut, a-t-on dit ; or toute une partie du sommet de l'appareil, même si son personnel a été renouvelé, proteste et résiste à ces changements, réels ou virtuels. Ceux-ci ne concernent guère les milieux populaires, pour qui les difficultés de la vie quotidienne demeurent – notamment dans l'alimentation. Leur taux de participation aux activités de gestion et d'administration est faible, aussi sont-ils indifférents à ces réformes – à moins que ces changements ne menacent leur sécurité ; que la réforme économique – si elle est effective – ne les atteigne en les privant de leurs activités parallèles... Auquel cas, ils peuvent y devenir hostiles.

C'est pour cela que l'on peut estimer que, pour toute une partie de la population, ces réformes ne sont pas « adaptées ». L'autre partie, par ailleurs, qui en jouit goulûment – et qui est composée d'intellectuels, d'artistes, de cadres aussi, de jeunes, etc. – est par nature divisée, individualiste, peu homogène, structurellement inconsistante, sauf peut-être le courant religieux. A moins qu'il ne s'agisse de minorités parfaitement « adaptées », elles, mais désirant aller plus loin : les Lettons aujourd'hui, demain d'autres nationalités, ou encore les pays d'Europe centrale. Ceux-ci et ceux-là, si on y joint d'autres mécontents – les *refuzniks*, par exemple – peuvent parfaitement, demain, exprimer plus fort leur mécontentement, et constituer des alliances de circonstance.

Avec la démocratisation, et ses effets indirects ou pervers, on peut se demander si on va vers un renforcement ou un affaiblissement du consensus en URSS.

* Institut du monde soviétique et de l'Europe centrale et orientale (IMSECO) ; Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

LA MÉMOIRE SANS DÉFAILLANCE DES BOURREAUX



DES NAZIS PARLENT

Raymond Depardon-Magnum

Dans une longue enquête sur le génocide des juifs durant la seconde guerre mondiale, Alexandre Szombati a consulté les archives et recherché les témoins en Autriche et en Allemagne. Il a rencontré les magistrats qui avaient instruit les procès des criminels de guerre. Surtout, il a retrouvé, non sans difficultés, de hauts responsables nazis et d'anciens bourreaux des camps. Beaucoup ont refusé toute entrevue. Mais d'autres, en toute liberté de choix, ont accepté de lui parler. Il a aussi reçu le témoignage d'hommes courageux — un médecin d'Auschwitz, un policier, — qui devant l'horreur de ce qu'ils voyaient ont, au péril de leur vie — et pour l'honneur du peuple allemand, — refusé de participer au génocide. Pour eux, comme pour les magistrats et, plus nettement encore, pour les responsables nazis, condamnés ou non, nier l'existence des chambres à gaz est une pure et simple aberration.

Une enquête
d'ALEXANDRE SZOMBATI

LA lèvre supérieure gauche balafrée, chauve, les yeux perçants et scrutateurs, de taille moyenne, l'homme qui est assis en face de moi, dans ce restaurant de la rue Weiburg à Vienne, est une ancienne « étoile » de la Gestapo : Othmar Trenker fut *Hauptsturmführer* (lieutenant-colonel SS) dans l'armée du Reich. Dans l'Autriche de l'après-guerre, « première victime de l'agression nazie », il porte le titre de conseiller principal du gouvernement, qui fut aussi en Allemagne celui du comte Yorck von Wartenburg, torturé par les soins de Trenker puis pendu pour sa participation à l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler.

Fils d'un policier autrichien, docteur en droit, Trenker, nazi « historique », fut commandant adjoint de la Gestapo à Munich, puis envoyé en Pologne en 1940.

En mars 1944, devenu une sorte d'ambassadeur itinérant de la Gestapo, quand l'Allemagne envahit la Hongrie, il utilisa les listes établies par le lieutenant-colonel Wilhelm Höttl, du contre-espionnage, dirigea l'arrestation de tous les hommes connus pour leur hostilité à Hitler et les déporta en Allemagne.

En juillet 1944, Kaltenbrunner, chef suprême de la Gestapo, le fit venir à Berlin pour participer à la recherche et aux interrogatoires des conjurés de l'attentat du 20 juillet.

Les mains qui manient devant moi couteau et fourchette ont peut-être infligé d'horribles souffrances. Je pose la question.

« *Que dites-vous là ?* s'exclame-t-il. *Moi, torturer quelqu'un de mes propres mains ? J'étais trop haut placé pour me livrer à de tels travaux manuels. D'autant plus que, sur l'ordre du Führer, il fallait aller très vite. On trimait jour et nuit. Vous ne vous rendez pas compte de ce que cela représente comme responsabilité et comme tension nerveuse... J'aurais voulu vous voir à ma place...*

— Je ne pense pas que torturer des gens aurait pu être mon ambition.

— *Ce sont des « gens » pour vous ? Des criminels qui ont tenté d'assassiner le chef de l'Etat ! Ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient.*

— Depuis 1940 vous vous trouviez en Pologne. Vous avez donc tout vu. Ainsi avez-vous assisté au traitement infligé à la population juive. Avez-vous vu fonctionner les chambres à gaz à Treblinka ou à Auschwitz ?

— *Non. Pourquoi cette question ?*

— Parce que certains « historiens » mettent en doute l'existence des chambres à gaz...

— *J'en ai en effet entendu parler. C'est pure débilité mentale. En ce qui me concerne, je n'ai rien eu à rechercher dans les camps d'extermination, j'ai constamment vu fonctionner les camions que nous appelions les « chambres à gaz roulantes ». Je n'ose pas mentionner de chiffres, mais il ne fait aucun doute que des dizaines de milliers de personnes sont passées de vie à trépas par ces camions. Hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux étaient entassés dans ces véhicules hermétiquement fermés. Lorsqu'ils roulaient, le gaz introduit infligeait à ces gens une mort atroce.*

— En mars 1944, quand votre organisation procéda à la déportation en masse des juifs hongrois, vous n'aviez donc aucun doute quant à la destination de ces gens, c'est-à-dire les chambres à gaz ?

— *A question précise, réponse précise. Je n'ai jamais nié le rôle que j'avais joué dans la Gestapo. Chargé de l'élimination de l'ennemi politique, je ne me suis pas occupé de la question juive. Celle-ci était du ressort d'Adolf Eichmann. Cela dit, je n'avais aucune raison de douter de la parole de ce collègue qui, tout en nous révélant la destination des transports, nous rappela l'ordre strict de camouflage. A toute question nous devions répondre que « les évacués allaient travailler » et ainsi « contribuer à l'effort de guerre allemand ». Notre devoir était de démentir catégoriquement les fausses rumeurs de la radio anglaise concernant les prétendus camps de la mort...*

— Etait-il possible de berner tout le monde ? Je pourrais vous citer une douzaine de phrases dans lesquelles il est clairement dit quel sort Hitler réservait aux juifs...

— *Moi aussi ; pourtant il y avait des cas absolument ahurissants. Le général SS Winskelmann, notre supérieur à Budapest, était chargé des contacts avec l'amiral Horthy, régent de Hongrie. Ce dernier voulait absolument savoir ce qui arriverait à ses concitoyens hongrois déportés. Ne sachant que répondre, le général appela Eichmann, qui rassura son supérieur et, par son truchement, le régent : on les emmène travailler. Tout le reste est propagande ennemie... Vous auriez dû voir le visage hilare d'Eichmann quand il nous rapporta cette histoire.*

— Eichmann vous a-t-il dit quel était le nombre de juifs exterminés ?

— *Pas à moi, mais à mon ami Wilhelm Höttl, qui me l'a rapporté un ou deux jours plus tard. Posez-lui la question* (voir plus loin la déclaration de Wilhelm Hottl). *Il vous répondra peut-être...*

— Vous n'aviez donc aucun doute quant au sort réservé aux prétendus « évacués » ?

— *Parlons clairement, il y avait des millions de juifs en Pologne et ils ont disparu à vue d'œil. D'autres millions y ont été amenés dans des wagons à bestiaux en provenance de nombreux pays et ils se sont volatilisés. Où voulez-vous qu'ils soient allés ?* »

Du doigt, il montre le plafond, et il rit.

« Vous avez été un des grands chefs de la Gestapo de 1938 à 1945. Avez-vous jamais été inquiété de ce fait ?

— *Jamais, je n'ai fait que mon devoir.*

— N'aviez-vous jamais pitié de l'une ou l'autre de vos victimes ?

— *Pitié ? Qu'est-ce que c'est ?*

— Quel souvenir gardez-vous de ces sept années de votre vie ?

— *Das waren Zeiten !* » (Quelle époque merveilleuse !)

« Il fallait inventer un système moins sanglant »

DANS cette même Autriche, un autre lieutenant-colonel n'est pas du même avis. Né en Silésie, il vit actuellement dans un chalet au Tyrol. Policier, juriste et catholique, comme il se décrit, Klaus Hornig fut, dès le début de la guerre, versé dans la police militaire chargée de massacrer les civils derrière le front.

Au risque de sa vie, le lieutenant Hornig, se référant à l'article 47 du code militaire, refusa de participer à ces tueries (1).

Himmler le fit enfermer au camp de Buchenwald où il devait rester jusqu'à sa libération à la fin de la guerre. Après quoi, pendant des années, il dut lutter avec les autorités de Francfort pour faire reconnaître ses droits tout en gagnant sa vie comme chauffeur de taxi. Il fut enfin pensionné avec le grade de lieutenant-colonel.

« *L'isolation des chambres à gaz roulantes était faite avec de la tôle fixée par des rivets,* dit-il. *La tôle brillait sous le soleil. On aurait dit des cercueils d'argent. Cela se passait derrière le front de Pologne, et j'ai vu de mes propres yeux des membres du* service de sécurité (SD), en uniforme SS avec le *triangle SD sur le bras, pousser les malheureux à coups de crosse et de baïonnette dans les camions. Je n'ai pas assisté au déchargement des cadavres, mais certains de mes hommes l'ont vu et en ont fait le récit. C'était horrible. Des mères serraient si fort leur bébé dans leurs bras qu'ils étaient comme soudés. C'est ainsi que l'on a brûlé leurs cadavres... Mais, du point de vue de Himmler, l'emploi des chambres à gaz roulantes était préférable aux massacres par fusillades, cette méthode exigeant moins d'effectifs. Quelques « durs » suffisaient pour le chargement, le déchargement étant exécuté, de force bien entendu, par les futures victimes qui, jusqu'à la dernière minute, espéraient un miracle.*

— Même si vous et votre bataillon n'y avez pas participé, vous étiez témoins de fusillades. Quels en furent les effets sur les exécutants ?

— *Le bataillon de police voisin a été pendant des semaines occupé à l'extermination de la population juive. Celle-ci fut amenée dans les champs de blé et fauchée par des salves de pistolet mitrailleur. C'étaient des journées de douze à quatorze heures. A la nuit tombée, la troupe rentrait à la caserne de Zamosz. Elle était si démoralisée qu'il fut impossible de la renvoyer en permission en Allemagne. Le général de police Winkler, qui siégeait à Cracovie, a envoyé ces hommes pendant quatre semaines dans les villes de cure de Krynica et Zakopane.*

» *Il fallait inventer un système moins sanglant et moins voyant, si l'on peut dire. Même Leni Riefenstahl, metteur en scène et artiste favorite du Führer, avait éclaté en sanglots (une photo en témoigne) en voyant massacrer des femmes, des hommes et des enfants en Pologne. Et quand Himmler lui-même faillit s'évanouir en voyant la tuerie, il accepta l'idée de passer à l'assassinat par le gaz.* »

Visite aux juges des procès de Treblinka...

A Düsseldorf, se sont déroulés plusieurs procès ayant pour objet l'« action Reinhard », ainsi nommée à cause du grand maître de la « solution finale », Reinhard Heydrich. Entre autres, celui du camp d'extermination de Treblinka.

Pour le chef du parquet, le procureur général Norbert Blazi, l'existence des chambres à gaz est une réalité, au même titre que les assassinats perpétrés par les terroristes d'après-guerre qu'il poursuit aujourd'hui. La mettre en doute relève de la fantaisie pure. « *Il y aura toujours des gogos pour croire à n'importe quelle énormité* », dit-il.

Je lui exprime mon désir d'interroger Kurt Franz. Le tribunal du Land de Düsseldorf a condamné à la prison à vie le principal accusé de Treblinka, le cuisinier Kurt Hubert Franz, né le 17 janvier 1914, pour meurtre d'« au moins » trois cent mille personnes, et pour meurtre d'« au moins » cent trente-neuf personnes, ainsi que pour tentatives de meurtre.

« *Les cent trente-neuf meurtres, il les a commis en dehors des meurtres par le gaz : par excès de zèle...* », explique le procureur général.

Il m'autorise à parler au prisonnier, mais il est très sceptique sur le résultat de ma démarche. Jusqu'à présent, Kurt Franz a, en effet, strictement décliné toute tentative de rencontre... Il se méfie de tout le monde.

Le procureur général appelle M. Wermke, directeur de la prison de Rheimscheid-Lüttringhausen. Je demande à ce dernier de transmettre le message suivant : « *Je n'ignore pas que vous avez jusqu'à présent toujours refusé d'accorder le moindre entretien à qui que ce soit. Mais il s'agit cette fois de rétablir une vérité historique. Jusqu'à maintenant, des personnalités aussi importantes du troisième Reich que le Hauptsturmführer Dr Othmar Trenker, l'un des chefs de la Geheime Staatspolizei, et le Sturmbahnführer SD Dr Wilhelm Höttl, l'un des chefs du contre-espionnage pendant la guerre, m'ont fait confiance.* »

Une demi-heure plus tard, j'ai Kurt Franz au téléphone. D'abord, il veut savoir si j'ai des preuves écrites de ce que j'affirme. Je les montre au procureur général Blazi, qui confirme.

« *Que voulez-vous savoir ?* demande Franz.

— Il y a des gens qui mettent en doute l'existence des chambres à gaz... »

Silence, puis :

« *Ce sont des bêtises. Les chambres à gaz ont* fonctionné alors *que j'étais en service aussi bien à Belsec qu'à Treblinka. Ça ne se discute même pas. Je voudrais plutôt vous parler du fait que j'ai été condamné illégalement par un tribunal allemand pour des faits que j'aurais commis en dehors des frontières du Troisième Reich... Si vous êtes disposé à imprimer cela, je veux bien vous parler des chambres à gaz aussi longtemps que vous le désirez. Au revoir.* »

(1) L'article 47 du code pénal militaire allemand, édition du 10 octobre 1940, édicte notamment que « *le subordonné qui a obéi est passible d'une sanction à titre de participation : (...) s'il savait que l'ordre de son supérieur impliquait un acte criminel ou délictueux, dans le sens général ou dans le sens militaire du terme* ». Voir dans *le Monde Dimanche* du 8 mai 1983 : « *Klaus Hornig et l'article 47* », par Alexandre Szombati.

Personnes rencontrées au cours de cette enquête :

Norbert Blazi, procureur général de Düsseldorf ;

Willi Dressen, procureur à l'Office central des services judiciaires à Ludwigsburg ;

Kurt Franz, ancien commandant du camp d'extermination de Treblinka, condamné aux travaux forcés à vie ;

Wilhelm Hottl, officier SS, l'un des chefs du contre-espionnage de la Gestapo ;

Klaus Hornig, lieutenant de la police militaire ;

Dr. Hans Munch, médecin Waffen SS dans le camp d'Auschwitz ;

Kurt Raimisch Schwedersky, juge d'instruction des procès de Treblinka ;

Alfred Spiesz, procureur général de Wuppertal, accusateur dans les deux procès de Treblinka ;

Alfred Streim, procureur général de l'Office central de Ludwigsburg ;

Othmar Trenker, ancien « ambassadeur itinérant » de la Gestapo.

La loi « du mensonge »

Le procureur Dressen, de l'Office central des services judiciaires à Ludwigsburg, chargé des poursuites contre les criminels nazis, a rappelé à notre enquêteur l'existence en Allemagne d'une loi dite « du mensonge d'Auschwitz », publiée au *Journal officiel* de la RFA le 15 juin 1985, qui punit la calomnie de la République fédérale et l'outrage au souvenir des morts. Premier condamné : le général Otto Ernst Remer, ancien chef de la garde personnelle du Führer, qui avait notamment diffusé des bandes vidéo où il était affirmé qu'il n'existait pas de chambres à gaz sous Hitler...





Le procureur général a un geste désabusé : *« Kurt Franz a tort. Selon la loi allemande, tout citoyen allemand ayant son domicile sur le territoire allemand peut être poursuivi pour des faits commis à l'étranger. »*

Mais, avant même d'aller voir Franz dans sa prison, je voulais entendre le témoignage des magistrats qui ont instruit les procès des bourreaux du camp d'extermination de Treblinka.

Treblinka... Un terrain entouré de barbelés, de dimensions étonnamment réduites : 600 mètres de long et 400 mètres de large. En un an et demi, *« pas moins d'un million de personnes y terminèrent leur vie d'une manière violente »*, ont constaté les autorités judiciaires allemandes.

Kurt Rainisch Schwedersky, ancien juge d'instruction des procès de Treblinka, vit en retraite en Rhénanie. Il sourit des tentatives révisionnistes des *« blanchisseurs des mains ensanglantées »*.

« C'est moi qui ai conduit l'enquête préliminaire contre les deux commandants successifs de Treblinka, Franz Stangl et Kurt Franz. A aucun moment ils n'ont songé à nier l'existence des chambres à gaz et des meurtres en masse, ni à tenter de mettre en doute ces étouffoirs alimentés par le gaz d'un moteur Diesel d'origine soviétique...

» L'attitude des accusés ?... Le commandant de Treblinka, Franz Stangl, avec son accent et son charme typiquement viennois, voulait me faire croire que le fait d'avoir porté le titre de commandant du camp n'avait été qu'une simple formalité. Il n'aurait été responsable que de la récupération des dents en or arrachées aux cadavres et des valeurs que l'on pouvait découvrir sur eux : or, pierres précieuses, etc. Quant à Kurt Franz, il a toujours nié avoir été le second de Stangl et, après le départ de celui-ci, maître absolu du camp. Aujourd'hui encore, dans sa prison, il nie l'évidence, confirmée cependant par ses co-accusés et par les témoins survivants...

» L'infirmier SS Otto Horn, responsable de l'incinération des corps des victimes, se considérait calmement comme innocent. Il a dit tout ce qu'il savait et n'a pas douté qu'il serait acquitté. Ce qui fut fait.

— Y avait-il réellement des innocents ?

— *Bien sûr. Le SS Booz, par exemple, surnommé « der Furunkel SS », voyant dès son arrivée ce qui se passait, décida de ne pas participer aux gazages. Il grattait ses furoncles pour qu'ils ne guérissent pas. Il est finalement arrivé à ses fins et fut envoyé au front. Lors de l'instruction, qui se termina par un non-lieu, il m'a raconté les horreurs dont il fut témoin. Il ajoutait que le jour le plus heureux fut, pour lui, celui où il fut envoyé au front pour se battre comme un soldat. »*

Le procureur général de Wuppertal, M. Alfred W. Spiesz, soutenait l'accusation aux deux procès de Treblinka. A l'issue de ma visite, je lui ai demandé de résumer par écrit ce qu'il pensait de la discussion au sujet des chambres à gaz. Voici sa lettre :

« Suite à notre conversation de ce jour, je vous déclare ce qui suit : d'après les constatations faites par les tribunaux allemands lors des procédures se rapportant aux crimes commis par le régime national-socialiste, il ne subsiste pas le moindre doute que l'assassinat des juifs dans les camps d'extermination a été effectué dans des chambres à gaz. Lors de son procès en 1970 devant le tribunal de Düsseldorf, l'ancien Hauptsturmführer Franz Stangl a admis, entre autres, que, en période de « grande affluence », lorsque beaucoup de transports arrivaient, jusqu'à 18 000 (dix-huit mille) juifs furent tués chaque jour. Le massacre était effectué à l'aide de gaz émanant d'un moteur de char d'assaut russe du type T. 34.

ALFRED SPIESZ. »

« Nous n'avons eu besoin que de cent vingt hommes au total pour réaliser l'action Reinhard, c'est-à-dire l'extermination d'au moins 1 750 000 personnes dans les trois camps de Treblinka, Sobibor et Belsec », m'avait dit M. Spiesz. *« Nous »* et non pas *« eux »*, le visage d'Alfred Spiesz reflète la douleur et la gêne.

Je ressens devant lui la même impression que devant M. Schwedersky, comme s'ils avaient été éclaboussés par les crimes, et comme si leur propre innocence était en quelque sorte mise en doute.

« Comme vous le savez, pendant le IIIe Reich, il était strictement interdit de parler ouvertement de l'extermination des juifs [...]. *Pourtant, à ma grande surprise, je suis tombé sur un document dans lequel il est ouvertement question du transport des juifs français à Auschwitz, ainsi que du but de cette déportation. Dans ce document, il est dit que « le » lieutenant-général de la Wehrmacht K..., stationné » à Paris, se montre fort coopératif et se déclare » d'accord avec l'extermination à 100 % des juifs. » Ainsi, le fait d'avoir porté l'uniforme de l'armée régulière allemande ne signifie pas que l'on n'ait pas participé à l'action qui avait pour but le gazage des juifs... »*

A propos de Kurt Franz, M. Spiesz me rapporte l'incident suivant :

« En automne 1943, l'action Reinhard achevée et les armées soviétiques se rapprochant, il fut décidé de faire disparaître les camps d'extermination de Treblinka, Sobibor et Belsec. Tous les prisonniers furent gazés, à l'exception de quelques-uns dont on avait besoin pour transformer ces camps de la mort en de paisibles paysages. On fit sauter le seul bâtiment construit en dur, celui des chambres à gaz, action que Franz a photographiée (voir photo page 6). *Il ne restait qu'une seule baraque, celle du commandant, que l'on devait transformer en un logement à l'intention d'un paysan ukrainien. Quand le travail fut achevé, et que les fleurs commençaient déjà à pousser, on a dit aux derniers prisonniers que leur fin était arrivée. C'est alors qu'une femme juive a demandé comme dernière faveur de ne pas être exécutée par le commandant Kurt Franz. Il lui inspirait une telle horreur qu'elle ne voulait pas recevoir la mort de sa main... Son désir fut exaucé. »*

Dans son compte rendu du procès, l'hebdomadaire *Der Spiegel* rapporte que, selon Eichmann lui-même, *« Treblinka fut la chose la plus terrible que j'aie vue de ma vie »* ; et le journal ajoute que, selon les observateurs allemands, *« Kurt Franz était l'individu le plus effrayant de tous les accusés »*.

Kurt Franz, « au moins » 300 000 morts

MALGRÉ l'introduction du procureur général Blazi, j'ai dû assurer au directeur de la prison que je n'avais nullement l'intention de poser à son prisonnier *« des questions agressives ou inquisitoriales »*.

Informé du tempérament extrêmement colérique du prisonnier, je me déclarai très satisfait de la présence de deux fonctionnaires dans le bureau durant l'entretien. L'un d'eux me prévint de ne pas m'étonner si, après les premières minutes, le prisonnier se levait et me quittait. Comme les autres condamnés du procès de Treblinka qui purgent leur peine dans cette prison, il se déclare totalement innocent. Lors du procès, il n'a jamais fait le moindre aveu, même lorsque ses coaccusés lui ont dit en face ce qu'ils savaient de son rôle dans le camp.

L'homme est grand, bien en chair, chauve : d'allure décidée. Il me regarde droit dans les yeux. Après quelques secondes d'immobilité, il me tend une grande et lourde main, puis s'asseoit.

« Je vous ai déjà déclaré au téléphone, dit-il, *que les chambres à gaz dans lesquelles on a gazé les juifs ont bel et bien existé. J'ignore le nombre exact de gazés car je ne les ai pas comptés. D'autant moins que je n'ai pas participé personnellement à ces actions. Moi, je n'ai gazé personne, ni à Treblinka ni à Belsec, l'autre camp d'extermination où j'ai fait mon service auparavant. Dans les deux camps, j'étais le commandant des troupes de sécurité. Il y avait en effet des partisans dans les environs, qui menaçaient de nous attaquer...*

— Vous me dites que vous avez commencé votre service à Belsec. Y avait-il une raison spéciale à votre mutation à Treblinka ?

— *Bien sûr, bien sûr... Un jour, une femme juive nue s'est approchée de moi et, se jetant à genoux, m'a dit qu'elle était prête à être gazée mais elle m'implorait de sauver sa fille. Celle-ci m'a supplié de sauver la vie de sa mère. Elles étaient très belles toutes les deux. J'ai donné l'ordre à mon ordonnance, l'Ukrainien Alexief Pior, de leur procurer des vêtements et de les placer dans les cuisines de SS, pour qu'elles y épluchent des pommes de terre. J'ignore pourquoi Pior, toujours si obéissant, n'a pas exécuté mon ordre. Sans doute persuadé que je tenais à la vie de ces deux femmes, il a pris une décision folle : il les a fait sortir du camp, a pris avec elles le train pour la ville, en pensant probablement pouvoir les y placer. Par malchance, les gendarmes ont contrôlé les voyageurs. L'Ukrainien, ne pouvant justifier sa présence dans le train, fut soupçonné de vouloir rejoindre les partisans et reconduit au camp. Les deux femmes furent immédiatement gazées et mon ordonnance tué sur place, d'une balle de revolver, par le commandant. Furieux, car j'appréciais beaucoup l'Ukrainien, qui cirait admirablement mes bottes, je me suis plaint auprès de Christian Wirth. C'était un homme terrible : premier commandant de Belsec, Himmler l'avait nommé inspecteur des trois camps d'extermination : Belsec, Sobibor et Treblinka. Après m'avoir entendu, il fut saisi d'une crise de rage et me frappa au visage. Il m'a ensuite muté à Treblinka, que dirigeait alors Franz Stangl.*



Copyright A. Szombati

A TREBLINKA
Kurt Franz, alors commandant adjoint du camp (à droite), aux côtés de Stangl

A DUSSELDORF (ÉTÉ 1987)
Le même chez lui en « congé » de prison

— Je n'ai trouvé nulle part trace de cette histoire...

— *Rien d'étonnant. C'est la première fois que je la raconte. Je n'ai plus honte d'avoir été frappé au visage...*

— Avez-vous vraiment eu pitié de ces deux femmes ? »

Il hausse les épaules.

« Pourtant, vous n'étiez pas particulièrement réputé pour votre clémence à l'égard des prisonniers. Lors de votre procès, plusieurs témoins ont relaté que, bien que commandant suppléant et puis commandant, vous vous êtes vous-même chargé d'exécuter des bastonnades qui, dans la plupart des cas, finissaient par la mort des suppliciés. On a même rapporté le cas d'un médecin juif polonais qui, de crainte d'être cravaché par vous, avait pris du poison. Vous lui fîtes faire un lavage d'estomac, avant de le battre de toutes vos forces. L'homme était déjà mort que vous continuiez encore d'abattre sur lui votre cravache. »

Il m'écoute calmement en regardant la table, puis :

« On a raconté tant de choses contre moi au cours du procès ! On a dit aussi que, galopant à cheval à travers le camp, j'ai tué des prisonniers à coups de revolver en m'amusant follement. Et le reste ! On a dit aussi que je fus d'abord commandant suppléant, puis commandant du camp. Ce n'est pas vrai. Il est pourtant un fait que je ne nie pas. Il arrivait quelquefois à Stangl de partir en ville, et il me demandait alors de me charger de la surveillance en son absence, ce que je faisais, bien entendu. J'ai aussi dirigé les travaux de démolition de Treblinka, après le soulèvement des déportés, lequel d'ailleurs a entraîné le départ de Stangl...

— Pourquoi fallait-il faire disparaître ce camp d'extermination ?

— *Les Russes approchaient dangereusement. On ne voulait pas qu'ils apprennent à quoi ce camp avait servi...*

— Vous avez été félicité pour votre excellent travail par Himmler, lors de sa visite au camp, visite dont le résultat fut votre promotion.

— *Je n'ai vu Himmler qu'une seule fois, et ce fut à Berlin. Avec sa peau foncée, il m'a fait l'impression de quelqu'un de mal soigné. Il était insignifiant, tout comme Adolf Eichmann, qui était en civil quand je l'ai rencontré en 1943 à Treblinka. Il venait s'assurer de ce qu'il advenait des juifs qu'il avait fait venir. En voyant le gazage, il était plutôt pâle...*

— Avez-vous fait jouer des airs d'opérettes afin que l'on n'entende pas les hurlements des gens suffoquant dans les chambres à gaz ?

— *C'est possible, mais je ne les ai pas gazés moi-même. Pourtant, on m'a condamné pour avoir gazé au moins 300 000 personnes.*

— Après la guerre, vous avez vécu pendant quatorze ans sans être inquiété. Qu'avez-vous fait pendant ce temps ?

— *J'ai deux métiers. Je suis cuisinier et boucher. Je suis retourné à mon métier de cuisinier. Au moment de mon arrestation, le 2 décembre 1959, j'étais chef dans le fameux restaurant Schmoller, place Graf-Adolf, à Düsseldorf. Il paraît que je ne fais pas mal la cuisine française. Je n'aime pas mentionner que je suis également boucher, cela ne fait pas bonne impression.*

— A la première page de l'album de photographies que la justice a saisi chez vous, vous aviez inscrit : « Les plus belles années de ma » vie. »

Il hausse les épaules.

« Je ne me souviens pas d'avoir écrit cette phrase... »

Je dépose devant lui un plan portant l'inscription *« Camp d'extermination de Treblinka »*, et lui demande de me décrire la procédure de l'extermination. Il me montre au bas de la feuille l'arrivée des transports. Je lui tends mon crayon et lui demande d'inscrire le mot « Arrivée ». Il met ses lunettes et écrit : *« Ankunft »*. Puis explique :

— *« Voyez-vous, après cela, les femmes étaient dirigées à gauche, les hommes à droite...*

— Et les enfants ?

— *Avec les femmes. Les hommes passaient à côté du puits et entraient dans la baraque de déshabillage. Les femmes, nues, passaient dans la partie supérieure de la baraque pour que les coiffeurs leur coupent les cheveux. Ensuite, les hommes devaient passer par le corridor, le « Schlauch », surnommé « Himmelfahrtstrasse », « le chemin du ciel ». Sa première partie avait 30 mètres de long. Puis le corridor tournait à droite et, 50 mètres plus loin, se trouvait l'entrée des chambres à gaz.*

(Lire la suite page 6.)

(Suite de la page 5.)

– Combien de temps durait le gazage ?

– *De trente à quarante-cinq minutes.*

– C'est une éternité, ne trouvez-vous pas ?

– *En effet. Mais moi, je ne participais pas personnellement au gazage.*

– Voulez-vous me le confirmer par écrit ?

– *Volontiers...* »

Sur le dos du plan, il écrit : « *Je n'ai rien eu à faire avec les gazages des juifs ni à Treblinka ni ailleurs. J'étais uniquement commandant de compagnie chargé d'assurer la sécurité dans ce territoire des partisans. – Kurt Franz.* »

Je dépose devant lui la photo trouvée dans son album, le montrant souriant, les mains sur les hanches, auprès de son supérieur Stangl. Ce dernier, en tunique blanche impeccable, cravache à la main, comme toujours, discute avec son collaborateur. Franz regarde la photo et dit avec nostalgie :

« *J'étais encore jeune et svelte...* »

Il est strictement interdit de photographier dans la prison. Je lui demande alors s'il ne possède pas une photo récente. Accompagné du sous-directeur de la prison, il va chercher et me remet une photo le montrant en compagnie de sa femme. Le cliché a visiblement été pris en dehors de la prison.

« *En effet, de temps en temps j'ai un congé de huit jours, que je passe à Düsseldorf avec ma femme, gravement malade... Venez donc nous voir lors d'un de mes prochains congés... Je vous invite.* »

Incarcéré depuis décembre 1959, Kurt Franz espère être gracié et bientôt libéré, en raison de la maladie incurable de sa femme. Comme le fut son co-accusé dans le procès de Treblinka, Kurt Miete, condamné à perpétuité et libéré pour... sénilité.

Un médecin d'Auschwitz



Copyright A. Szombati

LE DOCTEUR HANS MUNCH
« Je fus le seul à refuser »

A Ludwigsburg, près de Stuttgart, siège l'Office central des services judiciaires, chargé des enquêtes sur les crimes commis sous le national-socialisme. L'un des magistrats, M. Willi Dressen, soutenu par le parquet de Francfort, n'a épargné aucun effort afin que je puisse parler à trois des condamnés des procès d'Auschwitz encore emprisonnés dans le Land de Hesse : Oswald Kaduk, Joseph Klehr et Joseph Erber. Tous trois ont participé aux gazages d'Auschwitz et ont été condamnés à perpétuité. Après avoir hésité, ils ont refusé de me rencontrer, comme ils y étaient autorisés. Leurs défenseurs, ayant introduit des recours en grâce, avaient estimé opportun que leurs clients se fassent oublier. Restait donc à trouver un autre témoin participant actif, et non une victime survivante.

Camp d'extermination et camp de travaux forcés, Auschwitz fut également un camp d'extermination médicale et de vivisection sur une grande échelle. Y sévissait, entre autre, le docteur Mengele, toujours recherché.

Dans un livre publié en langue allemande sous le titre *Unmenschliche Medizin* (« Médecine inhumaine »), le Comité international d'Auschwitz, dont le siège se trouve à Varsovie, énumère tous les accusés de crimes contre l'humanité commis dans le seul camp d'Auschwitz. L'accusé n° 65 est un certain docteur Hans Münch. On peut lire à son sujet la notice suivante :

« *65., Hans Münch, né le 11/5/1911, SS Untersturmführer, docteur en médecine, activités à l'institut d'hygiène à partir de 1943 ou 1944, jugé au procès de Cracovie. Libéré de crime et de châtiment.* »

Qu'un médecin d'Auschwitz ait été « *libéré de crime et de châtiment* », c'est-à-dire acquitté lors des procès de Cracovie, démontre de façon irréfutable qu'il était possible d'avoir un comportement irréprochable, même dans cette usine du meurtre.

Le docteur Münch, gynécologue, vit dans un village perdu à la frontière germano-autrichienne. Il ne s'étonne guère de ne pas être apprécié de ses anciens camarades SS. Tout a son prix, y compris le serment d'Hippocrate.

« *Ce qui s'est passé et dont j'ai été le témoin est tellement horrible qu'il n'est pas étonnant que certains jeunes refusent de le croire,* dit-il. *Ils doutent, et nous voyons que le doute, tout comme la foi, peut aussi déplacer des montagnes... Moi-même, membre du parti, officier du corps d'élite SS, j'aurais été incapable d'imaginer ce qui se passait si je n'avais été mis face à la réalité.*

– Vous avez été acquitté par le tribunal de Cracovie. Pouvez-vous me dire quel était le motif de votre acquittement ?

– *J'ai refusé la sélection. C'est-à-dire d'envoyer des êtres humains à la mort. Un certain nombre d'anciens prisonniers sont venus témoigner au tribunal que je leur avais sauvé la vie, après avoir refusé la sélection.*

– Pourriez-vous me donner quelques indications sur vos origines ?

– *Mon père était professeur de pathologie des plantes à l'université de Munich, et ma mère issue du même milieu. Mon père ne s'intéressait pas du tout à la politique, ma mère était farouchement antinazie.*

» *En 1933, j'étais étudiant en médecine à Tübingen. Pas de service militaire, tendances pacifistes, mais sans activité militante.*

» *En 1937, je suis entré au Parti national-socialiste. Il m'était impossible, sans cela, d'obtenir le poste d'assistant à l'université. Je me suis particulièrement intéressé à la bactériologie et à la microbiologie. En 1938, j'ai, entre autres, collaboré à l'Institut d'hygiène de Munich. En automne 1942, j'ai été engagé par la Waffen SS. Après une courte période d'instruction, je fus repris par l'institut en tant que bactériologiste et fus bientôt muté à Auschwitz. L'hygiène du camp devait être améliorée et il s'agissait, plus spécialement, de maîtriser les épidémies. En automne 1943, le camp est surchargé et transformé en camp d'extermination sur une grande échelle. Les quarante-quatre médecins, sans exception, reçurent l'ordre d'effectuer les sélections. Je fus le seul à refuser de décider de la vie ou de la mort des malheureux arrivants.*

– A quel moment avez-vous décidé de ne pas participer au gazage des prisonniers ?

– *Je m'en souviens très bien. J'étais, un jour, à la porte du camp au moment où des groupes de prisonniers revenaient de travaux à l'extérieur. Au milieu de ces hommes d'un aspect terrible, j'ai reconnu mon ami d'enfance et compagnon d'études, Leo Oppenheimer. Je courus trouver mon supérieur direct, le docteur Weber, autre camarade d'études, et je lui dis : « Oppenheimer est là, notre ami Leo ! Il ne faut pas qu'il meure ! Aide-moi à le retrouver. » Il eut un geste désabusé : « Folie ! Tu ne le retrouveras plus jamais. Dès que tu le chercheras, ses camarades le cacheront, certains que tu veux l'envoyer directement vers les chambres à gaz. Par contre, toi, tu vas certainement t'attirer des ennuis ! »*

– Vous avez abandonné vos recherches ?

– *Non, mais je ne l'ai pas retrouvé. Toutefois, ma décision était prise. Le jour où l'on m'a donné l'ordre de me rendre à la rampe de sélection, j'ai immédiatement dit « non ». Sans attendre, et à l'insu du docteur Weber, je me suis rendu à Berlin auprès de mon chef de la section « hygiène », et je lui ai fait part de mon refus. A ma grande surprise, il accepta ma décision et communiqua son accord à mon supérieur immédiat, le docteur Weber. Un véritable conflit s'ensuivit entre les deux hommes, différend dont j'ai profité. Dépositaire d'un secret d'Etat, je ne pouvais être déplacé. Mais je ne fus plus jamais inquiété : celui qui bénéficiait de la protection du professeur Mugrovsky, le grand patron, jouissait de l'immunité absolue. Il faut pourtant savoir que Mugrovsky, en me couvrant, a risqué sa propre tête... Après la guerre, cependant, il fut condamné à mort pour expériences criminelles, et exécuté.* »

Les chiffres d'Eichmann et ceux de Himmler

La coquette auberge bavaroise où je déjeune a reçu des hôtes célèbres. C'est ici même qu'Ernst Kaltenbrunner, chef suprême de la Gestapo, a pris un dernier repas avant de se cacher dans les montagnes avoisinantes, dans le vain espoir d'échapper aux troupes américaines. C'est dans ces mêmes montagnes qu'il aurait, selon certains, fait cacher les trésors volés par les SS au cours de la guerre.

Adolf Eichmann aussi, l'organisateur infatigable de l'extermination du peuple juif, a déjeuné ici le 5 mai 1945, « *un homme au front étroit, sans cervelle, un exécuteur d'ordres reçus* », ainsi que me le décrira Wilhelm Höttl, un des grands patrons du contre-espionnage allemand pendant la deuxième guerre mondiale. C'est lui que je suis venu rencontrer dans ce « réduit alpin », prévu comme dernier refuge de Hitler et des dirigeants du Reich aux abois. Wilhelm Höttl, en relation avec les Américains, a contribué à préserver la région des ultimes combats.

D'une méfiance extrême, il observe, à l'aide de longues jumelles militaires, le visiteur qui s'approche sur un sentier découvert. On n'arrive chez cet ancien chef du contre-espionnage de la Gestapo, qui fut témoin à charge contre Kaltenbrunner, qu'après une enquête approfondie et sur recommandation d'un ancien dignitaire du régime.

« Je suis venu chez vous pour connaître le contenu exact de votre dernière conversation avec Adolf Eichmann. Vous êtes vous-même historien de profession, et vous comprendrez aisément que, du point de vue historique, il est particulièrement intéressant de savoir ce qu'Eichmann vous a dit. Après la guerre, à Nuremberg, vous avez fait des révélations dans ce sens. Aujourd'hui, après quarante ans, j'aimerais savoir si vous maintenez, changez ou, éventuellement, retirez ces déclarations...

– *Je suis à la fin de ma vie, et je n'ai intérêt ni à salir ni à blanchir l'Allemagne hitlérienne, que j'ai servie fidèlement jusqu'au bout. Si j'ai accepté de vous parler, c'est pour être utile à la seule cause qui me tienne à cœur : la vérité historique.*

– Fin août en tant que responsable de l'organisation dirigée par Kaltenbrunner, vous avez reçu dans votre appartement, situé place Disz, n° 7, à Budapest, Adolf Eichmann qui travaillait dans la même organisation et dont vous saviez qu'il dirigeait l'extermination des juifs...

– *C'est exact. Les Roumains venaient de nous trahir en quittant notre alliance et en se joignant aux Russes. Eichmann organisait la déportation des juifs hongrois. Fin juillet 1944, avec l'aide efficace de la gendarmerie hongroise, l'évacuation des 600 000 juifs de la province hongroise était déjà achevée. Restait encore le transfert des juifs de Budapest vers Auschwitz, pour qu'il y soient liquidés.*

– Eichmann vous a-t-il précisé comment étaient opérées ces liquidations ?

– *Clairement. Par le gaz, sans lequel la solution finale n'aurait jamais pu être réalisée... L'industrialisation de la mort était indispensable : question de productivité. Nous l'appelions la « guerre silencieuse » ; elle se déroulait derrière les barbelés des camps, en opposition à la « guerre bruyante » qui faisait rage sur les fronts.*

– L'explosion des bombes fait naturellement plus de bruit que l'échappement du gaz Zyklon B...

– *Cela va de soi. Devant la déportation de centaines de milliers de personnes – la Hongrie fut vidée de sa population juive, – la question se posait : quel était le nombre total de juifs déjà exterminés ? Vous savez que tout ce qui concernait la « solution finale » était secret d'Etat, non seulement l'extermination en tant que telle, mais davantage encore ses bilans : Eichmann, qui était également autrichien et mon camarade de lutte depuis toujours, me témoignait la confiance la plus totale. Il savait, lui aussi, que la guerre était perdue pour nous et qu'il devrait répondre de ses crimes. Il n'ignorait pas que les Alliés le considéraient comme l'un des principaux criminels de guerre. Il devait partir en mission périlleuse en Roumanie, et tenait pour certain qu'il n'en reviendrait pas. Il m'a révélé que, peu avant, Himmler lui avait demandé un rapport sur le nombre exact de juifs déjà exterminés. Dans sa réponse, Eichmann a indiqué que quatre millions de personnes avaient été tuées dans les camps, tandis que deux millions avaient été massacrées par les commandos de la mort, par fusillades. Himmler n'était pas satisfait de ce rapport. Il jugeait que le nombre exact était plus élevé.*

– Lequel, selon vous, était le plus compétent ?

– *Je n'ai pas toujours été de cet avis mais, toutes réflexions faites, c'était certainement Himmler. Pour des raisons évidentes : il avait une vue d'ensemble. Eichmann était plus compétent sur le nombre de personnes déplacées et transportées vers les camps d'extermination. Himmler recevait aussi les rapports directs des commandos de la mort, qui sévissaient en Pologne et en Russie. Himmler avait alors décidé d'envoyer un statisticien qualifié auprès d'Eichmann pour qu'ils élaborent un nouveau rapport sur le nombre exact des victimes. C'était important pour le compte rendu qu'Himmler voulait remettre au Führer.*

– Que pensez-vous des « révisionnistes » qui mettent en doute la véracité de votre conversation avec Eichmann ?

– *Ils mettent tout en doute : l'hostilité de Hitler à l'égard des juifs, l'existence des camps d'extermination, la réalité des chambres à gaz... Ce sont des farceurs, qui s'attachent à falsifier l'histoire. Malheureusement pour eux, il y a encore des témoins vivants.* »

ALEXANDRE SZOMBATI.



Copyright A. Szombati

UNE CHAMBRE A GAZ DE TREBLINKA
Photo prise par les nazis au printemps 1944 avant l'arrivée des troupes soviétiques, et saisie par la justice allemande dans les affaires de Kurt Franz
(Publication en exclusivité mondiale)

UN AUTRE RÉVISIONNISME

La « polémique des historiens » ouest-allemands

L'HISTOIRE, en République fédérale d'Allemagne, est autant une mémoire qu'une blessure. Aussi toute discussion sur le IIIe Reich et ses crimes, la responsabilité collective face au nazisme, la nécessité de l'assumer, prend-elle facilement un aspect passionnel, lourd d'enjeux philosophiques et politiques. En témoigne la « polémique des historiens » *(Historikerstreit)* déclenchée par l'article d'Ernst Nolte, publié dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 6 juin 1986, suivi d'une réponse sévère du sociologue Jürgens Habermas, polémique qui a amené d'éminents historiens à prendre position sur une série de questions cruciales concernant le national-socialisme. Ces textes sont désormais accessibles au public français grâce au remarquable volume préfacé par Luc Ferry, *Devant l'histoire* (1), dont on ne saurait trop souligner l'actualité et l'intérêt.

Quels qu'en soient les auteurs, les points de vue exprimés émanent de personnalités respectables, de véritables historiens. Aussi le terme « révisionnisme » n'a-t-il pas en Allemagne le même sens qu'en France. Aucun des historiens libéraux ou néoconservateurs (Nolte, Stürmer, Hillgruber) ne songe à nier la réalité des chambres à gaz, à minimiser l'atrocité du génocide. Ce n'est pas à une révision du jugement porté sur le nazisme qu'ils en appellent, mais à celle de l'historiographie.

Ernst Nolte, auteur d'ouvrages célèbres sur les mouvements fascistes, dont les thèses ambiguës sont à l'origine des attaques les plus violentes (en particulier celles de Jürgens Habermas), demande seulement que le IIIe Reich ne soit plus simplement considéré comme une perversion monstrueuse, spécifique à l'histoire allemande, mais réévalué à l'échelle de tous les autres crimes, qu'il s'agisse de ceux de Staline, de la guerre du Vietnam ou des massacres du Cambodge. Il ne s'agit pas d'excuser un massacre par un autre mais de mettre en question la spécificité des crimes de Hitler. Sans vouloir les minimiser, encore que beaucoup d'affirmations de Nolte éveillent la méfiance, c'est à une déculpabilisation collective qu'il invite, en montrant que l'Allemagne n'a pas le monopole de l'horreur, et que si la RFA est née sur les ruines d'un régime monstrueux, elle a su conquérir son identité et sa dignité.

Les arguments ne sont pas nouveaux et jalonnent déjà les écrits de Hannah Arendt (en particulier son essai sur *les Origines du totalitarisme*, 1951) et de Raymond Aron, qui mettaient en parallèle le fonctionnement des régimes hitlérien et stalinien, leur lutte machiavélique contre un prétendu « ennemi objectif », encore que Raymond Aron, ait toujours souligné que, si le stalinisme était une perversion de la volonté de construire par tous les moyens un « monde nouveau », le nazisme n'était qu'une volonté démoniaque d'anéantissement d'une « *pseudo-race* ».

Ernst Nolte va plus loin. Il cherche à montrer que le goulag a préfiguré et engendré Auschwitz, que la terreur nazie était la réponse à une prétendue « terreur rouge », que la déclaration du président du congrès sioniste Chaïm Weizmann qui, en 1939, faisait de tous les juifs des « *alliés de l'Angleterre* », les transformait par là même en « *ennemis du Reich* ». Thèse qui a suscité l'indignation légitime de nombreuses personnalités allemandes. Tout d'abord parce que le lien causal établi par Nolte entre la terreur stalinienne et la terreur nazie est inconsistant et qu'on ne peut considérer l'ensemble des juifs du monde entier comme un « Etat national » capable de déclarer la guerre, à moins de reprendre à son compte les pires projections antisémites sur la « juiverie mondiale ». C'est cette thèse que défendent brillamment Jürgens Habermas et beaucoup d'autres historiens qui refusent de minimiser la spécificité des crimes nazis.

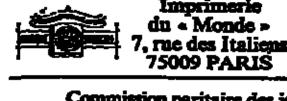
AU-DELA du seul domaine historique, ces divergences d'interprétations, leur caractère dramatique et passionné, témoignent aussi du malaise suscité en République fédérale d'Allemagne par le rappel constant du passé (2). Et sans être suspectés de révisionisme, certains plaident pour que, quarante ans après, la dignité et la respectabilité du régime allemand soient enfin reconnues, pour qu'on accorde l'absolution à des générations qui n'ont même pas connu l'époque hitlérienne. C'est, selon eux, le vœu qui s'exprime jusque dans les mouvements pacifistes : le refus d'être toujours considérés comme les enfants d'une guerre perdue et d'une nation vaincue. D'autres estiment que la permanence de ce « *travail du deuil* », au sens où l'entend le sociologue A. Mitscherlich, est le meilleur garant de la démocratie. Et comment ne pas être d'accord avec Habermas lorsqu'il affirme que non seulement il ne faut cesser de lutter contre la banalisation des crimes nazis, mais qu'il faut maintenir ce rapport critique de l'Allemagne à son passé, afin d'empêcher le réveil d'un nationalisme mystique. Car le seul patriotisme qui mérite le respect, c'est celui fondé sur une Constitution démocratique.

JEAN-MICHEL PALMIER.

(1) *Devant l'histoire*, volume collectif préfacé par Luc Ferry, Editions du Cerf, Paris, 1980, 400 pages, 118 F.

(2) Voir Jean-Jacques Guinchard, « Passé nazi, passé allemand ? », *le Monde diplomatique*, juillet 1987.

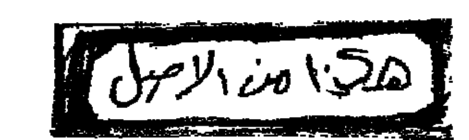
Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS



Imprimerie du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.



COMMENT L'AUTRICHE A SOMBRÉ DANS LE NAZISME

Mars 1938, Hitler à Vienne

DANS le climat de crise suscité par l'affaire Waldheim, l'Autriche commémore ce mois-ci l'événement qui, il y a cinquante ans, marqua dramatiquement son destin : la proclamation de son rattachement au IIIe Reich (Anschluss), et l'invasion du pays par l'armée hitlérienne. Au nom du pangermanisme, la dictature austro-fasciste capitulait sans condition aux exigences du Führer. Le conservatisme des catholiques autrichiens avait contribué à l'évolution des esprits. Le terrain avait été préparé quatre ans plus tôt par l'écrasement du mouvement ouvrier dans Vienne-la-Rouge.

Par GEORGES SCHEUER *

12 mars 1938 : les armées allemandes envahissent l'Autriche. A la tête du dernier gouvernement autrichien, un homme de quarante ans capitule sans coup férir : le chevalier Kurt von Schuschnigg.

Député et ministre conservateur pendant la Ire République, sa véritable carrière politique avait commencé le 12 février 1934 avec l'écrasement du mouvement ouvrier dans Vienne-la-Rouge. Le chancelier Dollfuss instaure alors la dictature austro-fasciste sous la protection de Mussolini. Schuschnigg devient ministre de la justice. En juillet 1934, des conjurés nazis assassinent Dollfuss. C'est Schuschnigg qui prend la succession. Abandonné peu à peu par le Duce – à la suite de la conclusion de l'axe Rome-Berlin, – l'austro-fascisme se rapproche du Reich.

Sur plus d'un point, il y avait parenté d'idées entre les deux régimes : rejet du parlementarisme, établissement d'une dictature autoritaire avec un parti unique (en Autriche, le Front patriotique) ; terreur policière, en premier lieu contre la gauche, qui est présentée comme *« danger rouge »*, *« marxiste »* et *« bolchevique »* ; dissolution des syndicats, remplacés par des organismes étatiques, etc.

En Autriche, l'abolition de la démocratie parlementaire et l'instauration de l'austro-fascisme ne furent possibles que dans le contexte géographique et historique du IIIe Reich et du fascisme italien. Sur le plan diplomatique, le régime évoluait entre Rome, Berlin et Budapest et fut un certain temps une pomme de discorde entre Hitler et Mussolini, jusqu'à ce que les deux dictateurs se partagent les zones d'influence.

Officiellement, la caste régnant à Vienne affirmait que l'indépendance de l'Etat autrichien était *« intangible »*. En même temps, elle cultivait l'idéologie pangermanique, en présentant l'Autriche comme *« deuxième Etat allemand »*. Ainsi, dans l'hymne du Front patriotique, Dollfuss était célébré comme *« Allemand authentique »*. Schuschnigg fit d'importantes concessions à la phraséologie « deutsch-national » et nazie. Les troupes d'assaut, commandées personnellement par Schuschnigg, s'appelaient Ostmärkische Sturmscharen (tandis que Hitler avait ses Sturmabteilungen (SA)). « Ostmark » (marche de l'Est) était également le terme employé par les nazis pour désigner l'Autriche, non pas comme Etat indépendant mais comme *« province de l'Est »* de la Grande Allemagne. L'entourage de Schuschnigg accordait une place importante à cette conception.

Sans doute ce régime était-il disposé, théoriquement et par instinct de conservation, à sauvegarder en certaines circonstances l'indépendance autrichienne, avec le concours du tuteur fasciste italien et, surtout, à condition que l'on ne soit pas obligé de faire appel au mouvement ouvrier, réduit à la clandestinité depuis la répression de février 1934. Pour justifier leur stratégie en mars 1938, les austro-fascistes invoquèrent à plusieurs reprises le danger d'une guerre civile en Autriche, à l'instar de la guerre d'Espagne qui n'était pas encore terminée.

L'Etat austro-fasciste avait évolué en deux étapes. Jusqu'en 1936, l'Autriche était une sorte de « protectorat » italien sous l'influence directe du fascisme mussolinien. Ainsi la tentative de putsch nazi en juillet 1934 fut-elle arrêtée en grande partie par Mussolini, qui avait concentré ses troupes à la frontière du Brenner. A cette époque, l'Italie et l'Allemagne avaient encore, au sujet de l'Autriche, des intérêts divergents. Mais cette rivalité devait bientôt s'estomper. Dès 1935, en effet, la création de l'axe Rome-Berlin changea la situation en Europe centrale ; l'Autriche glissa progressivement sous influence allemande, tandis que Hitler soutenait l'aventure coloniale italienne en Ethiopie. La conséquence en fut la signature des accords du 11 juillet 1936 entre Hitler et Schuschnigg, qui ouvrirent la voie à l'Anschluss.

Le Führer se prépare

HITLER n'avait nullement caché ses intentions. En 1924, il avait proclamé dans *Mein Kampf*, en première page, la *« nécessité absolue »* de rattacher l'Autriche à l'Allemagne. Dès sa prise de pouvoir en 1933, le réarmement de l'Allemagne fut accéléré. Après l'échec des putschistes nazis à Vienne en juillet 1934, commença l'infiltration « pacifique » par des agents « diplomatiques » et « culturels » du IIIe Reich. Von Papen, vice-chancelier conservateur à Berlin dans le premier gouvernement de coalition sous la présidence de Hitler, fut nommé ambassadeur à Vienne et s'employa à préparer la prochaine étape : les accords austro-allemands de juillet 1936, aux termes desquels Schuschnigg acceptait la nomination de nazis « modérés » à des postes-clés du gouvernement autrichien, Hitler promettant, de son côté, le *« respect de la souveraineté autrichienne »*. Les nazis autrichiens obtenaient une certaine liberté de mouvement. Dans les domaines les plus divers et, à tous les niveaux, on travaillait au *« rapprochement et* [à la] *réconciliation des deux Etats allemands »*.

Le 5 novembre 1937, Hitler dévoilait son plan d'agression dans le cercle restreint de la Reichskanzlei, en présence seulement du ministre de la guerre, le Generalfeldmarschall Blomberg ; du commandant de l'armée, le général Fritsch (limogé trois mois plus tard, quelques semaines avant l'Anschluss) ; de l'amiral Raeder ; du commandant de la Luftwaffe, Goering ; du ministre des affaires étrangères, Neurath ; et du colonel Hossbach, chargé d'établir le procès-verbal de la réunion (1). A cette occasion, le chancelier du Reich présenta son plan d'agression contre l'Autriche et la Tchécoslovaquie comme le *« résultat de réflexions approfondies »*, et comme *« une sorte de testament »* en cas de décès. Pour atteindre la prétendue *« solution de la question allemande »*, il n'y avait, selon lui, que la voie de la violence qui, évidemment, *« ne pouvait jamais être sans risque »*. A ce moment, Hitler craignait d'être dépassé dans la course aux armements et prévoyait en outre, pour le début des années 40, la menace d'une *« crise alimentaire »*. Pour lui, l'Allemagne était, dès 1938, *« contrainte à l'offensive »*, et il concluait : *« Pour améliorer notre situation politico-militaire, nous devons d'abord écraser la Tchécoslovaquie et l'Autriche. »*

Les militaires présents exprimèrent quelques doutes, mais le Führer insista, soulignant l'importance de *« la surprise et la rapidité »* dans l'action prévue. Finalement, les généraux se plièrent à ses exigences. Toutes les démarches des mois suivants furent subordonnées à cette stratégie, qui aboutit à la rencontre Hitler-Schuschnigg à Berchtesgaden le 12 février, afin de préparer la capitulation *« volontaire »* du gouvernement autrichien.

L'armée autrichienne était assez bien renseignée au sujet des projets hitlériens et avait prévu quelques mesures de défense. Le chef d'état-major, le général Alfred Jansa, avait été nommé en 1933 attaché militaire autrichien à Berlin ; il était chargé par le chancelier Dollfuss de rechercher des relations « raisonnables » avec l'Allemagne nazie. Rappelé à Vienne en 1935, il devait constater : *« Entre l'Autriche et l'Allemagne de Hitler, il ne peut y avoir de relations raisonnables mais seulement la lutte ou la soumission inconditionnelle* (2). » Jansa était favorable à une résistance. Il ordonna la fortification de la frontière austro-allemande : *« Fin 1937, les mesures envisageables en vue de la défense de l'Autriche contre une agression étaient prises. Pour les mettre en pratique, il suffisait d'un ordre d'en haut. »* Début janvier 1938, tout était prêt : *« L'ordre de défense pouvait être donné à tout moment. »*

Cet ordre ne vint jamais. Au contraire, le général Jansa fut limogé par Schuschnigg sur demande expresse de Hitler. C'était l'une des conditions préalables de la rencontre Hitler-Schuschnigg à Berchtesgaden.

Après cette entrevue « historique », Schuschnigg rédigea un procès-verbal sans doute incomplet, mais néanmoins instructif. Selon ces notes, les *« deux chanceliers »* avaient surtout parlé du sens et de l'importance de la prétendue *« cause allemande »*, c'est-à-dire des intentions du Reich et des actions impérialistes prévues à l'époque. Au terme de leur conversation, Hitler proposa à Schuschnigg, en cas de capitulation immédiate et sans condition, une place au sein de la direction du IIIe Reich : *« Nous avons Goering, Hess, Frick, Epp et bien d'autres. Je vous offre l'occasion unique, Herr Schuschnigg, d'inscrire votre nom dans les rangs des Allemands. Ce serait un acte méritoire, et tout pourrait se régler* (3). » Schuschnigg réagit par un silence perplexe. Après son retour de Berchtesgaden, il mit tout en œuvre, selon ses propres termes, pour tromper l'opinion, en Autriche et à l'étranger, et pour induire en erreur ses propres partisans afin d'empêcher toute amorce d'alerte ou de mobilisation. Il s'efforça de *« faire montre d'un optimisme rassurant, d'éviter toute tendance à la panique, d'écarter infatigablement tout danger d'étincelle dont la menace augmentait près des barils de poudre – la presse ! l'étranger devenu inquiet ! les travailleurs dans les usines ! enfin les amis fidèles...* (4) ».

Keystone

LE CHANCELIER DU REICH FAIT SON ENTRÉE DANS LA CAPITALE AUTRICHIENNE
Eviter toute effusion de sang allemand

Un véritable psychodrame

IL mit ainsi à profit les quatre semaines précédant l'Anschluss pour prévenir toutes les velléités de résistance. Ce n'est qu'au dernier moment qu'il se livra à une sorte de fuite en avant par l'annonce d'un plébiscite, d'ailleurs aussitôt décommandé, qui eut pour effet d'accélérer l'évolution engagée à Berchtesgaden.

Cependant, la crise politique déclenchée par les manœuvres du régime moribond devait provoquer, à Vienne surtout, un bref réveil du mouvement ouvrier. Fin février et début mars, des réunions mouvementées se tinrent dans les grandes entreprises de la capitale. Après son retour de Berchtesgaden, Schuschnigg avait ouvert la voie à une lente pénétration de l'Etat par les nazis. Vite débordé par la vague brune, il envisagea alors quelques contacts indirects et tardifs avec des délégués syndicaux. Le 20 et le 24 février 1938, eurent lieu les premiers pourparlers entre des représentants ouvriers, Richard Schmitz, maire chrétien-social de Vienne, et certains fonctionnaires du Front patriotique (5). Une conférence de délégués d'entreprises se réunit à Floridsdorf, faubourg ouvrier de Vienne. Quelques jours seulement avant la débâcle, Schuschnigg se résignait enfin à recevoir une délégation de syndicalistes qui présentèrent quelques modestes revendications, notamment le droit de se réunir publiquement. Schuschnigg se refusa à toute véritable concession.

Pour Hitler, il était capital de réussir l'annexion *« sans effusion de sang »*. Même une amorce de résistance militaire de l'Autriche supposée allemande ou, à plus forte raison, une guérilla prolongée dans les montagnes tyroliennes auraient entamé sérieusement le mythe nazi résumé dans ce slogan : *« Un peuple, un Reich, un Führer. »* D'où les hésitations et les manœuvres diplomatico-politiques même après la rencontre de Berchtesgaden. Plusieurs généraux allemands s'étaient prononcés contre l'aventure autrichienne ; ils furent remplacés par des militaires plus dociles qui, à leur tour, exprimèrent leurs doutes. Pour éviter une épreuve de force, Hitler devait donc surtout convaincre le petit dictateur du Ballhausplatz, le successeur de Dollfuss. Schuschnigg devait capituler « volontairement » et renoncer à toute résistance. Les conceptions fondamentalement pro-allemandes du chancelier autrichien et de son entourage devaient contribuer, de façon décisive, à la débandade du Vendredi noir, le 11 mars 1938.

Le 9 mars, Schuschnigg avait encore annoncé un plébiscite en faveur de l'indépendance autrichienne. Deux jours plus tard, il capitulait pour *« éviter toute effusion de sang allemand »*.

L'annonce du référendum avait déchaîné la colère du Führer, qui voyait bien les dangers du vote envisagé. Il déclencha immédiatement une sorte de guerre psychologique pour imposer son annulation, le retrait des troupes autrichiennes stationnées le long de la frontière bavaroise, la démission de Schuschnigg et la nomination du nazi Seyss-Inquart comme nouveau chancelier. C'est un véritable psychodrame qui se joua le 11 mars à coups d'ultimatums répétés, transmis par Goering, jusqu'à ce que, tard dans la soirée, Schuschnigg puis le président fédéral Miklas abandonnent la partie.

L'opération « Otto » pouvait alors commencer. C'était le nom de code pour l'attaque militaire contre l'Autriche. Dans son ordre *« ultra-secret »*, Hitler annonçait ouvertement sa décision : *« Invasion. »* Il soulignait : *« Toute l'opération sera dirigée par moi-même. »* Il continuait de se méfier de ses propres généraux. Parlant donc expressément d'invasion, il précisait que l'attitude des troupes allemandes devait *« donner l'impression que nous ne voulons pas commencer une guerre contre nos frères autrichiens »*. Cependant, *« si, quelque part, une résistance se fait sentir, elle doit être brisée impitoyablement par les armes »*. Dans un *« ordre n° 2 »*, daté de Berlin le 11 mars 1938, à 20 h 45, Hitler expliquait encore à ses subordonnés que l'armée fédérale autrichienne avait été *« avisée de se retirer lors de l'entrée des troupes allemandes afin d'éviter les combats »*.

Ainsi l'Autriche fut livrée et liquidée le soir du vendredi 11 mars 1938 par le chancelier Kurt von Schuschnigg, dont le discours radiodiffusé se terminait par cette phrase mémorable : *« Que Dieu protège l'Autriche. »*

A Vienne, on se demande encore, cinquante ans plus tard, si cette capitulation sans condition était inévitable. Schuschnigg lui-même reconnaît, dans ses Mémoires, qu'il avait la possibilité de déclencher la résistance immédiate de l'armée autrichienne, des paysans catholiques et de la classe ouvrière des grandes usines contre la menace nazie. Pour ce faire, il aurait fallu rétablir au moins en partie les libertés démocratiques abolies en 1933-1934 et satisfaire certaines revendications des travailleurs – ce qu'il ne voulait à aucun prix. Témoin au procès de haute trahison contre son ancien ministre des affaires étrangères Guido Schmidt, il déclarait en 1947 : *« Notre petite Wehrmacht était moralement excellente, elle aurait sans aucun doute fait son devoir* [...]. *Il aurait été possible, sans aucun doute, surtout à Vienne et à la campagne, de mobiliser la volonté de résistance dans la population ; avec même, je pense, beaucoup d'enthousiasme* [...]. *Je suis convaincu qu'à ce moment, en cas d'appel à la résistance, non seulement les adhérents du Front patriotique et les sociaux-démocrates, mais aussi les socialistes révolutionnaires et les communistes auraient participé à une résistance active.* [...] *Je me souviens que M. Schmitz* [maire de Vienne] *me parlait de la préparation d'une résistance, surtout dans les usines de Vienne, de la constitution de milices ouvrières armées. Je suis convaincu que ce plan était réalisable et que sa mise en route était engagée* (6). »

Or, ces projets étaient en contradiction avec les principes « autoritaires » qui, depuis quatre ans, guidaient le régime austro-fasciste. L'abolition de la Ire République, en 1934, et de toutes les libertés démocratiques, l'établissement de la dictature conduisaient logiquement à la débâcle de mars 1938. Avec l'occupation des Sudètes, à la suite des accords de Munich, six mois plus tard, la seconde guerre mondiale pouvait commencer.

* Journaliste autrichien, ancien militant antinazi émigré en France après l'Anschluss, résistant de 1940 à 1945.

(1) Le « Hossbach-Protokoll » (novembre 1937) fut cité largement lors du procès pour haute trahison à Vienne, en 1947, contre Guido Schmidt, dernier ministre des affaires étrangères du régime austro-fasciste (procès-verbaux, Vienne, 1947, p. 573).

(2) *« Der Hochverratsprozess gegen Dr. Guido Schmidt vor dem Wiener Volksgericht. Die gerichtlichen Protokolle mit den Zeugenaussagen, unveröffentlichten Dokumenten, sämtlichen Geheimbriefen und Geheimakten »* (Procès de haute trahison de Guido Schmidt devant le Tribunal populaire de Vienne, procès-verbaux du tribunal, dépositions des témoins, documents inédits, intégralité des lettres secrètes et dossiers secrets, Vienne, 1947, p. 217).

(3) Schuschnigg, dans ses Mémoires *Requiem in rot-weiss-rot*, Zurich, 1946, p. 44.

(4) *Requiem, op. cit.*, p.52-53.

(5) Sur les tractations entre délégués ouvriers et Schuschnigg en février et mars 1938, peu avant l'effondrement de l'Autriche, Joseph Buttinger, dirigeant des Socialistes révolutionnaires, a laissé un rapport jusqu'à présent inédit et déposé au Verein für Geschichte der Arbeiterbewegung (Association pour l'histoire du mouvement ouvrier) à Vienne. Cet exposé d'une centaine de pages a été rédigé immédiatement après l'Anschluss par Buttinger, au cours des premières semaines de son émigration à Paris.

(6) Procès pour haute trahison de Guido Schmidt, *op. cit.*

UNE ÉCONOMIE

L'industrie d'armement française

AUSSITOT connue, la décision du gouvernement français de contribuer à la construction par Dassault-Breguet de l'avion de combat Rafale a soulevé de vives polémiques. Le projet coûtera-t-il 170 milliards de francs, comme l'ont écrit certains journalistes aussitôt qualifiés de *« criminels »* et d'*« assassins »* par le ministre de la défense, M. Giraud ? Cette controverse attire à nouveau l'attention sur le rôle de l'Etat dans le financement des industries d'armement considérées comme cruciales pour la sauvegarde de l'indépendance nationale, mais aussi de l'emploi.

Par JEAN-DOMINIQUE MERCHET *

Une époque s'achève. Trop longtemps, en France, les responsables politiques ont cru qu'il était possible d'avoir le « beurre » grâce aux canons. L'effort de défense, loin de représenter une ponction financière, servait à l'enrichissement général. Aujourd'hui, ce modèle s'essouffle. Les productions civiles prospèrent en République fédérale d'Allemagne ou en Corée du Sud, tandis que le solde industriel des Etats-Unis ou de la France, deux des principaux exportateurs d'armements, est devenu déficitaire.

Si l'industrie de l'armement a cessé d'être une panacée pour l'emploi ou le commerce extérieur, l'exemple français indique que toute politique de substitution ne pourra être mise en œuvre que dans le cadre d'une réflexion stratégique sur la défense et grâce à une refonte profonde du tissu économique et social, irrigué par le « complexe militaro-industriel ».

En France, la principale caractéristique des industries de l'armement est leur dépendance quasi totale à l'égard de l'Etat. D'abord quant au marché : l'armée achète environ 60 % de la production nationale – un pourcentage qui a peu varié depuis 1977, mais nettement inférieur aux 80 % de la fin des années 60. Les ventes à l'étranger sont sévèrement réglementées. Un décret-loi de 1939, toujours en vigueur, stipule que *« l'exportation... sans autorisation préalable, des matériels de guerre est prohibée* (1) ». Toute transaction avec un client étranger est donc soumise à une autorisation préalable du gouvernement. Aussi bien sur le marché intérieur qu'extérieur, l'autorité publique assure sa totale emprise.

Mais l'Etat est aussi un entrepreneur qui, depuis le Moyen Age, produit du matériel de guerre. Une brochure du ministère de la défense précisait en 1986 que, *« avec un effectif industriel de 48 300 personnes, la délégation générale pour l'armement (DGA) est l'un des vingt premiers industriels français, au même niveau que des groupes comme Pechiney, Elf-Aquitaine, Michelin* (2) ».

Cette activité s'exerce principalement dans deux domaines : les matériels terrestres, avec le groupement industriel des armements terrestres (GIAT), dont les 17 000 salariés produisent chars, canons et munitions de tous calibres, et les constructions navales, avec notamment les arsenaux de Cherbourg, Lorient, Brest et Toulon qui construisent les bâtiments de guerre et assurent leur maintenance.

Un autre acteur influent est le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui produit des têtes nucléaires et des chaudières pour les sous-marins (3). Au total, par l'intermédiaire de la DGA ou du CEA, l'Etat réalise 21 % du chiffre d'affaires de l'industrie de l'armement (respectivement 16 % et 5 %).

Enfin, les pouvoirs publics jouent un rôle financier déterminant, tant comme actionnaire central de toutes les grandes entreprises de cette branche : Thomson, Aérospatiale, Dassault, SNECMA et Matra, qu'en assumant l'aide aux exportations et les dépenses, pour les deux tiers, de la recherche-développement.

Par l'intermédiaire de la direction générale pour l'armement, l'Etat *« a, peu à peu, réussi à supprimer la concurrence entre les industriels français de l'armement* [...]. *On assiste à la création de véritables monopoles technologiques* (4) ». Au début des années 30, onze constructeurs d'avions se partageaient les marchés ; il n'en reste que deux. Une vingtaine d'entreprises réalisent 99 % du chiffre d'affaires total du secteur, et les huit plus importantes, 70 %.

Ce modèle de fonctionnement, à l'ombre de l'Etat, a été bien peu affecté par les professions de foi libérales du gouvernement issu des élections de mars 1986. L'armement offre un bon exemple de la survivance du système industriel qui, en France, a vécu et s'est développé sous la tutelle de l'Etat.

« Le temps des revers »

LA place du secteur de l'armement dans l'ensemble de l'économie est difficile à apprécier : les chiffres précis manquent et la détermination de ce qui est civil ou militaire chez les sous-traitants relève de la gageure. Pour 1985, le ministère de la défense avance le chiffre de 290 000 emplois, mais précise que, *« si l'on tient compte des achats courants nécessaires à la réalisation des matériels d'armement (matières premières, composants électroniques, investissements généraux...), ce sont en fait 400 000 emplois qui dépendent de l'activité d'armement »*. Cela représente 1,2 % de la population active et 5,7 % de l'effectif industriel, (hors bâtiment et travaux publics (5).

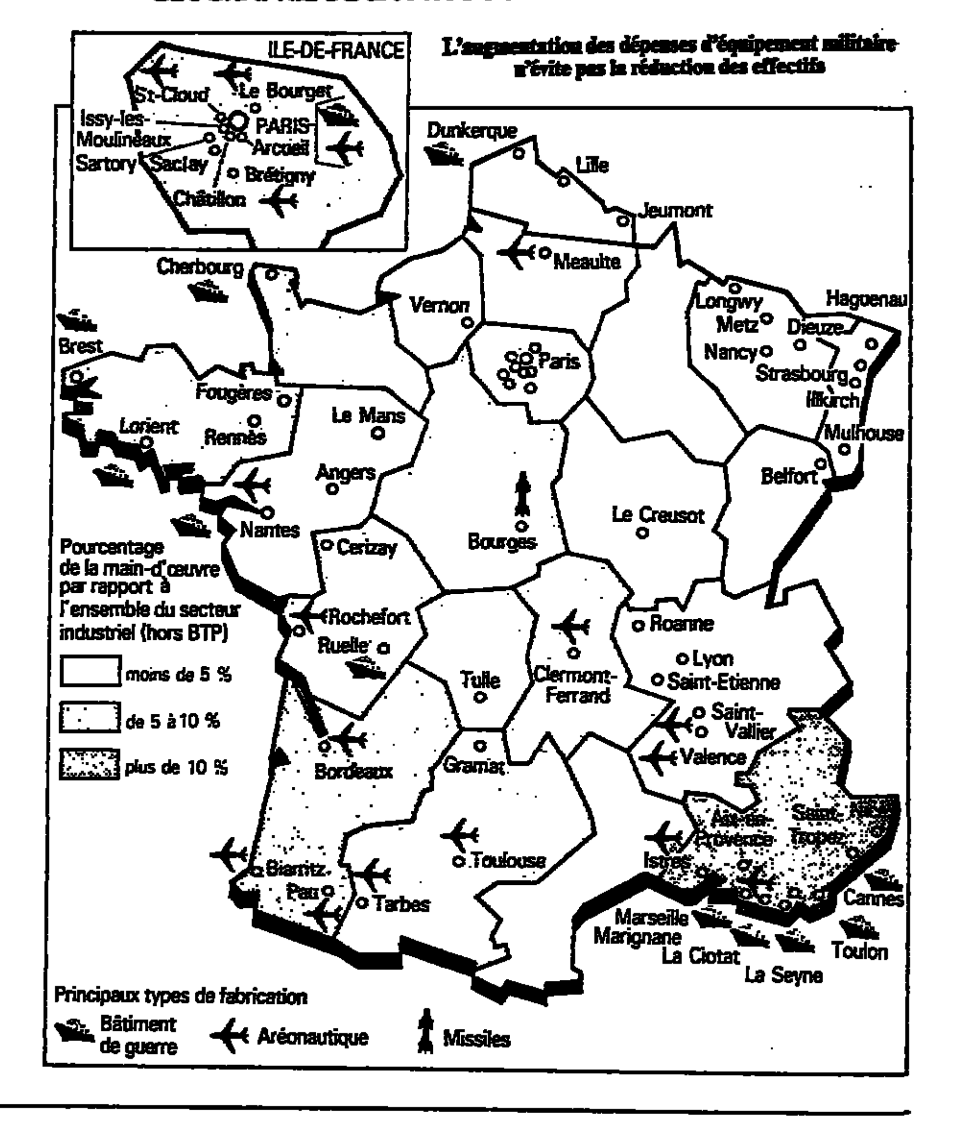
La répartition des salariés sur le territoire national offre de saisissants contrastes *(voir la carte ci-contre)*. Plus d'un tiers de l'activité est localisé en région parisienne, où sont concentrées les industries électroniques. L'Est et le Nord, régions proches de l'Allemagne, l'ennemi d'hier, sont peu « militarisés » ; Nord - Pas-de-Calais, 0,6 % ; Lorraine, 0,4 % ; Franche-Comté, 0,8 %. En revanche, en Aquitaine (11,8 %), Midi-Pyrénées (8,6 %), Provence-Côte d'Azur (11,3 %) et en Ile-de-France (9,8 %), environ un salarié industriel sur dix travaille pour l'armement.

Cette dépendance est encore plus forte dans certains départements comme le Var, le Cher, le Finistère ou les Hautes-Pyrénées, où la proportion est de un sur cinq. Dans la Loire, 5 500 salariés travaillent à Roanne et à Saint-Etienne dans deux établissements du GIAT qui, de plus, confient les deux tiers de leur production à des entreprises locales sous-traitantes. Et le poids de cette activité n'est pas seulement quantitatif : *« La proportion d'ingénieurs, de cadres et de techniciens dépasse 50 % des effectifs dans de nombreuses entreprises* (6). » Dans certaines régions, l'armement représente l'essentiel des activités de haute technologie.

Le chiffre d'affaires global des industries d'armement, qui a augmenté régulièrement de 5 % à 6 % par an depuis 1970, atteint 104,4 milliards de francs en 1985, soit 5 % du total de l'industrie française. L'activité est concentrée dans quelques branches qui dépendent largement des marchés militaires : la DGA (100 %), le CEA (50 %), l'aérospatiale (69 %) et l'électronique professionnelle (55 %). La part du militaire dans le chiffre d'affaires de quelques grandes entreprises est révélatrice : 70 % pour Thomson-CSF, 50 % pour Aérospatiale, 90 % pour Dassault, 75 % pour la SNECMA, 70 % pour Matra (société mère), 70 % pour Electronique Serge Dassault, 100 % pour Panhard, 70 % pour la Société nationale des poudres et explosifs, 60 % pour Turboméca... Voilà, en quelques noms, décrit le versant production du « complexe militaro-industriel » dont l'avenir est lié à une politique de surarmement et d'exportation.

Jusqu'en 1983, les effectifs employés dans le secteur étaient en augmentation constante : 270 000 en 1974, 310 000 en 1983 (chiffres ne tenant pas compte des activités induites). A partir de cette date, commence la décrue : aujourd'hui, le nombre est tombé à 280 000 (7), et le budget 1988 prévoit 4 000 suppressions d'emplois pour les établissements de l'Etat. Le groupement industriel des armements terrestres est sévèrement touché ; à tel

GÉOGRAPHIE DE LA PRODUCTION... ET DE L'EMPLOI



(1) Cité par Pierre Dussauge. *L'Industrie française d'armement.* Economica. Paris, 1986 (le seul ouvrage exhaustif en français sur la question).

(2) *L'armement en France,* août 1986, ministère de la défense, service d'information et de relation publique des armées.

(3) *Les Cahiers de Damoclès,* numéros de septembre 1986 et octobre 1987, Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits, Lyon.

(4) P. Dussauge, *op. cit.*

(5) Pour certains auteurs, ce chiffre est sous-estimé. Il faudrait plutôt parler d'un million d'emplois. Voir, par exemple, G. Chatillon, « La France et le tiers-monde : problèmes d'armements », *Revue de défense nationale.* juillet 1983.

(6) P. Dussauge, *op. cit.*

(7) *L'Usine nouvelle,* 10 décembre 1987.

* Journaliste.

SUR LES MARCHÉS ÉTRANGERS

Bénéfices illusoires et calculs politiques

Par JEAN-PAUL HÉBERT *

LE solde des transferts français d'armements est largement positif. On en conclut que les ventes de matériels de guerre améliorent notablement la balance commerciale, ce qui, par temps de crise économique, ne peut être négligé. Pourtant cette déduction, logique en apparence, est quelque peu hâtive.

Tout d'abord, ce solde n'est connu qu'approximativement, et les données dont on dispose varient sensiblement suivant les sources. Ainsi, pour 1986, le ministère de la défense estime les exportations d'armements à 43,9 milliards de francs, mais les *douanes les chiffrent à 38,3 milliards seulement (1). En ce qui* concerne les importations, les statistiques sont encore plus mal connues, car la Rue Saint-Dominique ne publie pas régulièrement d'informations. Pour 1982, l'éventail des estimations allait de 2,8 milliards de francs pour un spécialiste comme M. J. Fontanel à 8,1 milliards pour M. J.-M. Boucheron, de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, en passant par 6,273 milliards pour les douanes (2). Ces incertitudes incitent à une certaine prudence.

A s'en tenir aux données fournies par l'administration des douanes, les exportations se montaient donc en 1986 à 38,3 milliards de francs, et les importations à 4,1 milliards : soit un solde de 34,2 milliards. Mais pour mesurer la réalité de cet excédent, il faut prendre en compte différentes contreparties : certaines sont d'ordre technique, d'autres sont imposées par les acheteurs, d'autres enfin sont la conséquence du soutien de l'Etat au secteur de l'armement.

Pour fabriquer un produit, il faut acheter à l'étranger : 1 milliard de francs d'exportations civiles nécessite 271 millions de francs d'importations ; mais cette somme s'élève à 315 millions s'il s'agit de matériel militaire (3). Cette disparité s'explique par la haute technologie des armements. Ainsi, les 38,3 milliards de francs d'exportations de 1986 ont nécessité environ 12 milliards d'achats à l'étranger : l'apport net de devises en est réduit d'autant.

S'il veut emporter un marché, le vendeur se doit d'offrir des contreparties à son client : transfert total ou partiel de la charge de travail, sous-traitance, production sous licence, coproduction... Il peut consentir aussi à des accords de troc : pétrole, blue-jeans, machines diverses (4)... Au milieu des années 70, on estimait la valeur de ces compensations à plus de 50 % du montant des contrats (5) ; l'exacerbation de la concurrence a sans doute accru ce pourcentage.

Enfin, si l'on défalque les aides de l'Etat pour encourager les ventes à l'étranger – avances pour études et développement, avances pour « présentation en temps utile », prospection... – et les aides spécifiques à l'exportation, le tout avoisinant les 10 milliards de francs, l'apport net des ventes d'armes au commerce extérieur se révèle presque négligeable.

On peut se demander si, *« du seul point de vue financier, il ne vaudrait pas mieux acheter les avions des autres que fabriquer les siens propres ».* Cette interrogation, dès 1977, de M. Limouzy, rapporteur de la commission d'enquête sur l'aéronautique, reste d'actualité (6). Tant il est vrai que la question principale n'est pas de savoir si les ventes d'armes sont fructueuses ou non, mais d'étudier de quelle politique elles sont l'instrument. Trop souvent, ces dernières années, des considérations étroitement comptables n'avaient d'autre but que de détourner l'attention de cette indispensable analyse politique.

* Auteur du livre *les Ventes d'armes,* Paris, Syros-Alternatives, 192 pages, 59 F (en librairie le 11 mars).

LE GRIGNOTAGE DE LA PRÉÉMINENCE DES DEUX GRANDS

Part des dix premiers exportateurs

(En pourcentage du marché mondial)

1971-1975		1976-1980		1981-1985	
Etats-Unis	39,2	URSS	39,7	URSS	34
URSS	36,2	Etats-Unis	32,7	Etats-Unis	25,2
Royaume-Uni	8,5	France	11,4	France	13,9
France	7,8	Royaume-Uni	5,1	Royaume-Uni	5,3
Chine	2,4	Italie	2,4	Italie	5
RFA	1,2	Chine	1,7	RFA	4,1
Italie	1,1	RFA	1,1	Chine	3,5
Pays-Bas	0,7	Israël	1	Espagne	1,6
Canada	0,5	Pays-Bas	0,9	Israël	1,2
Suède	0,3	Brésil	0,8	Brésil	1,1
TOTAL	97,9		96,8		94,9
VALEUR (En millions de dollars 1985)	70 290		101 749		113 779

(*Source* : SIPRI.)

(1) Voir J.-P. Bechter, document n° 963, Assemblée nationale, annexe au procès-verbal du 8 octobre 1987, et les données publiées par le *Bulletin mensuel de statistique,* INSEE.

(2) J. Fontanel et R. Smith, « L'effort de défense », *ARES,* numéro spécial, 1985 ; *Statistiques du commerce extérieur de la France 1984,* tome I ; J.-M. Boucheron, rapport d'information n° 2755 du 6 juin 1985 (Assemblée nationale).

(3) Voir J. Aben, « Commerce de guerre ou commerce de paix », *Défense nationale,* février 1985.

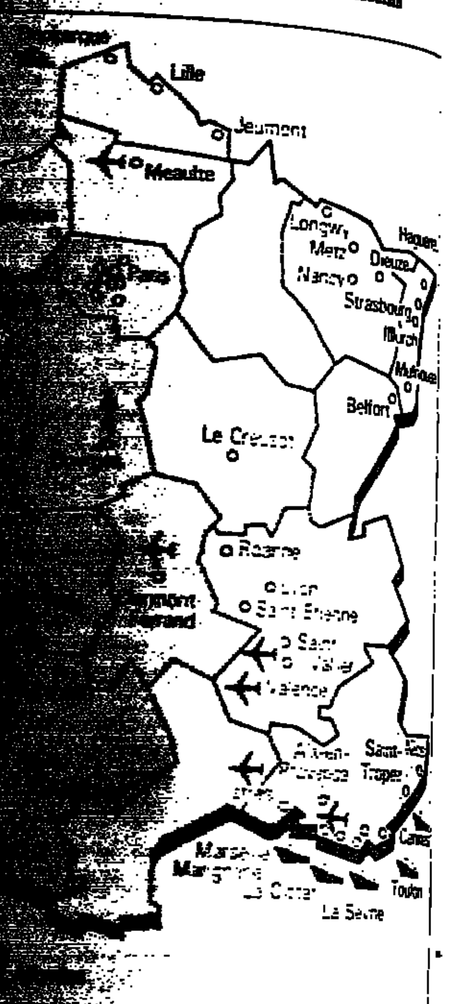
(4) En échange de la vente d'engins Apilas à la Finlande, la France s'est engagée à acheter pour 400 millions de francs de machines à papier, *le Monde,* 13 juin 1985.

(5) *Responsables,* revue du mouvement des cadres chrétiens, n° 85, mai 1977.

(6) Rapport n° 2815, Assemblée nationale, 21 avril 1977, tome I, p. 126.



UNE ÉCONOMIE … française



… politiques

D'ARSENAL

à l'ombre de l'Etat

point que le rapport annuel *Ramses* de l'Institut français des relations internationales (IFRI) s'interroge : va-t-on *« vers une sidérurgisation des arsenaux » ?* Les grands groupes sont aussi atteints : en octobre 1987, M. Serge Dassault a annoncé 1 261 suppressions d'emplois chez Avions Marcel-Dassault-Breguet-Aviation. Le ministre de la défense a avancé le chiffre de 30 000 suppressions d'emplois d'ici à 1991, alors que jamais, en temps de paix, l'Etat n'aura dépensé autant d'argent pour l'équipement des armées.

« Défense : Giraud relance l'industrie » ; « Industrie de l'armement : le temps des revers ». Ces deux titres, parus dans le même organe de presse, à un an d'intervalle (8), illustrent la rapidité du tournant. L'augmentation de 40 % des dépenses d'équipement, prévue par la loi de programmation militaire entre 1986 et 1991, n'est pas à même de maintenir le secteur à flot. D'autant que la situation de la France sur les marchés étrangers se dégrade.

Depuis 1985, les industriels ont manqué six grands contrats d'une valeur totale de près de 75 milliards de francs : Mirage-2000 pour l'Arabie saoudite ; obusiers pour l'Inde ; systèmes antiaériens pour les Etats-Unis ; hélicoptères pour le Canada ; Alpha-Jet pour la Suisse ; chars AMX-40 pour l'Arabie saoudite. La crise actuelle n'incite pas à l'optimisme : augmentation de l'offre, du fait de l'apparition de nouveaux pays producteurs, et baisse de la demande dans un tiers-monde appauvri par l'endettement et la chute des prix des matières premières.

C'est la percée française, réussie il y a une vingtaine d'années, qui est battue en brèche. A la fin des années 60, les industries américaines se concentrent sur le marché intérieur et la guerre du Vietnam ; les Britanniques, sous l'impulsion des travaillistes abandonnent le secteur ; le Japon comme la République fédérale d'Allemagne sont hors-jeu. La France gaullienne et post-gaullienne fait cavalier seul et le Mirage-III symbolise cette réussite (9) que la série télévisée « Les chevaliers du ciel » transforme en épopée. A la veille de la flambée des prix du pétrole en 1973-1974, son industrie offre une large gamme de matériels hautement performants. Sans concurrent sérieux, le pays dispose d'un atout supplémentaire : la sympathie que lui valent sa politique d'indépendance à l'égard des Etats-Unis et l'embargo sur les armes destinées à Israël dont Paris fut longtemps – en particulier dans les années 50 – le principal pourvoyeur.

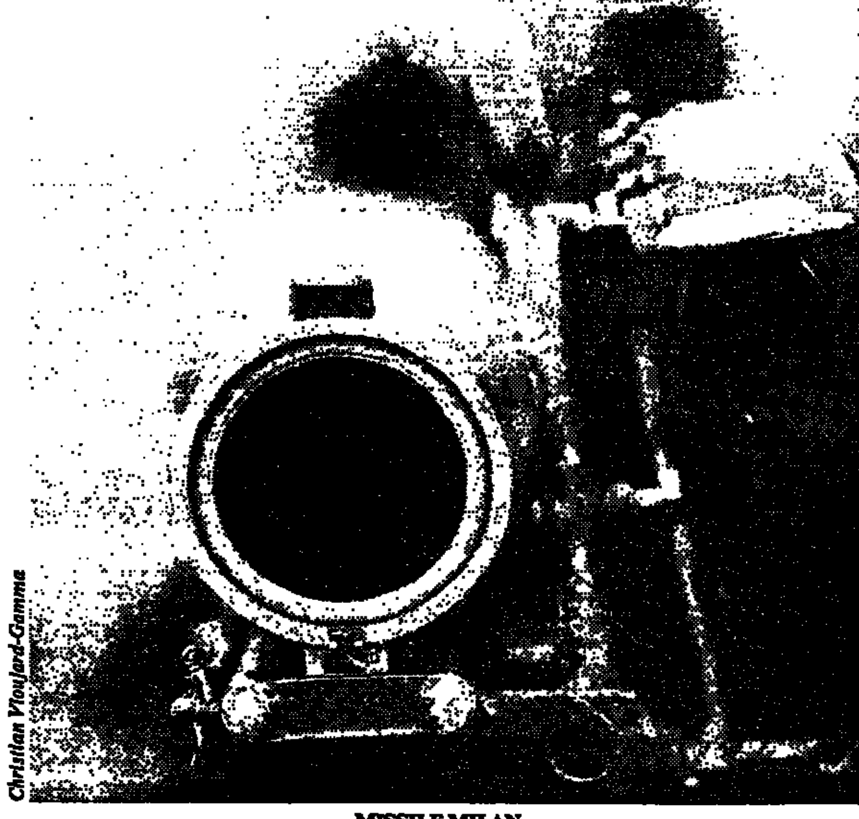
La France pénètre ainsi sur les marchés arabes où l'industrie militaire réalise, pendant une décennie, les trois quarts de ses exportations, dégageant de substantiels profits. Tandis que s'arrêtent les coproductions avec les pays alliés (RFA ou Royaume-Uni) qui avaient pris leur essor dans les années 60 (Jaguar, Transall, Puma, Milan, Hot...). Depuis quelques mois, elles sont de nouveau à l'ordre du jour (hélicoptère franco-allemand, missile anglo-français, radar franco-américain pour le Rafale...)

Cette résurgence de la coopération européenne est le signe d'importants changements. Insensiblement, dès le milieu des années 70, le paysage s'est transformé.

L'achat par quatre pays européens du F-16 américain de préférence au Mirage F-1 et l'association du Royaume-Uni, de la RFA et de l'Italie pour construire le Tornado, que les Saoudiens ont préféré, en 1986, au Mirage-2000, ont constitué de sérieux avertissements. Pourtant aucun responsable politique, pas même ceux de la gauche arrivée au pouvoir, n'ont proposé de politique de rechange.

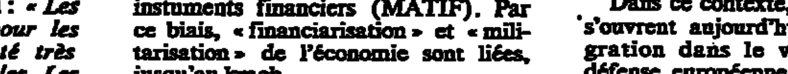
L'industrie de la guerre a vécu sur ses rentes, juteuses, il est vrai : *« Les exportations semblent être pour les industriels d'une profitabilité très supérieure aux ventes nationales. Les investissements sont pour l'essentiel amortis sur les séries destinées à l'armée française, et les prix pratiqués à l'exportation permettent, au dire de la plupart des spécialistes, de dégager des marges substantielles* (10). » Avec des clients riches, pas de problèmes ; à ceux qui sont trop pauvres pour s'offrir de très onéreux systèmes d'armes (Etats africains du « pré carré », Maroc, Pérou, Irak depuis quatre ou cinq ans...), le ministère des finances avance les crédits par de multiples canaux. Même si l'Etat n'est pas remboursé, l'industriel, lui, a perçu son argent.

Au contraire de ce qui se passe dans le civil, l'entreprise militaire reçoit, dès la signature du contrat, d'importantes avances qu'il est impossible de chiffrer. Les avances de trésorerie ont permis aux industriels de spéculer sur les marchés financiers. Ainsi Thomson, dont la trésorerie fut à certains moments près de quatre fois supérieure à son chiffre d'affaires – grâce notamment au contrat Rita (fourniture du système de communication de l'armée de terre américaine) – réalisera d'importants bénéfices sur le marché à terme des instuments financiers (MATIF). Par ce biais, « financiarisation » et « militarisation » de l'économie sont liées, jusqu'au krach.



Christian Vioujard-Gamma

MISSILE MILAN
L'ère des coproductions



Couvrir les besoins civils

CETTE crise a encouragé un certain nombre de réflexions et de remises en cause. Récemment, M. Thierry de Montbrial, directeur de l'IFRI, remarquait qu'*« il semble bien que, globalement, le poids de la défense dans l'économie des pays industrialisés ait finalement contribué à entraver la croissance de l'offre macro-économique globale* (11) ». Les excédents commerciaux du Japon et de la RFA, pays à la production militaire modeste, incitent aussi à remettre en cause des idées reçues.

Les retombées civiles de la recherche-développement (R-D) dans le domaine militaire sont aussi réexaminées. Aux Etats-Unis, depuis dix ans, les dépenses de recherche-développement engagées par le Pentagone ont crû de 250 %. La France et la Grande-Bretagne connaissent la même spirale ascendante. Or *« les biens produits à des fins militaires ont un coefficient de R-D extrêmement élevé, de sorte que tout autre utilisation de ce potentiel aurait un impact direct plus fort sur l'emploi et la croissance* (12) ».

De plus, comme le soulignait un rapport déjà ancien des Nations unies, les retombées militaires de la recherche civile *« ont été incomparablement plus importantes que les retombées civiles de la recherche militaire* (13) ». Ainsi le système de guidage des missiles de croisière s'appuie sur un procédé de numérisation du relief dont les principes de base ont été établis à la fin des années 50 par des ingénieurs travaillant pour la construction des routes. Chaque jour un peu plus, les caractéristiques des matériels militaires s'éloignent des besoins civils.

Aujourd'hui, la plupart des nouvelles techniques (ordinateurs à grande vitesse, matériaux nouveaux...) sont portées par la course aux armements. De plus en plus, le progrès technique est piloté par la logique militaire et cela risque de conduire finalement à de graves distorsions ou à des impasses.

L'industrie de l'armement serait-elle alors devenue inutile parce qu'elle pèse d'un poids de plus en plus lourd en termes économiques, financiers et techniques ? Sauf à imaginer un désarmement général, la France continue et continuera à avoir besoin d'armes perfectionnées. Le maintien d'une forte capacité de production nationale est un gage d'indépendance, mais qu'il faudra payer de plus en plus cher.

Dans ce contexte, deux perspectives s'ouvrent aujourd'hui. D'abord l'intégration dans le vaste système de défense européenne et/ou atlantique ; les industriels français pourraient ainsi revenir sur des marchés rentables pour leurs matériels de pointe (Rafale, sous-marin nucléaire d'attaque...). En contrepartie, ils opèreraient une sévère cure d'amaigrissement, avec l'abandon de nombreuses productions et la perte de certaines maîtrises d'œuvre dans ce nouveau partage des tâches. C'est ce que M. André Giraud appelle l'*« achat sur étagères »*. Ce choix s'accompagnerait d'une « délocalisation » de certaines industries comme celle prévue par Dassault en Asie (14). L'autre choix possible est le maintien d'un fort potentiel productif, y compris dans les gammes basses, mais orienté prioritairement vers la satisfaction des besoins de l'armée française. De nombreux spécialistes contestent le fait que les exportations soient profitables *(voir page 8 l'article de Jean-Paul Hébert)* ou qu'elles réduisent le coût unitaire des matériels achetés par les armées françaises (15). Le principal avantage des ventes à l'étranger serait d'assurer aux entreprises des « plans de charge » suffisants. Or l'exemple de la SNECMA montre que, à partir d'une maîtrise de la fabrication de réacteurs militaires, il est possible de développer une activité civile rentable (CFM-56) qui contribue à l'équilibre des plans de charge. Dans des conditions fort différentes, les arsenaux avaient, à la Libération, fabriqué plusieurs centaines de produits différents (vélos, tracteurs...), contribuant ainsi à la reconstruction.

De telles décisions engagent l'avenir du pays et nécessitent une large consultation et un vrai débat. Encore faut-il que celui-ci ne soit pas biaisé par la place hégémonique qu'occupe le « complexe militaro-industriel » : récemment, M. Pierre Marion, ancien directeur général de la DGSE, ne dénonçait-il pas le fait que *« la classe politique n'est pas capable de ramener* [le « complexe militaro-industriel »] *à sa place, celle d'un exécutant des politiques voulues par le pouvoir civil et élaborées selon des processus démocratiques* (16) ? »

JEAN-DOMINIQUE MERCHET.

(8) *L'Usine nouvelle*, 13 novembre 1986 et 10 décembre 1987.

(9) Edward Kolodziej, *Making and Marketing Arms. The French Experience and its Implications for the International System*, Princeton University Press, Princeton, 1987.

(10) P. Dussauge, *op. cit.*

(11) Dans *Ramses 1987-1988*, éditions Atlas-Economica, Paris, 1987.

(12) Klaus Engelhardt, « La reconversion de la recherche et de la mise au point militaire : réalisme ou vue de l'esprit », *Revue internationale du travail*, vol. 124, nº 2, mars-avril 1985.

(13) *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires*, rapport du Centre des Nations unies pour le désarmement, 1978.

(14) *International Herald Tribune*, 5 février 1988.

(15) François Varenne, « Ventes d'armes : le juridisme et l'incantation », *Projet*, juillet-août 1983.

(16) *Le Monde*, 21 novembre 1987.

TRANSACTIONS OFFICIELLES, OPÉRATIONS CLANDESTINES

Le grand bazar aux canons dans le tiers-monde

Par ALAIN GRESH

MALGRÉ ses professions de foi sur l'austérité et la rigueur, *« le Fonds monétaire international (FMI) s'est montré réticent à demander la diminution des dépenses militaires, même quand il recommandait des coupes claires dans les dépenses gouvernementales. Le secteur militaire était tenu à l'écart des conditions mises à l'octroi de prêts du FMI. Or les dettes militaires sont particulièrement pesantes, puisque le secteur militaire est improductif et n'aide pas à dégager des fonds qui permettraient de les rembourser »*. Cette remarque de deux chercheurs du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), Michael Brzoska et Thomas Ohlson, dans un livre documenté consacré aux transferts d'armements dans le tiers-monde (1), illustre à quel point les convoitises qu'a éveillées le fabuleux « bazar aux canons » ont endormi bien des scrupules.

Entre 1971 et 1985, le tiers-monde a acheté pour 286 milliards de dollars (2) d'armements, ce qui équivaut à environ 30 % de la dette que les pays du Sud avaient accumulée durant la même période ; le nombre de pays possédant des missiles est passé de trente à soixante-seize. Si le Proche-Orient absorbe près de la moitié des exportations, depuis 1975 l'Afrique – Maghreb compris – s'est hissée à la peu enviable deuxième place, suivie par l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Extrême-Orient. Le marché a connu, entre 1970 et 1977, une expansion moyenne annuelle de 13 % ; puis ce taux est tombé, entre 1978 et 1984, à 2 %. Aujourd'hui, il est négatif, ce qui aiguillonne une concurrence acharnée.

La part prépondérante des Etats-Unis et de l'URSS – qui, depuis le milieu des années 70, tient solidement la tête – est grignotée par les pays européens – France, Royaume-Uni, Italie – et par de nouveaux concurrents : Brésil, Israël, RFA, Chine, Espagne *(voir le tableau ci-contre)*.

Abbas-Magnum

UN OFFICIER DE L'ARMÉE AFGHANE MONTRE UN MISSILE BRITANNIQUE PRIS AUX MOUDJAHIDINS
Le marché non officiel : plusieurs milliards de dollars

Le rétrécissement du marché, dû à la chute des cours des matières premières et au formidable endettement du tiers-monde, ainsi que la concurrence ont paradoxalement placé les clients en position de force. Pour soutenir leurs industriels, les vendeurs offrent toutes sortes de facilités : transferts de technologie, prêts bonifiés, voire dessous-de-table comme cela a été illustré par de récents scandales en Inde et au Nigéria.

L'affaire Luchaire (3) l'atteste, la logique du lobby des « marchands de canons » a souvent prévalu sur d'autres considérations, et une trentaine d'Etats, depuis le début de la guerre du Golfe, ont fourni du matériel militaires à la fois à l'Irak et à l'Iran : *« Les gouvernements ont été confrontés à de telles pressions des forces économiques qu'ils ont approuvé des contrats d'armes que, pour des raisons politiques, ils auraient plutôt empêchés* (4). » Seule exception notable, l'incapacité de l'administration Reagan à obtenir du Congrès la fourniture de certains matériels de guerre aux pays arabes : en 1986, l'Arabie saoudite achètera soixante-douze Tornado britanniques après le refus des parlementaires américains, sous la pression du lobby juif, d'autoriser la vente de chasseurs F-15.

Paralysés par les organes législatifs ou par leurs opinions publiques, les gouvernements ont découvert un nouveau moyen pour contourner les interdits : les marchands *free-lance* (5). Ceux-ci travaillent le plus légalement du monde, et leurs transactions sont, en principe, contrôlées par les pouvoirs publics. Mais la fortune colossale d'un Adnan Khashoggi, d'un Sam Cummings, d'un Michael Kokin, s'est souvent bâtie sur des « opérations grises », c'est-à-dire illégales mais bénéficiant de l'aval des gouvernement ou des services de renseignement.

SI les ventes d'armes américaines à l'Iran ont représenté le plus grand scandale dans ce domaine, d'autres transactions sont moins connues : avec l'Amérique centrale, l'Afghanistan, l'Angola. *« Les ventes sont généralement organisées par la CIA. Les dealers achètent des petites armes soviétiques dans le bloc de l'Est, en Chine ou en Egypte* (6). » Le prix en est payé par la CIA ou les « gouvernements amis » (Arabie saoudite, sultanat de Brunei...). Evidemment, ce système n'est pas sans risques ; un de ces pêcheurs en eau trouble, M. Edwin Wilson, un ancien de la CIA, purge une peine de prison de cinquante-deux ans en Illinois : il avait fourni des armes au colonel Kadhafi.

C'est aussi en approvisionnant divers gouvernements mis au ban de la communauté internationale – l'Afrique du Sud, les dictatures militaires guatémaltèque ou salvadorienne, le régime de Somoza, M. Idi Amin en Ouganda, M. Mobutu au Zaïre, la Rhodésie blanche... – qu'Israël et devenu un des principaux exportateurs d'armes. Dans un récent ouvrage (7), M. Beit-Hallami, un enseignant à l'université de Haïfa, décrit ce déploiement en Afrique, en Asie et en Amérique centrale et du Sud, et définit la logique qui le sous-tend : *« Ce qu'Israël a exporté dans le tiers-monde, ce n'est pas seulement de la technologie, des armements, de l'expérience ; pas seulement des savoir-faire, mais une certaine pensée, un sentiment que le tiers-monde peut être contrôlé et dominé, que les mouvements radicaux peuvent être arrêtés, que les croisés modernes ont encore un avenir. »*

Aujourd'hui, une dizaine de pays contrôlent 95 % du marché de l'armement ; comme le notent M. Brzoska et T. Ohlson, malgré la concurrence le nombre des vendeurs variera peu dans les années futures. *« Par la dimension de leurs industries militaires, leur prééminence écrasante dans le domaine de la haute technologie et les sommes énormes consacrées à la recherche-développement, les plus grands pays industriels continueront de dominer le système dans le futur. »* L'administration Carter, comme le gouvernement soviétique à plusieurs reprises, avait exprimé sa volonté de limiter le transfert des armements. A l'heure du dialogue rétabli entre Moscou et Washington, les Deux Grands pourraient entamer avec les Européens une négociation sur ce sujet complexe : ce serait une autre manière d'aider le tiers-monde et d'alléger les fardeaux qui pèsent sur son développement.

(1) Michael Brzoska et Thomas Ohlson, *Arms Transfers to the Third World, 1971-1985*, SIPRI-Oxford University Press, Oxford, 1987, 40 livres.

(2) A prix constant 1985.

(3) Entreprise française qui a vendu des armes à l'Iran. Pour les ventes européennes à la république islamique, voir l'ouvrage très documenté de Walter de Bock et Jean-Charles Denian, *Des armes pour l'Iran*, Gallimard, Paris, 1988, 294 pages, 95 F.

(4) *Arms Transfers to the Third World, op. cit.* p. 129.

(5) « How US Arm Dealers are Making a Killing », *Fortune*, 16 février 1987.

(6) *Ibidem.*

(7) Benjamin Beit-Hallami, *The Israeli Connection. Who Israel Arms and Why*, Pantheon Books, New-York, 1987.

DÉBATS ÉLECTORAUX ET EXPLORATION DE L'AVENIR

Réalisme et éthique en diplomatie

(Suite de la première page.)

Les conquêtes coloniales ont sans cesse reculé sur trois continents les bornes de ce champ d'action, et l'émancipation des peuples naguère dominés ne les a point fait refluer sur les anciens tracés. La mondialisation des échanges et la portée des armes balistiques ont pratiquement gommé toute limite. Quels pays possèdent aujourd'hui les moyens d'une action aussi ambitieuse ? Par quels efforts entendent-ils se les procurer ? Et à quelles fins : pour le panache, ou pour mieux coordonner les intérêts du pays et ceux de la communauté internationale ?

Bien qu'elle ne rende pas compte de toute la réalité, cette diplomatie spatiale continue de jouer un rôle essentiel et semble retenir l'attention en priorité. Elle évolue à la rencontre de trois cercles, aux contours parfois incertains, qui peuvent être ainsi esquissés : le cercle de la difficile construction européenne, freinée par des rivalités qu'une ambition commune ne parvient pas toujours à transcender en temps utile ; le cercle de la solidarité atlantique, sans cesse pertubée par l'évolution des systèmes d'armes et des doctrines stratégiques, tiraillée entre son pôle dominant et son pôle secondaire, cette Europe verbalement déterminée à s'affirmer mais tellement velléitaire au moment du passage à l'acte (4) ; enfin, à la fois flou et vivant, le cercle de la francophonie, rapprochant des zones où l'histoire a laissé des empreintes linguistiques et culturelles plus ou moins marquées.

Dans le champ clos de la compétition électorale, les principaux champions se sentent tenus d'évoquer brièvement ces trois arènes, où toute diplomatie française se déploie par nécessité. Ils ne tiennent pas pour autant le même langage et portent des regards différents sur chacun des trois cercles comme sur leurs points d'intersection : bases francophones en Amérique du Nord, place forte de l'OTAN, mais aussi au cœur d'une Europe incertaine, en Afrique, où il serait tentant d'obtenir un concours européen, et, bien au-delà, dans les convulsions du Proche-Orient ou de l'ancienne Indochine, zones à l'égard desquelles ni l'OTAN ni la CEE n'ont défini de politique commune ; avec le marché unique européen, que deviendront les positions commerciales que la France a conservées dans une partie de son ancien empire colonial ? Deux autres facteurs compliquent encore le jeu : au sein de la Communauté européenne, perceptions divergentes de la solidarité atlantique ; au sein de l'OTAN, définitions contradictoires des intérêts mêmes de l'Europe aussi bien dans les limites de son propre territoire que dans les contrées où s'exerce encore son influence. M. Kissinger se flattait de pratiquer une Realpolitik, mais il manquait étonnamment de réalisme en assignant à l'Europe des responsabilités strictement *« régionales »*.

Ainsi, tout discours électoral qui se borne à proclamer une exemplaire fidélité à la triple solidarité – européenne, atlantique, francophone – est nécessairement mensonger s'il en présente une image tant soit peu harmonieuse. Nulle définition de chacun des trois cercles n'exclut une tension ou un conflit d'intérêts avec les deux autres. De faciles effets de tribune peuvent faire applaudir la trilogie, mais toute action sur le terrain fait surgir des incompatibilités. Les surmonter, dira-t-on, tel est précisément le rôle des infinies ressources de l'habileté diplomatique. Cette habileté-là n'a de chances d'aboutir que portée par une appréciation exacte des priorités accordées aux multiples composantes de la triple solidarité. Soucieux d'élargir leur électorat, les candidats s'enferment dans des généralités, préférant considérer que de telles subtilités échappent à l'entendement des citoyens.

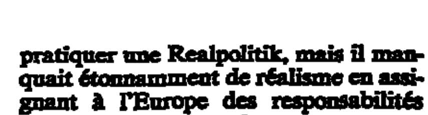
ENCORE les choix seraient-ils relativement simples si, à cette diplomatie « horizontale », comme déployée sur un planisphère, ne s'ajoutait une dimension verticale. Bouleversée par les technologies civiles et militaires, la géographie physique a pu, pendant longtemps, situer les limites de la sécurité territoriale sur le Rhin ou les Pyrénées, mais elle les recule aujourd'hui jusqu'aux confins exposés des plus proches voisins et alliés. Ne débat-on pas de l'opportunité d'élargir, ce qui serait une contradiction dans les termes, le concept de « sanctuaire national » et d'offrir à l'Allemagne fédérale, qui n'en veut pas, une protection nucléaire française ?

Bien d'autres frontières, dont les cartes ne savent pas toujours rendre compte, surgissent de la géographie contemporaine. Il peut paraître simple de tracer sur une mappemonde les contours du monde libre, en fonction desquels les états-majors étudieront les dispositifs logistiques qu'ils jugent utiles. Un tel monde en noir et blanc prétendrait éliminer les « zones grises » : selon ses propres appréciations politiques, chacun colorera différemment le régime d'apartheid sud-africain, la dictature de Pinochet, le Nicaragua sandiniste, le fondamentalisme musulman d'Iran ou d'Afghanistan.

Vieux débat apparemment sans issue, dont les données sont encore brouillées lorsque la diplomatie pluridimensionnelle vient perturber une approche plate, horizontale. Ainsi, après l'invasion de l'Afghanistan, M. James Carter jette-t-il l'embargo sur les exportations de céréales à destination de l'URSS, que M. Ronald Reagan, peu suspect de tendresse pour le communisme mais sensible à l'électorat fermier, s'empresse de lever dès son entrée à la Maison Blanche, tout en interdisant à l'Europe d'exporter vers l'Est certains équipements destinés au gazoduc sibérien.

Simple différend entre l'Europe et les Etats-Unis dans une définition spatiale de la diplomatie à l'égard d'un tiers ? La localisation géographique impliquait nécessairement des approches diverses, que, en dépit d'une commune idéologie, compliquaient surtout deux autres dimensions : commerciale et technologique. Classique illustration de l'étroite imbrication des calculs.

Solidaires dans leurs objectifs, les membres de l'Alliance atlantique voient ainsi apparaître des discordances dans tous les domaines qui conditionnent leurs intérêts nationaux. Découlant en partie seulement de la place qu'ils occupent sur la carte, leurs différences de choix sont amplifiées par bien d'autres facteurs : l'analyse idéologique, la compétition pour la conquête des marchés, la course technologique, les aptitudes intellectuelles des gouvernants, la qualité de l'information diffusée dans le public, les propagandes, les héritages culturels, certaines interprétations de l'histoire, etc., qui viennent à leur tour modifier le tableau, en nuancer les teintes, et qui conduisent finalement à des stratégies si peu compatibles qu'elles deviennent entre alliés objets de tractations et, éventuellement, de concessions.



PENDANT QUE JAURÈS PARLE DU DÉSARMEMENT, LA PATRIE LUI PRÉSENTE L'ALSACE ET LA LORRAINE CAPTIVES

Les grandes passions nationales auraient-elles disparu ?

DE même en va-t-il pour l'Europe, qui a découvert beaucoup trop tard à quel point sa capacité technologique commandait le succès ou l'échec de son ambitieuse entreprise ; elle a dû finalement se résigner à lancer Eurêka hors du cadre communautaire. Trop tard aussi, elle a prêté aux conflits israélo-arabes l'attention qu'ils méritaient, et sans jamais oser aller jusqu'au bout de sa logique, pendant qu'elle laissait pourrir le problème palestinien, multipliait les faux pas à l'égard de l'Iran et de l'Irak bien avant que ces deux pays ne recourent aux armes, versait d'inutiles larmes sur le déchirement du Liban ; elle n'avait pas prévu que ces diverses crises entrelacées allaient un jour la frapper avec trois armes étrangères aux arsenaux classiques : les prises d'otages, le terrorisme, le pétrole. La politique étrangère n'est jamais loin du foyer domestique.

La simple proximité géographique aurait pourtant dû suffire à convaincre la France et l'Europe de veiller soigneusement sur le Proche-Orient et la Méditerranée orientale. Mais, accordant aux régimes en place plus d'attention qu'aux populations elles-mêmes, l'action diplomatique a favorisé les échanges commerciaux pendant que les plans stratégiques misaient tout sur des jeux d'alliance (toujours à la merci d'une révolution), sur l'obtention de bases militaires et de facilités portuaires. Que le chaos en ait ainsi été amplifié, les pays arabes ne sont pas les seuls à en avoir fait l'expérience. La Grèce des colonels et la Turquie de la dictature ont, elles aussi, marqué les graves insuffisances de cette vision étroite. Dans le même esprit, la solidarité systématique avec Israël a conduit à l'embarras effaré des capitales européennes devant la violence déchaînée en Cisjordanie et à Gaza.

Alors qu'elle négligeait des facteurs pourtant essentiels, cette diplomatie, dictée par une bien superficielle géostratégie, pouvait paraître confortée par de saines considérations économiques. On importait du pétrole, on recyclait avantageusement les pétrodollars, on exportait des armes sophistiquées, des installations industrielles, un savoir-faire en ingénierie, des biens de consommation courante. Commerce et grands desseins militaires cheminaient ainsi de concert. Survinrent quelques trublions : les Palestiniens, des nationalistes plus ou moins nassériens, les ayatollahs... Parce qu'ils perturbaient les plans économico-militaires, on les décréta hors de l'histoire. Les premiers, non pas parce qu'ils étaient chassés de chez eux, mais parce que, dit-on encore aujourd'hui, les pays arabes refusaient de les accueillir. Les seconds parce qu'ils dédaignaient les bienfaits d'une discrète tutelle occidentale porteuse de progrès. Les troisièmes, situation beaucoup plus simple, parce qu'ils sont fanatiques... Traités en comparses ou en gêneurs, ces trois acteurs dominent pourtant la scène. D'où ont-ils surgi ? D'une histoire malmenée, faisant fi de valeurs qu'ignore la Realpolitik.

A l'exemple de ce qui fut fait ailleurs, cette diplomatie a négligé quelques dimensions essentielles : populations, histoire, cultures, religions, élémentaire équité. Du coup, elle s'embourbe dans l'impuissance, dépêche depuis trente ans des émissaires chargés d'impossibles missions, fait débarquer au Liban des troupes bien vite rapatriées, reçoit en grand apparat des chefs d'Etat arabes que seule la courtoisie incite à se dire satisfaits d'entretiens qui n'auront pas de suite, envoie sans objectifs clairement définis une flotte exposée au tir aléatoire de l'allié que l'on veut soutenir.

Si la diplomatie est l'art de sacrifier à une vision militaro-économique les valeurs et les forces qui font l'histoire, alors les diplomaties française et occidentale en général se sont scrupuleusement acquittées de leur mission. Et elles ont échoué. Chefs d'Etat et de gouvernement déploient maintenant avec moins d'ostentation le rôle de commis voyageurs que, sous les présidences de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing, ils empruntaient à *l'Illustre Gaudissart*. Mais l'appareil diplomatique poursuit sur sa lancée. Faute de nouvelles instructions et d'une redéfinition de ses objectifs, que pourrait-il faire d'autre ? Les atermoiements, les proclamations sans effet, les rapides revirements, les promesses non tenues, les dérobades et les reculs, les minces succès habilement montés en épingle pour camoufler les déconvenues, cette lente dégradation et cette perte d'influence réelle n'ont pas d'autres causes. Les effets s'en font sentir à l'intérieur même du pays : parts de marché perdues, essoufflement des commandes, opérations troubles débouchant sur des scandales politiques, effritement des atouts culturels (5), déclin de ce prestige national qu'une gauche peu réaliste tourne parfois en ridicule.

LES mêmes conceptions ont prévalu à propos de bien d'autres lieux de crise. Un prétendu pragmatisme devient toujours synonyme d'irréalisme lorsque, incapable de voir au-delà des composantes matérielles de la réalité, il évacue ou sous-estime ces données pourtant si fortement concrètes qui s'appellent fierté nationale, valeurs de civilisation, particularismes culturels et religieux, aspirations à la justice et au respect des droits essentiels. Ainsi s'expliquent d'interminables atermoiements envers l'apartheid sud-africain, les vœux pieux adressés à l'Amérique centrale, les complaisances (que ne peut justifier la francophonie) pour certains régimes africains, l'économisme conduisant à d'étonnants contrats de livraison d'armes, la bienveillance témoignée non sans suffisance à des peuples fiers, l'absence d'imagination devant des problèmes comme l'endettement international (6), la timidité à l'égard des démocraties fragiles que l'on devrait soutenir autrement qu'en paroles. A écouter les polémiques entre la majorité et l'opposition, de tels faits, absents de leurs réquisitoires, n'existeraient simplement pas. Serait-ce l'indice que toutes deux communient dans la même conception de la diplomatie ?

A supposer que la politique soit l'art du possible, encore faut-il, pour ne pas s'enfoncer dans la médiocrité, se proposer une ambition assez haute, tout en sachant qu'elle ne sera que partiellement accessible. Sécurité nationale, intensification des échanges commerciaux, sécurité des approvisionnements, rayonnement politique et culturel : ces buts ne peuvent être atteints si l'action ne les subordonne aux raisons qu'un peuple peut avoir de vivre. Quelles sont aujourd'hui les ambitions d'une population inquiète de la progression du chômage, préoccupée par la montée du racisme, gavée de scandales, invitée sans succès à prendre feu et flamme pour les plus mesquins aspects de la vie politique ? Une diplomatie n'est jamais que la projection, sur la scène internationale, des aspirations qu'un peuple cultive pour lui-même en rêvant d'y associer quiconque désire les partager.

Idéalisme ? Mais les plus cyniques savent bien que les peuples du monde entier portent en eux un idéal, qu'ils tentent parfois d'identifier à l'image qu'ils se font de tel ou tel pays. Un sondage récent soutient que les Français ne s'intéresseraient plus à la politique (7). Mais pourquoi diable se passionneraient-ils pour l'image qu'en donnent les joutes électorales en cours ? Seule peut retenir leur attention et mobiliser leurs énergies une diplomatie qui, sans négliger ses objectifs économiques et militaires, les soumettrait strictement à des ambitions plus vitales : aide préférentielle aux régimes démocratiques, notamment en Afrique et en Amérique latine ; réduction progressive du niveau de coopération avec les pays de dictature ; initiatives pour accélérer les négociations sur le désarmement, pour assurer le refinancement de la dette du tiers-monde, pour établir un système monétaire équitable éliminant les privilèges du dollar, pour sauver le Liban de la destruction, pour renforcer le système des Nations unies, etc. La simple énumération de ces problèmes montre bien qu'une diplomatie sans éthique manquerait gravement de réalisme.

CLAUDE JULIEN.

(4) Voir « Les armes de l'Europe », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

(5) L'expédition de Suez, par exemple, déclencha en 1956 la fermeture des établissements scolaires français en Egypte.

(6) Cf. le rapport de la Commission trilatérale, *Restoring Growth in the Debt-Laden Third World*, Paris, New-York, Tokyo, 1987.

(7) Voir l'article d'Alain Touraine *in le Nouvel Observateur*, 12-18 février 1988.

L'ESPRIT DE LA LOI

ANNONCANT « officiellement » sa candidature le 8 février, M. Raymond Barre constate dans le même temps que *« la campagne présidentielle vient de s'ouvrir »*. M. Jacques Chirac et d'autres l'avaient précédé dans cette démarche. Tous se rejoignent pour déplorer que le candidat socialiste ne soit pas encore officiellement désigné à moins de trois mois de l'échéance électorale. Sept ou quatorze ans plus tôt, les rôles entre la droite et la gauche étaient inversés.

Or les textes, en la matière, sont tout à fait clairs. La durée officielle de la campagne présidentielle est fixée à deux semaines pour le premier tour, une semaine pour le second, et s'achève le vendredi à minuit précédant chaque scrutin. Quant à la liste des candidats officiels, elle est établie par le Conseil constitutionnel après vérification des candidatures et des parrainages, au plus tard le premier jour de la campagne, au plus tôt à la date limite de réception des dossiers, le dix-neuvième jour précédant le premier tour (loi du 6 novembre 1962 et décret du 14 mars 1964).

Si la loi a fixé de tels délais pour la présentation de candidats et de programmes, au reste généralement connus des électeurs depuis des lustres, ce n'est pas sans raisons mais bien dans le souci d'assurer la démocratie élective. D'une part, en réduisant la durée des troubles apportés aux citoyens et à la continuité des pouvoirs publics ; d'autre part, et surtout, en garantissant une relative égalité des candidats devant l'argent, tant il est vrai qu'il est difficile, en quinze jours, de dépenser en marketing les énormes trésors de guerre électorale que certains sont en mesure d'accumuler et sur lesquels ils comptent pour faire la différence.

Certes, les textes ne sanctionnent pas les candidats officieux qui se déclarent et font campagne des mois, voire des années, avant la période légale. Mais il est piquant qu'ils en tirent argument auprès de l'opinion publique pour vilipender, au nom de la démocratie, ceux qui tardent à violer la loi républicaine.

CHRISTIAN DE BRIE.

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 mars

3	MAROC	Fête nationale.
6	GHANA	Fête de l'indépendance.
12	ILE MAURICE	Fête nationale.
17	IRLANDE	Fête nationale.
23	PAKISTAN	Fête nationale.
25	GRÈCE	Fête de l'indépendance.
26	BANGLADESH	Fête de l'indépendance.

QUART-MONDE ET DROITS DE L'HOMME

Des citoyens exclus de la démocratie

LES solutions imaginées dans les pays riches pour soulager la nouvelle pauvreté (restaurants du cœur, revenu minimum garanti, etc.) restent en deçà des exigences démocratiques. Gérer au mieux les inégalités, c'est aussi une façon d'accepter l'existence de sociétés à plusieurs vitesses. Pour éviter une telle régression des droits de l'homme, il faut d'abord donner aux exclus du quart-monde les moyens de se faire entendre en tant que citoyens à part entière.

Par ALWINE DE VOS VAN STEENWIJK *

DANS la vie politique d'un pays, certains anniversaires ne font pas de bruit. Non parce que la nation manquerait de mémoire, mais parce qu'elle n'a pas encore mesuré la signification de l'événement qui fait date.

Ainsi en France l'anniversaire du 11 février 1987. Voilà un an, en effet, le Conseil économique et social a voté un avis sur la grande pauvreté (1). Une « première » européenne et mondiale dans l'histoire des droits de l'homme. Le rapport Wresinski, sur lequel il s'appuie, confirme que la grande pauvreté en représente une violation. Quand la précarité affecte plusieurs domaines de l'existence, lorsqu'elle tend à se prolonger et devient persistante, lorsqu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible, elle engendre la grande pauvreté. Celle-ci affecte l'exercice de la citoyenneté et pose la question du fonctionnement de la démocratie.

Seule une loi d'orientation peut assurer à tous des droits que la France avait d'ailleurs commencé à énoncer dès 1789, autre anniversaire à célébrer.

Quand une mère de famille mange, l'hiver, au restaurant du cœur selon notre bon vouloir, et doit se débrouiller autrement en été, cela devient une question de droit à l'autonomie de la personne. Qu'un homme soit obligé de tendre la main pour réceptionner un colis de victuailles que d'autres ont jugées bonnes pour la consommation de sa famille, cela représente une violation de la liberté. Que ce chef d'une famille réfugiée dans le sous-sol d'une ferme murée, déclarée insalubre, soit privé de sa carte d'électeur faute d'adresse reconnue, cela signale une atteinte au droit politique le plus élémentaire. Et ces camions sanitaires au bord des trottoirs dans des quartiers à haute densité de chômage posent désormais la question du droit à l'égalité et à la libre participation aux systèmes de protection d'une nation.

* Présidente du Mouvement international ATD Quart-Monde (107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye).

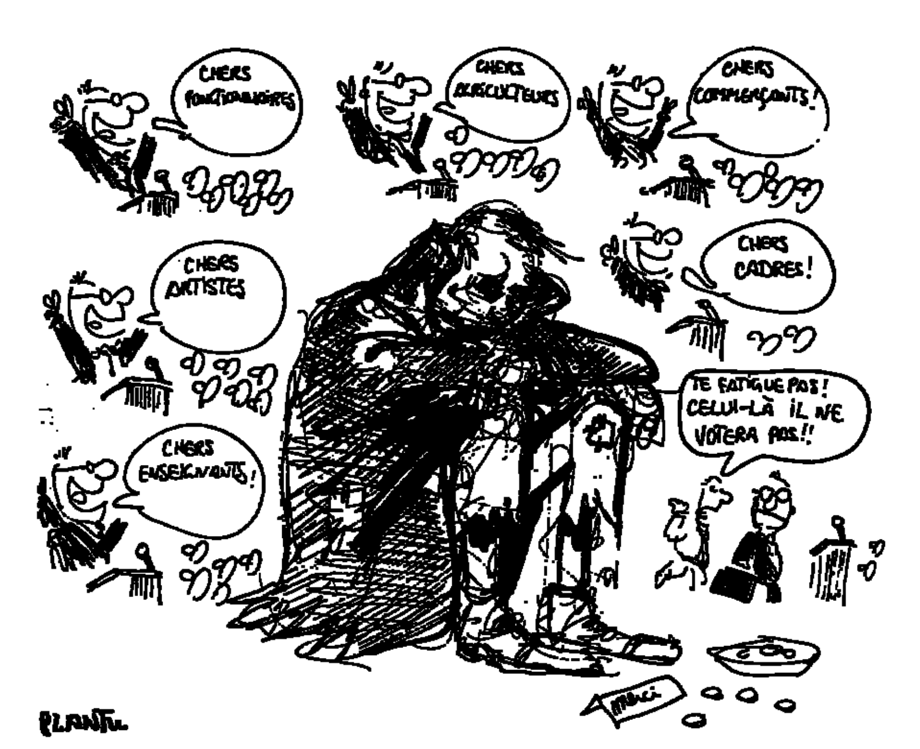
Ce sont là des exemples extrêmes, certes, la pointe de l'iceberg. Les deux *millions et demi de personnes qui* survivent en France avec moins de 50 % du SMIC ne se bousculent pas à l'entrée des asiles de nuit, elles ne sont pas privées de toute identité politique. Mais toutes sont dans un état d'urgence désespérant, leurs libertés civiles et politiques compromises en même temps que leurs droits économiques, sociaux et culturels. La question est de savoir si nous les reconnaissons enfin non plus comme des marginaux mais comme des concitoyens même, s'ils sont au plus bas de l'échelle sociale. Faute de quoi les droits de l'homme risquent de ressembler encore à des privilèges, assurés de façon inégalitaire au plus grand nombre.

Certes, le Conseil économique et social ne récuse pas le soutien matériel d'urgence aux êtres humains ainsi mis en danger. Mais il rappelle que ceux-ci sont d'abord des sujets de droits, des concitoyens sujets de libertés à restituer, elles aussi, d'urgence. Les aides qui ne conduisent pas en ligne directe à des droits consignés par la loi deviennent des solutions honteuses, surtout quand elles surviennent trois hivers consécutifs. Elles deviennent même un alibi quand le débat public n'est pas de savoir comment garantir le travail, le revenu minimum, l'école, la formation aux plus démunis, mais comment remplir les réserves des restaurants des pauvres. Elles deviennent un malentendu historique quand un ministre de l'économie et des finances se réjouit, sans plus, de la reprise des restaurants des affamés, soulignant que la nouvelle législation sur le mécénat leur bénéficiera grandement !

Quant aux vivres « débloqués » par la Communauté européenne, cela pourrait être le début d'une réelle restitution des droits inaliénables aux plus pauvres si ce débloquage remettait vraiment en question nos politiques de partage dans un monde où règne la faim. Mais le beurre, le lait, la viande « débloqués » des années de suite sont le fait d'une Europe qui n'a même plus la honte de la misère, puisqu'elle l'institutionnalise par ce type de réponse. C'est l'Europe de la connivence entre les gouvernements et la Commission, pour faire le silence sur les questions de fond : pour qui l'école, le travail, le logement décent ? pour qui la compétitivité, pour qui l'Europe ? Et quelle connivence du silence sur la grande pauvreté depuis toujours au conseil des ministres de la CEE ! Or les commissaires ont, malgré tout, un pouvoir considérable de proposition et de dénonciation, dont ils ne se privent pas pour d'autres sujets.

Voilà un an, le Conseil économique et social français, tous partenaires sociaux réunis, a cassé ce silence et, par là, a rendu une part d'honneur, une part d'histoire et de vérité aux Européens. La soupe populaire, la santé au bord du trottoir, les comités de mendicité du dix-huitième siècle remis en vogue à grand renfort d'émissions télévisées, tout cela ne peut être que l'affaire d'un instant de désarroi devant l'imprévu. Le temps de remettre rapidement nos horloges à l'heure de 1989 et 1992. Le rapport Wresinski le dit clairement, nous avons laissé échapper les outils et les occasions permettant aux Etats de connaître correctement la grande pauvreté, toujours incrustée dans nos sociétés industrielles riches. Nous n'avons pas fait parler les intéressés. Les universités, les instances publiques de recherche, les médias, le pouvoir politique, les partenaires sociaux n'ont pas assez songé qu'il fallait prendre garde aux libertés civiles et politiques de tous.

Savons-nous seulement, aujourd'hui, combien les distributions de vivres, tous ces gestes d'un autre temps, démobilisent les familles intéressées par rapport à tout vrai combat pour leurs droits ? Dans tous nos pays où elles font la queue, comme elles la firent aux dépôts de blé au dix-huitième siècle, l'énergie pour mener un autre combat a baissé.



Grâce au rapport du Conseil économique et social, on sait ce qu'il en est de cette indivisibilité des droits pour la France, mais il n'en est pas autrement dans les pays voisins. Partout ce faux débat : vaut-il mieux assurer un revenu minimum ou un « travail minimum » ? Sans parler de ceux qui semblent de plus en plus portés, dans un temps de chômage excessif, à imposer aux plus pauvres un travail obligatoire de troisième zone, généralement introuvable, en retour d'une garantie de ressources *si minimes qu'elles défient tout effort* de gagner l'indépendance à terme. La similarité est dans le fait que, nulle part, il n'a été question de mener, ni même d'expérimenter, une politique globale tenant compte de l'indivisibilité des droits de l'homme.

Les mêmes gouvernements affirment certes, à l'occasion, l'interdépendance de ces droits ; mais les mesures prises demeurent parfaitement fractionnées et relèvent encore du bon vouloir de l'Etat. Elles n'ont rien à voir avec une solidarité qui répartirait mieux les privilèges acquis. Elles ne relèvent nullement d'un changement de fond de nos structures correspondant à une conception plus avancée de l'interdépendance des libertés civiles et politiques et des droits économiques, sociaux et culturels.

Depuis un an, grâce à l'avis du Conseil économique et social, nous disposons d'une compréhension nouvelle. Il trace les grandes lignes d'une politique globale qui nous sortirait enfin de l'imbroglio des mesures à l'aveuglette, prises comme en pièces détachées, domaine par domaine, en ordre dispersé. Reste à savoir si la France se présentera à l'anniversaire de 1789 avec, pour seul lien avec les défenseurs du quart état de l'époque, un rapport sur le quart-monde sans suites concrètes.

Voilà deux siècles, par les cahiers de doléances du quart état, des clercs et des philanthropes réclamaient le droit à la représentation des indigents, des mendiants, de cet « ordre sacré des infortunés » dont Dufourny de Villiers se voulut l'ambassadeur aux Etats généraux. La réponse publique se fait attendre. Pour une fois, à travers un rapport du Conseil économique et social, les plus pauvres (autre originalité de l'événement) furent officiellement entendus eux-mêmes, leur expérience de vie, leur pensée prises en compte dans une institution démocratique. Le Conseil économique et social fera-t-il bientôt école ?

Quelle Europe en 1992 ?

LA question, ici, n'est pas de savoir si tel gouvernement décide d'engager tout au moins une expérimentation sur dix départements, comme l'a proposé avec réalisme le Conseil économique et social. C'est chose promise en France depuis le début de cette année. Mais qui garantit que l'expérimentation, dans l'indifférence générale, ne reprendra pas le chemin des « plans précarité », non pas tremplins vers de vrais droits mais instruments pour gérer la pauvreté et, pourquoi pas, pour contrôler les très pauvres ?

Nous ne posons pas non plus la question du coût d'une politique finalement nationale et, de ce fait, harmonisée au niveau de l'Europe, puisque aucun pays n'ose être plus juste que le voisin si cela devait lui coûter la compétitivité économique pour 1992. Le combat de la grande pauvreté n'est pas une affaire de coût, mais une question de priorité. Il ne s'agit plus de savoir si nous pouvons mais si nous voulons, dans nos pays les plus riches, apprendre à lire à tous les enfants, donner une chance à tous les jeunes par une formation professionnelle, éviter à tout adulte et à toute famille d'être sans travail, logés de façon honteuse, exclus de la vie associative et de la participation syndicale et politique. La question est de savoir si nous voulons une Europe crédible au regard des droits de l'homme. Et pour faire grandir cette volonté, il faut des porte-parole, des hommes et des femmes qui ne cessent de se compromettre pour la représentation du quart-monde. Il faut au quart-monde ses ambassadeurs.

Car combattre la grande pauvreté dans des sociétés fondées sur les droits de l'homme ne peut plus être, d'abord, ou même seulement, affaire de décisions de gouvernants *sur* ce qui est utile aux plus pauvres. Il faut bien comprendre, enfin, que priment la consultation et la représentation d'une population privée jusqu'ici des moyens de s'informer, d'élaborer une opinion commune et de la faire valoir. Le quart-monde ne peut pas se donner, d'emblée, de représentants nationaux et internationaux, si ce n'est dans la personne d'une figure exceptionnelle comme l'était son père Joseph Wresinski, décédé le mois dernier à Paris. En attendant, dans le cadre du volontariat ATD quart-monde, il nous a toujours semblé préférable de parler d'ambassadeurs.

Mais alors, qui acceptera – hommes et femmes de toutes professions – de se former et de présenter ses lettres de créance en toute indépendance à l'égard des instances nationales et européennes, pour vérifier la transparence et les résultats des mesures et politiques censées combattre la grande pauvreté ? Qui incarnera les intérêts des Français et de tous les Européens exclus et ne cessera d'en négocier la reconnaissance ? Tout reste à apprendre, à réinventer, quand il s'agit du service d'un peuple non seulement minoritaire mais qui n'a même pas d'existence reconnue ni aucune place propre dans les enceintes de la vie démocratique.

Des ambassadeurs, il en faudra de bien formés. S'ils avaient été disponibles dès les années 50, nous aurions su, en France, que l'aide sociale ne pouvait pas protéger des familles chroniquement enchaînées au pied de l'échelle sociale. Nous aurions su, à temps, en Belgique, que le « Minimex » entraînait peu à peu un contrôle insoutenable de la vie privée. Nous aurions su, aux Pays-Bas, que des familles recevant la « Bijstand » (autre essai d'une garantie de ressources) ne doivent pas se déplacer en vacances ni participer à une vie associative de leur choix qui dépasserait les limites du quartier. En Grande-Bretagne, nous aurions su comment le droit à la santé peut être déformé en obligation de se faire soigner « pour les nerfs », pour des mères de famille effectivement à bout de nerfs en raison de la menace du retrait de leurs enfants qui grandissent dans la misère.

Nous saurions, à travers tous les pays les plus riches de la CEE, le volume exorbitant de tranquillisants consommés sur prescription dans les foyers les plus pauvres. A croire que les tranquillisants ont pris aujourd'hui la place du pain et des jeux. Agir simplement en diplomates confirmés et intègres pour obtenir les moyens de la prise de parole et une place dans les institutions représentatives à tous ceux qui sont exclus de fait de la citoyenneté, ne serait-ce pas mettre fin aux faux débats menés en dehors d'eux sur ce qui est bon pour eux ? Ne serait-ce pas accomplir l'ambition de 1789 et jeter les bases d'une Europe des droits de l'homme pour 1992 ?

(1) Avis et rapport du Conseil économique et social, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75015 Paris, 33 F.

Quand les progrès de l'agriculture menacent le monde paysan

EN vingt ans, la production agricole française a doublé, la productivité a été multipliée par trois, la balance des échanges déficitaires a fait place à un fort excédent, et, tandis que le nombre des exploitations diminuait de moitié, le revenu des agriculteurs augmentait sensiblement.

Cette révolution silencieuse trouve son explication dans l'augmentation considérable des rendements. On en connaît les raisons. L'agriculture française s'est industrialisée : utilisation massive d'intrants (énergie, machines, engrais, pesticides); application systématique des résultats de la recherche; formation des agriculteurs aux techniques et à la gestion industrielles; spécialisation et intégration des exploitants dans une chaîne de production et de commercialisation fortement structurée. Le mouvement a été accéléré par l'ouverture du Marché commun agricole.

Or, paradoxalement, loin d'engendrer l'euphorie, ces performances sont jugées inquiétantes.

Dans l'immédiat, le problème est celui des excédents, de plus en plus difficiles à écouler, les marchés solvables étant saturés. A terme, les excédents pourraient faire place à un déficit. Car l'avenir de la production agricole est menacé. François de Ravignan en expose les raisons et les conséquences avec autant de clarté que de conviction (1).

La diminution continue de la population agricole s'accompagne d'un accroissement de la surface des exploitations restant en activité. Or, sur ces exploitations, les rendements ont tendance à stagner, voire à régresser. Car l'augmentation des surfaces n'entraîne plus une augmentation correspondante des investissements en intrants, dont le coût, qui ne cesse de croître, est devenu trop élevé pour être rentabilisé. Bientôt, ne subsisteront qu'un nombre restreint de grandes exploitations compétitives, orientées sur le marché mondial, dont rien ne garantit qu'elles assureront l'autosuffisance, tandis que se poursuivra l'exode rural, ou le repli des exclus dans le gardiennage assisté des terres laissées en friche, et de petites « niches » de production écologique.

Cette perspective d'une agriculture duale, délibérément prônée par une politique voilée de rationalité économique, est inacceptable. Elle conduit à une dégradation irrémédiable des terres nourricières abandonnées. Elle s'accompagne du « meurtre du travail », quand l'extension du chômage est précisément le problème de notre temps. La recherche de la rentabilité d'entreprises concurrentes n'est pas une loi scientifique mais un choix idéologique récent, qui n'est pas irrémédiable. Il existe d'autres voies pour une économie agraire au service de tous les hommes. Parce que nous sommes directement concernés, elles méritent d'être explorées. Ce livre nous y convie.

CHRISTIAN DE BRIE.

(1) François de Ravignan, *L'Intendance ne suivra pas. Essai sur l'avenir de l'agriculture française*, La Découverte, Paris, 1988, 165 pages, 85 F.

NATIONALISATIONS CONFLICTUELLES, FRACTURE DES ALLIANCES, POURSUITE DE LA GUÉRILLA

Les échecs du président Alan Garcia au Pérou

LA chute de la popularité du président péruvien Alan Garcia continue de s'aggraver. Les grèves se succèdent à Lima pour protester contre la politique de son gouvernement. Tout a commencé après sa décision, le 28 juillet 1987, de nationaliser les principaux groupes bancaires. Cette mesure, que les nécessités économiques pouvaient justifier, a été conduite fort maladroitement. Cela a divisé la société et affaibli l'indispensable cohésion de la classe politique à l'heure où le pays est confronté à trois graves périls : l'offensive intérieure de la guérilla de Sentier lumineux, la possibilité d'un coup d'Etat militaire et la crise économique liée au poids de la dette extérieure.

Par JEAN-PIERRE BORIS

A deux ans du terme de son mandat, le président Alan Garcia n'a plus guère de chances de réussir dans son ambitieux projet : vaincre la crise économique par une politique nationaliste et anti-impérialiste, et moderniser les structures sociales et économiques du pays par une révolution démocratique et populaire. Ce double échec est d'autant plus cuisant que les promesses étaient généreuses et les espoirs immenses.

Pourtant, d'appréciables résultats économiques ont été obtenus : en 1987, comme en 1986, la croissance du PIB péruvien a été l'une des plus soutenues d'Amérique latine, + 7 %. Objectif atteint au moyen d'une politique qualifiée à Lima d'« *hétérodoxe* » : la consommation intérieure a été vigoureusement favorisée pour stimuler les capacités industrielles oisives, et les bénéfices nouveaux ainsi dégagés ont été réinvestis sur place.

Mais ce modèle a trouvé ses limites. En 1987, l'inflation s'est envolée : 114,5 % (1), près du double du taux de 1986. Favorisées par la politique de relance, les importations – malgré la vigilance du gouvernement – ont contribué au déficit de la balance des paiements (500 millions de dollars) (2) et à la diminution de moitié des réserves en devises.

Pour réussir, les mesures adoptées par le gouvernement auraient dû s'appuyer sur un accord politique capital avec les douze principaux groupes industriels et financiers du pays, les « douze apôtres ».

M. Alan Garcia espérait qu'ils investiraient dans l'industrie nationale une bonne part des bénéfices réalisés grâce à la politique de relance pratiquée par son gouvernement. Il l'espérait d'autant plus que, en raison de son langage radical sur le thème de la dette extérieure et de son refus de négocier avec le FMI, le Pérou ne pouvait pas trop compter sur des investissements étrangers ni sur l'aide des organismes financiers internationaux. Seule la coopération des principaux groupes péruviens était donc susceptible de répondre aux besoins du gouvernement.

Or, selon les experts gouvernementaux, les investissements tant attendus ne se sont pas réalisés. « *A la mi-juillet 1987*, explique un proche conseiller du président, *nous nous sommes aperçus que les petites et moyennes entreprises avaient beaucoup plus investi que les grands groupes. Ceux-ci avaient préféré spéculer sur le dollar.* »

« *Nos appels répétés*, a dit M. Alan Garcia dans un discours télévisé, *sont restés sans réponse.* » Trois semaines plus tard, le 28 juillet 1987, fête nationale péruvienne, le président décidait la nationalisation de dix banques, six compagnies financières et dix-sept compagnies d'assurances.

Les économistes qui entourent le chef de l'Etat ont considéré cette mesure spectaculaire comme nécessaire à une meilleure orientation du crédit. « *Celui-ci était orienté vers le court terme et vers le financement des biens de consommation, situation irrationnelle dans une économie où la pénurie de biens de production est la règle* », explique par exemple M. Cesar Ferrari, gérant général de la Banque centrale de réserve. « *Par ailleurs, les banques privées se montraient trop sévères dans la distribution de leurs prêts et paralysaient l'investissement industriel* », ajoute M. Ferrari, généralement considéré comme l'un des principaux inspirateurs de la nationalisation des banques.

M. Garcia voulait ôter leur pouvoir aux « *quatre banques qui contrôlent 335 entreprises et sont la clef de voûte du système économique péruvien* (3) ». Parmi les entreprises nationalisées, le Banco de credito est la plus puissante. Cette institution contrôle 157 sociétés anonymes dont le capital cumulé dépasse les 922 millions de dollars, soit 64,4 % de l'ensemble des groupes financiers péruviens. Les 157 sociétés développent des activités dans onze secteurs, de la construction au commerce, de l'agro-alimentaire au textile ou à la mine. 93 % du capital du Banco de credito sont aux mains de quatre grandes familles qui dominent ainsi la vie économique péruvienne (4).

La nationalisation des banques répondait aussi à la nécessité ressentie par le chef de l'Etat de reprendre l'initiative politique. Au terme de deux années de pouvoir, la popularité d'Alan Garcia avait singulièrement diminué. Les difficultés économiques croissantes et l'impossibilité de limiter véritablement les remboursements de la dette extérieure à 10 % des exportations, comme annoncé (ils en représentèrent 22,6 % en 1987) (5) avaient ébranlé la confiance populaire.

Au sein même de son parti, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), le président était – et est – de plus en plus contesté. Les parlementaires apristes ont bien fait sentir lors du débat sur les nationalisations combien leur pesaient les initiatives impulsives et fréquentes du chef de l'Etat. A un niveau inférieur, les cadres se sentent de moins en moins en harmonie avec une politique qui va souvent à l'opposé de leurs intérêts.

Quant à la Gauche unie (Izquierda unida), deuxième force parlementaire du pays, qui, dans les premiers mois, apporta son concours à l'audacieuse politique de M. Alan Garcia, elle a nettement pris ses distances après le massacre de 256 prisonniers politiques par l'armée en juin 1986 et la défaite aux élections municipales de M. Alfonso Barrantes Lingan, maire sortant de Lima et principal porte-parole de cette coalition marxiste. Le fossé entre la Gauche unie et le président Garcia s'est encore accru après la publication, fin 1987, du rapport parlementaire sur les massacres de juin 1986. Ce rapport met en effet directement en cause la responsabilité politique du président.



LE PRÉSIDENT PÉRUVIEN S'ADRESSANT AUX COMMUNAUTÉS INDIGÈNES
Comment redonner de l'espoir à des citoyens si souvent déçus ?

Nicole Bonnet-Gamma

L'hostilité de Mario Vargas Llosa

CONTRAIREMENT à l'attente du chef de l'Etat, sa décision de nationaliser les banques ne provoqua pas un sursaut de ferveur populaire. Elle donna lieu, au contraire, à l'un des plus vastes mouvements d'opinion qu'ait connus le Pérou contemporain. Dirigée par l'écrivain Mario Vargas Llosa, la campagne contre les nationalisations gagna tout le pays (6). Le 21 août 1987, cent mille personnes se rassemblaient en plein cœur de Lima pour dire leur hostilité au projet de loi. Les organisations patronales prirent le pays à témoin grâce à une multiplication effrénée de placards de presse, de spots télévisés. La réforme y était décrite comme « *le pas le plus important qui ait été fait au Pérou pour maintenir le pays dans le sous-développement... Sa première victime sera la liberté d'expression* (7) ».

Elaboré à la va-vite, le projet du président Garcia devait subir de multiples modifications au Congrès. Les sénateurs apristes, hostiles au projet, remodelèrent d'innombrables passages du texte. Finalement adoptée à la fin du mois de septembre 1987, la loi de nationalisation est si mal ficelée que ses adversaires en profitent : vente des actions du Banco de credito aux salariés du groupe afin d'empêcher la nationalisation, celle-ci étant exclue quand le capital est réparti entre un nombre suffisamment grand de porteurs ; recours devant le Tribunal suprême pour faire constater l'inconstitutionnalité de la loi ; recours judiciaires multiples pour entraver la prise de contrôle par l'Etat... Courant octobre 1987, la police pénètre violemment dans les locaux du Banco de credito. Mais à l'heure qu'il est, la loi n'est toujours pas entrée en vigueur dans sa totalité, et l'incertitude la plus grande règne autour de la situation des établissements nationalisés.

Malgré cet échec, M. Alan Garcia continue de faire l'éloge de sa politique. Mais plusieurs événements sont venus démontrer que le chef de l'Etat avait abandonné en partie la politique promise pendant la campagne électorale de 1985.

Ainsi de la « péruanisation » de Perulac, filiale de Nestlé accusée d'avoir abusé de son quasi-monopole laitier pour provoquer une pénurie artificielle et spéculer. L'hostilité du chef de l'Etat à cette entreprise, « *symbole de l'impérialisme* », est célèbre. Mais s'il a décidé effectivement de l'exproprier, c'est pour en confier la responsabilité aux exploitants agricoles locaux, et non pas à l'Etat, comme prévu à l'origine.

De même, le dialogue avec le Fonds monétaire international, catégoriquement rejeté depuis deux ans, est maintenant admis. Certes, le gouvernement ne veut pas de dialogue direct. Il veut négocier par l'intermédiaire de la Banque mondiale ou de la Banque interaméricaine de développement.

D'ailleurs, comme le préconise souvent le FMI, M. Alan Garcia a procédé, courant décembre 1987, à une importante dévaluation et annoncé des dévaluations mensuelles par rapport au dollar pour encourager les exportations. Parallèlement, le gouvernement mène une politique sociale dure. De nombreux et longs conflits ont émaillé ces derniers mois. Celui, par exemple, des employés du ministère de la santé a duré cinquante et un jours. Pendant cette période, le Pérou a quasiment été privé d'hôpitaux, avant que le gouvernement ne cède.

Dans ce contexte, divers partis de droite viennent de constituer un Front démocratique (FREDEMO) qui regroupe l'Action populaire de l'ancien président Fernando Belaunde Terry, le Parti populaire chrétien de l'ancien maire de Lima, M. Luis Bedoya Reyes, et le mouvement Libertad de l'écrivain Mario Vargas Llosa (8).

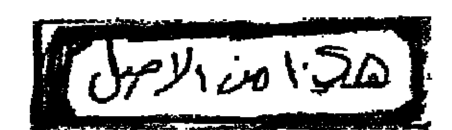
D'autre part, les groupes les plus radicaux, les mouvements de guérilla, ont réagi en intensifiant leur lutte. Le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui s'était limité aux actions urbaines, a ouvert un front important dans la forêt amazonienne, s'emparant de bourgades et défiant l'armée.

De leur côté, les maoïstes de Sentier lumineux ont multiplié les attentats sélectifs contre les dirigeants de l'APRA. Au cours du seul mois de novembre 1987, trois responsables locaux du parti gouvernemental ont été assassinés. Les « sendéristes » cherchent à élargir leur base dans les milieux ouvriers de Lima. Ils ont soutenu, pour la première fois, la grève générale – moyennenement suivie – du 29 janvier dernier. Conséquence : l'état d'urgence, décrété en février 1986, vient d'être prolongé à Lima, où les rassemblements de masse demeurent interdits (9).

Les autorités réagissent à cette progression de la guérilla en laissant une marge d'action de plus en plus grande à l'armée. En régression depuis l'arrivée du président Garcia au pouvoir, le nombre des « disparitions » s'est de nouveau accru durant le second semestre 1987 (10). Prenant une part de plus en plus grande dans les affaires du gouvernement, les militaires ont réussi à faire nommer l'un des leurs à la tête du ministère de la défense. Pourtant, en supprimant les trois ministères militaires – un par arme, – le président Garcia avait voulu réduire le poids de l'armée dans les discussions du cabinet. La nomination d'un civil n'était pas, à l'origine, écartée. Mais près de trois ans après son arrivée au pouvoir, le chef de l'Etat se montre de moins en moins capable de résister aux pressions d'une armée dont il a besoin pour assurer son maintien à la tête de l'Etat.

---

(1) Institut national de statistiques, Lima.
(2) Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL), *Balance preliminar de la economia latino-americana*, Santiago-du-Chili, 1987.
(3) *El Pais*, Madrid, 4 septembre 1987.
(4) Eduardo Anaya Franco, *Que hacer*, nº 49, novembre-décembre 1987, Lima.
(5) CEPAL, *idem*.
(6) Cf. Jorge Castañeda, « La sombra latino-americana del debate Mario-Alan », *El Pais*, 18 septembre 1987.
(7) Mario Vargas Llosa, *El Pais*, 5 août 1987.
(8) *El Pais*, 15 février 1988.
(9) *Le Monde*, 17 février 1988.
(10) *Lettre de la Fédération internationale des droits de l'homme*, nº 235-236, 3 février 1988.





LE JAPON ET L'ASIE

Premier exportateur du monde (l'excédent de ses comptes courants s'est élevé à plus de 86 milliards de dollars en 1987), le Japon est aussi, et d'abord, le pôle autour duquel s'organisent les plus forts courants d'échanges en Asie.

Tokyo a longtemps souhaité conserver le profil le plus bas et le plus apolitique possible auprès de pays qui gardaient de cuisants souvenirs de l'occupant de la deuxième guerre mondiale. Les prouesses technologiques et industrielles du « tigre » nippon l'ont cependant rapidement transformé en puissance régionale dominante qui a désormais du mal à se cantonner dans son rôle de partenaire commercial indispensable.

Contrairement aux Etats-Unis, qui pressent le Japon d'assumer militairement son statut de géant économique, les pays de la « communauté asiatique » souhaitent avant tout rééquilibrer leurs échanges commerciaux avec lui. Certains d'entre eux, tels la Corée du Sud ou Taïwan, commencent même à lui tailler des croupières sur les marchés internationaux...



Bruno Barbey-Magnum

LES RUES DE PÉKIN, VITRINES DES PRODUITS JAPONAIS

Espoirs et griefs des pays du « Sud »

Par HIROKO YAMANE

Grande puissance économique, le Japon est-il à même de définir une politique à long terme dans la région Asie-Pacifique ? Les Etats-Unis le poussent à assumer des responsabilités plus grandes, dans le domaine militaire (1). Et l'opinion est largement partagée dans les pays industrialisés selon laquelle il devrait redéployer ses excédents commerciaux en accélérant le développement économique de ses voisins.

Le nouveau premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, en fonctions depuis le 6 novembre 1987, semble répondre à cette attente ; au sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), regroupant Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, il a annoncé, en décembre à Manille, l'octroi d'une aide au développement de 2 milliards de dollars sur trois ans à destination des pays membres (2).

Une stratégie d'expansion silencieuse

L'envahisseur de la seconde guerre mondiale a dû surmonter nombre d'obstacles pour redevenir une puissance régionale. Ses voisins ne souhaitent en aucun cas la renaissance d'un Japon militariste, comme en témoigne la vigilance de la Chine. Les dirigeants japonais, conscients de cette méfiance des autres pays asiatiques, n'ont cessé de s'efforcer d'apaiser leurs craintes, mettant en œuvre une stratégie d'expansion silencieuse, essentiellement économique, et dénuée de toute prise de position idéologique. Grâce à cette action, Tokyo estime contribuer à la stabilité politique de la région. Pour vaincre, en outre, toute suspicion d'une quelconque « menace », le gouvernement japonais précise que les initiatives doivent être le fait du secteur privé, et non de l'Etat. Conformément à l'image qu'il a donnée de lui depuis la défaite en 1945, celle d'une *« nation commerçante et paisible »*, le Japon s'est laissé jusqu'à présent guider par cette seule logique de l'expansion économique et a improvisé, au coup par coup, la manière de s'acquitter de la responsabilité découlant de son alliance militaire avec les Etats-Unis. Peut-il s'en tenir durablement à cet apolitisme apparent ?

Grâce à ce pragmatisme, le Japon est parvenu à imposer son omniprésence économique en Asie du Sud-Est. Il est aujourd'hui le premier partenaire commercial et le premier investisseur dans les pays de l'ANASE, à l'exception des Philippines et de Singapour, dont les Etats-Unis demeurent le partenaire privilégié. Plus récemment, il a témoigné de sa volonté d'étendre son influence auprès des micro-Etats du Pacifique ; à preuve, la visite, très chaleureuse, du premier ministre d'alors, M. Yasuhiro Nakasone, en 1985, puis celle de son ministre des affaires étrangères, en janvier 1987.

Les pays de l'ANASE vendaient traditionnellement au Japon des matières premières et facilitaient le trafic du pétrole en provenance du Proche-Orient. Aujourd'hui, les échanges sont beaucoup plus intenses et diversifiés, et ces pays sont devenus les alliés objectifs de Tokyo. L'annonce par le président Nixon, à Guam, en juillet 1969, d'un retrait partiel des troupes américaines de la région a obligé ces pays à contribuer plus directement à leur sécurité. Le Japon a naturellement été le plus sollicité, comme le rappelle la déclaration commune Carter-Ohira de 1979 (M. Masayoshi Ohira était alors premier ministre).

Depuis cette date, les discours officiels développent l'idée d'une « communauté » des pays du bassin du Pacifique. Une idée qu'avait formulée M. Takeo Fukuda, alors à la tête du gouvernement nippon, dans un discours prononcé à Manille en août 1977. La confiance mutuelle régirait les relations entre les pays de l'ANASE et le Japon. Mais, au-delà de ce langage chaleureux, ces Etats font figure pour le Japon d'une sorte de « Sud », comme l'Amérique latine pour les Etats-Unis et l'Afrique pour l'Europe.

En septembre 1987, M. Nakasone prononça à Bangkok un discours confirmant ce type de rapports. Le Japon, en tant que membre à part entière de la « communauté asiatique », devait s'engager à contribuer au développement économique de la région, à ce qu'il appelait la construction de *« l'Asie du nouveau siècle »* (3). Cet engagement devait se doubler d'une responsabilité politique dans la résolution des conflits qui déchirent la zone, celui du Cambodge, notamment. A vrai dire, ce rôle politique régional s'est limité, jusqu'à présent, aux analyses faites par les milieux diplomatiques japonais.

En revanche, les griefs de la part des pays de l'ANASE sont bien réels. En effet, le marché japonais absorbe très peu de produits industriels fabriqués par ses voisins (4). Les investissements de capitaux japonais sont nettement inférieurs à ceux effectués en Amérique du Nord et même en Europe (5). De plus, l'« aide au développement » est trop souvent liée aux projets présentés par des entreprises japonaises, qui sont plus chères que les firmes concurrentes locales. Et ces entreprises n'hésitent pas à léser les intérêts nationaux de ces pays du « Sud », faisant fi, par exemple, de la protection de l'environnement.

Agir pour la paix en Indochine ?

La « communauté régionale » demeure en somme à l'état de projet. C'est ce que montrent les résultats de sondages effectués par le ministère japonais des affaires étrangères en 1983 et en 1987. La grande majorité des personnes interrogées dans les pays de l'ANASE font, il est vrai, globalement confiance aux Japonais. Mais elles ne souhaitent pas voir le Japon jouer un rôle déterminant dans le maintien de la paix dans la région... tout en pensant qu'indiscutablement il redeviendra une puissance militaire.

La volonté des dirigeants japonais de jouer un rôle politique dans cette zone se heurte ainsi à la résistance des mentalités et est freinée par le comportement souvent irresponsable des entreprises privées. Ces obstacles peuvent-ils être surmontés, par le biais, par exemple, d'une intervention en faveur de la paix en Indochine ?

L'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes en 1979 a servi de prétexte aux pays occidentaux, ainsi qu'au Japon, pour suspendre leurs engagements à l'égard de Hanoï. Toutefois, le Japon s'est refusé à s'aligner sur Washington, dont la politique visait à *« saigner le Vietnam à blanc »* (*« bleeding Vietnam white »*). Si sa présence est discrète et d'un niveau somme toute modeste, il est le premier partenaire commercial du Vietnam parmi les pays non communistes (6). Il saisit des occasions ponctuelles, comme les catastrophes naturelles ou la coopération universitaire, pour assurer une assistance diversifiée, qui ne dépasse pas le million de dollars par an, ce qui le place au sixième rang parmi les pays de l'OCDE donateurs d'aide (7). Mais cette modeste assistance permet de maintenir des rapports suivis et de ne pas hypothéquer l'avenir.

D'autre part, en décembre 1986, plusieurs firmes japonaises projetaient d'un commun accord d'établir à Hanoï un centre commercial capable d'accueillir quarante à cinquante entreprises. Honda avait déjà installé une usine de montage de motocyclettes. En mars 1987, Nissho Iwai, maison commerciale qui avait déjà ouvert une agence à Hanoï fin 1986, a négocié avec le gouvernement vietnamien trois projets portant, le premier, sur le développement de l'exploitation forestière, de l'agro-alimentaire et de la pêche ; le deuxième sur le pétrole, le troisième sur la construction de réseaux de transport.

Or cette pénétration des entreprises japonaises a suscité une vive protestation de la Thaïlande, en guerre larvée depuis neuf ans avec le corps expéditionnaire vietnamien sur sa frontière orientale. Suivit une avalanche de protestations américaines et chinoises auprès du ministère nippon des affaires étrangères. L'organisation ultraconservatrice Heritage Foundation, qui avait déjà, en mars 1987, critiqué le Japon pour avoir resserré ses liens commerciaux avec Cuba, l'accusa une nouvelle fois d'avoir *« trahi »* les intérêts de l'alliance avec les Etats-Unis (8).

Souplesse et docilité calculée

Le gouvernement japonais a donné aussitôt une version apaisante des tractations commerciales incriminées : elles ne devaient inquiéter aucun pays, car de telles initiatives, venant d'entreprises privées, ne changent en rien les données de la situation indochinoise. Et Tokyo rappelait son soutien à la position des pays occidentaux favorables au retrait du Cambodge des forces vietnamiennes.

Tokyo a donc fait preuve de souplesse. Les entreprises japonaises ont réduit leurs activités et attendent des jours meilleurs pour donner une nouvelle impulsion à leurs activités. Docilité calculée, car, pour le Japon, les rapports avec les Etats-Unis et l'ANASE sont vitaux, alors que le Vietnam demeure un marché potentiel.

Ces attaques, inattendues au Japon, contre le commerce avec le Vietnam viennent de montrer à l'envi que sa puissance ne lui permet plus de prétendre à une expansion économique dénuée de connotations politiques. D'où cette interrogation : est-il en mesure d'utiliser ses ressources économiques et financières comme instruments d'une politique propre à résoudre les conflits locaux ?

La question indochinoise semble, en effet, lui offrir la première occasion de jouer en toute autonomie à l'égard des Etats-Unis un rôle politique dans cette région. Ainsi, en juin 1987, à la conférence élargie des ministres des affaires étrangères des pays de l'ANASE (les six pays de l'Association, plus l'Australie, le Canada, la Communauté européenne, la Nouvelle-Zélande, le Japon et les Etats-Unis), le Japon s'est rallié à la demande de l'organisation régionale d'inclure le groupe Pol Pot dans un futur gouvernement de coalition du Cambodge. Cette position se distingue de celle des Etats-Unis qui, pour des raisons « humanitaires » et pour diminuer l'influence de la Chine dans la région, militent en faveur de l'exclusion des Khmers rouges.

La négociation est en tout cas amorcée entre les parties concernées : le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, s'efforce d'organiser des rencontres informelles entre tous les groupes cambodgiens et les dirigeants vietnamiens ; et le prince Sihanouk discute avec le gouvernement de Phnom-Penh. Est-il exclu que le Japon, par le biais de l'aide et des échanges économiques, facilite des négociations politiques entre les pays de l'ANASE et le Vietnam ?

Ce serait un nouveau signe de la volonté, exprimée dès les années 70 par les dirigeants japonais, de mettre en œuvre une politique régionale en Asie. Déjà, M. Fukuda assignait à son pays un rôle non militaire mais déterminant pour la prospérité et la stabilité de cette zone. Son successeur, M. Zendo Suzuki, revendiquait à son tour, pour Tokyo, un rôle majeur dans la formation d'une *« personnalité asiatique »*. M. Nakasone mit ensuite l'accent sur le transfert de technologie dans les pays voisins.

Aujourd'hui, M. Takeshita enrichit l'idée « communautaire » de M. Fukuda du concept de *furusato* (*« lieu où l'identité peut s'épanouir »*) (9). S'agit-il de simples slogans ? Ou manifestation d'une ambition politique dont on ignore comment elle serait reçue au Japon même, et si elle serait admise en Asie du Sud-Est ?

---

(1) Lorsque le Sénat des Etats-Unis a examiné le budget militaire pour 1988, il a adopté un amendement invitant le Japon à augmenter son aide gouvernementale au développement jusqu'à 3 % de son PNB avant 1992.

(2) Entre 1974 et 1984, l'aide publique au développement s'est accrue de 380 %. Le budget 1988 marque une augmentation de l'aide de 6,5 milliards de yens par rapport à 1987 (au total, 70 milliards de yens pour 1988). Les deux tiers environ sont destinés à la région Asie-Pacifique.

(3) Discours prononcé à l'université Chulalongkorn, le 26 septembre 1987.

(4) Il ne représente que 9 % de la totalité des échanges commerciaux entre le Japon et les pays de l'ANASE.

(5) 7,7 % en 1985 et 3,8 % en 1986 des investissements japonais à l'étranger ont bénéficié aux pays de l'ANASE. En 1985, 45,5 % des investissements se concentraient en Amérique du Nord et 15,8 % en Europe.

(6) Les échanges entre ces deux pays s'élevaient en 1986 à 280 millions de dollars, soit près du tiers des exportations vietnamiennes. Néanmoins, le volume de ces ventes ne dépasse pas 800 millions de dollars, dont 70 % vont à l'Union soviétique.

(7) Aujourd'hui, seule la Suède continue à accorder une contribution importante, qui représente 78,9 % de l'aide des pays de l'OCDE.

(8) « Hanoi's Newest Friend : Tokyo », *Executive Memorandum*, nº 160, mai 1987.

(9) Discours de M. Takeshita au sommet de l'ANASE, Manille, 15 décembre 1987.

Lire pages suivantes

PAGE 14 : Les incertitudes du marché chinois, par *Bertrand Chung* ;
PAGE 15 : La Corée, voisine et concurrente, par *Laurent Schwab* ;
PAGE 16 : « D'Edo à Tokyo. Mémoires et modernité », *un livre de Philippe Pons*.

Les incertitudes du marché chinois

Par BERTRAND CHUNG *

LES échanges commerciaux entre la Chine et le Japon, longtemps soumis à des vicissitudes politiques, ont démarré officiellement après la normalisation des relations diplomatiques en 1972, et ont connu un net essor après le lancement de la politique d'ouverture chinoise en 1979 : 1,1 milliard de dollars en 1972, 6,65 milliards en 1979 et 18,96 milliards en 1985. Mais, en 1986, le volume des échanges a enregistré une baisse brutale de 18,2 % : les exportations japonaises se sont élevées à 9,86 milliards de dollars, soit une diminution de 21 % ; les importations japonaises ont atteint 5,65 milliards de dollars, soit une chute de 12,8 %. Au cours du premier semestre de 1987, la tendance à la baisse, bien qu'atténuée, n'a pas disparu puisque le volume des échanges – 7,26 milliards de dollars – traduit une régression de 2,3 % par rapport à la période correspondante de 1986. Le commerce sino-japonais connaît donc à l'heure actuelle une réelle stagnation.

Le Japon demeure pourtant le premier partenaire de Pékin en fournissant 25,17 % des importations chinoises en 1979, 35,16 % en 1985, 28,99 % en 1986 et 24,20% au premier semestre de 1987. De son côté, la Chine est le troisième partenaire commercial de Tokyo en 1986 (quatrième client et cinquième fournisseur) en absorbant 4,7 % des exportations japonaises. Le commerce entre les deux pays s'est structuré, depuis les années 70, sur la base d'un échange : produits industriels manufacturés japonais (produits d'acier, machines et équipements) contre matières premières (pétrole, charbon, produits agricoles) et textiles chinois. Aujourd'hui, les choses n'ont pas encore fondamentalement changé malgré les efforts des Chinois pour accroître la part de leurs produits manufacturés dans ces échanges.

La balance commerciale est favorable au Japon mais avec un excédent demeuré plutôt modéré pendant longtemps puisque, entre 1975 et 1984, il n'a pas dépassé 3 milliards de dollars. Or cet équilibre a été brusquement rompu en 1985, le Japon enregistrant pour cette seule année un solde positif de 6 milliards de dollars. Que s'est-il passé ? A la suite d'une libéralisation du contrôle des importations en Chine, en automne 1984, on a assisté à une véritable explosion des achats de biens de consommation durables japonais (automobiles, téléviseurs, réfrigérateurs, vidéo-cassettes, etc.). Ainsi, les importations en provenance de l'archipel nippon se sont accrues de 72,7 % en 1985 alors que les exportations n'ont augmenté que de 8,8 %. Le déficit ainsi enregistré représentait 60 % du déficit global du commerce extérieur de la Chine. Un record historique. Le gouvernement de Pékin allait en faire un problème politique majeur et reprendre en main le contrôle des importations, ce qui explique leur forte baisse en 1986.

Cet à-coup a fait prendre conscience aux Japonais des limites actuelles de leurs échanges commerciaux avec la Chine. Ils sont d'autant plus inquiets que, sur le continent, l'environnement du marché est en train de se modifier. Certes Pékin continuera à s'adresser aux fournisseurs étrangers pour mener à bien sa politique de modernisation, son septième plan quinquennal prévoyant une augmentation annuelle des importations de 6,1 % entre 1986 et 1990. Mais le Japon, qui a longtemps bénéficié d'avantages considérables sur ce marché (proximité géographique, compétitivité de ses produits, rupture de la Chine avec l'URSS), est aujourd'hui confronté à une concurrence croissante des Etats-Unis et des pays de la CEE. Ainsi en 1986, année de la chute sensible des importations en provenance du Japon, celles en provenance de la RFA, de la Grande-Bretagne et de l'Italie se sont accrues respectivement de 47,7 %, 35,6 % et 25 %. D'autre part, après vingt ans de stagnation, le commerce sino-soviétique a repris, pour atteindre 4,2 milliards de francs suisses en 1985.

Bien entendu, la Chine s'efforce d'accroître ses exportations vers le Japon, dans lesquelles elle est particulièrement désireuse d'augmenter la part de ses produits manufacturés. Cette part a été de 24,7 % en 1985 et de 32,4 % en 1986, chiffres nettement inférieurs aux 31 % et aux 41,8 % que représentaient ces produits dans les importations globales du Japon au cours de chacune de ces deux années. Il s'est agi essentiellement de textiles, les machines et équipements ne comptant que pour 2,1 %. C'est dire que la Chine a encore beaucoup à faire pour diversifier sa production et améliorer sa qualité.

Les investissements directs et les transferts de technologie japonais peuvent constituer un puissant facteur de développement des relations économiques entre les deux pays. Mais le Japon n'est que le troisième investisseur en Chine, après Hongkong et les Etats-Unis, le nombre de sociétés à capital mixte s'élevant à 152 en 1985. En 1986, les investissements directs japonais ont atteint 226 millions de dollars, ce qui place la Chine à la sixième position en Asie après Hongkong, la Corée du Sud, Singapour, Taiwan et l'Indonésie. De surcroît, ces investissements sont peu nombreux dans l'industrie, la plupart d'entre eux étant concentrés dans de petits projets du secteur tertiaire. La Chine est peu satisfaite de cette situation qui représente l'exact inverse de ce qu'elle cherche en accueillant les investissements étrangers : se procurer rapidement des technologies de production et de management sans s'endetter par des importations. Quant aux transferts de technologie, la part des logiciels est très faible par rapport à celle des matériels : respectivement 15 % et 85 % en 1986.

Tous les investisseurs étrangers se plaignent traditionnellement de l'insuffisance des structures d'accueil chinoises. Aussi Pékin a adopté, en octobre 1986, un règlement relatif à la promotion des investissements étrangers afin d'accorder à ces derniers des avantages en matière fiscale, administrative, de main-d'œuvre, de réinvestissement des bénéfices, etc. Mais, pour les Japonais, la véritable difficulté réside dans l'absence d'autonomie de décision des entreprises chinoises.

Les difficultés que connaissent actuellement les relations économiques sino-japonaises montrent les limites d'une coopération entre partenaires au système social et au stade de développement différents. C'est pourquoi, au Japon, certains hommes politiques visionnaires, conscients de l'importance que revêtent les rapports entre les deux grands d'une région souvent présentée comme le futur centre économique de la planète, préconisent depuis longtemps une sorte de plan Marshall pour la Chine. Le monde des affaires japonais embrassera-t-il cette dimension politique ?

* Chercheur au Centre de recherches sur le Japon contemporain, Ecole des hautes études en sciences sociales.

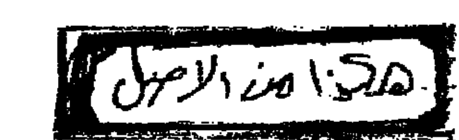
« L'Etat du Japon »

Dernier-né d'une collection à succès, *l'Etat du Japon* rassemble les contributions de quelque cent vingt spécialistes. Une somme, au point qu'il est difficile d'y découvrir des domaines qui n'y soient pas traités (la musique !).

De la pratique de l'homosexualité aux relations avec l'Afrique du Sud, de l'accueil des handicapés aux matches de base-ball, du rôle des PME à l'essor des biotechnologies, de la lecture des bandes dessinées au travail des femmes, ou à *« la poétique de l'itinéraire dans la littérature du Japon ancien »*, tous les sujets défilent, en articles souvent courts, mais d'autant plus lumineux que leurs auteurs dominent parfaitement leur sujet. Il ne s'agit pas, d'autre part, d'une apologie du Japon : l'analyse critique abonde, concernant notamment le système pénitentiaire, la psychiatrie, l'éducation, le financement des partis, etc. Une utile bibliographie complète chaque chapitre, comme est la bienvenue la liste des principaux ouvrages de fiction traduits en français.

J. D.

* *L'Etat du Japon*, sous la direction de Jean-François Sabouret, La Découverte, Paris, 1988, 403 pages, 150 F.



La Corée, voisine et concurrente

Par LAURENT SCHWAB *

CONCURRENCE et asymétrie : telles sont les caractéristiques qui définissent sans doute le mieux les relations économiques entre la Corée et le Japon. En effet, en assurant 34,4 % des importations et 19 % des exportations coréennes, le Japon est à la fois le premier fournisseur de la péninsule, et son second client. Dans le même temps où, pour la première fois de son histoire de nouveau pays industrialisé, la Corée du Sud a connu en 1986 un excédent de sa balance commerciale, ses échanges avec le Japon sont cependant demeurés bénéficiaires.

Contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres pays, la présence du Japon en Corée ne se manifeste pas par l'abondance de ses produits sur les marchés destinés aux particuliers : les automobiles qui circulent dans les rues de Séoul sont, en quasi-totalité, de fabrication locale et l'électronique grand public nippone est absente des magasins spécialisés. La dépendance industrielle de la Corée n'en est pas moins réelle. Elle plonge ses racines dans le mode de développement choisi par ce pays depuis les années 60. Totalement dépourvu de ressources naturelles, il optait alors pour une croissance extravertie, fondée sur l'exportation de produits tels que le textile ou les biens de consommation, pour lesquels il pouvait bénéficier de la faiblesse de ses coûts de main-d'œuvre.

Cependant, pareille orientation impliqua rapidement l'importation de technologies, d'équipements, voire de pièces détachées. La proximité géographique et les liens historiques faisaient du Japon un fournisseur obligé. Aujourd'hui, plus de la moitié des exportations japonaises vers la Corée sont constituées de biens d'équipement.

Les liens avec le Japon ne se limitent pas aux échanges commerciaux. Même si la Corée s'est toujours efforcée de contrôler les entrées de capitaux étrangers, entre 1982 et 1986, le Japon a été à l'origine de près de la moitié des investissements directs sur le territoire coréen. Recourant souvent à des accords de *joint-venture* avec des industriels coréens, les Japonais sont présents dans de nombreux secteurs d'activité : mécanique, textile, mais aussi hôtellerie. 15 % du capital de la branche automobile de Hyundai sont ainsi détenus par Mitsubishi.

Pourtant, en l'espace de quelques années, la Corée est devenue pour le Japon un concurrent sérieux sur des secteurs comme l'acier ou les chantiers navals, qui furent longtemps les fers de lance du développement nippon. Les écarts de coûts de production entre les deux pays ont, depuis 1986, été amplifiés par la hausse du yen par rapport au dollar. Véritable aubaine, elle a notamment permis aux constructeurs automobiles coréens de pénétrer le marché américain en investissant le créneau des véhicules de petites cylindrées, délaissé par les fabricants japonais.

Dans l'électronique, partis il y a quelques années d'une production centrée sur des produits de basse ou moyenne gamme (téléviseurs en noir et blanc, montres...), les Coréens se sont rapidement orientés vers des fabrications à plus forte valeur ajoutée (magnétoscopes, fours à micro-ondes, lecteurs de disques compacts...). Cette adaptation leur a permis d'exporter sur le marché japonais, réputé impénétrable (1).

Frictions commerciales

Le début des années 80 a vu s'accentuer les frictions commerciales entre les deux pays. Face à la montée en puissance de l'appareil productif coréen, le Japon a ainsi annoncé, au début de 1987, son intention de mettre fin au système des préférences généralisées qui garantissait aux importations coréennes des prix comparables à ceux des produits venant des pays en voie de développement. De son côté, la Corée a lancé un programme de diversification de ses importations portant sur plusieurs milliers de produits dont une grande part sont d'origine japonaise. Les biens d'équipement, les machines électriques et électroniques, les produits chimiques et les pièces détachées sont autant de domaines dans lesquels la part du Japon devrait, à moyen terme, se réduire, fût-ce au profit des Etats-Unis ou des pays européens. L'objectif visé est de ramener le déficit commercial avec ce pays à 1,5 milliard de dollars en 1992. Le caractère discriminatoire de ce programme a d'ailleurs fait l'objet de protestations de la part du Japon au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Au cours de la prochaine décennie, la Corée ne pourra sortir de sa dépendance à l'égard du Japon qu'en accroissant son autonomie technologique, ce qui implique de sa part un effort accru en matière de recherche et de développement. Les responsables sud-coréens savent qu'ils ne pourront bénéficier du flux de technologies occidentales comme le Japon a pu le faire pendant plusieurs décennies. Ce pays est d'ailleurs particulièrement prudent dans la vente de son propre savoir-faire, que ce soit à la Corée où à d'autres pays d'Asie.

De leur côté, les firmes coréennes accélèrent leurs efforts en recherche et développement. En 1987, les dépenses correspondantes ont atteint environ 1,9 milliard de dollars, soit une multiplication par près de 7 depuis 1982. Cependant, le pari coréen d'indépendance économique est encore loin d'être gagné. Il implique notamment que se constitue, autour des conglomérats industriels, un réseau de petites et moyennes entreprises d'une efficacité comparable à celle de leurs homologues japonaises.

* Chargé de recherches au Bureau d'informations et de prévision économiques (BIPE).

(1) Voir Laurent Schwab, *le Japon et la Corée du Sud en 1992*, BIPE, Neuilly, 1987.



« D'EDO A TOKYO. MÉMOIRES ET MODERNITÉS », de Philippe Pons

La quête du sacré à l'horizon de l'an 2000

***« Les héritages », « continuités », « figures d'une modernité singulière »* tels sont les trois axes autour desquels, nourri d'une connaissance intime de la langue et de la culture nippones, Philippe Pons bâtit, dans son livre *D'Edo à Tokyo* (1), son voyage pluridimensionnel à travers le Japon. Il cerne, à travers la subjectivité de ses choix, *« la part de mémoire qui façonne la modernité »* de ce pays. De cet entrelacs de visions d'un passé pluriel et d'une contemporanéité en perpétuel changement, surgissent ces *« riens »* de la vie populaire dont la description pulvérise les mythes officiels comme les mythes étrangers plaqués sur la société nippone.**

Au *« temps des élites »*, Philippe Pons préfère et substitue *le « temps des peuples »*. Il libère de la chape idéologique, glaciflant la réalité au nom de l'homogénéité sociale et du consensus, les mille et une variantes de la contestation, de la révolte, qu'il faut parfois aller chercher dans les nuits de Tokyo dont l'auteur livre de multiples et très belles lectures. Tokyo, où une culture urbaine a reçu l'apport d'une culture populaire paysanne d'immigrants et de la *« culture de l'élite guerrière »* : le fruit de cette triple rencontre est *la « matrice de la modernité japonaise »*.

Des *« continuités »*, nous avons extrait ces pages qui montrent l'interpénétration, nullement antagoniste, des rites archaïques et du fonctionnalisme du vingtième siècle. Un exemple parmi cent autres de cette fécondation du passé mémorisé par le présent, et du présent par le passé, dont l'appréhension, seule, permet d'épurer le regard de ses voiles d'ignorance.

J. D.

(1) Philippe Pons, *D'Edo à Tokyo. Mémoires et modernités*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris, 1988, 464 pages, 150 F.

QUELS ont été les effets de la modernisation et de la sécularisation du Japon à partir de 1945 sur les croyances, rites et religions (1)? Pour ce qui est des religions, tant le bouddhisme que le shinto furent mêlés à l'aventure militariste du Japon impérial. Le shinto au premier chef, avec le culte de la personne de l'empereur mais aussi, dans une moindre mesure, le bouddhisme, qui ne fit rien pour empêcher la répression des mouvements démocratiques dans les années 20 ou la politique d'agression extérieure dans les décennies suivantes. Mais ni l'un ni l'autre n'ont vraiment souffert de leur compromission dans l'esprit des fidèles. En revanche, le principe de la liberté de religion, imposée par l'occupant américain (précédé de la séparation du culte shinto et de l'Etat), et la nouvelle notion de subjectivité de l'expérience (*shutaisei*) qui se répandit au lendemain de la guerre auraient pu avoir des conséquences sur l'attitude des Japonais face aux religions instituées. Il y eut assurément une certaine évolution. Mais, loin de conduire à l'agnosticisme, la société technicienne eut pour effet d'engendrer une floraison de nouvelles sectes dans la mouvance des religions instituées.

Ainsi l'*Annuaire de la religion*, de 1959, ouvrage publié régulièrement par le ministère de l'éducation, recensait-il 44 sectes religieuses en 1945, 186 en 1950 et 380 en 1956. Un nombre qui s'est stabilisé autour de 300 dans les années 60 (143 relevant du culte shinto et 166 du bouddhisme). Il n'a guère varié depuis : chaque année, il naît de nouvelles croyances, tandis que d'autres disparaissent. Le nombre des fidèles des différentes religions dépasse presque du double le total de la population : force est de conclure que la majorité a une double ou une triple affiliation (se confirme ainsi sur le plan statistique le phénomène de pluralité des croyances coexistant chez le même individu : selon l'enquête menée régulièrement par la NHK (2) sur les croyances, 45 % des personnes interrogées ont chez elles un autel shinto, *kamidana*, et un autel bouddhique, *butsudan*).

Des sanctuaires d'entreprise

SELON l'enquête réalisée en 1984 par la NHK, 60 % des personnes interrogées disaient avoir prié à des époques où elles se sentaient en détresse *(kurushii toki no kamidanomi)*. Les jeunes, en particulier, ne semblent guère éprouver de gêne à dire qu'ils s'adressent aux divinités pour obtenir des bienfaits concrets. Ce recours à une force extérieure pour régler des problèmes immédiats conduit le plus souvent à utiliser des charmes ou à se livrer à des pratiques d'exorcisme. Selon la même enquête, un quart des personnes interrogées ne croient pas aux charmes *(omamori)*. En ce qui concerne les pratiques de divination et de prédiction du futur, seulement 23 % des jeunes y sont hostiles et 46 % n'y croient pas complètement. La croyance dans les jours fastes ou non est, en revanche, répandue : 63 % (18 % y croient très fermement et 45 % de temps en temps). La grande majorité (89 %) respectent le rite des visites à la tombe des ancêtres au moment de la fête des morts *(obon)*.

A côté de ces pratiques plus ou moins générales, il existe encore, dans le Japon moderne, et sans être en contradiction avec les premières, de vieilles croyances en des divinités locales séculaires dont des temples, souvent discrets et désuets, sont les lieux de culte. Ces divinités sont vénérées par les habitants dans le voisinage immédiat du temple. Pour ne prendre qu'un exemple, il existe, lové au milieu des bâtiments modernes du quartier des affaires de Tokyo, Otemachi, un petit temple dédié au valeureux guerrier Taira no Masakado, mort en 940 (au début de l'époque Heian) au cours d'une bataille pour la suprématie sur la plaine du Kanto (3). Il est entretenu avec amour par une société créée à sa mémoire.

D'autres lieux de culte sont les sanctuaires liés à une entreprise (4). On y vénère la divinité du commerce *(Inari)*, dont on trouve, par exemple, souvent l'autel sur le toit d'un grand magasin. Certains grands groupes industriels ont leur propre sanctuaire. Ainsi Mitsubishi possède-t-il à Osaka (où le groupe a été fondé) un sanctuaire pour Inari. Un autre existe, toujours à Osaka, à l'entrée d'Osaka Refinery of Mitsubishi Metal Corporation. Dans beaucoup de cas, les entreprises élisent comme patron protecteur une divinité locale, ce qui facilite l'intégration à la communauté régionale. [...]

Dans les campagnes, il subsiste, d'autre part, ce vieux phénomène des « divinités à la mode » *(hayari gami)*. Aussi soudainement vénérées que vite oubliées, celles-ci répondent, à un certain moment, à une inquiétude particulière (5). Parallèlement à ce maintien des religions instituées, à ce pullulement de croyances mineures et locales en de petites divinités et à cette floraison de nouvelles sectes, se sont renforcées des croyances parareligieuses plus ou moins diffuses. Celles-ci, comme la réactivation de pratiques plus ou moins magiques et la multiplication des nouvelles sectes, sont révélatrices de cette demande de sacré engendrée par le désarroi, l'anxiété et l'inquiétude de certaines couches de la population.

Il y a eu, en fait, trois grandes vagues d'apparition de nouvelles sectes, précisément à des moments ressentis comme des bouleversements (l'ère Meiji, le lendemain de la défaite et les années 80). Pour cette dernière période, il s'agit moins de bouleversement que du sentiment diffus de crise engendré notamment par l'impression d'une dépendance de plus en plus grande de la science et des limites de celle-ci. Il y a, à l'origine de cette fascination pour le magique dans la société moderne, une tentative illusoire de personnes qui se sentent dépossédées d'un ordre séculaire de renouer avec des bribes de celui-ci. A l'inquiétude de toute société fondée sur le matérialisme, le Japon moderne ajoute un autre phénomène qui accentue peut-être cette quête du sacré. La destruction d'un environnement qui était la matrice des croyances traditionnelles, fondées sur un rapport symbiotique de l'homme et de la nature, a, au Japon, des implications plus profondes qu'ailleurs. La pollution, la dégradation, sinon la déprédation de l'environnement ne sont pas, dans ce pays, qu'un problème écologique : elles confrontent les Japonais à une sorte de « mort de dieu » (6). L'industrialisation et, d'une manière générale, la consommation de plus en plus évidente du divorce entre l'homme et son environnement sont des facteurs qui condamnent nombre de croyances populaires ancestrales.

Cette progressive disparition des bases mêmes d'une culture religieuse de l'immanence, qui, par définition, ne considérait pas la nature comme un instrument mais donnait, au contraire, au rapport que l'homme entretenait avec elle une signification sacrée, engendre une culture de l'immanence « latente » : la vie quotidienne est, certes, largement sécularisée, mais demeurent enracinées au cœur de l'individu de vieilles croyances qui sont comme à la dérive, n'ayant plus de support, en particulier, dans la nature. Ne trouvant plus à s'exprimer aussi pleinement qu'autrefois, elles tendent à apparaître comme les croyances d'un âge d'or enfui (comme celui de l'enfance). Sans doute doit-on voir là l'une des raisons de l'attirance que manifestent toujours les Japonais pour leurs fêtes (elles renouent avec ce passé) mais aussi pour tout ce fatras de coutumes et de pratiques parareligieuses qui peuplent la vie quotidienne. Coupées, cependant, de leur contexte culturel (qui tenait à un certain état de la nature), ces croyances tendent à se dégrader en rites fétichistes et en simples superstitions.

Pèlerinages et port de talismans

UN tel phénomène est particulièrement marqué dans le cas des jeunes : il se manifeste chez eux par une sorte de « religiosité flottante », c'est-à-dire sans support institutionnel : une telle aspiration à la spiritualité, au sacré, a tendance à se fixer sur des cultes plus ou moins ésotériques et à s'exprimer en des pratiques plus ou moins surnaturelles. Selon des enquêtes effectuées à la fin des années 70 sur ce que pensent les jeunes, il apparaît que ceux-ci sont de plus en plus *« intéressés par la religion »* (en témoignent, d'ailleurs, l'augmentation de la participation aux pèlerinages, le port de talismans ou la fréquentation des devins). Mais ils affirment cependant n'appartenir à aucune religion (19 % seulement disent le contraire). Ce désintérêt pour les religions instituées, lié pourtant à une disponibilité aux croyances en certains rites magiques, reflète l'inquiétude psychologique de ces jeunes : ceux-ci s'en remettent notamment volontiers à des pratiques plus ou moins surnaturelles à la veille des examens (7).

L'exorcisme a aussi sa place dans le Japon moderne. Assurément, se poursuivent des « fêtes fossiles » comme celle qui a lieu au temple de Kokusai-ji, dans le Tohoku : cette fête, dédiée à Somin Shorai, personnage légendaire, protecteur contre les maladies, est venue de la nuit des temps. Il s'agit très exactement d'un rite d'exorcisme collectif avec sa procession de jeunes gens nus et son bûcher purificateur (8). Mais il existe aussi, de nos jours, de nombreuses sectes qui se livrent à des pratiques d'exorcisme autour de leur chef ou de l'un de leurs adeptes en état de transe *(kamigakari)*. Ces séances donnent parfois lieu à une sorte d'hystérie collective : ainsi, dans les années 50-60, s'était propagée à Tokyo la « secte des danseurs » (*odori shukyo)*, se livrant à des rites d'exorcisme spectaculaires. L'anthropologue Takie Sugiyama-Lebra, pour sa part, a étudié, au début des années 70, un culte exorciste (qu'elle nomme *salvation cult*) qui avait quelque deux cent mille adeptes (9). [...]

Le culte des enfants avortés

ON assiste enfin dans le Japon moderne à la réactivation de vieilles croyances, comme par exemple le « culte des enfants avortés » (*mizugo*), sensible depuis le milieu des années 70 (10). Plusieurs temples pratiquent ce culte : c'est le cas du Nembutsu-ji à Kyoto (visité par plus de vingt mille femmes chaque année) et du Emman-ji à Otsu (cinquante mille fidèles). Il y a, d'autre part, un peu partout, de petits autels qui sont consacrés à ce culte et devant lesquels sont disposés à titre d'offrandes jouets, biberons, tétines, etc. L'enfant a longtemps été considéré comme un *kami* (divinité) jusqu'à l'âge de sept ans. Sa mort (avortement ou infanticide, *mabiki*) a toujours préoccupé, au point que dans certaines régions son esprit pouvait avoir un caractère démoniaque. A l'origine, le culte des enfants morts fut lié au chamanisme, et de nos jours encore, lors de la fête du Bon, beaucoup de femmes se rendent au mont Osore, où les chamanes aveugles (*itaro*) les font communier avec l'âme des enfants dont elles ont avorté. Pratique ancienne, le *mizugo* a connu une réactivation avec le développement depuis 1945 de l'avortement (la contraception orale est peu développée au Japon). Les annonces de services offerts par les temples ont commencé à apparaître dans les années 70 dans les journaux féminins et à la télévision. Un livre (*Mizugo rei*, Esprits des enfants avortés) a fait l'objet de six éditions en l'espace de six mois en 1978. Il semble que se soit diffusée la croyance que l'enfant avorté lance une « malédiction » (*tatari*) à sa mère s'il n'est pas convenablement honoré. C'est là l'exemple type d'une croyance archaïque qui a été réactivée, et en quelque sorte « produite », par la société moderne japonaise.

Les nouvelles sectes ne sont que la forme la plus visible – institutionnelle – du magique dans la vie quotidienne du Japon contemporain. Elles constituent une réponse surnaturelle aux problèmes de la société industrielle. A ce titre, le magique apparaît bien comme un élément complémentaire, et non antagoniste, de l'univers fonctionnel moderne. Le phénomène au Japon prend peut-être plus d'ampleur qu'ailleurs dans la mesure où il dispose d'un corpus traditionnel très riche de pratiques magiques. *« Grâce à la démocratisation du magique* (dans la société moderne), *les croyants peuvent faire face au défi de la vie avec le courage du chaman d'autrefois »*, écrit Winston Davis (11).

(1) Voir Munakata Iwao, « The Ambivalent Effects of Modernization on Traditional Folk Religion in Japan », in *Journal of Religious Studies*, juin-septembre 1976, pp. 99-126.

(2) NHK, *Nihonjin no shukyo ishiki* (« la Conscience religieuse des Japonais »), Nippon hoso shuppan-kyokai, 1984.

(3) Cf. la thèse que lui a consacrée Judith N. Rabinovitch, *Shomonki*, Monumenta nipponica monograph, n° 58, 1986.

(4) Sur les sanctuaires d'entreprise (*kigyo jinja*), voir la série d'articles parus en 1984 dans la revue *Shimpo*.

(5) Fréquent à l'époque Edo, ce culte de « divinités à la mode » partait souvent de la découverte d'un objet sur une plage ou dans le sol : on voyait là une manifestation divine. Voir *Edogaku jiten* (« Dictionnaire des études sur Edo »), p. 335.

(6) Le film d'Imamura Shohei, *Kamigami no fukaki yokubo* (« Profonds désirs des dieux ») est révélateur de cette rupture dans la symbiose existant autrefois entre la vie humaine et la nature.

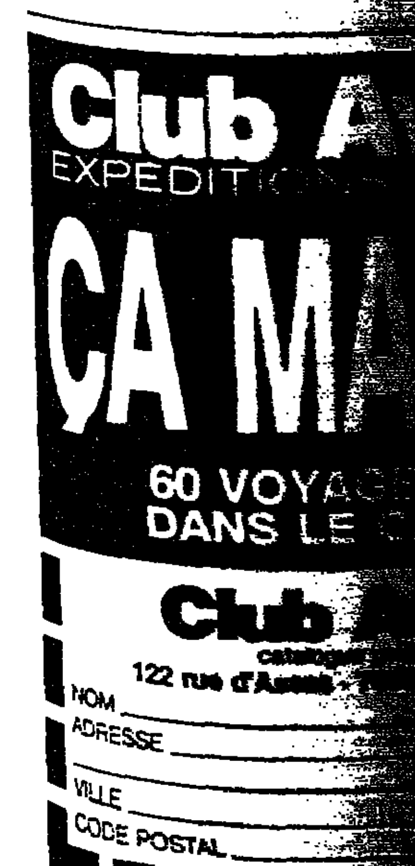
(7) Voir les commentaires de Morimura Nobuko dans son article « Les jeunes Japonais ont-ils le sentiment que la religion est nécessaire ? » (« Nihon no seinen wa shukyo wo hitsuyo to shite iru ka »), in *Asahi Journal*, 18 mai 1979.

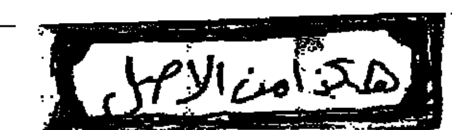
(8) Voir l'article de Gérard Martzel, « Une fête de village : la fête de Somin », in *Encyclopédie permanente du Japon*.

(9) *Japanese Patterns and Behavior*, University Press of Hawaï, 1976, pp. 222-247.

(10) Nous sommes redevables pour ce développement sur le *mizugo* au travail de Mary J. Picone (Princeton University). Voir son article « The Mizugo Cult : Irrational Revival or New Teleology » (à paraître).

(11) *Dojo, Magic and Exorcism in Modern Japan*, Stanford University Press, 1980, p. 302.





UN ÉTAT SANS DÉFENSE ?

La dérive israélienne

(Suite de la première page.)

Malgré ces flottements, tous les sondages montrent que la majorité des Israéliens approuve la politique de la « main de fer » dans les territoires occupés. Deux semaines après le début des émeutes, 69 % des personnes interrogées demandaient une répression encore plus dure ; 23 % d'entre elles se déclaraient satisfaites des mesures prises par le ministre de la défense ; seule une petite minorité exigeait un assouplissement (5).

Tout aussi alarmants se révèlent les sondages parmi les lycéens qui bientôt seront appelés au service militaire pour trois ans. 57,7 % des élèves des classes terminales du lycée d'Arad – une ville du Néguev à forte concentration d'intellectuels, – se prononcent pour une politique plus dure en Cisjordanie et à Gaza ; 33 % approuvent les mesures actuelles ; les autres sont sans opinion (6).

La télévision d'Etat, qui dispose du monopole de diffusion, s'est longtemps abstenue de diffuser les images qui ont scandalisé les opinions publiques du monde entier. Les téléspectateurs israéliens n'auront pas pu voir le film diffusé par Antenne 2, le 31 janvier à 13 heures : des soldats israéliens battant un jeune Palestinien, frappant sa tête contre un mur et cassant sa main gauche. M. Ouri Porat, président-directeur général de l'Office de radio-télévision, membre du Likoud, a usé de tous ses pouvoirs pour interdire, au nom de l'intérêt national, de telles images. Cependant une autre scène insoutenable de déchaînement sadique, filmée par des reporters de CBS, a été partiellement diffusée par la télévision nationale le 26 février.

Les journaux, par contre, ont publié des dizaines de récits horrifiants sur la répression. La droite a d'ailleurs lancé une campagne contre cette *« presse irresponsable »*, et l'on a vu surgir des autocollants : *« Nous voulons une presse responsable. »* Pour la première fois dans l'histoire de l'Etat, un journal juif, l'hebdomadaire *Derech Hanitzotz*, paraissant à Jérusalem en arabe et en hébreu, a été fermé. A l'extrême droite, le parti d'opposition Tehiya, tout comme le Likoud, coalition de la droite nationaliste au pouvoir, intensifie d'ailleurs ses initiatives. Dirigeant du parti Tehiya, Mme Geoula Cohen a menacé le pays de guerre civile en cas d'abandon de la *« Judée »* et de la *« Samarie »* (Cisjordanie). Les appels à l'expulsion de la population palestinienne se multiplient (7). Et à la suite d'un incident, au cours duquel un colon de l'implantation d'Ofra fut blessé à coup de pierres, les dirigeants du Gouch Emounim (Bloc de la foi, qui s'active dans la création de colonies dans les territoires occupés) ont demandé de raser purement et simplement le village palestinien de Malek (8).


« Davar », Tel-Aviv

[M. Itzhak Rabin, ministre de la défense] : « Nous avons résolu le problème. C'était le fils du voisin. »

Le prix de la répression

AUJOURD'HUI, la protestation contre la répression dans les territoires occupés demeure plus faible que ne l'était le mouvement d'opposition à la guerre du Liban de 1982. Celle-ci avait fait plus de six cents morts et des milliers de blessés, parmi les soldats, alors qu'aucun Israélien n'a été tué depuis le 8 décembre. Le prix de la répression, dans ce domaine, est quasiment nul.

Sortir du bourbier libanais : en 1982, la solution proposée par les opposants à l'aventure au Liban était simple. Mais le dilemme actuel est beaucoup plus complexe, il porte sur un problème beaucoup plus fondamental : les Palestiniens réclament le rétablissement de leurs droits nationaux, ce qui est bien plus difficile à accepter pour l'homme de la rue en Israël.

Malgré tout, les Israéliens ont été choqués face au déferlement de critiques venant des juifs du monde entier. Ainsi, plusieurs délégués de la communauté juive d'Italie ont boycotté la réception du premier ministre, M. Shamir, lors de son arrivée à Rome le 15 février. Des personnalités qui n'avaient jamais élevé la voix ont fait part de leurs griefs : en ces jours, disent-ils en substance, nous avons honte d'être juifs. L'article du cinéaste américain Woody Allen (9), qui s'exprime rarement sur des thèmes politiques, a fait en Israël l'effet d'une bombe et suscité un grand embarras.

Les quelque quatre-vingt mille manifestants qui ont défilé à Tél-Aviv le 19 décembre, à l'appel du mouvement La paix maintenant, et sous le mot d'ordre *« A bas l'occupation »*, ont témoigné de la réprobation d'une fraction des citoyens qui s'exprime sous des formes diverses. La presse a publié des dizaines de pétitions. Six cent vingt professeurs d'université ont signé un texte intitulé *« Notre domination imposée et permanente sur les territoires occupés met l'Etat d'Israël en danger* (10). » Plusieurs écrivains, après avoir visité la bande de Gaza, ont proclamé : *« Nous ne pourrons pas opprimer durablement un peuple qui lutte pour sa liberté* (11). » L'un des romanciers le plus célèbres, Amos Oz, a publié un réquisitoire contre la politique du gouvernement dans les territoires occupés et demandé que l'on entame des négociations avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), si celle-ci reconnaît l'Etat d'Israël (12).

A Jérusalem, un groupe de photographes a organisé une exposition-témoignage sur l'insurrection. Dans une pétition, ils affirment notamment : *« A la suite de la politique de bastonnade, un danger moral grave nous menace. Nos soldats sont amenés à exécuter des actes immoraux et illégaux. Soucieux des valeurs de notre société, nous appelons à mettre fin à la politique actuelle à l'égard des territoires occupés. »*

A l'université de Tel-Aviv, on a recueilli des signatures pour un texte intitulé « la Charte radicale ». Les pétitionnaires s'engagent à ne pas se rendre en Cisjordanie et à Gaza, à ne pas acheter des produits fabriqués dans les implantations israéliennes des territoires occupés...

Longue est la liste des appels. Mais la mise en garde de cent cinquante-sept psychologues et psychiatres a particulièrement retenu l'attention. Elle alerte les Israéliens contre *« les dangers d'une occupation permanente qui corrompt et rend malade notre société »* et contre les effets néfastes de la répression sur les soldats (13).

Un écrivain, Yehonatan Guefen, a publié le récit d'un jeune soldat qui pendant cinq jours s'est trouvé à Gaza. Les quatre premiers jours, par différentes ruses, il avait réussi à ne pas participer à des actes de matraquage ; mais *« le cinquième jour, moi aussi j'ai frappé* (14) ». Un autre soldat : *« La nuit, lorsque je suis au lit, les images me reviennent. Je me vois avec une matraque, frappant un enfant. Il m'est difficile de m'endormir* (...) *Je ne comprends pas comment on peut nous demander de faire de telles choses. » « Il y a dans notre unité de nouveaux immigrants qui regrettent d'être venus en Israël* (15) », déclare un troisième.

« Vous massacrez l'âme de notre jeunesse », a lancé à M. Rabin Mme Timna Ophir, de Guivat-Haïm, lors d'une rencontre du ministre de la défense avec les secrétaires des kibboutzim du parti travailliste. *« Chaque jour qui passe, m'a dit mon fils qui sert là-bas, un plus grand nombre de soldats est poussé vers la droite et l'extrémisme. »* Un autre participant a déclaré : *« Un jeune homme qui a matraqué un adolescent et lui a brisé les os ne sera plus jamais le même. »*

Les embarras de l'armée

LE mouvement des officiers et des soldats Yesh Gvoul (« Il y a une limite » »), très actif durant la guerre de 1982 – 150 de ses membres avaient été condamnés à différentes peines pour refus de servir au Liban – a repris ses activités. En janvier, cent soixante officiers et soldats ont signé un appel intitulé « Arrêtons la répression » dans lequel ils s'engageaient à ne pas servir en Cisjordanie et à Gaza. Quelques-uns d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison ferme. Lors d'une conférence de presse de Yesh Gvoul, un sergent parachutiste a déclaré qu'aller en prison *« n'était pas terrible »*, surtout en comparaison avec le prix payé par les Palestiniens. Au cours des deux grandes manifestations du 13 février 1988, à Haïfa et à Jérusalem, les orateurs ont appelé les soldats à ne pas obéir aux ordres illégaux de leurs chefs. Conseiller juridique du gouvernement, le général Amnon Strashmon, a rappelé aux soldats le devoir de désobéissance face à un ordre illégal.

Le commandement israélien se trouve confronté à trois graves problèmes. Toutes les méthodes utilisées pour venir à bout des insurgés se sont révélées inefficaces. Même l'imposition du couvre-feu, combinée à un blocus économique partiel, à une concentration massive de forces et à l'utilisation de la violence pour intimider la population, n'a pas ramené le calme. Les tactiques changent, mais la révolte demeure. Comme l'a résumé le journaliste Joël Marcus : *« Nous avons épuisé toutes les punitions* (16). »

Deuxième difficulté pour l'état-major, les effets de la répression sur les soldats eux-mêmes. Le service psychologique de l'armée a déjà transmis un rapport sur ce thème, dont le contenu est gardé secret. Le porte-parole de l'armée a déclaré que les conclusions n'étaient pas alarmantes, ce que dément le correspondant militaire du quotidien *Davar* : *« Les officiers, sur place, avouent qu'ils sont très inquiets des conséquences de cette activité sur les soldats* (17). » La proposition de créer des unités spéciales pour faire face aux émeutes dans les territoires occupés a été écartée, pour des raisons d'effectifs.

Le troisième souci des généraux concerne le programme d'entraînement des troupes. Comme durant la longue présence au Liban entre 1982 et 1985, les exercices et manœuvres militaires ont été sérieusement perturbés. Les manœuvres d'hiver de plusieurs unités d'élite ont dû être annulées. Si on ne connaît pas, du fait de la censure, le nombre d'hommes servant, aujourd'hui, dans les territoires occupés, on sait qu'il n'a jamais été aussi élevé. Beaucoup de réservistes, qui avaient déjà accompli leurs périodes – généralement un mois par an, – ont reçu le fameux appel numéro huit, destiné à la mobilisation sans préavis et pour une période limitée.

Jamais, depuis la guerre de 1967, Israël n'avait été confronté de manière aussi dramatique au problème palestinien. Or les deux grands blocs politiques qui forment le gouvernement d'union nationale sont incapables de présenter une seule idée nouvelle. Le Likoud reste attaché à ses multiples « non » et ressort de ses tiroirs le projet mort-né d'autonomie palestinienne prévu par les accords de Camp David et que rejettent même l'Egypte et la Jordanie *(voir l'article d'Alain Gresh, page 19)*. Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, M. Shamir martèle : *« Israël ne renoncera jamais à une partie de la Cisjordanie et de Gaza et exigera la souveraineté sur l'ensemble du territoire de la « Palestine historique »* Le premier ministre craint aussi l'initiative américaine, pourtant fondée sur les accords de Camp David. Quant aux travaillistes, tout en applaudissant aux exploits de leur ministre de la défense dans les territoires occupés, ils rêvent d'une paix séparée avec la Jordanie. Les deux blocs refusent d'accorder un rôle quelconque à l'OLP.

Au cas où l'équilibre parlementaire serait maintenu à l'issue des prochaines élections législatives de novembre, M. Rabin, dont les performances sont aussi saluées par le Likoud, pourrait être le candidat commun au poste de premier ministre. Plus que tout autre, le ministre de la défense symbolise aujourd'hui le Parti travailliste ; ce qui sans doute explique la proposition de l'ancien chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, d'expulser ce parti de l'Internationale socialiste en raison de sa responsabilité dans la répression contre les Palestiniens des territoires occupés.

En fait, Israël manque d'un dirigeant clairvoyant capable de dire franchement à son peuple des vérités que celui-ci préfère ignorer – avant tout, que la force ne peut résoudre le conflit israélo-palestinien – et d'engager le pays dans la voie d'un compromis historique. L'absence d'un tel leader est aujourd'hui une grande tragédie.

AMNON KAPELIOUK.

(5) *Yedioth Aharonoth*, 25 décembre 1987.
(6) *Davar*, 4 février 1988.
(7) Amnon Kapeliouk, « Le cri étouffé des Palestiniens », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.
(8) La voix d'Israël (radio nationale), 5 février 1988.
(9) *International Herald Tribune*, 22 janvier 1988.
(10) *Jerusalem Post*, 5 février 1988.
(11) *Yedioth Aharonoth*, 10 janvier 1988.
(12) *Davar*, 5 février 1988.
(13) *Hadachot*, 5 février 1988.
(14) *Maariv*, 5 février 1988.
(15) *Maariv*, 29 janvier 1988.
(16) *Haaretz*, 5 janvier 1988.
(17) *Davar*, 10 février 1988.
(18) *Haaretz*, 6 janvier 1988.

UN MÉDECIN ISRAÉLIEN

« J'essaierai d'oublier... »

Le journal *Yedioth Aharonoth*, de Tel-Aviv, rapportait dans son édition du 15 février 1988 les propos d'un Israélien venant d'effectuer sa période militaire comme médecin dans le centre de détention d'Ansar-2, dans la bande de Gaza :

J'ai toujours terminé ma période militaire annuelle avec le dos cassé. Cette fois-ci, c'est avec une âme brisée que je l'achève. Ce furent les trois semaines les plus dures de ma vie.

Je suis originaire d'Europe et j'ai entendu mes parents raconter ce qu'ils avaient subi là-bas, lors de la seconde guerrre mondiale. Je n'avais jamais imaginé, même pas dans mes rêves les plus sombres, que nous, les juifs, puissions faire à un autre peuple ce que les Allemands nous ont fait. Nous ne construisons pas de chambres à gaz et nous n'avons pas un système organisé d'extermination. Mais nous ne sommes pas loin de là...

Les bastonnades, les humiliations. Je les ai vus [les Palestiniens] lorsqu'ils sont arrivés chez moi trempés, pleins de boue, couverts de coups, avec les mains liées et les yeux bandés. J'ai vu les traces du matraquage sur les mains, les jambes, le dos et même sur la tête. Les soldats ont appris à donner des coups secs qui causent de profondes douleurs et laissent des traces, mais qui ne sont pas fatals (...). La plupart de ceux qui arrivent au camp sont battus (...). Celui qui arrivait avec la main cassée, je ne pouvais le recevoir ; Ansar-2 n'est pas un hôpital, mais un centre d'internement.

Je suis content de quitter ce lieu (...). Je me rappelle : les premiers jours furent très difficiles pour moi, surtout la nuit. Je me réveillais dans un état de malaise, avec des cauchemars. Petit à petit, j'ai commencé à refouler. Maintenant, j'essaierai d'oublier que j'ai été là-bas.

LA PLUS LONGUE

Choses vues en Cisjordanie

AU fil des jours, depuis le 8 décembre, la presse et la télévision ont présenté les formes les plus choquantes de la répression du soulèvement dans les territoires occupés. Sonia Dayan, Paul Kessler et Jacques Parisi se sont rendus en Cisjordanie et à Gaza. Ils racontent ci-dessous les scènes de brutalité auxquelles eux-mêmes ont assisté, et rapportent les témoignages directs qu'ils ont recueillis. Mais, malgré sa rigueur et ses abus, cette répression n'a pas réduit la ténacité des Palestiniens. Leur résistance révèle un sens de l'organisation et de l'unité qui désormais pose un réel problème à l'occupant israélien et réduit à néant toute velléité d'en revenir à la solution illusoire de l'autonomie.

Par SONIA DAYAN, PAUL KESSLER et JACQUES PARISI *

Notre visite en Israël et dans les territoires occupés, du 10 au 20 janvier 1988, a fait suite à cinq missions antérieures, effectuées entre 1984 et 1987 dans le cadre des activités du Centre de coopération avec l'université de Bir-Zeit (1). Cette fois, nous allions nous trouver devant une situation radicalement transformée par la « révolution des pierres » qui avait éclaté un mois plus tôt et fait tache d'huile dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

En arrivant à Jérusalem, nous pouvions aussitôt constater que l'atmosphère avait changé. A Jérusalem-Est, aucune boutique n'était ouverte. Dans les territoires, une opération « villes mortes » avait été déclenchée pour une période de trois jours : non seulement la grève des commerçants était totale, mais presque aucune voiture n'y circulait. Notre premier souci fut de nous informer du sort des prisonniers.

Avant décembre 1987, il y avait déjà dans les prisons israéliennes un effectif à peu près permanent de 4 250 détenus politiques palestiniens. A la mi-janvier 1988, il y en avait environ 1 500 de plus. D'après les informations que nous avons pu recueillir, ceux-ci avaient été répartis approximativement comme suit : 720 dans la prison d'Atlit, en Israël (près de Haïfa) ; 440 à « Ansar II », camp de tentes installé à Gaza depuis un an ; 150 à Dhaharya, centre de détention récemment mis en place près d'Hébron ; 100 à Fara'a, près de Naplouse (2) ; 100 dans un centre de détention, également de création récente, situé près de Tulkarem.

Pour rencontrer des prisonniers récemment libérés, nous nous rendîmes à Bethléem. C'était le 14 janvier, jour où la grève générale était suspendue pour permettre aux habitants de faire leurs achats. Nous devions rencontrer Nejib, un jeune journaliste qui venait d'être libéré de Dhaharya. Il nous conduisit à son bureau, où nous attendaient deux autres jeunes gens : Ziad, ancien membre du conseil étudiant de l'université de Bethléem, et Hamid. Tous trois étaient originaires du camp de réfugiés de Deheishe. Ils avaient fait à maintes reprises l'expérience de la prison : Nejib dix fois, Ziad cinq fois, Hamid deux fois. C'est ce dernier (âgé de vingt et un ans) qui allait nous faire le récit le plus long et le plus détaillé ; les remarques de ses camarades montrèrent bien qu'il s'agissait là d'une expérience commune. Voici ce qu'il nous raconta.

Il fut arrêté le 22 décembre dernier. Des soldats firent irruption dans sa maison et l'emmenèrent avec d'autres au quartier général de l'armée, à Bethléem. Les coups commencèrent à pleuvoir pendant le trajet en car. Au quartier général, il fut enfermé dans un enclos pendant vingt-quatre heures. Cinq enfants de moins de treize ans se trouvaient là également ; ils ne reçurent pour toute nourriture que du pain et du yaourt, et cela une seule fois en vingt-quatre heures. Les adultes de plus de quinze ans n'eurent rien à manger. Ils ne purent se rendre aux toilettes ; s'ils en demandaient l'autorisation, on leur répondait : *« Faites dans votre culotte »*, un officier ajoutant même le commentaire suivant : *« Votre mère vous a appris à être propres, mais moi j'ai davantage d'autorité qu'elle. »*

Au bout de ces vingt-quatre heures, Hamid dut monter, avec cinquante-cinq autres prisonniers, dans un car destiné à les conduire au centre de détention. Tous portaient des menottes très serrées, tendant à se resserrer encore davantage lorsque le prisonnier tentait de bouger. Leurs yeux étaient bandés. Il leur était interdit de parler, de fumer. Pendant le trajet, ils reçurent des coups à plusieurs reprises. A l'arrivée à Hébron, ils furent à nouveau frappés (gifles, coups de pied, coups de bâton). A l'entrée du centre de détention, on les fit déshabiller pour les faire pénétrer dans la salle d'« examen médical ». En fait d'examen, selon Hamid, il s'agissait seulement de jeter un coup d'œil sur les prisonniers pour voir s'ils ne présentaient pas de traces de maladie infectieuse. Quand les médecins constatent des traces de coups, nous dirent nos interlocuteurs, ils se contentent de conseiller une prolongation du temps de détention, afin que ces traces aient disparu à la sortie de prison.



Micha Bar'Am-Magnum

MANIFESTATION A NAZARETH
La solidarité des Arabes israéliens

Les prisonniers ne reçurent leur premier repas que le soir de leur arrivée à Dhaharya, soit quarante-huit heures après leur arrestation. On les fit ensuite veiller jusqu'à 2 h 30 du matin. Ils furent entassés à cent cinquante-trois dans une cellule d'environ 100 mètres carrés (tous les lieux de détention sont, en effet, surpeuplés : une cellule de 20 mètres carrés peut contenir une cinquantaine de détenus).

Les interrogatoires, nous dit Hamid, ont lieu à partir du troisième jour. Pour y conduire le détenu, on lui recouvre la tête d'un sac à l'odeur parfois répugnante, portant des traces de vomi, de sang, etc. On lui lie les mains et on le tire *« comme un âne »*. Puis il attend. Pendant cette attente, dont Hamid nous dit qu'elle peut durer six, douze, voire vingt-quatre heures, le prisonnier est obligé de rester debout sans bouger, sinon il est matraqué. Il ne reçoit ni nourriture ni boisson. Il n'a pas le droit de se rendre aux WC. Les mauvais traitements sont subis hors de la salle d'interrogation. L'interrogatoire lui-même a pour objet de faire avouer au prisonnier qu'il a jeté des pierres ou s'est rendu coupable d'incitation à manifester. Cet interrogatoire est souvent ponctué de cris, de hurlements, d'insultes, de menaces. Il vise à obtenir que le prisonnier appose ses empreintes digitales au bas d'une déposition rédigée d'avance, écrite en hébreu, et dont il ignore le contenu. Certains Palestiniens, sous l'effet de la peur, acceptent d'« avouer ». Hamid fut lui-même interrogé trois fois.

La complicité des médecins ?

ENTRE deux interrogatoires, les prisonniers sont reconduits dans une cellule, rarement la même. D'une cellule à l'autre, les conditions de vie sont les mêmes : mauvaise nourriture, peu de sommeil : les matelas devant rester empilés dans la journée, les prisonniers ne disposent que de quelques brèves heures pour dormir (guère plus de trois heures, nous dit Hamid). Ils n'ont le droit de se rendre aux toilettes qu'une fois par jour et durant cinq minutes. Le reste du temps, ils doivent faire leurs besoins dans un seau placé au milieu de la pièce, devant lequel ils ont tendu une couverture ; il n'est pas rare que ce seau déborde sur le plancher. Les maladies sont fréquentes (rhumes et grippes en hiver) parmi les détenus, maix ceux-ci ne reçoivent pas de soins médicaux. Même ceux qui devraient subir une intervention chirurgicale n'en ont pas la possibilité. Nos interlocuteurs ne sont pas loin d'affirmer l'existence d'une complicité de fait entre médecins des prisons et militaires en charge de ces prisons.

Hamid était fier d'avoir résisté à l'interrogatoire et de n'avoir rien avoué. Il avait finalement été libéré au bout de quatorze jours. Tout comme ses camarades, il s'attendait à être à nouveau arrêté un jour ou l'autre. Le récit douloureux qu'il nous faisait devait l'aider, nous expliqua-t-il, à se préparer à une nouvelle expérience du même genre.

L'avocat Mazen Qupti, de Jérusalem, que nous rencontrâmes quelques jours plus tard, nous fit part de deux cas d'usage de chocs électriques à l'encontre de prisonniers, qui s'étaient produits à la prison de Fara'a (3).

Comme tous les témoins de la « révolution des pierres », nous nous sommes posé la question du sens et des objectifs de ce mouvement. Des tracts diffusés à Ramallah au début du mois de janvier nous ont apporté des éléments de réponse. Tous portaient la signature des « Forces nationales de Ramallah ». Certains se limitaient à des slogans politiques généraux : *« Vive le soulèvement de notre peuple »*, *« Vive l'Etat*

* Respectivement maître de conférence à l'université Paris-VII et physiciens au Collège de France.

(1) Voir *le Monde diplomatique* de juillet 1984, avril 1985 et avril 1987.

(2) Sur les conditions de détention à Fara'a, voir notre article dans *le Monde diplomatique* d'avril 1985.

(3) Au cours de ces dernières années, il semble que ce type de traitement n'ait été que rarement utilisé dans les prisons israéliennes, excepté à Khiam et dans les autres centres de détention de la « zone de sécurité » du sud du Liban (voir notre article dans *le Monde diplomatique* d'avril 1986).

UNITÉ ET NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION

Les comités populaires palestiniens



Chip Hires-Gamma

DRAPEAU PALESTINIEN
ET PORTRAITS DE M. ARAFAT
Les symboles de l'identité nationale

« *NOUS n'avons d'autre choix*, déclarait M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, *que de réprimer les émeutes ; les Palestiniens se fatigueront les premiers* (1). »

Le 8 mars, le soulèvement des territoires occupés (*Intifada*, disent les Palestiniens) entrera dans son quatrième mois. Il est clair aujourd'hui qu'il a donné naissance à des formes d'organisation originales contribuant à resserrer l'unité.

Dans chaque village, même le plus éloigné, des comités populaires locaux se sont mis en place. Dans certaines localités excentrées, les habitants ont fermé les voies d'accès, refusé d'aller travailler en Israël et proclamé leur village « zone palestinienne autonome ». Tel fut le cas à Deir-El-Ghoussoun, près de Tulkarem, un village de quatre mille habitants, qui devait finalement être investi par l'armée le 12 février.

La révolte n'a pas épargné, on le voit, la partie arabe de Jérusalem, annexée le 29 juin 1967 ; le maire israélien a dû reconnaître que, dans la ville « réunifiée », la fameuse « coexistence » entre les deux communautés — tant vantée par la propagande — était « morte ». Jérusalem-Est est maintenant traitée par les forces d'occupation avec la même rigueur que le reste de la Cisjordanie.

A deux reprises déjà, dans les territoires occupés, le mouvement national s'était doté de directions ; le Front national palestinien (dissous en 1972) et le Comité d'orientation nationale (dissous en 1982), dont les membres étaient connus de tous. Aujourd'hui le commandement national unifié, composé de jeunes, opère dans la clandestinité la plus totale. Son autorité s'exerce sur toutes les couches de la population de l'« intérieur », et il agit en coordination avec l'Organisation de libération de la Palestine. Ses mots d'ordre sont transmis au moyen de tracts ronéotypés ou imprimés par ordinateur — distribués à des dizaines de milliers d'exemplaires — ainsi que par les haut-parleurs des mosquées.

Les comités décident le déclenchement des grèves, fixent les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, organisent l'aide aux familles victimes de la répression. Des volontaires collectent auprès des commerçants des dons en espèces et en marchandises. *« Lors du dernier couvre-feu,* raconte Hussein Khalil, père d'une famille nombreuse, vivant dans le camp de réfugiés de Kalandia près de Ramallah, *je trouvais chaque jour, à ma porte, un paquet contenant du lait en poudre pour bébé, des boîtes de sardines, des morceaux de viande, du sucre et du thé. Je suis sûr que le comité populaire local est derrière cette aide. »* Un jeune du même camp, Moussa, explique comment *« durant le couvre-feu, nous avons réussi, la nuit, à apporter de la nourriture qui a été distribuée aux personnes nécessiteuses à l'insu des soldats israéliens »*. Les comités veillent aussi à ce que les pertes des commerçants soient compensées : ceux-ci sont exemptés de loyers tant que dure la grève.

L'épouvantail du khomeinisme

L'APPEL des comités incitant au refus du travail en Israël a reçu un large écho, malgré le sacrifice douloureux que ce boycottage représente pour les ouvriers palestiniens ; mais les dégâts infligés à l'économie israélienne sont aussi considérables. Durant les manifestations, médecins et pharmaciens sont mobilisés; des ordres très stricts interdisent l'usage des armes à feu, alors même que la population en possède. Toutefois des tracts signés du commandement national unifié indiquent — et c'est leur titre — « Comment préparer des cocktails Molotov ».

L'unité entre les différentes fractions palestiniennes est, jusqu'à ce jour, exemplaire. Les tentatives des porte-parole israéliens de brandir la menace d'un « khomeinisme palestinien » ont échoué. L'influence des islamistes reste limitée et leur rôle est bien différent de celui de leurs homologues iraniens, libanais ou égyptiens. Des tracts suspects signés « la résistance musulmane » appelant les commerçants à arrêter la grève *« pour se renforcer »* et les ouvriers à reprendre le travail en Israël *« pour se préparer à la prochaine étape de la lutte »* étaient le plus souvent considérés comme une fabrication des services de renseignement israéliens.

Les femmes jouent un rôle important dans tous les comités locaux où elles siègent aux côtés des représentants des diverses forces politiques (Fath, Front populaire pour la libération de la Palestine, Front démocratique pour la libération de la Palestine, Parti communiste, courant islamiste) ou sociales (étudiants). Dans les tracts du commandement national, elles sont constamment appelées à participer au mouvement, la main dans la main avec leurs maris, leurs frères, leurs enfants.

Les divergences entre les différentes organisations ont été gommées par la lutte commune; les deux stations de radio qui émettent en direction des territoires occupés, celle de l'OLP à Bagdad, celle des pro-Syriens à Damas, ont, dans l'ensemble et malgré quelques polémiques, des mots d'ordre convergents : intensifier la résistance et boycotter les produits israéliens. Si toutes les incitations de ces émissions étaient mises en œuvre, ce serait un « enfer », reconnaissait récemment M. Rabin.

Les éléments projordaniens eux-mêmes parlent un langage semblable à celui de M. Yasser Arafat; aucune divergence sérieuse ne sépare plus les thèses du quotidien de Jérusalem-Est *An-Nahar*, financé par Amman, de celles des journaux considérés comme porte-parole de l'OLP. Plusieurs conseillers municipaux désignés par les Israéliens, à Ramallah, à El-Bireh ou ailleurs, ont démissionné. Les ligues de village, créées à la fin des années 70 par l'occupant et engagées dans une politique de collaboration, se sont effondrées. M. Jamil el-Amleh, dirigeant de la Ligue d'Hébron, la plus importante, a dissous son organisation. Jadis virulent à l'égard de l'OLP et de ses dirigeants, M. El-Amleh a déclaré que son organisation ne pouvait fonctionner dans la situation actuelle (2) et il a critiqué Israël pour son intransigeance et son refus de négocier avec l'organisation de M. Arafat. Même les notables, partie intégrante du paysage politique, ont disparu de la scène.

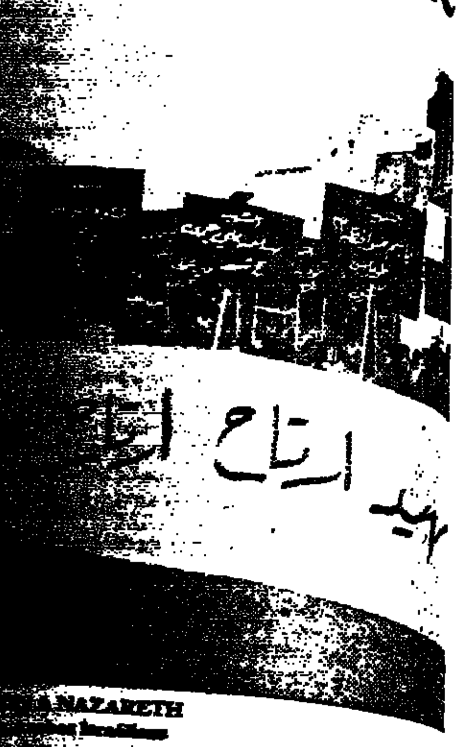
La répression israélienne a donc réussi à souder encore plus la population des territoires occupés autour de l'OLP. M. Rabin a bien lancé une proposition à l'adresse des dirigeants locaux de l'insurrection, pour les inciter à négocier avec Israël une fois le calme revenu. Il n'a jamais reçu de réponse. Pourquoi ? L'explication a été fournie par le général Schouel Goren, coordinateur, auprès du ministère de la défense, des activités dans les territoires occupés : *« Personne* [parmi ces responsables palestiniens] *n'est prêt à entrer en négociation. Tous disent que leur* leadership *est l'OLP* (3). »

AMNON KAPELIOUK.

(1) *Haaretz*, 8 février 1988.

(2) *Haaretz*, 7 février 1988.

(3) *Yedioth Aharonoth*, 15 février 1988.



LA PLUS LONGUE DES RÉVOLTES
[en] Cisjordanie et à Gaza

national palestinien indépendant », *« Vive l'OLP, seul représentant légitime de notre peuple »*. D'autres, cependant, avaient un contenu plus concret. Ils appelaient à la grève générale, ainsi qu'à jeter des pierres contre l'occupant, à brûler des pneus pour barrer les routes et à hisser le drapeau palestinien *« en haut des minarets et des églises, sur les terrasses des maisons et sur les câbles électriques »*. Ils posaient comme exigences : l'arrêt de la politique de la *« poigne de fer »*, la fermeture des camps de détention et la libération immédiate de tous les habitants emprisonnés à la suite des derniers événements, le remplacement des conseils locaux actuels (mis en place par l'occupant) par des *« conseils municipaux et villageois élus démocratiquement »*, la suppression de la taxe additionnelle imposée aux commerçants palestiniens, etc. Bref, *« la fin de l'ingérence des autorités d'occupation dans les affaires intérieures palestiniennes »*.

Nous nous rendîmes à Gaza le samedi 16 janvier. Arrivés dans la ville, nous fûmes dès l'abord saisis d'une impression de misère, de détresse et de délabrement qui nous faisait apparaître Gaza comme un univers totalement différent non seulement des régions voisines, du sud d'Israël que nous venions de traverser, mais encore des territoires occupés de Cisjordanie. Il pleuvait ce jour-là, et la chaussée, dépourvue de caniveaux, était couverte d'énormes flaques d'eau. Toutes les boutiques étaient fermées. Il y avait peu de monde dans les rues, et très peu de voitures. On rencontrait des groupes de soldats, notamment aux abords des camps de réfugiés et devant le principal hôpital (Shifa). La ville allait s'animer par endroits à 17 heures, lorsque, au moment de la levée temporaire du couvre-feu imposé aux camps, la population de Gaza venait apporter des vivres aux habitants de ceux-ci. Il n'y eut pas, ce jour-là, de manifestations.

La situation sanitaire est également très mauvaise. Les bulldozers de l'armée, pénétrant dans les camps, brisent parfois les canalisations et les égouts (par exemple, à Nuseirat). Il arrive aussi que les cloisons et les toitures des maisons soient détériorées par l'armée, qui fréquemment n'hésite pas à se livrer à des actes de vandalisme au moment des arrestations. Un dispensaire du Croissant-Rouge, situé en bordure d'un camp, a été fermé, et son personnel expulsé. Malgré l'interruption (délibérée) de sa ligne téléphonique, M. Hayder Abd El Shafi, président du Croissant-Rouge de Gaza, qui nous relata ces faits, est intervenu auprès des autorités israéliennes, mais en vain. L'armée a continué à interdire l'accès de la clinique, empêchant l'ambulance de circuler, brutalisant et blessant un membre du personnel.

Nous pûmes visiter un petit hôpital regroupant quelques dizaines de blessés, victimes des événements récents. Aussitôt après notre arrivée, on nous conduisit vers les salles du rez-de-chaussée, réservées aux hommes. Nous visitâmes deux de ces trois salles, pouvant accueillir chacune une quinzaine de personnes. Un dîner était sur le point d'être servi. On notait la présence d'amis et de parents des personnes hospitalisées. Nous vîmes de près huit blessés, âgés pour la plupart de vingt à vingt-cinq ans. Six d'entre eux avaient été blessés par balles, généralement aux jambes.

Un septième, âgé de dix-sept ans, retint plus particulièrement notre attention. Le père et le frère de ce jeune homme nous racontèrent ce qui s'était passé. Cinq jours auparavant, le garçon avait été blessé au niveau de la cheville droite au cours d'une manifestation. Il pouvait néanmoins, à ce moment, bouger son pied. Il fut admis une première fois à l'hôpital. Trois jours après (4), il rentra au camp de réfugiés où il habite. Le jour même, les militaires forcèrent la porte de son domicile, alors que ses parents, son frère aîné et la femme de ce dernier étaient présents. Le trouvant allongé sur son lit, les soldats se mirent à le frapper, ainsi que les membres de sa famille qui tentaient de s'interposer. A la suite de cet incident, sa belle-sœur, enceinte, perdit son bébé, et son père eut deux dents cassées par un coup de crosse de fusil. Voulant questionner le blessé, les militaires lui enlevèrent son bandage et se mirent à lui tordre la cheville ; il perdit alors connaissance. Ils lui enfoncèrent ensuite des aiguilles dans les pieds et les mains, probablement pour vérifier s'il ne feignait pas l'évanouissement. Lorsque nous le vîmes, il avait effectivement les pieds et les mains très enflés, portant de nombreuses traces de piqûres d'aiguille. Par ailleurs, il ne sentait plus sa jambe droite et avait perdu l'usage du pied droit. Fortement traumatisé, il devait être incessamment envoyé dans un service psychiatrique.

Jeter les manifestants à la mer

ON nous dirigea ensuite vers le premier étage, réservé aux femmes. Au bas de l'escalier, nous rencontrâmes une infirmière qui nous raconta que la femme enceinte que l'on voulait nous montrer (elle avait été admise à l'hôpital après avoir inhalé des gaz lacrymogènes) avait avorté (5) et venait de rentrer chez elle. Au même moment arriva une autre infirmière qui revenait d'un camp de réfugiés. Elle nous fit part d'un incident récent qui lui avait été rapporté par les habitants du camp. Une nuit, ceux-ci avaient été réveillés par les soldats. Tous les hommes âgés de plus de seize ans avaient été amenés sur la plage. Les plus jeunes, de seize à vingt-quatre ans, avaient été placés tout près du bord de mer, les plus âgés étant rangés un peu plus loin derrière eux. Les militaires les avaient harangués et avaient menacé de les jeter à la mer le lendemain s'ils recommençaient à manifester. Puis ils les avaient forcés à maudire M. Arafat.

En nous rendant à Gaza, nous nous étions vu d'abord interdire l'accès de la zone par les militaires qui gardaient le poste de contrôle d'Erès. Ce ne fut qu'au bout d'une heure de tractations que nous fûmes finalement autorisés à poursuivre notre route. A notre retour, à ce même poste, le soldat qui contrôla notre taxi nous expliqua que l'on avait eu tort de nous laisser passer le matin, la zone de Gaza étant fermée aux personnes extérieures, à l'exception des journalistes munis d'un laissez-passer spécial.

SONIA DAYAN,
PAUL KESSLER
et JACQUES PARISI.

(4) A l'hôpital, un séjour limité à trois jours semble être la règle, vu le manque de place et le nombre grandissant de blessés qui demandent à être admis.

(5) Nos interlocuteurs palestiniens ont beaucoup insisté sur l'effet nocif de certains gaz lacrymogènes qui exercent une action de suffocation et provoqueraient des avortements. Il semble en effet que le nombre de fausses couches ait augmenté, surtout chez les femmes enceintes de trois ou quatre mois, à la suite des récents événements. Il est évidemment difficile, pour ce qui concerne ces accidents de grossesse, de faire la part des causes psychologiques et physiologiques. En ce qui concerne ces gaz, signalons que l'on nous a montré une cartouche, ramassée par les habitants sur le théâtre des affrontements au cours de la deuxième semaine de janvier, et qui portait l'inscription « Made in USA... 1988 » ; l'inscription spécifiait en outre que le gaz contenu à l'intérieur était très dangereux et ne devait pas être utilisé dans une enceinte fermée.



D. Mc Cullin-Magnum

LA CONQUÊTE DE JÉRUSALEM-EST, EN JUIN 1967
Une euphorie qui n'a plus cours

POINT DE VUE

La responsabilité de l'Occident

Par THIERRY HENTSCH *

LA révolte palestinienne contre l'occupation et la répression qu'exerce l'Etat d'Israël depuis vingt ans à Gaza et en Cisjordanie incitent les Occidentaux à réfléchir sur eux-mêmes. Que nous le voulions ou non, nous sommes profondément impliqués dans ce conflit.

Comme Occidentaux, nous participons d'une civilisation que son développement particulier a placée dans une position dominante par rapport à toutes les autres, au cours des deux derniers siècles, au moins. A la faveur de cette domination, les puissances occidentales ont organisé le monde — certaines régions plus que d'autres — en fonction de leurs intérêts et de leurs conceptions. La Palestine fut, au début de ce siècle, l'un de ces lieux « privilégiés » : les intérêts de l'empire britannique se mariaient avec une vision anglo-saxonne et « protestante » du monde selon laquelle les juifs avaient un droit imprescriptible sur la Palestine.

Seule la puissance mythique des récits bibliques, à travers laquelle cette région du monde était devenue Terre sainte aux yeux de la chrétienté occidentale, expliquait qu'on pût vouloir y réinstaller les juifs après deux millénaires, tandis que, de l'autre côté de l'Atlantique, cette même civilisation blanche, anglo-saxonne et protestante (1) achevait tranquillement de nier l'existence et les droits immédiats des autochtones d'Amérique du Nord, dans ce qui reste peut-être le génocide le plus radical de l'histoire moderne.

Or, comme chacun sait, il se trouve que l'Occident a aussi sécrété l'antisémitisme, haine des juifs, dont les camps de concentration nazis représentent à ce jour un paroxysme froid dont nous n'avons pas encore véritablement creusé le sens. Plutôt que de réfléchir à ce que cet abîme signifiait, non seulement pour l'Allemagne mais pour la civilisation au cœur de laquelle il s'était ouvert, l'Occident, trop content de soulager sa mince conscience sur le dos d'un peuple colonisé, a cru pouvoir refermer cette faille abyssale en apportant son soutien matériel et moral à la création de l'Etat d'Israël. Un Etat — comme l'occupant britannique lui-même avait dû finir par l'admettre dans son Livre blanc de 1939 — dont l'existence, la consolidation et l'extension ne pouvaient se réaliser qu'au détriment des Arabes de Palestine, devenus les Palestiniens.

C'est ainsi que l'Occident a chargé ces derniers d'un fardeau — la question juive — qu'il avait été lui-même le premier à créer. Le courant expansionniste dominant en Israël a pu jouer de la culpabilité refoulée de l'Occident pour transformer peu à peu une occupation militaire (qui n'aurait dû servir que de monnaie d'échange en vue d'une négociation de paix) en une annexion rampante qui, chaque jour, restreint davantage l'espace et les droits des populations palestiniennes des territoires occupés. Vingt ans de cet étau qui se resserre, vingt ans de spoliation et de répression croissantes, peuvent bien pousser un peuple à bout !

A travers Israël, c'est l'Occident qui pèse ainsi de tout son poids sur le peuple palestinien — que cela plaise ou non. Il y a, dans cette civilisation qui est la nôtre, de belles idées, en particulier l'idée de la dignité de la personne. Mais parce que cette « dignité » n'a pas encore réussi à descendre dans le monde et parce que cette « personne », en réalité, se limitait et se limite encore à l'homme occidental, cette civilisation a parallèlement produit un terrible principe d'exclusion. Sans doute ce principe ne lui est-il pas propre : toute civilisation tend d'une façon ou d'une autre à se définir en exclusion par rapport aux autres. Mais, dans les faits, l'exclusion occidentale a pris une force et une radicalité exceptionnelles, parce que la technique moderne a puissamment renforcé la conviction qu'avait l'Occident d'incarner la raison universelle. L'extermination des autochtones d'Amérique, la « solution finale » de la question juive et son rejeton palestinien, l'enfermement des Noirs d'Afrique du Sud, toutes ces négations insensées procèdent du même alliage de la force technique aveugle avec l'universalisme exclusif de l'Occident.

IL ne s'agit pas de culpabiliser vainement sur le passé, encore moins de rejeter tout ce qu'il peut y avoir de beauté dans notre civilisation, mais plutôt, dans l'espoir de cette beauté même, de comprendre les racines et le sens profond de ce qui continue sous nos yeux, de cette négation toujours recommencée, ici ou ailleurs. Il s'agit de dire, à nous-mêmes d'abord, aux Israéliens ensuite, que nous n'en voulons plus. D'autant que cette négation, en l'espèce, n'atteint pas seulement les Palestiniens ; elle risque aussi de rejaillir sur les juifs eux-mêmes (en majorité non israéliens). Israël existe, et il ne s'agit pas de remettre en cause son existence. Il s'agit de voir que, par sa création, Israël n'a pas « réglé » la question juive et ne peut prétendre le faire à lui seul. Quelle perte pour le monde s'il fallait réduire le judaïsme et la judaïcité (ou sentiment national juif) à l'Etat d'Israël et à ceux qui, dans cet Etat, ont pour principale ambition de l'agrandir à n'importe quel prix ! Croire que cet agrandissement, à coup de meurtres et de déportations, puisse se faire dans l'intérêt des juifs du monde entier n'est qu'une dangereuse absurdité. Nous devons la combattre et, surtout, ne pas tolérer que nos dirigeants lui donnent la moindre caution, fassent preuve de la moindre indulgence envers une occupation dégradante que plus rien ne justifie, sinon la poursuite d'une chimère dévorante qui se nourrit de ce que notre civilisation porte en elle de plus destructeur.

* Auteur de *l'Orient imaginaire*, Les Editions de Minuit, Paris, 1988.

(1) *White Anglo-Saxon Protestant* (WASP).

UN PROJET MORT-NÉ

L'autonomie selon les accords de Camp David

LES accords-cadres de Camp David de 1978 comprenaient deux volets. L'un, égypto-israélien, devait aboutir en mars 1979 à la paix entre Le Caire et Jérusalem ; l'autre concernait les Palestiniens. Ce deuxième texte stipule que, pendant une période transitoire de cinq ans, sera accordée *« une pleine autonomie aux populations »* de Cisjordanie et de Gaza. De plus, *« le gouvernement militaire israélien et l'administration civile israélienne cesseront d'exercer leurs fonctions dès qu'une autorité autonome aura été librement élue par les habitants de ces régions »*. *« L'Egypte, Israël et la Jordanie se mettront d'accord sur les modalités d'établissement d'une autorité autonome élue... »* Des Palestiniens des territoires occupés pourront s'intégrer à des délégations arabes, à condition que toutes les parties, y compris Israël, soient d'accord. Dès l'élection, certaines forces armées israéliennes se retireront des territoires occupés, d'autres se redéploieront.

Enfin, dans les trois ans suivant l'ouverture de la période transitoire, des négociations seront entamées sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza. Le règlement doit prendre en compte *« les droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins »*.

Dans une lettre d'éclaircissement à M. Begin, jointe au traité, M. James Carter, alors président des Etats-Unis, précisait à propos de ce dernier point qu'il avait bien été informé que, partout où figurait la mention « Palestinien » ou « peuple palestinien », le premier ministre israélien *« comprenait : Arabes palestiniens »*. En clair, que M. Begin rejetait l'existence du peuple palestinien.

Le texte des accords, qui fait le silence sur Jérusalem, fut dénoncé par les pays arabes, l'OLP et les Palestiniens « de l'intérieur » ; et le projet concernant *l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza* resta sans suite. Non seulement la Jordanie refusait de s'associer aux négociations, mais l'accélération, dès 1979, de la colonisation israélienne des territoires occupés contredisait l'esprit, sinon la lettre, des accords.

Les interminables négociations entre Le Caire et Jérusalem ne pourront aboutir à une définition des pouvoirs de la future autorité autonome palestinienne. Le président Sadate, peu suspect d'extrémisme, devra renoncer après que le Parlement israélien ait confirmé, en mai 1980, le statut de Jérusalem « réunifiée » comme capitale éternelle de l'Etat juif. La reprise des pourparlers, en octobre 1980, sera sans lendemain.

Les raisons de l'échec tiennent à une évidence : toute élection libre en Cisjordanie et à Gaza ne peut aboutir qu'à une victoire des partisans de l'OLP. Les élections municipales de 1976 l'avaient amplement démontré. Dans ces conditions, la vision israélienne des « pouvoirs » de la future autorité élue est bien étroite. L'Etat israélien devait, suivant M. Begin, alors premier ministre, continuer à contrôler la sécurité intérieure, l'ensemble des terres domaniales et la distribution de l'eau ; les colons et les colonies ne dépendraient que de lui ; il superviserait également les postes, les télécommunications, les exportations et les importations, les voyages vers les pays arabes, les transferts de fonds... Enfin, à l'issue des cinq années de transition, Israël ferait valoir sa souveraineté sur la Cisjordanie et sur Gaza.

APRÈS l'échec des négociations sur l'autonomie, Israël ne renonce à aucun de ses objectifs. Au printemps 1982, le gouvernement installe dans les territoires occupés une « administration civile », démet les maires élus et réprime vigoureusement — une trentaine de morts — la contestation palestinienne. Le programme de colonisation s'intensifie : entre 1982 et 1987, le nombre des colons en Cisjordanie passe de 25 000 à 60 000.

Aujourd'hui, toute relance de la formule d'« autonomie » conforme aux accords de Camp David semble illusoire. Aucun pays arabe n'accepte de s'y associer : l'Egypte elle-même a clairement affirmé son refus. De surcroît, il n'existe plus aucune force palestinienne sur laquelle Israël puisse s'appuyer *(voir page 18 l'article d'Amnon Kapeliouk)*. Enfin, le Likoud n'a pas renoncé à son objectif central : garder le contrôle de la Cisjordanie et de Gaza.

ALAIN GRESH.

CONCURRENCE AMÉRICAINE

Comment sauver

APRÈS le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale et l'Italie, la France est à son tour confrontée à une très grave crise du cinéma. En 1987, le nombre de spectateurs a baissé de 20 %, et cinq cents salles ont fermé. Jamais, depuis son invention, en 1895, le cinéma n'avait connu pareilles hémorragies. Parallèlement, le nombre de films diffusés par les six chaînes de télévision a atteint, en 1987, le record de 1 260 (près de 25 par semaine). Faut-il pour autant rendre la seule télévision responsable de la crise ? Les choses sont plus complexes. L'audiovisuel – comme toutes les industries culturelles – connaît aujourd'hui de multiples bouleversements (technologiques, économiques, sociologiques), qui obligent à nuancer l'analyse. Et le récent « Rapport sur le cinéma » de M. Jean-François Court rappelle que, malgré tout, le cinéma français demeure *« le second en importance du monde occidental »*. Après l'américain. Dans ces circonstances, Michel David explique les raisons profondes de la crise et propose des voies pour en sortir. Christian Zimmer, de son côté, constate une certaine obsolescence technologique du cinéma et se demande si, tout simplement, nous n'assistons pas à la mort d'un art.

Par MICHEL DAVID *

Le paysage audiovisuel français a été, on le sait, fortement bouleversé depuis dix-huit mois. La loi du 30 septembre 1986, dite loi Léotard (1), sous la pression de certains agents économiques – en particulier les annonceurs et les régies publicitaires, a cherché à devancer une évolution technologique considérée comme inéluctable. Et une mutation des usages de la télévision, car différents équipements – dont le satellite de diffusion directe (2) – vont proposer au téléspectateur un choix accru de canaux, ce qui, semble-t-il, a rendu caduque la notion de monopole national.

La loi a organisé le remplacement de la Haute Autorité de l'audiovisuel par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Cette dernière a sombré, par ses propres décisions, dans le discrédit. Tout cela a fait trop de bruit et a masqué, hélas !, la pauvreté du débat sur les futurs de l'audiovisuel français. A commencer par l'avenir fort incertain du cinéma national.

L'exploitation cinématographique en France est en train de s'enfoncer dans une crise extrêmement grave, caractérisée par un nombre fort élevé de fermetures de salles, par la réduction du nombre de fauteuils disponibles (1 601 370 en 1977 ; 1 231 344 en 1987) (3) et, surtout, par la forte diminution du nombre de spectateurs (4).

Les investissements dans la production baissent (– 11,64 % en 1986 par rapport à 1985), et le nombre de films produits a été inférieur en 1986 (134) à ce qu'il était en 1976 (156).

Le cinéma français a perdu sa position dominante dans les salles par rapport aux films américains (5). En 1986, seulement 43,67 % des recettes des salles sont allées aux films français contre 52,52 % en 1976 (6).

Nous sommes bien loin des déclarations de 1983 de M. Jack Valenti, patron de la Motion Pictures American Association (MPAA), reconnaissant l'importance pour la diffusion du film américain d'un *« marché national fort »*. Par ailleurs, les Etats-Unis restent tout aussi malthusiens qu'avant : l'ensemble des films étrangers diffusés là-bas ne représente – et cela de manière constante – que 3 % de la fréquentation américaine.

La production audiovisuelle française est *« atone »*, pour reprendre le mot du sénateur Jean Cluzel (7). Selon une estimation faite par M. Nicolas Traube, vice-président de l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels, le nombre de fictions françaises produites a diminué de 20 % depuis 1980 (8). Ces chiffres n'ont rien de surprenant lorsque l'on sait que l'achat d'une production américaine coûte aux chaînes françaises seulement quelque 60 000 francs l'heure (parce qu'elle a déjà été largement amortie sur son marché intérieur). Alors qu'une heure de production de fiction en France peut coûter 5 à 6 millions de francs (s'il s'agit de feuilletons, du genre « Maguy », tournés rapidement en vidéo, le coût est d'environ 1 million de francs). Le poste « achats » des chaînes 1, 2 et 3 en France était passé de 28 millions de francs en 1980 à 120 millions en 1986. Et ce dernier chiffre a plus que doublé en 1987. La raison ? Depuis 1980, 500 films en moyenne étaient diffusés annuellement sur les canaux nationaux de télévision ; or ces mêmes chaînes en ont diffusé 1 260 en 1987 !

Si la situation de la France peut donc, à tous égards, être considérée comme critique (alors même que ce pays a longtemps été en Europe un îlot de résistance), l'industrie audiovisuelle américaine se porte à merveille. L'image domestique y est surabondante (172 millions de téléviseurs pour 80 millions de foyers) : le nombre de magnétoscopes atteint 34 millions, et il y a même – cas unique dans les pays industrialisés – un regain de la fréquentation cinématographique dans les salles (1971 : 14 000 salles, 820 millions de spectateurs ; 1977 : 17 000 salles, 930 millions de spectateurs ; 1987 : 22 000 salles, 1 250 millions de spectateurs (9).

Les années 1986-1987 auront donc effectivement marqué un (mauvais) tournant pour l'industrie audiovisuelle française. Elle s'est trouvée confrontée, sans y avoir été préparée, à une première dérégulation : la concession au secteur privé de trois canaux de télévision. Cela a profondément transformé l'offre et mis en péril un équilibre, obtenu depuis plusieurs années, grâce à une hiérarchie de diffusion : le film doit d'abord être vu en salle, ensuite loué en vidéo, puis diffusé sur une chaîne à péage (Canal plus) et, enfin, il doit passer sur une chaîne nationale. Si la réglementation demeure valide à cet égard, on ne peut que constater qu'elle risque de devenir obsolète dès que plusieurs satellites diffuseront directement leurs images sur l'Europe : comment contraindre un satellite appartenant en majorité à des firmes américaines au respect d'une réglementation de ce type ? D'ailleurs on peut estimer que les spectateurs, en désertant les salles, ont anticipé sur cette évolution.

La situation actuelle risque de conduire l'industrie de programmes à une crise semblable à celle que connut le cinéma italien il y a dix ans, au moment où le monopole de la RAI fut brutalement cassé.

Une crise de la production est toujours liée à une crise de la fréquentation, et on peut même ajouter à une crise de talent (il n'y a pas de jeune cinéma italien aujourd'hui). En réalité, c'est l'ensemble des pratiques cultu-



Keystone

FOULE SE PRESSANT A UNE PROJECTION DANS LES ANNÉES 50
Un spectacle de moins en moins fréquent

* Economiste.

(1) Loi nº 86.1067 du 30 septembre 1986 *(Journal officiel)*, 26, rue Desaix, 75015 Paris) relative à la liberté de communication.

(2) La fusée européenne Ariane a placé sur orbite, fin novembre 1987, le satellite de diffusion directe allemand TV-SAT 1. Celui-ci connaît d'ailleurs de sérieuses difficultés. Les satellites français TDF 1 et TDF 2, de conception analogue, devraient être lancés maintenant que l'origine de la panne de TV-SAT 1 est connue. Cf. *le Monde* 22-23 novembre 1987.

(3) Cf. « Bilan 1986 ». Supplément mai-juin 1987 au *Bulletin d'information* du Centre national de cinématographie (CNC), 12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16.

(4) 1982 : 201,9 millions de spectateurs ; 1983 : 198,8 millions ; 1984 : 190,8 millions ; 1985 : 175 millions ; 1986 : 163,4 millions ; 1987 : le total de l'année se situera entre 130 et 140 millions de spectateurs. (Sources : « Bilan 1986 » (cf. note 3) et note trimestrielle de conjoncture publiée par le CNC).

(5) Concentration de la fréquentation en salle (le pourcentage est calculé par rapport au total des spectateurs. (Cf. graphique p. 28 du « Bilan 1986 ».)

(6) « Bilan 1986 », *op. cit.*

(7) Rapport annuel sur l'audiovisuel présenté au Sénat par Jean Cluzel. *Le Monde*, 5 décembre 1987.

(8) *Libération*, 9 novembre 1987.

(9) *Profil statistique de la consommation des images dans les pays étrangers*, rapport publié par le CNC, Paris.

Cinéma, une logique de

Par CHRISTIAN ZIMMER *

LA crise du cinéma est grave et nul ne songerait à minimiser la responsabilité de la télévision. Mais peut-être faut-il essayer de voir un peu au-delà de cet affrontement entre les deux écrans. Au-delà également des chiffres, pour significatifs qu'ils soient.

* Auteur, entre autres, de : *le Retour de la fiction*, le Cerf, Paris, 1986, et *Procès du spectacle*, PUF, Paris, 1977.

Si donc il y a affrontement entre le grand et le petit écran, si cet affrontement semble tourner à l'avantage du second, si, par suite, il n'est pas déraisonnable de tenir pour inévitable un recul très sensible du cinéma, il est permis de se poser cette question, guère formulée jusqu'à présent à notre connaissance : le conflit et le déclin auxquels nous assistons ne s'inscrivent-ils pas dans une évolution générale de la technologie, évolution dans laquelle l'« âge du cinéma » ne serait qu'une étape ? Un telle hypothèse implique-t-elle, à terme, la totale disparition du septième art ? Autrement dit, la mort du cinéma serait-elle à la fois logique et fatale ?

Avançons cette explication : le cinéma, hybride d'art et d'industrie, assurerait en quelque sorte la *transition* entre l'un et l'autre. Cela illustre très exactement ce que Theodor Adorno désigne par le terme d'*Entkunstung* : la dissolution des caractères propres à l'objet esthétique à cause de son insertion dans la société marchande de type industriel.

Quelques réalités historiques, rarement relevées, donnent une certaine consistance à cette vision des choses, pour pessimiste qu'elle soit. Tout d'abord, le cinéma – après la photo- graphie, qui n'a jamais été considérée comme un art à part entière – est le premier art à être né à l'époque du plein essor industriel et de cet essor même. Rien ne permet d'affirmer que l'invention du cinéma s'inscrit dans la chaîne ininterrompue de la création humaine plutôt que dans celle de l'évolution technologique. En d'autres termes, il n'y a pas, dans le cinéma, de *signes* certains d'une réelle vocation à l'immortalité – sinon sous forme d'emprunts aux autres arts. Et le rattacher, comme le font les frères Taviani dans leur film *Good Morning Babilonia*, à la grande aventure du génie créateur à travers les siècles relève du plus pur idéalisme.

On n'a pas souvent remarqué non plus que l'histoire du cinéma est moins, à proprement parler, celle d'un « art » que celle d'une « technique » artistique, la première pouvant être envisagée plutôt comme complexification du message, la seconde plutôt comme complexification du langage. Et si la notion de progrès est toujours apparue comme dénuée de toute pertinence lorsqu'il est question d'esthétique, on est bien forcé de constater qu'elle intervient au contraire constamment quand il s'agit de retracer l'évolution d'un « art » tel que le cinéma.

On s'aperçoit même qu'il n'est guère de changement du paysage expressif du cinéma qui ne résulte plus ou moins d'une novation de caractère technique (le moment choisi pour celle-ci l'étant bien souvent en fonction d'impératifs industriels ou financiers, comme ce fut le cas pour le parlant, pour la couleur ou pour le cinémascope).

Dans nul autre mode d'expression n'existe le risque de confusion, que présente le cinéma, entre valeurs techniques et valeurs esthétiques. Et il ne manque pas d'exemples attestant la gravité de cette confusion. L'un d'eux nous est fourni par Umberto Eco, analysant la déception des spectateurs après une nouvelle vision, sur le petit écran, du film de Stanley Kubrick *2001, l'Odyssée de l'espace* : *« Ce film qui, il n'y a pas si longtemps, nous avait étonnés par ses extraordinaires nouveautés techniques et figuratives, par son souffle métaphysique, nous a donné l'impression de rabâcher des choses que nous avions déjà vues des milliers de fois* [...]. *Pourtant, Kubrick nous avait semblé être un innovateur génial. Mais c'est justement là qu'est le problème : les médias sont généalogiques et n'ont pas de mémoire, même si ces deux caractéristiques devraient s'exclure réciproquement. Ils sont généalogiques, car, dans leur système, toute nouvelle invention produit des imitations en boule de neige et une sorte de langage commun. Ils n'ont pas de mémoire parce que, une fois la chaîne des imitations rompue, personne ne sait plus qui avait commencé, et l'on confond facilement le fondateur avec le dernier de ses petits-enfants. Ce qui entraîne que les navettes de* la Guerre des étoiles, *inspirées sans pudeur par celles de Kubrick, soient plus complexes et plus crédibles que leurs aïeules, si bien que ce sont celles-ci qui semblent être les imitatrices* (1). »

Et Umberto Eco nous rejoint lorsqu'il poursuit : *« Il serait intéressant de se demander pourquoi nous pouvons encore comprendre que le Caravage est meilleur que ses disciples et que Richebourg n'est pas Balzac. On pourrait dire que dans les médias la réalisation technique prévaut sur l'invention et que la technique est imitable et perfectible* (2). »

Le cinéma ne constituerait, en somme, qu'une étape d'une vaste mue technologique, où la télévision occuperait la place d'une descendance, d'une postérité, d'une sorte d'« après-cinéma ». Ce n'est pas à une lutte d'images contre d'autres images que nous avons affaire, mais à la confrontation entre ce qui relève encore de l'image et quelque chose qui, déjà, n'en relève plus, ou, si l'on préfère, un mode de présentation, d'existence de celle-ci qui conduit à son évanouissement, à son autodestruction.

Un au-delà de l'image

PLUSIEURS auteurs, dont Jacques Attali, qui pense que nous sommes entrés dans l'ère de la répétition (3), l'ont souligné : nous sommes désormais dans un au-delà de l'image. Ce qui ne signifie pas que cette dernière, du moins en apparence, ait cessé de régner. Notre univers est, plus que jamais, envahi par elle. Mais notre époque a donné naissance à ce phénomène étrange, paradoxal : l'image qu'on ne regarde pas. L'image qui se nie elle-même. Sans contenu véritable, sans autonomie réelle. Qui ne tient sa légitimité que de la sérialité, principe de base, si l'on peut dire, de la création télévisuelle. Car ce qui est en jeu dans la rivalité cinéma-télévision, c'est cela : l'autonomie, l'authenticité de l'image, ce qui fait qu'elle appartient à l'ordre de l'esthétique, et non pas seulement à celui de la simulation. Ou, si l'on veut, à l'ordre iconique, et non pas seulement informatif.

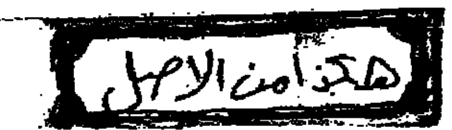
C'est cette image que recherche désespérément, dans le film *la Vallée fantôme*, un cinéaste en crise, vraisemblablement l'auteur, Alain Tanner, lui-même. On a dit ce personnage en mal d'inspiration : en fait, c'est l'avenir du cinéma, sa mort possible, qui sont la source de son angoisse.

Raconter une histoire, c'est cristalliser le *sens* d'une existence. Comment se fait-il qu'à la télévision ce *sens* se disperse, se perde, au lieu de prendre

(1) *La Guerre du faux*, Grasset, Paris, 1986, pp. 136 et 137.

(2) Op. cit., p. 137.

(3) Voir *Bruits*, PUF, Paris, 1977.





BAISSE DE LA QUALITÉ, FERMETURE DE SALLES

l'audiovisuel français ?

relles et de loisirs des Français qui évolue (10). Force est de constater que l'industrie américaine a mieux su qu'aucune autre s'adapter à cette évolution, voire la précéder. L'augmentation des coûts de production aux Etats-Unis, mais aussi du nombre de films produits (209 en 1980, 515 en 1986), est significative d'un dynamisme retrouvé, mais surtout d'une adaptation à une clientèle qui a, comme chacun sait, *été* profondément renouvelée depuis l'époque du cinéma du samedi soir, au profit d'un public de plus en plus urbain et jeune. Le cinéma américain a abandonné la variété des genres et des sujets qui reflétait la diversité de ce public du samedi soir (11). Il n'a pas nécessairement gagné au change (esthétique), mais il a conservé, et même accru, sa force commerciale.

Le passage, en France, d'une économie de l'audiovisuel fermée à une économie ouverte ne se fera pas sans douleur. On peut d'ailleurs dire qu'aucun cinéma européen n'a la possibilité de concurrencer une industrie audiovisuelle américaine forte d'une grande variété de productions (de la série bon marché à la superproduction dont le plan de diffusion est prévu mondialement) amortie très largement (aux deux tiers en général) sur un marché intérieur protégé pour longtemps : on n'imagine pas un satellite européen diffusant avec succès des images européennes sur le continent américain.

En finir avec les querelles de clocher

FAUT-IL baisser les bras et désespérer ? Non, mais il faut faire vite, et le laisser-faire du gouvernement de M. Chirac, pour qui la loi du 30 septembre 1986 tient manifestement d'alpha et d'omega d'une politique, est néfaste. Sous la pression des événements récents, M. Léotard a commandé un rapport à M. Jean-François Court (12). Mais celui-ci ne fait qu'une analyse, d'ailleurs juste, de la situation, sans proposer de solutions concrètes. Les atermoiements des chaînes dans leurs discussions avec les professionnels du cinéma, aux fins de réduire le nombre de films diffusés, montrent suffisamment qu'elles se sentent impunies de leurs violations diverses de leurs cahiers des charges.

Sur le marché intérieur, un décloisonnement des systèmes d'aides demeure impératif. Le cinéma français se trouve dans cette étrange situation d'économie libérale confortée par une aide publique massive (25 % des investissements) conduite depuis 1960 au gré des groupes de pression internes à la profession. Or il faudrait n'aider que les projets vraiment novateurs, même s'ils rompent avec le corporatisme : par exemple, ne pas forcément aider un circuit de salles s'agrandissant encore, mais plutôt un petit exploitant rouvrant, par exemple, le Max-Linder, à Paris, sur un projet précis correspondant vraiment aux goûts nouveaux créés. Les sommes dégagées permettraient de réinvestir dans la production, quelle que soit la destination première de ces images : salles ou écrans de télévision.

Le cinéma français devrait sortir de ses querelles de clocher (13), et reconnaître que les intérêts sont définitivement divergents entre producteurs et exploitants. On remarquera qu'une des grandes forces de l'industrie américaine est – malgré les tentatives contraires effectuées sous la présidence de M. Ronald Reagan – d'avoir, par la loi antitrust, interdit la concentration verticale entre producteurs et exploitants de cinéma, entre producteurs et diffuseurs d'images télévisuelles.

Cette politique, que ni la gauche ni la droite françaises n'ont tenté, n'est-elle pas pourtant un des facteurs de la réussite commerciale, grâce à une réelle mise en concurrence, et qui n'interdit nullement la présence sur le marché de groupes puissants ? Certains, en France, ont cru simplement que l'offre accrue d'heures de programmes de télévision allait entraîner un développement de la commande de fictions. Ils ont pu constater, depuis quelques mois, que l'essentiel de l'augmentation des ressources va aux achats de droits, aux émissions de jeux ou de sport ; et qu'il n'y a, au mieux, que redistribution des cartes au sein de la production au profit de groupes liés de fait aux chaînes (14).

Or il demeure impératif de favoriser les producteurs indépendants. Eux seuls peuvent avoir l'audace indispensable pour se lancer dans des projets qui ne se fixeront pas comme objectif prioritaire de concurrencer les images américaines, ce qui ne les empêchera nullement de trouver une audience satisfaisante, à l'exemple de la série allemande *Heimat*, d'Edgar Reitz.

Il s'agirait moins de créer un statut de producteur indépendant (15) que d'inciter, par une aide au projet (film ou téléfilm) *et* par une aide au producteur sous des formes variées (capital-risque, conditions d'amortissement plus favorables), toutes les entreprises novatrices.

Reste l'inconnue européenne. Le bassin d'audience européen (320 millions de téléspectateurs) est aussi important que l'américain, mais il demeure fragmenté. Il l'est par les législations nationales; il l'est aussi par les pratiques culturelles différentes (langues, comportements, modèles de consommation). Les annonceurs eux-mêmes ne croient pas à l'émergence prochaine de ce marché (16).

Le président François Mitterrand a lancé récemment l'idée d'un Eurêka audiovisuel. Celui-ci n'a de chance d'aboutir que si les pays européens élaborent une stratégie et des règles de concurrence des vecteurs de diffusion européens, satellites compris (17). S'ils harmonisent rapidement leurs législations (fiscales, systèmes d'aides, cahiers des charges, dispositifs anticoncentrations, etc.) ; s'ils incitent surtout, en dehors de toute bureaucratie bruxelloise, à l'émergence d'une réelle production indépendante, diversifiée dans ses genres – documentaires compris (18), – attachée aux seuls objectifs de qualité et de rigueur. Et s'ils n'ont pas peur enfin des ruptures en créant un « second secteur » (19) pour la production comme pour la diffusion (un vrai projet de chaîne culturelle européenne). Tant il est vrai, en art, que c'est toujours par opposition au courant dominant, actuellement représenté par les industries américaines – pour les programmes – et japonaises – pour le matériel, – que se crée l'innovation.

MICHEL DAVID.

(10) Cf. L'entretien avec Jérôme Clément, directeur général du CNC, *le Monde*, 28 novembre 1987.

(11) Rappelant cette phrase de Goethe : *« Amérique, tu es mieux lotie que notre Vieux Continent ; tu n'as pas de châteaux tombés en ruine ou de vieilles pierres... Et si maintenant tes enfants commencent à faire des poèmes, que le sort leur épargne les histoires de chevaliers, de brigands et de fantômes »*, Wolfram Schütte note que, paradoxalement, *« l'orientation du cinéma américain récent vers ce type d'histoires* (Star Wars, Indiana Jones, Gremlins, Ghostbusters...) *lui permet de triompher maintenant commercialement, partout, sur le cinéma européen »*, *Lettre internationale*, Paris, été 1985.

(12) « Le cinéma français face à son avenir », rapport de M. Jean-François Court, au ministre de la culture, M. Léotard, février 1988. Ministère de la culture et de la communication, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01.

(13) Cf. « Les exploitants de cinéma attaquent Canal plus », *le Monde*, 8 décembre 1987.

(14) « Les chaînes de télévision font main basse sur la production », *le Monde*, 8 décembre 1987.

(15) Proposition faite par M. René Bonnell, directeur du cinéma à Canal plus, *Libération*, 8 décembre 1987.

(16) Cf. l'intervention de M. Alain Grangé-Cabane, vice-président de l'Union des annonceurs du Salon de l'entreprise (Palais des congrès, Paris, 3 décembre 1987), remarquant que la seule entreprise capable d'élaborer une campagne publicitaire à l'échelle européenne était... Coca-Cola.

(17) Alors même que la concurrence entre Télédiffusion de France (TDF) et la direction générale des télécommunications (DGT) paralyse actuellement toute action, *le Monde*, 6 novembre 1987.

(18) Cf. *Cahiers du cinéma*, numéro 402, décembre 1987. Enquête de Frédéric Sabouraud et entretien avec Claude Guisard, directeur des programmes de l'INA.

(19) C'est également un des moyens pour que l'audiovisuel – le cinéma tout particulièrement – ne devienne pas, déjà, un objet de musée, comme la belle exposition « Cités-cinés à La Villette, Paris, l'y incite.

Ernst Haas-Magnum

DERNIÈRE IMAGE D'UN FILM EN CINÉMASCOPE, VERS 1955
Les innovations technologiques peuvent-elles éviter la totale disparition du 7e art ?

mort

corps ? C'est que, au cinéma, on peut encore rencontrer l'*image, une image*, dans la mesure où son sens est d'être regardée. Le héros de Tanner est en quête de la « dernière image », autrement dit du sens qui est en train de s'échapper, de disparaître de l'écran. La « dernière image », qui serait en même temps l'unique. Unique, parce que seule capable d'attirer, de capter, de retenir le regard. Et *c'est en* fin de compte le regard qui définit, qui crée l'image. L'image, c'est ce qui est regardé.

Or, la sérialité ne s'adresse pas au regard. Elle ne comble que la durée. Une durée vide de sens, d'où le regard a été banni. Aussi, à supposer qu'il ne soit pas déjà trop tard, si le cinéma ne veut pas mourir, ce qu'il lui faut reconquérir, ce ne sont pas les « foules », inconstantes par nature, mais le *regard* du spectateur. Il faut redonner à celui-ci un vrai désir de l'image. Et ce désir ne saurait être uniquement fonction des dimensions de l'écran, du volume de l'accompagnement sonore : n'est-ce pas une absurdité de projeter sur grand écran, avec le procédé Dolby stéréo, une œuvre de caractère intimiste, comme, malheureusement, cela commence à *se faire ?*

La différence de grandeur entre les deux écrans (salle, télévision) entraîne une différence de *structures :* la « lecture » d'un plan de film ne peut s'effectuer comme celle d'une image télévisuelle. La structure de celui-là étant plutôt perçue comme *iconique*, la structure de celle-ci plutôt comme *informative*. Et on se dit qu'à tout prendre le fétichisme du plan, si longtemps en honneur dans la cinéphilie, n'était peut-être pas, en dépit de ses outrances, une si mauvaise façon d'aimer et de défendre le cinéma... Car il y a une nouvelle cinéphilie, qui, elle, ne semble guère accorder d'intérêt à la « lecture » de l'image, et pour laquelle modèle filmique et modèle télévisuel peuvent sans inconvénient se rejoindre.

Cette nouvelle cinéphilie est parfaitement adaptée au monde actuel, à ses valeurs et à ses règles, et il lui importe peu que ce soit peut-être celui qui verra la mort du cinéma : elle n'est plus composée d'intellectuels à la culture essentiellement littéraire, mais de jeunes dont la culture est beaucoup plus puisée aux sources des techniques modernes. D'où, sans doute, leur conception du film et de la « nature » du cinéma. Techniciens du divertissement bien plus qu'esthètes, ils s'intéressent, avec une passion qui n'est pas moindre que celle de leurs aînés, à un imaginaire moins créateur de formes inédites qu'habile agenceur, manipulateur de fictions et de situations dramatiques.

L'obsession des nouveaux cinéphiles semble être *la « vitesse »*, l'économie, la sécheresse du trait de la bande dessinée. Toutes choses qui sont aux antipodes d'un cinéma du plan, mais moins du feuilleton télé et de la saga aux incessants rebondissements. Ainsi, paradoxalement, le retour en force de la fiction au cinéma n'est pas sans devoir quelque chose à la télévision. On voit évidemment le danger, d'autant plus réel que le petit écran est devenu, comme le soulignait à Venise le ministre italien du spectacle, M. Franco Carraro, *« le principal financier des films* (4) ». Le cinéma risque de ne survivre qu'au prix d'un abandon de sa spécificité formelle et de son alignement sur un modèle culturel unique, imposé par le petit écran.

Les *milieux cinématographiques* sont-ils bien conscients de cette menace ? Sont-ils prêts à adopter une politique tournant résolument le dos à celle qui est encore la leur, et qui consiste, comme on le dit familièrement, à « ratisser large » ? Les unanimités sont toujours illusoires, ce sont des phénomènes exceptionnels, qui, le plus souvent, reposent sur le malentendu non exprimé. De plus, nous le savons aujourd'hui, ces succès spectaculaires sont parfois obtenus par une savante mise en condition du public, rendue possible par l'inflation extraordinaire des budgets de publicité (5) et par la collaboration plus ou moins innocente des médias, qui créent de toutes pièces, avant même que le spectateur ait pu en juger, ce qu'on appelle un *événement culturel*. Ainsi, ce n'est *pas le film qu'on va voir, c'est l'événement* qu'on ne veut pas manquer.

A l'opposé de cette stratégie, il en existe pourtant une autre : fidéliser au maximum le noyau de ceux qui ont réellement le goût du cinéma et sont conscients de la déperdition de pouvoir émotionnel du film sur l'écran de télévision. Ce qui entraînerait, bien sûr, une refonte totale des structures économiques du cinéma et d'abord l'abandon du credo sacro-saint de l'industrie cinématographique : *« Un film important, c'est un film cher... »*

Cette fidélisation du véritable cinéphile ne se fera pas en « gommant », mais, tout au contraire, en accentuant ce qui détermine l'autonomie, la spécificité du cinéma en tant que phénomène esthétique et fait social. Non pas en intégrant les salles à des lieux, à des *zones* de loisirs, où voir un *film*, faire un repas au restaurant, prendre un verre entre amis ou se livrer aux joies du *shopping*, deviennent des activités absolument équivalentes, mais en créant des centres d'intérêt cinématographique de plus en plus diversifiés, de plus en plus spécialisés, répondant à des désirs de plus en plus précis.

Le loisir et la culture obéissent aujourd'hui à la loi de la concentration géographique : celle-ci a remplacé la dissémination dictée par le *besoin*. Combien, naguère, était fort le dépaysement apporté par le spectacle, dans la salle de quartier, sorte d'extra-territorialité au milieu d'un territoire, ailleurs profondément inscrit au sein d'un univers familier et en osmose avec lui. Plus fort en tout cas que le plaisir procuré aujourd'hui par le même spectacle dans des lieux anonymes et impersonnels, territoires de personne, où l'imaginaire ne respire plus...

CHRISTIAN ZIMMER.

(4) Cité par Pierre Billard, « Le cinéma au bord du gouffre » dans *le Point* du 26 octobre 1987.

(5) « Midnight Express *a coûté 3,2 millions de dollars, ses dépenses de publicité se sont élevées à 8,4 millions de dollars* » (Gilles Lipovetsky, *l'Empire de l'éphémère*, Gallimard, Paris, 1987, pp. 245 et 246).

DES ÉCRIVAINS LOIN DE LEUR SOCIÉTÉ

La littérature ivoirienne dans les effluves du « miracle économique »

Par BERNARD GENSANE

Née dans les soubresauts des indépendances, la jeune littérature d'Afrique noire cherche à forger sa propre personnalité. Difficilement, les romanciers ivoiriens tentent d'atteindre un public fuyant, tout en continuant de s'adresser à lui dans la langue de l'ancien colonisateur. Les difficultés de l'édition, le manque cruel de librairies ne les aident point à combler la distance. Ecartelé entre les problèmes du « moi » et ceux de son environnement, entre le modèle occidental et la culture africaine, entre du « sous-Balzac » et une tradition déjà dépassée, comment l'écrivain peut-il devenir le « tribun de la société » ?

L'IVOIRIEN Adiaffi n'a publié que deux romans : *la Carte d'identité*, pour lequel il a obtenu le Grand Prix du roman d'Afrique noire en 1981, et *D'éclairs et de foudres* (1), au style torrentiel et à l'imagination débordante. Pourquoi avoir attendu des années avant d'affronter le public ? Par souci de rigueur, il ne souhaitait pas éditer ses œuvres produites il y a quinze ou vingt ans « en exil » — en France, — littérairement médiocres, mais surtout ne répondant pas aux problèmes contemporains de la Côte-d'Ivoire. Il a évité le piège où sont tombés de nombreux écrivains ouest-africains : raconter l'histoire d'un étudiant qui part en France pour « gagner le papier du Blanc » (un diplôme) permettant de revenir au pays exercer des fonctions de cadre, et qui se retrouve la tête farcie d'idées progressistes peu appréciées de l'autre côté de la Méditerranée, mais déculturé, étranger chez lui, voire chômeur.

Aujourd'hui encore, dans son petit appartement spartiate loué au huitième étage d'une tour d'un quartier résidentiel d'Abidjan, Jean-Marie Adiaffi ressent ce déracinement à l'intérieur de son propre pays. Cet ancien étudiant de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC), enseignant la philosophie, a reconstitué sa case à fétiches dans un recoin de son bureau sans charme. Comme la plupart de ses compatriotes, il ne se sent vraiment lui-même que quand il retourne au « village », au campement qui l'a vu naître et où réside encore une bonne partie de sa famille.

Une autre raison pour laquelle Adiaffi a publié si tard, c'est que son écriture était à ce point neuve que les éditeurs n'osaient pas engager le moindre franc sur lui. Il fallut l'opiniâtre conviction de plusieurs coopérants français pour que les éditions CEDA, à Abidjan, se laissent convaincre.

« La jeune littérature d'Afrique noire se cherche encore. Née dans les soubresauts de la décolonisation et des indépendances, liée tout à la fois aux modèles occidentaux qui lui ont permis d'abord de s'exprimer et en révolte contre ces mêmes modèles, elle peine à sortir de sa gangue et à trouver sa forme et sa personnalité propres [...]. *L'Afrique est subjuguée par son modèle, puis juge et déchire l'idole et, du même coup, valorise et exalte sa propre image, pour aboutir enfin aujourd'hui à une vision plus équilibrée et plus sereine de l'autre et de soi-même. »* Ces propos de Guy Michaud (2) résument parfaitement les contradictions que vivent quotidiennement les écrivains ivoiriens.

Ni Rimbaud, ni Bob Marley

PREMIER dilemme : dans quelle langue écrire ? Aucun des deux principaux éditeurs d'Abidjan (le CEDA et les Nouvelles Editions africaines) ne reçoit de manuscrit en langue vernaculaire, alors que cinq d'entre elles sont enseignées à l'Université, que quantité d'autres sont transcrites (une soixantaine de langues sont parlées en Côte-d'Ivoire) et que diverses expériences d'alphabétisation en langues locales ont vu le jour ces dernières années. Une littérature peut-elle restituer en langue française une vision africaine du monde authentique ? Voilà un grand débat qui n'a toujours pas trouvé d'issue à Abidjan. Situation paradoxale : l'écrivain africain écrit dans une langue qui n'est pas la sienne et pour un public dont la majorité ne sait pas lire. Jean-Marie Adiaffi n'utilise pas l'agni, par peur, dit-il, du tribalisme. Fort bien, mais peut-on éliminer la présence d'une littérature imprimée en langue africaine ?

Pour Lilian Kesteloot, tout un domaine de la sensibilité ne peut s'extérioriser que dans la langue maternelle. L'homme africain ne saurait *« renoncer à ses idiomes traditionnels sans ressentir une amputation grave de sa personnalité* (3) ». Mais les écrivains ivoiriens ont sûrement en mémoire la vengeance sordide que les autorités kényanes ont exercée à l'encontre de Ngugi Wa Thiongo en 1978. L'auteur d'*Enfant ne pleure pas* (4) s'était mis à écrire des pièces de théâtre en kikuyu, qu'il avait fait jouer à des paysans. L'impact fut tel que les autorités le jetèrent en prison sans jugement.

Pour Bernard Dadié, le « vieux » de la littérature ivoirienne, l'écrivain a du mal à ajuster son style à la sensibilité de son lecteur africain et il se préoccupe davantage de recherches formelles pour un public dont la majorité bénéficie d'une instruction scolaire très primaire. D'où le procès d'« hermétisme ». La culture livresque, poursuit l'auteur d'*Un nègre à Paris* (5), ne doit pas supplanter la culture orale. La Bible elle-même a été écrite après coup.

De nombreux écrivains — en début de carrière tout au moins — ne font que se raconter. *Climbié*, de Bernard Dadié, *le Jeune Homme de Bouaké*, de Moussa Koné, *Kocumbo, l'étudiant noir*, d'Aké Loba (6), *les Frasques d'Ebinto*, d'Amadou Koné, placent un personnage dans une situation et notent son comportement. Les problèmes du « moi » l'emportent nettement sur ceux de la société. Il y a des Cosette partout en Côte-d'Ivoire..., sauf dans les romans. Apparaît alors, après la question de la langue, un deuxième nœud de contradictions : l'auteur est limité par la fonction didactique qu'il fait assumer à son œuvre. Et quand il veut soulever de graves questions socio-politiques, il produit un substitut d'essai ou d'étude ethnologique aux dépens de l'écriture. Comme ces auteurs rédigent en français, ils n'arrivent pas toujours à éviter l'impression de


Natasha Krenbol

placage artificiel que donne le transfert d'attitudes, sorties du contexte linguistique quand on passe d'un idiome à un autre.

Les indépendances furent acquises il y a plus d'un quart de siècle. Le colon, le « Blanc », ne pouvant éternellement servir de cible, un renouvellement des thèmes s'imposa. Selon Gérard Lezou, auteur de *la Création devant les transformations actuelles en Côte-d'Ivoire* (7), chaque écrivain tente de résoudre le problème *« suivant l'importance de sa part dans la distribution de l'héritage colonial et dans la mesure où les nouvelles Républiques constituées permettent la libre expression des opinions »*.

Il convient alors de se libérer des modèles occidentaux dont les influences ne sont pas niées : pour Aké Loba, Victor Hugo est *« le plus grand patriarche que la France ait jamais eu »*. Bernard Dadié ne cache pas ses sympathies pour Emile Zola. Charles Nokan est très marqué par le symbolisme baudelairien. *La Mère*, de Maxime Gorki, est un modèle inégalé pour les écrivains qui se veulent l'éveil de la conscience des peuples africains. Mais il convient de dépasser ces influences. A partir du modèle théorique occidental, le créateur ivoirien se veut le guide consolateur de son peuple ou, pour reprendre l'expression de Dadié, le *« tribun de la société »*.

L'écrivain doit ainsi concilier les exigences d'un réalisme qui permet de rêver et de combattre et celles d'une écriture qui, comme le demande Jean-Marie Adiaffi, doit *« s'enraciner dans une mythologie »*. Pour l'auteur d'un volumineux *Silence, on développe* (à paraître), il est urgent de réinventer les mythes : en tant qu'ancienne colonie et nation indépendante, la Côte-d'Ivoire (par ailleurs constituée de peuples pour beaucoup venus d'ailleurs) est un terreau bien jeune, qui ressemble au *n'zassa*, le pagne agni constitué de pièces bigarrées. Le risque est grand de ce que Adiaffi appelle une *« culture nénuphar »* qui flotterait sans fondement à la surface de la société. *« Autrefois, la littérature orale était au service du peuple,* poursuit Adiaffi, *un tiers des contes avait trait au mariage forcé, à la polygamie. Aujourd'hui, la littérature écrite, au lieu de parler de la libération, s'enfonce dans le mythe du développement à travers les thèmes inspirés par l'Occident, comme l'opposition ville-brousse »*. Rares sont ceux, à Abidjan, qui tentent d'opérer une coupure épistémologique radicale pour déplacer le lieu littéraire d'où ils parlent en évitant deux écueils : s'en tenir aux formes de la littérature orale — car elles sont dépassées — et faire du sous-Balzac.

L'écriture de la libération reste à inventer. Comme celle de la déchirure. La littérature ivoirienne n'a encore trouvé ni son Rimbaud ni son Bob Marley.

Dans ce pays, les écrivains sont presque tous des fonctionnaires : professeurs d'université, administrateurs civils, diplomates, anciens ministres, voire dirigeants politiques en activité. Le démon de l'écriture saisit même de jeunes lycéens qui voient dans la publication d'un livre, comme dans le football ou les variétés, un moyen de se faire connaître et de gagner de l'argent. L'origine sociale des écrivains encourage le conformisme. Ainsi, il n'y a quasiment pas de littérature policière, même si, émule d'Edgar Faure, l'ancien ministre Usher Assouan, présentement député et maire de Cocody (un quartier d'Abidjan), a publié un thriller sous un pseudonyme. M. Kinimo K. Man Jusu, chroniqueur littéraire à *Fraternité Matin*, quotidien ivoirien du matin, regrette le manque de littérature d'évasion. Il estime aussi que le « miracle économique » ivoirien a assoupi des écrivains « entretenus », qui ne vivent pas la vie du peuple et n'en parlent que d'une manière fausse.

Se faire éditer n'est pas chose facile. Les deux principales maisons d'édition publient, bon an mal an, une trentaine de livres de fiction. La relative modestie du chiffre d'affaires (celui du CEDA, qui emploie trente-six personnes à temps complet, était de 1 milliard 800 millions de francs CFA (8) en 1986) empêche de prendre des risques financiers. Propriété du groupe Hatier (à 40 %) et de l'Etat ivoirien (à 60 %), le CEDA a réussi jusqu'ici à préserver jalousement son indépendance financière (9). Mais son directeur, M. Venance Kacou, déplore la manière dont les autorités perçoivent le rôle de l'édition dans les sociétés en voie de développement. Bien que comptant plusieurs ministres écrivains, la classe politique ivoirienne demande aux maisons d'édition de publier prioritairement des livres scolaires sans se soucier de créer un patrimoine culturel en encourageant la vie littéraire.

Comme partout ailleurs, la poésie est publiée à fonds perdus. Les romans, quant à eux, dépassent très rarement le premier tirage de 3 000 exemplaires (exception récente : *l'Envol des tisserins*, de Paul Yao Akoto, romancier néophyte, mais ancien ministre de l'éducation nationale), si bien que la fiction ne vit que grâce au secteur scolaire florissant. Le papier et l'encre étant fortement taxés, il est moins onéreux d'imprimer les livres en France ; pourtant les maisons d'édition s'efforcent d'« ivoiriser » totalement cette activité (10). Les écrivains ne manquent pas de souffle, bien au contraire. Mais ils acceptent tacitement de « faire court » comme le leur « conseillent » les éditeurs.

La diffusion est boiteuse. Hors d'Abidjan, le pays souffre cruellement du manque de véritables librairies (les librairies « par terre » — dont l'approvisionnement est souvent mystérieux, — s'en tiennent généralement à de l'infra-littérature). En outre, les éditeurs ivoiriens trouvent leurs diffuseurs français bien peu entreprenants. Alors que le théâtre de Soyinka est joué outre-Manche depuis vingt ans, le directeur du CEDA déplore que *« les romans africains n'intéressent pas le public français* (11) ».

A Abidjan, les rapports de l'édition avec les médias sont généralement bons. Le CEDA coproduit des émissions de radio et de télévision où, l'on ne s'en étonnera pas trop, ses productions ne sont pas férocement critiquées. La chronique littéraire a fini par conquérir droit de cité dans les organes de presse : *Fraternité Matin* consacre une trentaine de feuillets par mois à la littérature, et l'hebdomadaire *Ivoire Dimanche* une ou deux pages par semaine.

La grande misère des libraires

DANS un pays où la déperdition scolaire est énorme (les trois quarts des enfants scolarisés ne parviennent pas en classe de sixième), où l'alphabétisation est loin d'être achevée et où le fait écrit n'est pas massivement acquis, la lecture n'est pas encore entrée dans les mœurs. C'est une activité solitaire, or il est difficile de s'isoler. Lorsqu'il a un moment de libre, l'Ivoirien préfère rendre visite à sa famille plutôt que lire. Il lit ce qui lui est immédiatement utile. Le lycéen ou l'étudiant n'achète un roman que s'il est au programme.

La Côte-d'Ivoire ne dispose d'aucune statistique fiable sur la lecture. Dans une ville comme Abidjan, qui compte environ deux millions d'habitants, on ne peut évaluer à plus de trois mille les personnes qui lisent des livres de fiction. S'il veut être entendu, l'écrivain est donc condamné à avoir une pratique sociale importante. D'autant qu'une part non négligeable du lectorat est européen. La moitié des lecteurs d'Adiaffi sont français contre 10 % seulement de ceux d'Amadou Koné, à l'écriture assurément plus traditionnelle ; l'écrivain marxiste Charles Nokan est bien connu des universitaires danois, mais beaucoup moins des étudiants de son pays (12). La Bibliothèque nationale est totalement inopérante. Les bibliothèques du Centre culturel français et de l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES), dirigé par des jésuites, sont les seuls lieux publics où il fait bon lire. Offrant chacune quarante mille volumes, elles prêtent cinquante mille livres par an (en majorité des ouvrages de culture générale ou scientifiques), dont deux mille — dans le cas du Centre culturel français — ne reviennent jamais (13).

Comparé à Cocody ou au Plateau, le quartier Latin a des dimensions de continent. La scène littéraire ivoirienne est un microcosme où tout le monde se connaît. Les écrivains ont fréquenté les mêmes lycées, ont connu l'« exil » français au même moment et dans les mêmes conditions. Le corpus romanesque n'étant pas encore très important, tout le monde a lu tout le monde. Le moindre événement prend des proportions inouïes. Ainsi, en 1986, un débat universitaire houleux consacré à Charles Nokan, qui en France serait passé complètement inaperçu, a été commenté jusque dans les plus hautes sphères de l'Etat.

Les relations avec le pouvoir ne manquent pas d'ambiguïtés. Une bonne partie des écrivains sont violemment hostiles au système en place, mais il est difficile aux fonctionnaires qu'ils sont de ne pas s'autocensurer. Comme nous le dit un intellectuel proche du régime : *« Houphouët est incontournable mais on ne peut que le contourner. »*

(1) CEDA, Hatier, Paris, 1982.

(2) Guy Michaud, préface à Gérard Dago Lezou : *la Création romanesque devant les transformations actuelles en Côte-d'Ivoire*, les Nouvelles Éditions africaines, Abidjan-Dakar, 1977.

(3) *Anthologie négro-africaine. La littérature de 1918 à 1981*, Marabout, Verviers, 1982.

(4) Hatier-CEDA, Monde Poche, Paris, 1987. Voir aussi son article « Décoloniser l'esprit » dans *le Monde diplomatique*, août 1987.

(5) Présence africaine, Paris, 1959.

(6) Respectivement Seghers, Paris, 1956 ; Nouvelles Editions africaines, Abidjan, 1974 ; Flammarion, Paris, 1960.

(7) *Op. cit.*

(8) 1 franc CFA = 0,02 francs.

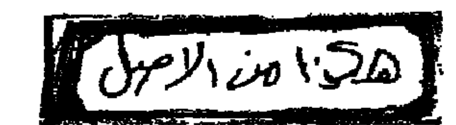
(9) Malgré les tutelles du ministère de la culture et du ministère des finances qui siègent au conseil d'administration. Parallèlement à cette tutelle, l'audit de la société est assuré par un haut fonctionnaire des finances. Le CEDA publie principalement des livres scolaires.

(10) 30 % des livres sont fabriqués en France.

(11) Les œuvres publiées dans la collection « Monde noir », dirigée par Jacques Chevrier, connaissent des ventes symboliques en métropole.

(12) En 1970, au département de lettres modernes de la faculté des lettres d'Abidjan, deux heures (en DUEL II) étaient consacrées à l'enseignement de la littérature africaine contre dix heures à la littérature française. Depuis, la tendance s'est inversée.

(13) En 1986, l'INADES a prêté 278 romans africains à ses 750 adhérents.





LE SUCRE SOUS L'EMPIRE DES GRANDS

Pierre Jacquin

Pour produire le sucre de canne, enrichir planteurs et négociants, satisfaire les goûts d'une minorité avide d'une denrée sans grande valeur nutritive, les Noirs d'Afrique ont été, il y a moins de trois siècles, jetés en esclavage, par centaines de milliers, dans les latifundias des Caraïbes et du Nordeste brésilien, où s'exploitent jusqu'à l'épuisement la terre et les hommes. Comme celle de nombreuses matières premières, l'histoire du sucre est tragique : intimement liée au colonialisme et à la traite, provoquant crises économiques et bouleversements politiques, elle continue de peser sur les rapports Nord-Sud et sur le devenir de vastes régions du monde.

Aujourd'hui, avec environ 100 millions de tonnes (soit 20 kilos par habitant de la planète), la production annuelle mondiale satisfait les besoins solvables d'une consommation en croissance régulière. Mais cet apparent équilibre global n'a guère de signification. Il laisse sans débouché les quelque 38 millions de tonnes de stocks accumulés. Il masque les énormes disparités des niveaux de consommation, des capacités de production et des prix sur un marché mondial fragmenté où s'échangent plus de 25 millions de tonnes, dont la majorité à des cours bien inférieurs au prix de revient *(voir ci-dessous l'article de Philippe Chalmin)*. Il laisse sans perspectives les exportateurs traditionnels, en particulier les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) bénéficiant d'accords préférentiels avec une Communauté européenne qui, en trente ans, a presque doublé sa production et est devenue fortement excédentaire *(voir l'article de Charles Condamines pp. 24 et 25)*.

Mais au-delà de ces désordres, où se reflètent toutes les inégalités qui traversent le monde, c'est l'avenir du sucre qui apparaît menacé par les produits de substitution développés dans les grands pays industrialisés. Faute de savoir ou pouvoir, tel le Brésil, trouver un débouché à leur production dans de nouvelles utilisations, de nombreux pays, en particulier les *« îles à sucre », risquent de payer cher l'inconséquence et l'égoïsme de leurs anciens maîtres (voir pp. 24 et 26 les articles de Soraya Mellali, Joël Picart, Anne-Sophie Boisgallais et Michel Faucon)*.

CHRISTIAN DE BRIE.

Les marchés dans la tourmente

Par **PHILIPPE CHALMIN** *

EN juillet 1985, sur le marché de New-York, qui sert de témoin aux échanges internationaux, le prix du sucre chutait à son niveau le plus bas depuis vingt ans et – évalué en monnaie constante – probablement le plus bas de sa longue et tumultueuse histoire : 2,35 cents des Etats-Unis la livre (1). Depuis, le marché s'est ressaisi et le cours a plus que triplé, frôlant la barre des 9 cents, avant de se « stabiliser » depuis quelques mois autour de 6 à 7 cents (2). A ce niveau, même le producteur le plus efficace, l'Australie, perd de l'argent. Telle est l'absurdité des échanges internationaux qui se réalisent, depuis pratiquement cinq ans, à des prix largement inférieurs aux prix de revient des plus efficients. Derrière cette réalité se cachent bien des enjeux politiques et idéologiques.

La production de sucre (canne ou betterave) – 114 pays – oscille autour de 100 millions de tonnes (102 millions de tonnes prévues pour la campagne 1987-1988, commencée le 1er juillet). Dans la plupart des pays, le marché est organisé, protégé, taxé ou subventionné. Les systèmes de production sont bien sûr fort différents et les performances économiques très variables. Si pour l'Australie le seuil de rentabilité est de l'ordre de 10 à 12 cents, il est de 52 cents pour Trinité-et-Tobago. A titre de comparaison, le sucre de betterave de la CEE coûterait, suivant les régions, de 15 à 25 cents à la production.

Comme beaucoup d'autres denrées agricoles – et au premier chef les céréales, – le sucre est en effet avant tout consommé dans les pays qui le produisent. Les exportations ne représentent qu'un peu plus du quart de la production mondiale *(voir la carte page 25)*. En 1985-1986, les échanges mondiaux se sont élevés à 27,45 millions de tonnes. Une dizaine d'Etats y participent pour à peu près les trois quarts : la liste en est particulièrement hétérogène, comprenant des pays développés aussi bien que des pays en voie de développement, des systèmes démocratiques et socialistes : Cuba (7,3 millions de tonnes), CEE (4,4), Brésil (3,1), Australie (2,5), Thaïlande (1,2), Afrique du Sud (0,8)... Les importations sont moins concentrées, mais quelques pays occupent une place importante, d'autant que, dans bien des cas, ils représentent les rares débouchés solvables : URSS (5 millions de tonnes), Japon (1,9), Chine (1,6), Etats-Unis (1,6), et ... CEE (1,4).

A l'abri des cours mondiaux

DEPUIS longtemps en effet, le marché du sucre est dominé par quelques pays consommateurs qui ont pris l'habitude d'utiliser, à des fins politiques ou de développement, la garantie financière que représentent leurs importations. Un certain nombre de flux échappent donc à la logique du marché mondial.

Tout d'abord les importations de l'URSS en provenance de Cuba, dans le cadre du COMECON : 3,6 millions de tonnes payées, croit-on, quelque 25 cents la livre, mais en roubles non convertibles (en fait, en pétrole et en machines). L'origine de ce courant remonte à 1962, lorsque la fermeture du débouché américain précipita M. Fidel Castro dans les bras des Soviétiques. Aux tonnages cubains vers l'URSS, il faut ajouter ceux destinés à l'Europe de l'Est et à la Chine : au total, 5,4 millions de tonnes.

Les Etats-Unis aussi isolent leurs importations du marché mondial, afin de protéger la production américaine et son système de prix garantis (maintenus à 18 cents la livre) par le dernier Farm Act, malgré les efforts du gouvernement Reagan pour l'abaisser à 15 cents puis à 12 cents. Les achats sont partagés en quotas entre les pays producteurs les « mieux pensants » : République Dominicaine, Philippines, Brésil, Guatemala... En 1981, ces importations atteignaient encore 4,6 millions de tonnes, mais, depuis, la consommation des Américains n'a cessé de diminuer à cause du développement de la production d'isoglucose *(voir l'article d'Henri Villain page 26)*, qui s'est élevée en 1985 à 5,2 millions de tonnes. Le quota sucrier américain est descendu en 1987 à moins de 1 million de tonnes. Cette perte de marché préférentiel a été particulièrement dure pour un pays comme les Philippines, dont le quota en quatre campagnes s'est réduit de 410 000 à 143 000 tonnes *(voir l'article de Joël Picart page 24)*.

La CEE, enfin, continue à importer 1,3 million de tonnes au titre du protocole « sucre » de la convention de Lomé *(voir l'article de Charles Condamines page 24)*. La différence entre le prix d'achat garanti et le prix de vente sur le marché mondial coûte à la CEE de 400 à 500 millions d'ECU par an, soit presque autant que l'ensemble des dépenses consacrées au Stabex (3) pour cinq ans selon la convention de Lomé II.

Quant au marché libre mondial, il concerne 18 à 20 millions de tonnes. Le prix moyen en 1985 y a été de 4,04 cents la livre, mais, pour l'ensemble des échanges internationaux, il est estimé à 12 ou13 cents, ce qui montre bien le poids des accords préférentiels. Ce marché est divisé à peu près également entre sucre roux et sucre blanc : en 1984-1985 les exportations mondiales de sucre blanc étaient estimées à 10,2 millions de tonnes, surtout à destination de l'Asie et de l'Afrique.

Traditionnellement, l'essentiel des échanges se faisait en sucre roux (brut) raffiné sur les lieux de consommation et, dans certains cas, réexporté vers des pays consommateurs non raffineurs. Voyageant en vrac, le sucre brut avait un avantage de coût par rapport au sucre blanc voyageant en sac (4). Le développement du sucre de betterave (pour lequel le raffinage est intégré directement dans le processus de production) comme l'amélioration des techniques de production du sucre de canne ont permis un accroissement remarquable des échanges de sucre blanc. Les importations de sucre brut ont surtout survécu grâce à la protection accordée aux industries du raffinage par des pays comme les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'URSS et, dans la CEE, la Grande-Bretagne. A terme, on peut penser que l'essentiel du commerce mondial se fera sous forme de sucre blanc. Cette évolution a considérablement avantagé la CEE, qui exporte quelque 4 millions de tonnes de sucre blanc (en se limitant) alors qu'elle était encore importatrice au début des années 70. Mais il serait erroné de faire porter à la seule CEE la responsabilité de l'actuelle faiblesse des cours.

En novembre 1974, le sucre atteint sur le marché de New-York son record historique de 65,5 cents la livre. Dans l'euphorie qui régnait alors sur les marchés des matières premières, la situation de déficit mondial apparut suffisamment durable pour qu'un peu partout de nouvelles capacités de production soient mises en chantier : de 75 millions de tonnes en 1974, la production mondiale dépassa les 100 millions de tonnes en 1982 avec une capacité installée, au niveau des usines, de 123 millions de tonnes (5). Ainsi la production de la CEE passa de 9 à 15 millions de tonnes en 1981-1982. Cuba parvint à produire régulièrement plus de 8 millions de tonnes. Mais, surtout, un peu partout, des pays jusque-là importateurs développèrent leur production. Des projets sucriers considérables virent le jour, comme la fameuse Kenana Sugar Company au Soudan, la plus grande sucrerie de canne du monde *(voir l'article de Soraya Mellali page 24)*. Aux Etats-Unis, de nombreuses entreprises agro-alimentaires jouèrent la carte de l'isoglucose, un nouveau sucrant fabriqué par hydrolysation du glucose issu de l'amidon, produit surtout à partir du maïs.

Cette période faste d'investissement dura peu : dès 1975-1976, les prix étaient retombés légèrement au-dessous de 10 cents. En 1980, une série de mauvaises récoltes les ramena, de manière temporaire, au-dessus de 40 cents. Cette deuxième hausse conforta les politiques de production de la CEE, qui renégociait alors son règlement sucre, tout comme elle marqua la consolidation de la production d'isoglucose aux Etats-Unis.

De nouveau excédentaire, le marché s'orienta à la baisse à partir de 1981, pour atteindre le seuil historique de 2,35 cents en juillet 1985. Dès 1981-1982, les stocks représentaient près de la moitié de la consommation mondiale. Confrontés à la baisse des prix, les principaux pays exportateurs auraient dû réduire leur offre sur le marché mondial. Il n'en fut rien, du moins au début.

(Lire la suite page 24.)

* Sous-directeur de laboratoire au Centre national des arts et métiers.

(1) Soit, au cours du dollar 1985, environ 0,20 F la livre (1 livre = 453 grammes).

(2) Environ 0,35 F - 0,40 F la livre.

(3) Mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation des matières premières.

(4) Jusqu'à ces dernières années, car le négociant britannique E.F. Man vient de faire construire des navires spécialement conçus pour le transport du sucre en vrac.

(5) Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Sugar : Major Trade and Stabilisation Issues in the Eighties*, Rome, 1985, p. 40.

« Ce roseau qui donne du miel sans le concours des abeilles »

SARKARA. Tel est le nom que les Indiens de la vallée du Gange donnèrent au jus qu'ils tirèrent de la canne. Il y a de cela 10 000 ans. Aujourd'hui, les mêmes consonnes se retrouvent dans la plupart des langues modernes pour désigner le sucre. En 510 avant Jésus-Christ, Darius et ses soldats envahirent l'Inde et s'émerveillèrent de *« ce roseau qui donne du miel sans le concours des abeilles »*.

Un millénaire plus tard, ce sont les Arabes qui envahissent la Perse, et les pourtours de la Méditerranée se couvrent de champs de canne à sucre. A la fin du quinzième siècle, avec la découverte des Indes occidentales, la canne achève son tour du monde. Très rapidement, dans les Caraïbes, la culture de la *« grande herbe sucrée qui ressemble au bambou »* devient intensive. Et puisque la main-d'œuvre est insuffisante, les puissances coloniales vont la chercher en Afrique. En moins de quatre siècles, 10 millions de Noirs sont ainsi arrachés à leur terre et transportés dans les Antilles. Vers 1800, la région assure les quatre cinquièmes de la production mondiale de sucre.

Deux siècles plus tôt, un Français, Olivier de Serres, avait signalé la présence de sucre dans la betterave. Mais il fallut attendre que l'Angleterre décrète le blocus des côtes françaises pour que Napoléon tire les conséquences agricoles et industrielles de cette découverte. En 1986, la betterave fournit plus d'un tiers de la consommation mondiale de sucre.

La canne est très aérienne. Elle a besoin d'eau et de chaleur. Particulièrement résistante aux cyclones, elle prospère dans les climats tropicaux. La plantation se fait par boutures, une bouture pouvant permettre le départ d'une trentaine de tiges. La première récolte intervient quinze mois après la plantation, et les suivantes à un an d'intervalle. Les mêmes souches peuvent repousser plusieurs années consécutives. La coupe représente l'essentiel des travaux agricoles. Elle est le prototype des occupations saisonnières. Devenues légendaires, les conditions de vie des *macheteros* restent souvent proches de l'esclavage. Dans les dernières années du régime Duvalier, près de vingt mille Haïtiens traversaient la frontière de la République Dominicaine pour aller faire *« une saison en enfer »*. Le *« dédommagement »* versé par le gouvernement du pays bénéficiaire à la famille de Baby Doc s'est élevé à 3 millions de dollars en 1983. 200 dollars par tête.

La betterave est toute en rondeurs souterraines. C'est dans sa racine qu'elle stocke le sucre. Les climats tempérés lui sont indispensables. Semée au printemps, elle est arrachée en automne.

Au royaume du sucre, la betterave et la canne sont encore sur le trône. Mais le dernier rejeton des progrès de la science, l'isoglucose, se présente déjà comme un rival plein d'avenir. Il vient du maïs et a conquis une bonne part du marché nord-américain.

CHARLES CONDAMINES.

Les marchés dans la tourmente

(Suite de la page 23.)

Les exportateurs disposant de conditions préférentielles pouvaient appliquer un raisonnement marginaliste à leurs livraisons au marché libre : ainsi Cuba, que hante toujours le mirage de la « gran zafra », la récolte record de 10 millions de tonnes, soutenu par l'importance des achats soviétiques et chinois, demeure le premier exportateur sur le marché libre du sucre roux. La CEE occupe une position identique sur le marché du sucre blanc. Le Brésil reste, lui aussi, un important fournisseur du marché, mais il a tout de même limité ses excédents en jouant la carte de l'alcool *(voir l'article de Michel Faucon page 26)*. Il n'en est pas de même dans les autres pays.

Pour ceux-là, il ne reste plus qu'à diminuer la production, ce qui se fait lentement depuis 1984-1985. Ainsi, aux Philippines, le gouvernement Marcos avait réduit le potentiel exportable au seul quota garanti américain : cette décision, qui plongea dans le marasme l'île de Negros, n'a pas été étrangère à l'instabilité qui a provoqué la chute du régime philippin. En 1985-1986 les Philippines n'auront produit que 1 260 000 tonnes pour une capacité installée de 3 millions de tonnes. La Thaïlande, l'Australie, l'Afrique du Sud sont amenées à faire de même. Cet effort reste néanmoins insuffisant : les stocks mondiaux diminuent à peine, la consommation augmente certes régulièrement, de 1,5 % par an en moyenne, mais cet accroissement est surtout le fait des pays en voie de développement. Par contre, la diminunition des importations américaines pèse lourdement sur le marché.

Le rapport entre production et consommation n'a pas encore assez évolué pour justifier une reprise durable du marché mondial. Il semble seulement que l'on soit sorti de la période des surplus chroniques massifs. De là à imaginer une reprise au-dessus de la barre des 10 cents, il y a loin : le défaut de souplesse des politiques sucrières nationales et l'engorgement du marché sont évidents, et l'échec de la concertation internationale est patent.

Le recours aux accords internationaux pour réglementer le marché du sucre correspond à une vieille pratique remontant au dix-neuvième siècle, et surtout à la fameuse convention de Bruxelles de 1902. De tels instruments ont rarement été efficaces plus de quelques mois. La diversité des intérêts du monde sucrier a empêché la négociation d'alliances durables. Le dernier accord, celui de 1977, n'a pas failli à la règle. La fourchette de stabilisation (11-21 cents tout d'abord, puis 13-23 cents à partir de 1980) n'a été respectée que pendant douze des quatre-vingt-quatre mois de l'accord. Les négociations entreprises en 1983 et en 1984 pour le renouveler sur des bases saines ont échoué. Malgré la pression exercée par la faiblesse des prix mondiaux de l'époque, les grands pays exportateurs ne purent s'accorder sur l'allocation des disponibles exportables de référence (DER), qui devait servir de base à un système de quotas. Le DER proposé pour la CEE (4,9 millions de tonnes) était jugé trop élevé par les autres exportateurs, alors que Cuba et l'Australie voulaient des DER plus élevés (2,2 et 2,6 millions de tonnes respectivement).

En 1985 et 1986, les quatre principaux exportateurs (CEE, Brésil, Cuba et Australie) se rencontrent pour essayer de jeter les bases d'un nouvel instrument. Mais ni d'un côté ni de l'autre le cœur n'y est vraiment et, dans le climat général des négociations internationales sur les matières premières, il paraît douteux qu'un nouvel accord sur le sucre puisse être signé dans un avenir proche.

Des mutations fondamentales

LE marché du sucre a toujours eu dans l'histoire un comportement cyclique : des crises brèves (deux ou trois ans au plus) qui viennent interrompre d'assez longues périodes de dépression des prix (cinq à dix ans). On retrouve là, bien sûr, le cycle de la plantation (sept à huit ans) ; mais les lenteurs d'adaptation des politiques sucrières des pays exportateurs et importateurs y ont la plus large part.

En 1985, la FAO a publié d'intéressantes projections à l'horizon 1990, montrant qu'il ne faut pas s'attendre à une croissance des échanges internationaux : se fondant sur une production et une consommation mondiales de 110 millions de tonnes, elle prévoit des échanges internationaux de 22 millions de tonnes et un marché libre de 18 millions de tonnes. Car des mutations fondamentales sont intervenues, dont la principale est la baisse de la consommation dans les pays développés importateurs : croissance des sucrants hypocaloriques (aspartame), et surtout importance du phénomène de l'isoglucose, qui pourrait s'attaquer à certains marchés du sucre de bouche. A terme, les Etats-Unis pourraient ne plus importer de sucre, si ce n'est pour des raisons politiques (comme la CEE).

Sur un marché stable, une évolution se dessine chez les principaux exportateurs : les nouveaux arrivants des années 70 (CEE, Thaïlande, Swaziland, pour ne citer que les principaux) ont pris la place des anciennes « îles à sucre » (de Maurice aux Caraïbes ou aux Philippines), dont les exportations se maintiennent seulement grâce à des accords préférentiels. Pour elles, le sucre ne peut plus être un avenir : il est au contraire un piège plein de compromissions politiques et idéologiques. Dans la mesure du possible, elles doivent chercher la voie de la diversification : celle-ci est d'autant plus difficile que, dans ces îles souvent surpeuplées, la production sucrière est avant tout un fournisseur d'emplois. Le dernier « cadeau » des anciennes métropoles aux colonies dont elles ont mutilé l'économie devrait être de les inciter à la diversification en leur offrant éventuellement de nouveaux débouchés, plutôt que de leur acheter du sucre excédentaire.

Mais la mémoire des hommes est courte. Il suffirait d'une nouvelle crise climatico-politique pour que les réalités fondamentales du marché soient oubliées, pour trouver des financements à de nouveaux « chaudrons » dans de nouveaux pays exportateurs. Disraeli le constatait déjà au dix-neuvième siècle : *« Il est curieux de remarquer qu'un produit qui charme l'enfance et adoucit la vieillesse ait pu être à l'origine de tant de catastrophes politiques et économiques. »*

PHILIPPE CHALMIN.

L'« esprit de

Par CHARLES CONDAMINES

EN 1985-1986, la CEE a produit près de 14 millions de tonnes de sucre, et en a consommé 10 millions. Au titre de la convention de Lomé, elle a importé 1 500 000 tonnes des pays ACP (1), et s'est donc retrouvée avec un excédent de plus de 5 millions de tonnes. Le stockage et, surtout, l'exportation de ces surplus sur un marché international déprimé lui ont coûté plus de 11 milliards de francs. Ainsi résumée, la conduite de la CEE serait absurde et ruineuse. Pourquoi en effet importer du sucre ? Pour l'ancien président de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE), le protocole « sucre » des accords de Lomé constitue un *« non-sens économique »*. Qu'on aide, semble-t-on dire ici, certains pays en voie de développement, passe encore ! Mais mieux vaudrait leur donner 500 millions de dollars, sans les obliger à fournir des centaines de milliers de tonnes de sucre dont personne n'a le moindre besoin. Et pourquoi concentrer l'aide sur quelques « îles à sucre » ?

Pour les représentants des pays ACP, un accord commercial a été signé en 1975. Il doit être respecté. Si la CEE est devenue excédentaire, ce n'est pas de leur fait. Puisqu'ils ont toujours respecté leurs engagements, il serait injuste et absurde de leur faire payer les conséquences d'erreurs commises par d'autres. Si des changements s'imposent, ce ne sont pas les plus défavorisés qui doivent en supporter le coût.

On pourrait prolonger la confrontation des points de vue en mettant en scène d'autres protagonistes. Par exemple, les consommateurs européens : si, au lieu de devoir s'approvisionner au prix communautaire, ils pouvaient acheter leur sucre sur le marché international, ils le payeraient trois ou quatre fois moins cher. Les syndicats de « laboureurs » de l'île Maurice auraient aussi leur mot à dire. De même, ceux des pays en voie de développement qui ne « profitent » pas du protocole « sucre ».

Sans oublier le PDG et les dix mille travailleurs britanniques de Tate and Lyle : cette multinationale détient en Europe le quasi-monopole du raffinage du sucre de canne importé. A ce titre, elle est, dans la CEE, le partenaire indispensable et obligé des pays ACP. Si les exportateurs s'avisaient de raffiner eux-mêmes leur matière première, un maillon essentiel du complexe dispositif que constitue le protocole serait rompu. A la fois liquidation et prolongement de la colonisation, mélange instable d'aide et d'intérêts commerciaux, ce système de coopération entre pays en voie de développement et pays développés est unique en son genre. Mais il est aujourd'hui devenu très fragile. Faut-il ou non l'aménager ? Et le peut-on sans risquer de l'anéantir ?

Toute la question est de savoir qui peut et qui doit nourrir les consommateurs européens. Il y a trente ans, la Grande-Bretagne plaidait pour ses amis du Commonwealth. En 1951, elle avait conclu avec eux un accord prévoyant l'importation de 1,7 million de tonnes de sucre brut (Commonwealth Sugar Agreement). Quand elle adhéra au Marché commun, elle exigea que cet engagement soit endossé par l'ensemble des membres de la CEE. Ne pas le faire, déclarait alors M. Rippon, le chef de la délégation britannique, serait une *« gigantesque maladresse »*.

A l'époque, les pourparlers qui devaient aboutir à la première convention de Lomé étaient déjà engagés et l'ensemble des pays ACP prirent fait et cause pour les pays en voie de développement signataires du Commonwealth Sugar Agreement. Seule l'Australie allait perdre son statut de fournisseur préférentiel. Au grand dam de la Grande-Bretagne, mais à la non moins grande satisfaction des betteraviers



Roger-Viollet

LES DEUX RIVALES

Les « éléphants blancs » d'Afrique

Par SORAYA MELLALI

L'AFRIQUE a produit, durant la campagne 1986-1987, 7,43 millions de tonnes de sucre. Dans le même temps, la consommation s'est établie à 8,65 millions de tonnes (1). Une partie de la production étant exportée, le continent enregistre un déficit d'environ 3 millions de tonnes.

Pourtant, dans l'euphorie des années de croissance, la plupart des pays africains ont consenti d'importants financements à la création de complexes sucriers intégrant la production et la transformation de la canne à sucre. Ceux-ci devaient à la fois satisfaire la demande locale et permettre d'exporter sur le marché mondial.

Aujourd'hui, nombreux sont les pays qui n'ont pas atteint ces objectifs, et certains échecs comme ceux de la Côte-d'Ivoire et du Soudan sont lourds d'enseignements. Le premier complexe sucrier ivoirien a vu le jour en 1971 dans le nord du pays. La flambée des cours, l'année même de démarrage de la production en 1974, ainsi que les sollicitations pressantes des vendeurs d'ingénierie, amenèrent la Côte-d'Ivoire à décider un vaste programme sucrier de douze complexes.

Six seulement seront réalisés. Les sommes très importantes investies dans ce programme — environ 250 milliards de francs CFA (2), — financé à 70 % sur emprunts étrangers, laissent aujourd'hui un service de la dette de 40 milliards de francs CFA, tandis que l'industrie sucrière ivoirienne perd annuellement en moyenne 60 milliards de francs CFA.

La Côte-d'Ivoire est aujourd'hui autosuffisante en sucre et honore ses quotas d'exportation (29 000 tonnes vers la CEE et les Etats-Unis), mais la production, (120 000 tonnes en 1986), est sans comparaison avec les objectifs du plan sucrier. De plus, les investissements réalisés n'ont pas véritablement joué le rôle d'entraînement attendu sur l'économie des régions du Nord.

Durant la même période, dans l'ivresse des grands investissements, est construit au Soudan le Kenana, le plus grand complexe sucrier intégré du monde. Sa capacité de production est de 300 000 tonnes, soit quatre fois la production moyenne d'une sucrerie française (80 000 tonnes). Ce projet, évalué en 1973 à 107 millions de dollars, en a finalement coûté plus de 600 millions.

Le plan sucrier soudanais n'a pas non plus atteint les objectifs fixés. En 1981, alors que le pays prévoyait d'exporter 700 000 tonnes, la production n'atteignait pas 250 000 tonnes et ne permettait même pas de satisfaire la demande intérieure, estimée à 450 000 tonnes. En 1986, le Soudan a produit à peine 158 000 tonnes (3). Victimes de leur gigantisme, les « éléphants blancs » d'Afrique n'ont pas répondu aux espoirs de leurs promoteurs.

Ces coûteuses erreurs vont bien au-delà d'une mauvaise appréciation du marché. La nouveauté de ces investissements dans les conditions africaines, leur démesure, ont inévitablement entraîné de mauvais résultats techniques et des difficultés de gestion multiples. La situation a été aggravée par une confusion des objectifs de rentabilité et de développement régional.

LES conséquences économiques et sociales sont d'autant plus lourdes à assumer que l'économie des pays africains s'est largement détériorée ces dernières années. Force est de constater que *« la force du bulldozer et des moyens financiers employés face à des populations démunies ne représente pas un exemple enviable de développement* (4) ». Dans un contexte de crise et d'endettement, réhabilitation et restructuration sont devenus les maîtres mots des bailleurs de fonds.

Ces restructurations ont pour but de limiter les pertes en tentant de relever le niveau de productivité. Dans le même temps, la production est recentrée sur les marchés les plus « rémunérateurs » (marchés intérieurs et quotas sur les marchés organisés).

Des Antilles aux Philippines, de l'esclavage au protocole conclu avec la CEE, l'évolution de l'activité a toujours été dominée par les pays du Nord. Ne pas l'avoir compris a conduit les investisseurs africains à commettre de graves erreurs. Les choix technologiques ont été faits sans référence aux stratégies de développement, et l'Afrique, tributaire de ses matières premières, s'est engagée dans la spirale inflationniste de la dépendance, en investissant pour des marchés extérieurs tout en faisant appel à des investisseurs étrangers. Perdra-t-elle aussi sa fonction de producteur de matières premières ? Au-delà d'un échec des transferts de technologie, les déboires des programmes sucriers africains sont une nouvelle illustration de l'échange inégal et de la nécessité d'un nouvel ordre économique international.

(1) *Café, cacao, sucre*, AFP, 20 février 1987.
(2) 1 franc CFA = 2 centimes.
(3) *Marchés tropicaux*, nº 2144, 12 décembre 1986.
(4) H. Thierry, « Le périmètre sucrier de Banfora (Haute-Volta). Du pouvoir technocratique aux déboires paysans », *Cahiers d'outremer*, nº 142, avril-juin 1983.

Les ravages de la crise aux Philippines

Par JOËL PICART

DIMANCHE 5 juillet 1987, dans le village d'Oringao, au sud de l'île de Negros, aux Philippines, cinq hommes armés ont torturé et tranché la tête d'un ouvrier agricole. La victime, Norberto Gallines, vingt-huit ans, père de trois enfants, était membre de la Fédération nationale des ouvriers du sucre (National Federation of Sugar Workers, NFSW) ; les cinq hommes appartiendraient aux « Vigilantes », groupe d'autodéfense commandé par Rosendo Mahinay, un ancien militaire.

Gallines a été agressé alors qu'il travaillait dans un champ de maïs utilisé par la coopérative locale de la Fédération syndicale. Son histoire n'est qu'un épisode macabre du conflit qui déchire l'île de Negros. M. Serge Cherniguin, secrétaire général de la fédération syndicale, juge la situation aussi critique que sous le régime Marcos. Mgr Fortich, archevêque de Bacolod, cite pêle-mêle les raisons du regain de violence : *« La réforme agraire qui se fait attendre, l'impatience de milliers d'ouvriers agricoles qui vivent dans la misère, la panique des planteurs qui veulent maintenir par la force le système féodal en place, les communistes qui ne voient la solution que dans la lutte armée... et tout cela dans le contexte de crise de l'industrie du sucre qui frappe Negros depuis le début des années 80. »*

A cette époque, 300 000 hectares étaient plantés en canne à sucre dans l'île de Negros, qui assurait 68 % de la production nationale, avec 2,5 millions de tonnes en 1982 (sur un total de 3,3 millions environ pour l'archipel, dont les deux tiers sont exportés). Le système des grandes plantations (haciendas) domine : 2 000 *hacienderos* possèdent plus de 50 % des terrains plantés en canne à sucre.

Deux cent cinquante mille ouvriers travaillent sur les plantations et les sucreries installées dans l'île. Le salaire minimum imposé par le gouvernement est de 32 pesos par jour (soit environ 10 francs), mais seulement 20 % des planteurs acceptent de payer leurs ouvriers à ce tarif. Le plus souvent, ils sont rémunérés à la tâche (*pakio*) et gagnent en moyenne 15 pesos par jour. Les *sacadas* (travailleurs saisonniers), employés au moment de la récolte (d'octobre à avril), ont des salaires journaliers qui dépassent rarement 10 pesos pour huit à dix heures de travail.

En cinq ans, la production est tombée de moitié à cause de l'effondrement des cours sur le marché mondial, de la réduction des quotas d'importation des Etats-Unis et de la gestion catastrophique des « barons du sucre » (1) sous le régime Marcos. Aujourd'hui, le tiers des terres est en friche, trois sucreries ont définitivement arrêté leurs activités, cinquante mille ouvriers agricoles sont sans emploi ou sous-employés. *« En attendant,* constate Cherniguin, *les travailleurs de la canne ont faim. Pour sortir de la crise, il n'y a qu'une solution : les ouvriers agricoles doivent pouvoir utiliser les terres laissées en friche par les planteurs. »*

Quelques espoirs sont nés lors de l'annonce par le gouvernement Aquino d'un projet de réforme agraire. La présidente a signé un décret dans ce sens, le 22 juillet 1987, en laissant au Congrès le soin de définir la taille limite des propriétés, le montant des indemnités et les échéances de mise en application de cette réforme. Mais les *congressmen* — en grande majorité des propriétaires terriens eux-mêmes — ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les modalités de la redistribution des terres.

Conscient de l'urgence du problème, le nouveau gouverneur de Negros, M. Daniel Lacson, a décidé de prendre les devants en lançant un programme connu sous le nom de « 60-30-10 » : 60 % des terres restent la propriété des planteurs ; 30 % sont nationalisées et utilisées par le gouvernement pour des projets agro-industriels (les bénéfices servant à rembourser les dettes des planteurs) ; les 10 % restants sont redistribués aux ouvriers agricoles pour la production de cultures vivrières.

LA Fédération syndicale accepte ce programme comme un premier pas *« mais sans se faire trop d'illusions,* précise M. Cherniguin ; *aucune loi, pour le moment, ne peut imposer aux propriétaires terriens de céder 10 % de leurs terres »*. Sans attendre les futures décisions du gouvernement, la Fédération a mis en place un programme d'utilisation des terres disponibles dans le cadre du programme Lacson. Des organisations non gouvernementales, comme Frères des hommes, participent à cette entreprise. Les coopératives sont gérées par les ouvriers agricoles, qui obtiennent des prêts de la NFSW pour l'achat de semences, d'engrais et de buffles pour la traction attelée. La récolte est partagée entre les membres de la coopérative. La Fédération syndicale organise des stages pour la formation des ouvriers aux techniques agricoles et à la gestion de coopératives.

Quelque peu désemparés dans les premiers temps par le changement de régime, les propriétaires terriens de Negros ont ensuite clairement fait savoir au gouvernement qu'ils refusaient en bloc le programme de réforme agraire. Organisés au sein du Mouvement pour l'indépendance de Negros, ils sont prêts à prendre les armes pour défendre leurs propriétés. L'exemple de Norberto Gallines, tué sauvagement pour avoir utilisé des terres qui ne lui appartenaient pas, est là pour rappeler, s'il le faut, leur détermination.

(1) Voir Miryam Cruls, « Spectre de famine sur Negros », *le Monde diplomatique*, décembre 1985.



Lomé » et l'héritage colonial

européens qui obtenaient en outre que la CEE se voie officiellement reconnaître la qualité d'exportatrice nette.

Pour le bonheur des uns et le malheur des autres, l'année 1974 devait être exceptionnelle. Elle fut marquée par une prodigieuse flambée des prix et une brusque pénurie de sucre sur les marchés internationaux. Les Caraïbes n'avaient pu honorer que les deux tiers de leurs engagements à l'égard de la Grande-Bretagne. La peur de manquer de sucre se transforma en panique. Le 28 novembre 1975, la CEE et les ACP signaient la première convention de Lomé et le protocole « sucre » qui lui était annexé.

A la différence de celle-là, celui-ci est conclu pour une durée indéterminée. La CEE s'engage à acheter et à *importer chaque année 1,3 million de* tonnes (équivalent sucre blanc). Sauf cas de force majeure, les pays ACP signataires sont tenus de les lui fournir. Et cela à des prix qui ne peuvent être inférieurs aux prix les plus bas en vigueur à l'intérieur des frontières communautaires (prix d'intervention).

Le *souffle de Lomé*, la détermination des pays ACP, la bourrasque de 1974 sur les marchés internationaux, les pressions de Tate and Lyle désireuse de préserver ses approvisionnements et les contraintes de la politique agricole commune auront finalement conduit à un accord qui prétend mettre sur un pied d'égalité les betteraviers picards et les coupeurs de canne des Caraïbes.

« A prendre ou à laisser »

EN douze ans, la lettre du protocole *n'a pas été modifiée d'un iota*. Mais les lectures faites par chacune des parties en présence sont devenues de plus en plus divergentes.

Pour l'ambassadeur de la Barbade auprès de la CEE, il s'agit encore et toujours d'un *« engagement contractuel on ne peut plus clair »*. Pour bon nombre de responsables européens, l'accord prend les allures d'une concession et les signataires ACP deviennent des bénéficiaires, pour ne pas dire des assistés.

Depuis 1975, la liste des adhérents au protocole s'est allongée (Zimbabwe, Côte-d'Ivoire). Le Soudan et la Papouasie ont récemment présenté leur candidature. Certains pays ont éprouvé des difficultés durables ou passagères pour honorer leurs engagements (Suriname, Ouganda, Congo, Kenya, Maurice...). On a ainsi pu voir la Tanzanie, l'Ouganda, la Jamaïque, le Congo ou le Suriname acheter à bon compte sur le marché international et revendre au prix fort communautaire.

Malgré quelques aménagements, la clé de répartition est toujours la même : la part de l'île Maurice frôle les 500 000 tonnes et les cinq premiers fournisseurs (sur un total de dix-neuf) s'adjugent près de 80 % du quota disponible. Malgré les récriminations des ACP, celui-ci est resté inchangé. Mais, fait-on observer à Bruxelles, il a été effectivement importé.

En principe, les prix doivent être négociés et fixés chaque année avant le 1er mai. En fait, il s'agit d'un prix imposé par les ministres européens de l'agriculture. Les représentants ACP peuvent se plaindre d'être moins bien traités que leurs concurrents européens ; répéter qu'il est anormal que leurs frais de transport ne soient pas pris en compte dans le calcul des prix qui leur sont fixés (alors que les prix européens s'entendent sortie d'usine). Ils peuvent invoquer l'augmentation de leurs coûts de production, l'aggravation de leur chômage, la position de la CEE reste inébranlable et tient en quelques phrases : *« Nous dépensons pour votre sucre autant que pour l'aide alimentaire en faveur de tous les sous-alimentés de la terre. Même le mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation mis en place pour l'ensemble des pays ACP nous coûte moins cher. Il est impensable que votre sucre soit mieux rémunéré que celui des betteraviers européens. C'est à prendre ou à laisser. »*

Jusqu'à présent, Tate and Lyle et les ACP ont toujours pris. Et l'on voit mal comment ils auraient pu faire autrement.

Selon une étude citée par la Banque *mondiale dans son rapport annuel* (2), la politique sucrière des pays industriels a fait perdre en 1983 plus de 7 milliards de dollars de recettes d'exportation aux pays en voie de développement. Et, depuis cette date, les Etats-Unis ont fortement et unilatéralement réduit leurs importations. Dans ces conditions, l'accès au marché européen représente un privilège de plus en plus rare et avantageux.

En 1984-1985, le protocole « sucre » a procuré 2 milliards de francs à Maurice, soit 2 000 francs par habitant. En réalité, ce sont les exportateurs privés organisés en syndicat qui ont encaissé cet argent. Selon M. Charles Stevens (3), s'il n'y avait pas eu de protocole « sucre » et si Maurice avait dû vendre son sucre au prix mondial, ses recettes d'exportation auraient chuté de 44 % en 1983. Pour la Guyana, Fidji ou le Swaziland, le manque à gagner aurait été de 24 %, 19 % et 10 %. A deux exceptions près (1975 et 1981), les prix européens ont toujours été supérieurs aux prix mondiaux. En 1983-1984, le rapport était de un à trois et la CEE a dû débourser près de 450 millions d'ECU pour pouvoir réexporter le sucre ACP (4). A partir du moment où, avec sa propre production, l'Europe est devenue structurellement excédentaire, la question pour elle n'est pas tant d'assurer ses approvisionnements que de gérer ses surplus.

On peut, bien sûr, regretter que les ministres européens de l'agriculture et ceux de la coopération n'aient pas mieux coordonné leurs politiques. Les Etats ACP signataires du protocole « sucre » ne manquent pas une occasion de souligner ces incohérences. Les pays en voie de développement exportateurs de sucre sont, eux aussi, fondés à exiger de la CEE qu'elle signe l'accord international sur le sucre et cesse de précipiter la chute des cours sur le marché international. Quant aux pays en voie de développement importateurs de sucre, ils peuvent profiter de la situation pour consommer du sucre très bon marché. Mais s'il s'agit d'en produire, c'est l'inverse. Ceux qui s'efforcent de développer la production *locale voient leurs efforts ruinés*, incapables qu'ils sont de produire à des prix de *revient comparables à ceux du* marché mondial.

Comment dès lors pourraient-ils payer les dettes contractées pour acheter les divers équipements devant en principe leur permettre de mieux tirer profit de leur « avantage comparatif » ? M. Claude Cheysson, commissaire au développement, a vigoureusement dénoncé l'empressement des *« marchands de chaudrons »* et l'inconséquence des agences publiques qui les ont financés (5). Sans grand succès.

Certains experts de Bruxelles ont proposé d'assouplir telle ou telle disposition du protocole. Les fournisseurs ne seraient pas aussi strictement tenus de fournir *les livraisons* convenues. La CEE ne serait pas tenue d'importer physiquement les quantités négociées. Il lui suffirait, en quelque sorte, de payer la différence entre le prix européen et le prix mondial. Un tel système permettrait de réaliser de substantielles économies, notamment sur les frais de transport : il n'est pas rare en effet qu'une même région soit à la fois cliente et fournisseur de la CEE. En outre, l'installation de raffineries dans certains ACP en serait facilitée. Mais Tate and Lyle, ses dix mille travailleurs et le gouvernement britannique, y sont fermement opposés.

Le risque de tout perdre

LE Parlement européen va prochainement rendre public un nouveau rapport sur le protocole « sucre ». La *perte de compétitivité des producteurs* ACP y sera sans doute mise en lumière. Malgré l'existence de statistiques contradictoires, il semble en effet que la politique agricole commune a permis des gains de productivité exceptionnels. Divers sucriers européens se disent ouvertement prêts à accepter une baisse des prix garantis. Pour certains ACP signataires du protocole, cette mesure pourrait se révéler fatale. Si la CEE devait réduire ses exportations et adhérer à l'accord international, on ne voit pas comment elle pourrait indéfiniment importer le sucre qu'elle peut produire elle-même. Par *ailleurs, il semble qu*'une partie des sommes actuellement dépensées pour produire, transporter et réexporter le sucre ACP pourrait être plus judicieusement utilisée. Certaines terres pourraient sans doute produire autre chose que de la canne. Et certaines cannes pourraient produire autre chose que du sucre. *Quand on sait ce que coûtent* à plusieurs pays ACP les importations alimentaires ou énergétiques, ces possibilités ne peuvent être écartées.

La CEE a déjà accepté de négocier des accords de ce genre. Elle importe des millions de tonnes de manioc de *Thaïlande pour l'alimentation de son* bétail. Très riche en calories, ce tubercule réduit les débouchés de ses céréaliers. Les deux parties sont donc convenues de s'entendre sur les termes suivants : *« Vous diminuez vos exportations de manioc chez nous et nous acceptons de financer vos plans de reconversion. »* Evidemment, les pays en voie de développemment bénéficiaires du protocole « sucre » sont plutôt enclins à estimer qu'*« un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras »*. Il reste que, à vouloir tout conserver en l'état, ils risquent finalement de tout perdre. Bien sûr, au temps de la colonisation, les puissances impériales ne s'étaient jamais posé la question de la nécessaire diversification. Mais il est non moins assuré que, s'agissant d'abolir le pacte colonial, le protocole « sucre » a fait lui aussi la preuve de son impuissance.

CHARLES CONDAMINES.

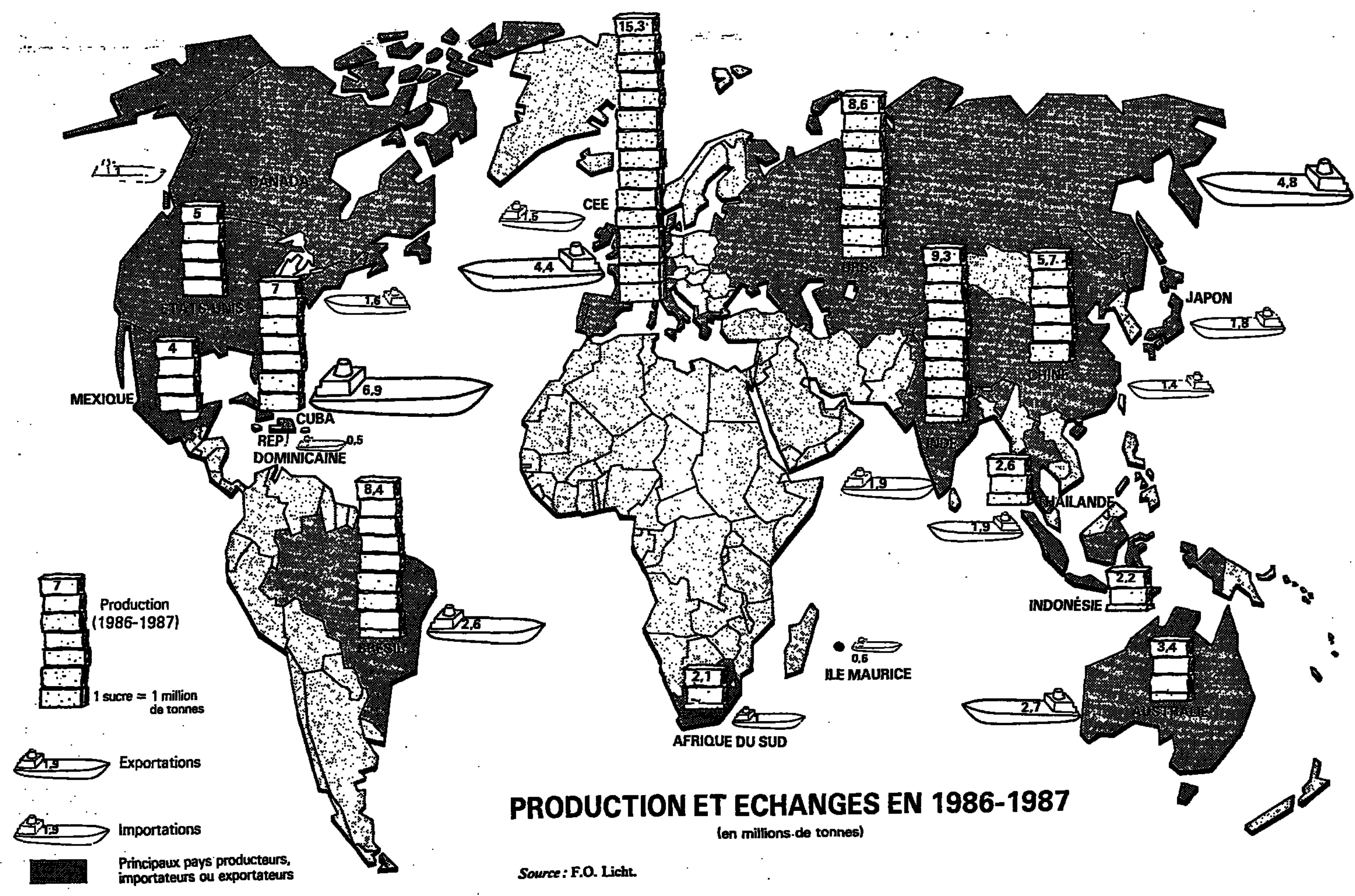
(1) ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui ont signé la convention de Lomé. Tous ne sont pas signataires du protocole « sucre ».

(2) *Rapport sur le développement dans le monde, 1986*, p. 128.

(3) *Sugar Project ; Global Economic Analysis*, Mineos, Bruxelles, mai 1987.

(4) L'ECU vaut 6,9 francs.

(5) Note de la Commission au conseil des ministres : « Incohérence entre politiques de la Communauté et des Etats membres. Le cas du *sucre* », Bruxelles, 29 novembre 1978.



Source : F.O. Licht.

Depuis 1900, la production mondiale de sucre a été multipliée par dix pour atteindre, en 1987, 104 millions de tonnes. Si l'on compte aujourd'hui plus de cent dix pays producteurs, douze d'entre eux (dont la CEE) réalisent près des trois quarts de la production globale. Les échanges internationaux, 28 millions de tonnes, sont fortement concentrés sur quelques pays, huit d'entre eux totalisant 70 % des exportations, tandis que sept réalisent 50 % des importations. Trois courants privilégiés représentant un tiers des échanges (Comecon-Cuba, CEE-ACP, Etats-Unis-Amérique latine et Philippines) s'effectuent à des prix garantis, sur quotas, trois à six fois plus élevés que le cours mondial sur le marché libre, lequel, en quinze ans, a varié entre un maximum de 65 cents la livre en 1974 et un minimum de 2,35 cents la livre en 1985, pour s'établir autour de 6 cents la livre en 1987. La consommation, en accroissement régulier (1,5 % par an), rejoint progressivement le niveau de la production, mais ne permet pas d'écouler les stocks accumulés (38 millions de tonnes). Les disparités restent considérables entre les pays où la consommation par habitant dépasse les 40 kilos par an (Cuba : 60,7 kilos, Israël : 54,4 kilos, Tchécoslovaquie : 47,7 kilos...) et ceux où elle reste inférieure à 8 kilos (c'est le cas de la plupart des pays d'Afrique) ; dans les pays occidentaux, elle varie entre 25 et 40 kilos.

Bio-éthanol : l'énigme européenne

Par ANNE-SOPHIE BOISGALLAIS

FIRMES pétrolières et industries agro-alimentaires sont rarement face à face. Or, depuis 1984, le bio-éthanol les dresse les unes contre les autres sous l'arbitrage de la Communauté européenne, qui a décidé de limiter les émissions polluantes des véhicules en interdisant à partir d'octobre 1989 l'utilisation, dans l'essence, du plomb, si néfaste aux forêts européennes.

Le bio-éthanol, mélangé à 5 % dans l'essence, pourrait avantageusement remplacer le plomb. Mais d'autres cosolvants d'origine pétrolière le peuvent aussi. Et ils coûtent moins cher. Malgré ce handicap, le bio-éthanol – qui peut être produit à partir de betteraves, de céréales, de pommes de terre – cumule un certain nombre d'avantages : il permettrait d'alléger la dépendance énergétique, de résorber une partie des surplus agricoles, d'utiliser des ressources renouvelables, de rendre biodégradables les produits finis et d'acquérir des technologies de transformation. De plus, la fabrication d'éthanol agricole fournirait la CEE en sous-produits utilisables pour l'alimentation animale en remplacement des protéagineux importés d'outre-Atlantique.

Pour rendre le produit compétitif, sucriers et céréaliers demandent à la CEE que les betteraves et les céréales utilisées pour la fabrication de l'éthanol reçoivent un montant des restitutions équivalant à ce qui aurait été obtenu si elles avaient été exportées sur le marché mondial (1).

Mais le 11 novembre 1987, la Commission européenne semble avoir rejeté la proposition. Raison invoquée : le coût trop élevé par rapport aux autres additifs disponibles – méthanol, MTBE, TBA (2) – et le risque accru de production agricole excédentaire. Match terminé, victoire aux pétroliers ? *« Mais pas du tout ! »*, s'exclame M. Robert Bonteil, directeur du développement industriel à la Générale sucrière (3). *« C'est encore un exemple de l'action efficace des pétroliers sur la presse. La Commission a demandé aux rapporteurs de revoir leur dossier car il n'est pas bien ficelé, mais il n'y a pas eu de décision négative. Nous sommes pour le dialogue, mais certains le refusent en bloc. »*

Techniquement, la filière de fabrication d'alcool à partir de la betterave est au point. A partir des céréales, les expériences sont moins nombreuses, mais la Suède maîtrise ce procédé à l'échelle industrielle depuis plusieurs années. Alors ?

Un coût prohibitif

FACE à des études contradictoires sur le prix de revient de l'éthanol agricole, les ministres et la Commission des Communautés européennes attendent le dernier moment. Un mémorandum du Centre national des hydrocarbures italien (4) faisait état, fin 1986, d'un coût de production de l'éthanol prohibitif, nécessitant une subvention de la CEE supérieure aux restitutions à l'exportation. Sans compter les 1700 millions de francs nécessaires pour investir dans vingt-six distilleries susceptibles de répondre à la demande européenne. Auparavant, le Centre européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC) avait fait valoir un argument encore plus percutant : *« En examinant le bilan énergétique, on constate qu'il faut sensiblement plus d'énergie fossile pour produire du bio-éthanol qu'il n'y a d'énergie dans ce bio-éthanol* (5). » On peut ajouter à cela l'argument des sceptiques qui pensent que, plutôt que de réduire les excédents, la perspective éthanol risque de les accroître, en faisant miroiter un nouveau débouché.

M. Raul Gardini, président du groupe italien Ferruzzi et de Beghin-Say, exerce de son côté une pression médiatique en promettant aux pétroliers un bio-éthanol à 85 % du prix de l'essence.

La confiance est de rigueur : avec la baisse du dollar, le coût des restitutions européennes augmente. Il y a un an, la CEE déboursait 60 ECU par tonne de céréales exportée. Aujourd'hui, elle en dépense 140. Ferruzzi se déclare prêt à investir 1 milliard d'ECU pour résorber les excédents structurels. Mais il lui faut les céréales et le sucre au prix mondial, car il estime les coûts de stockage et d'écoulement des surplus du même ordre que la subvention nécessaire pour transformer 22 millions de tonnes de céréales (l'excédent actuel), soit 1,5 milliard d'ECU (6).

Les pétroliers, Elf-Aquitaine en tête, ne s'opposent pas au bio-éthanol en tant que tel, mais les calculs économiques immédiats sont favorables aux produits pétroliers oxygénés pour remplacer le plomb. En l'absence de toute subvention, le seuil de compétitivité pour l'alcool-carburant serait atteint dans le cas d'un baril de pétrole au prix de 40 dollars, soit environ le double des cours actuels.

Si, en Europe, le mobile de l'intérêt pour l'éthanol était écologique, il n'en est pas de même pour les autres pays qui ont choisi l'indépendance énergétique. Le Brésil en est la meilleure illustration *(voir ci-dessous l'article de Michel Faucon)*. Le Zimbabwe s'en est directement inspiré et, en 1982, il économisait 15 % de ses importations de pétrole grâce à l'éthanol tiré de la canne. L'Afrique du Sud, la Thaïlande, l'Australie, le Mali, commencent de prudentes réalisations industrielles. Les Philippines, qui ont déjà essuyé un échec financier entre 1978 et 1980, vont tenter une nouvelle expérience, à partir d'un carburant contenant 5 % d'éthanol. L'enjeu est d'importance : 150 000 hectares de canne (45 % des surfaces actuelles) trouveraient de nouveau un débouché, cent mille travailleurs cesseraient d'être au chômage, et la pollution de Manille serait six fois moindre. Le plan éthanol est le seul plan de sauvetage de l'industrie sucrière philippine, depuis que la canne destinée aux Etats-Unis reste désespérément sur pied. Sans éthanol, c'est la diversification agricole à grande échelle que le gouvernement de Mme Cory Aquino devra envisager *(voir l'article de Joël Picart page 24)*.

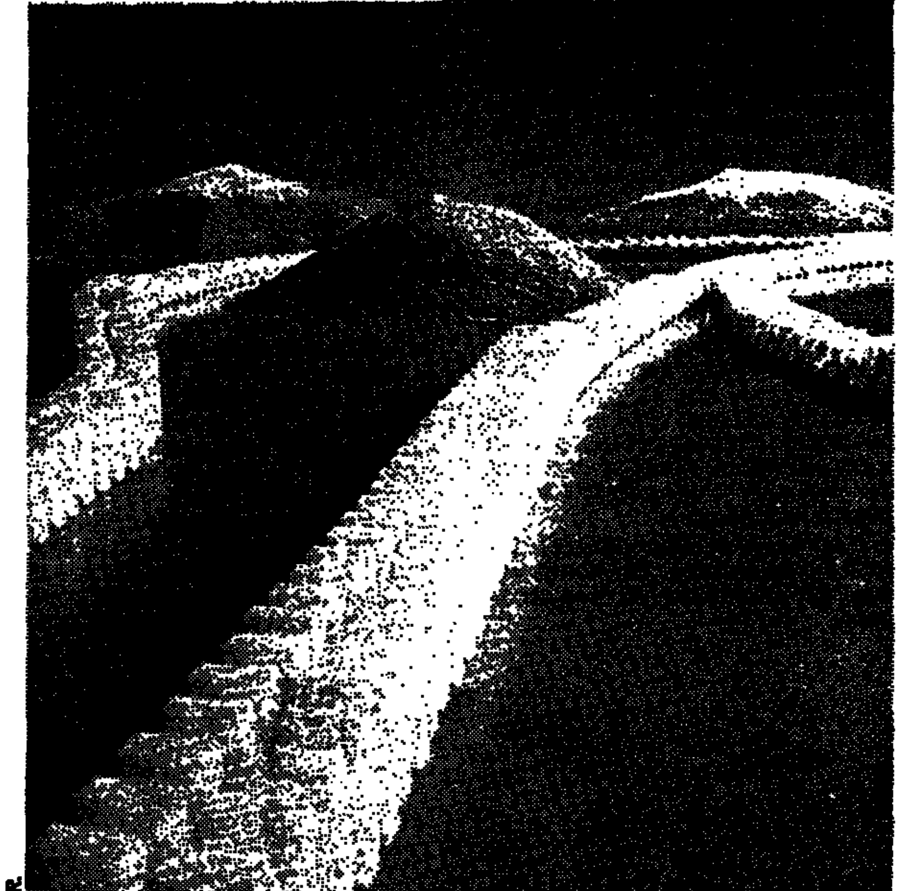
Les Etats-Unis produisent maintenant 20 millions d'hectolitres d'éthanol par an (1986), dont 85 % à partir du maïs, ce qui représente l'utilisation de 6 millions de tonnes de maïs. Mais, ce programme tient à coups de subventions et grâce aux exportations de *corn gluten feed*, sous-produit de la fabrication d'éthanol et d'isoglucose. Une moindre valorisation des sous-produits (par exemple si l'Europe les produisait elle-même), une augmentation des cours du maïs ou un desserrement des mesures fiscales incitatives et c'est la mort de l'éthanol américain.

Les ministres européens, qui devront se prononcer sur le dossier dans les mois qui viennent, auront à faire un choix plus politique que financier. Subventionner l'éthanol dans la même proportion que les exportations ne suffira pas. Le reste doit venir de mesures nationales, comme la détaxation partielle proposée par le premier ministre français. Curieusement, les décisions nationales semblent précéder l'impulsion européenne. L'Allemagne s'est déjà lancée, avec trois mille stations qui proposent un mélange sans plomb contenant 5 % d'éthanol. Les conclusions sont favorables : gaz d'échappement moins polluants, consommation identique, monoxyde de carbone réduit de moitié. Mais le pays ne pourra aller plus loin sans aide communautaire. L'éthanol sera européen ou ne sera pas. S'il n'est pas, la perspective du « gel » des terres se profilera avec des conséquences sociales et écologiques que l'on préfère ne pas imaginer avant qu'elles ne s'imposent avec certitude.

Discrètement, les alliances sur le bio-éthanol dépassent les frontières européennes. Le 1er octobre 1987, M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, rencontrait M. François Guillaume, ministre français de l'agriculture, M. Raul Gardini et les présidents de Renault et d'Elf-France. Rien n'a filtré de la réunion, sinon que la firme Sucre et denrées appuyait le bio-éthanol pour *« son rôle dans la guerre commerciale Etats-Unis-CEE »*. Un rôle qui pourrait ne pas être ce qu'on croit. Réduction des excédents, peut-être. Mais, concurrence sur les sous-produits destinés au bétail, certainement. Quoi qu'il en soit, il a été convenu de créer un groupe d'étude mondial sur le bio-éthanol.

Absorbant les pluies acides et les trop bonnes récoltes, le bio-éthanol pourrait conditionner le paysage de l'Europe de demain. Entre le risque de créer un secteur surprotégé, la volonté de tendre à l'indépendance énergétique, la nécessité de ménager les finances de la politique agricole commune et la crainte des représailles américaines, l'attitude européenne reste énigmatique.

Mais, si la Communauté prolonge l'ambiguïté, les initiatives privées ou nationales vont se multiplier, et acculer les ministres européens à prendre acte du bio-éthanol sans l'avoir choisi.



LA CONSOMMATION ATTEINT SES LIMITES
Financer les excédents de production... Jusqu'à quand ?

(1) L. Rigo, *Utilisation de l'éthanol-carburant : où en est-on ?*. Confédération générale des planteurs de betteraves, octobre 1985, 32 pages.

(2) Il existe, actuellement, quatre principaux concurrents du bio-éthanol : trois alcools (méthanol, éthanol et alcool tertio-butylique – TBA) et un éther (méthyl-tertio-butyl éther – MTBE). Ce dernier est techniquement le plus parfait, mais il est d'origine fossile et doit être importé. Il y a déjà une production communautaire de méthanol, mais c'est un produit très toxique pour la santé humaine et très corrosif pour les moteurs. Le TBA, importé lui aussi, est globalement aussi bon que l'éthanol fossile, qui, lui, coûte plus cher que l'éthanol agricole.

(3) Débat au cours du colloque « Le sucre du Nord au Sud » qui a eu lieu le 20 novembre 1987 à Amiens, organisé par le « groupe sucre » de Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires et Solagral.

(4) Ogetto, *Memorandum sur l'éthanol agricole*, Roma, Ente Nazionale Idrocarburi, novembre 1986, Oggetto.

(5) Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique, *CEFIC, « Position Paper : Bio-éthanol, a Viable Use of Renewable Resources ? »*, novembre 1985, Bruxelles.

(6) Voir Agence européenne d'information - Club de Bruxelles : 1987, *le Sucre dans la CEE*, Martine Rezzi, 130 pages ; 1986, *l'Avenir du bio-éthanol en Europe*, Yves Clarisse, 115 pages.

Le pari brésilien

Par MICHEL FAUCON

C'EST après le choc pétrolier des années 1973-1974 que le gouvernement militaire de Brasilia, au nom de l'indépendance nationale, lança, en 1975, le projet Proalcool. Dans un pays important 85 % de sa consommation, l'objectif était de remplacer complètement l'essence par de l'alcool hydraté à 4 %, beaucoup plus facile à obtenir. En 1979, lors du second choc pétrolier, le plan prend son essor, les crédits publics atteignent 90 % des investissements ; l'expansion est très rapide. Aujourd'hui, 250 distilleries produisent près de 13 milliards de litres de combustible par an, plus de la moitié du parc automobile fonctionne à l'alcool, 90 % des voitures produites ces dernière années étant équipées à cette fin.

Bénéficiant d'étendues de terre considérables, le Brésil a pu accroître les surfaces cultivées en canne à sucre, qui ont été multipliées par trois, pour atteindre 7 % des 52 millions d'hectares à usage agricole. Sur les 3,8 millions d'hectares de canne, 2,4 sont destinés à l'alcool et 1,4 au sucre. Le rendement moyen se situe autour de 5 500 litres par hectare.

Malgré son succès, le programme n'est pas à l'abri des critiques : sur le plan économique, on lui reproche de ne pas être rentable face au pétrole, dont le cours mondial a chuté depuis 1979 ; sur le plan écologique, la menace de pollution des eaux est permanente ; enfin, les travailleurs de la canne n'ont pas bénéficié de ce nouveau « miracle brésilien ».

Pour un pays dont la dette extérieure dépasse 100 milliards de dollars, la moindre économie de devises justifie de lourdes subventions en monnaie nationale. De plus, Proalcool a encouragé les entreprises à réduire les coûts de production et à dégager de nouveaux profits.

Dans l'Etat de Sao-Paulo, qui, à lui seul, produit 50 % du sucre et 55 % de l'alcool du pays, le discours est triomphaliste. Les profits provenant des sous-produits de la canne équivalent aujourd'hui à ceux que l'on retire des produits nobles (sucre et alcool). La bagasse fournit toute l'énergie nécessaire aux sucreries et aux distilleries grâce aux chaudières spécialement adaptées. Comme cet usage n'en épuise pas les volumes considérables, on en fait des planches d'aggloméré, du papier et aussi la base cellulosique de rations animales, surtout si l'on y intègre les feuilles et les pointes de la canne. La vinasse (environ 14 litres pour 1 litre d'alcool) restitue au sol le potassium contenu dans la canne. Pour l'apport d'azote, on cultive des légumineuses (soja, haricot, arachide) entre les lignes des jeunes pousses de canne.

Quant aux risques écologiques, ils résultent du fait qu'aux premiers temps des installations de distilleries aucune mesure n'avait été prise pour enrayer la pollution provoquée par la vinasse, dont la fermentation absorbe l'oxygène de l'eau et asphyxie les poissons. Aujourd'hui, la solution consiste à laisser la vinasse en repos quelques mois avant de la restituer au sol par irrigation.

Pas de miracle pour les coupeurs de canne

LE 29 septembre 1987, les ouvriers de la canne du Pernambouc ont obtenu un réajustement de salaire : 4 100 cruzados en octobre, 4 200 en novembre, puis l'indexation sur les indicateurs officiels à partir de décembre. Au mieux, cela représente un peu plus de 400 francs mensuels pour un travail qui n'est assuré que six à huit mois par an.

Dans le Sud, les conditions sont nettement meilleures. La main-d'œuvre temporaire tend à diminuer au profit d'une main-d'œuvre permanente que l'on utilise aussi bien pour la canne que pour les cultures alternées. On trouve même des cantines ambulantes qui servent des repas chauds, ce qui fait mentir l'expression de « boia fria », les « gamelles froides ». Mais l'exception ne doit pas faire illusion. Une partie des six cent mille emplois directs du secteur sont menacés à terme par la mécanisation : des expériences techniquement satisfaisantes sont déjà réalisées.

Même si dans le Nordeste, pour des raisons essentiellement politiques, la production d'alcool doit reposer encore longtemps sur des subventions publiques, on peut affirmer que les entreprises du Sud ont maintenant atteint le seuil de rentabilité grâce à l'intégration des sous-produits de la canne dans le circuit de la production d'alcool. L'option prise est irréversible, et le Brésil diffuse déjà sa technologie dans le reste de l'Amérique latine. De récents accords avec Cuba et le Nicaragua en sont une illustration. Le foisonnement d'innovations technologiques induites est véritablement impressionnant, surtout dans les domaines des microprocesseurs, de la chimie et de l'ingénierie. Reste à faire la preuve du bénéfice social, encore limité, aujourd'hui, à quelques espaces privilégiés.

Edulcorants et nouvelles filières

Par HENRI VILLAIN

CANNE, betterave, maïs, blé, chimie des acides aminés : l'origine des sucres est très diversifiée. Une première distinction doit être faite entre édulcorants naturels et artificiels (1). Parmi les édulcorants naturels, le saccharose, sucre pur obtenu à partir de la canne (60 %) et de la betterave (40 %), est de loin le plus important : il s'en est produit environ 100 millions de tonnes par an ces dernières années.

La majeure partie de la production de saccharose est répartie, en vertu de trois accords préférentiels, entre Cuba et les pays du COMECON, entre la CEE et les pays ACP, et entre les Etats-Unis et une quarantaine de pays d'Asie et d'Amérique latine. Le marché libre ne porte que sur 15 à 20 % des quantités produites.

Autre édulcorant naturel : l'isoglucose, extrait de l'amidon des céréales, du maïs principalement. Sa haute concentration en fructose lui donne le même pouvoir sucrant que le saccharose. C'est aux Etats-Unis que l'isoglucose est le plus développé, entraînant une baisse de la consommation de saccharose, qui représente aujourd'hui 48 % du marché des sucres, contre 76 % il y a dix ans. Ce développement prodigieux s'explique par une politique de subventions aux minotiers – tels Cargill, Archers-Daniel-Midland (ADM) – et par l'exportation, surtout en Europe, des sous-produits de la fabrication de l'isoglucose, destinés à l'alimentation du bétail. En 1986, la vente de ces sous-produits (huile, *corn gluten feed*, tourteau de maïs) a dégagé une recette équivalente au coût de la matière première, soit environ 4,5 cents par livre. Ainsi s'explique la diminution de la consommation de saccharose et, par voie de conséquence, celle du quota sucrier d'importation américain, passé, en trois ans, de plus de 3 millions de tonnes à 1 million de tonnes.

En Europe, les quotas de production d'isoglucose dans la CEE sont limités, de l'ordre de 300 000 tonnes. Mais les industriels sont prêts à développer les sucres à base de maïs, et le rachat par Ferruzzi des treize usines d'amidon que possédait la société américaine CPC en est un signe évident.

Parmi les édulcorants artificiels, après la saccharine et le cyclamate, connus pour leurs effets cancérigènes, c'est l'aspartam, deux cent fois plus sucrant que le saccharose, qui est le produit d'avenir.

A partir de 1950, les Etats-Unis ont fait les premières tentatives d'utilisation du sucre comme matière première de l'industrie chimique. Un nouvel intérêt s'est manifesté au moment du premier choc pétrolier, entraînant la création d'un organisme de coordination de l'information : le World Sugar Research Organisation (WSRO). Certaines firmes comme Tate and Lyle (2) ont entrepris d'importants travaux de recherche. Si, en théorie, saccharose et autres glucides pourraient occuper une place importante comme ressource chimique, leurs caractéristiques techniques sont, en réalité, défavorables.

En revanche le secteur des biotechnologies apparaît plus prometteur, le sucre y étant utilisé comme « aliment » pour micro-organismes. La filière qui a sans doute le plus d'avenir, surtout par les quantités de sucre en jeu, est celle de l'alcool-carburant *(voir les articles de Michel Faucon et d'Anne-Sophie Boisgallais)*.

Globalement, les évolutions intervenues depuis deux décennies ont tourné au désavantage des pays du tiers-monde. Outre la responsabilité sociale des firmes multinationales remplaçant le saccharose par l'isoglucose, la Banque mondiale souligne (3) que ni la CEE ni les Etats-Unis n'ont été capables d'adapter leur politique sucrière à l'évolution de l'environnement économique, entraînant ainsi une aggravation des distorsions du marché et un alourdissement des coûts économiques. Et ils ont rejeté la charge de l'ajustement sur leurs partenaires commerciaux, principalement les pays en voie de développement. La politique sucrière des pays industriels leur aurait fait perdre environ 7,4 milliards de dollars de recettes d'exportation en 1983, aurait abaissé leur revenu réel d'environ 2,1 milliards de dollars et accru l'instabilité du cours sur le marché mondial résiduel de 25 %. Les plus lésés sont les pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Mexique, République Dominicaine), ainsi que les Philippines et l'Inde, qui figurent tous parmi les principaux débiteurs.

Ce dossier a été réalisé avec la collaboration du Groupe de recherche sur le sucre (Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires et Solagral).

(1) Voir *Vers un développement solidaire*, no 85, septembre 1986.

(2) Philippe Chalmin, *Tate and Lyle, géant du sucre*, Economica, Paris, 1983.

(3) *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale, 1986.





Dans les revues...

■ FOREIGN AFFAIRS. – Bilan et perspectives de la politique étrangère des États-Unis après M. Reagan : des articles sur les relations entre la présidence et le secrétaire d'État, le rôle de la CIA ; le point de vue d'un sénateur républicain (Richard G. Lugar) et d'un universitaire démocrate (Arthur Schlesinger Jr). Ces deux derniers tiennent également compte de la réduction des moyens d'action de la première puissance mondiale. Lire aussi : un article de M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, sur les conflits en Afrique australe. (Vol. 66, n° 2, hiver 1987-1988, cinq numéros par an, 5,95 dollars. – 58 East 68 th Street, New-York, NY 10021.)

■ POLITIQUE INTERNATIONALE. – Des articles d'une actualité redevenue brûlante : Israël-Palestine. Avec la contribution, notamment, de MM. Ytzhak Rabin, Hanna Siniora, « l'une des deux personnalités palestiniennes agréées par tous » dans la perspective d'une conférence internationale, Yasser Arafat qui, dans un bref entretien, admet son soutien aux « Forces islamiques libanaises qui combattent les Israéliens ». (N° 38, hiver 1987-1988, trimestriel, 65 F. – 11, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris.)

■ CONTREPOINTS. – Le désordre mondial établi par les grandes puissances économiques conduit à un maldéveloppement universel qui frappe aussi bien les pays industrialisés que ceux du tiers-monde. Il existe d'autres voies pour l'avenir et des moyens de résister aux structures mondiales du profit. Jean Drumel et le Centre bruxellois de recherche et de documentation pédagogiques présentaient une vision globale qui comporte analyses, synthèses et propositions documentées accompagnées de références bibliographiques. (Dossier n° 1, prix non indiqué. – 166, avenue Louise, 1050 Bruxelles.)

■ FUTURIBLES. – Une grande enquête réalisée pour le compte de la CEE révélant l'attachement à la construction européenne et une étude de Peter Drucker sur l'« économie planétaire » annonçant un monde qui consommera de moins en moins de matières premières et créera de moins en moins d'emplois. (N° 117, janvier, mensuel, 50 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)

■ ÉCHANGES. – Un dossier sur le nouveau désordre économique international, comportant une analyse de la crise de la science économique et de sa nécessaire subordination à une éthique politique. (N° 219, janvier-février, mensuel, 20 F. – 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris.)

■ MAUSS. – Le Bulletin du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales s'interroge sur la modernité et le développement, sur l'application du système occidental aux pays du tiers-monde. (N° 24, décembre, trimestriel, 38 F. – 10, rue Pouchet, 75017 Paris.)

■ M. – Un grand thème : « Pauvreté, marginalité, exclusion ». Lire, entre autres, les articles de Philippe Zarifian et de Jacques Scheibling. (N° 17, février, mensuel, 35 F. – 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris.)

■ POLITIQUE INDUSTRIELLE. – Un plaidoyer de Riccardo Petrella pour une politique technologique commune de l'Europe et un dossier « spécial Etats-Unis » préconisant de reconstruire l'industrie américaine et valorisant le rôle des syndicats. (N° 10, hiver, trimestriel, 90 F. – 23, rue Lauglier, 75017 Paris.)

■ INTERVENTION ÉCONOMIQUE. – La revue s'interroge sur le rôle de l'État au Canada, l'avenir des forces progressistes et leur poids dans la définition d'une « voie canadienne ». Débat essentiel, alors qu'il est question d'un marché commun avec les Etats-Unis. (N° 18, automne 1987, 16,95 dollars canadiens. – CP 206, succursale C, Montréal, 9 C. H2L-4K1, Canada.)

■ HARPER'S MAGAZINE. – Un court mais incisif débat montrant que les auditions du Congrès des Etats-Unis sur l'« Iran-Contragate » ne sont jamais allées au fond du problème. (Février, mensuel, 2 dollars. – 666 Broadway, New-York.)

■ APRÈS-DEMAIN. – Un numéro spécial sur l'Europe et le grand marché intérieur. (N° 301, février, mensuel, 33 F. – 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

■ DÉFENSE NATIONALE. – Un bilan de la coopération militaire franco-allemande et une étude de cas sur les relations entre science et défense : l'information scientifique et technique au Japon. (Février, mensuel, 40 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ CAHIERS MARXISTES. – Un numéro entièrement consacré à la Wallonie à ses problèmes économiques, sociaux, politiques et culturels. (N° 157-158, février-mars, mensuel, 120 F. – 20, rue de Stalingrad, 1000 Bruxelles.)

■ CELSIUS. – Une analyse des thèmes développés par le Club de l'Horloge sur la question de la nationalité et par la ligne anticommuniste mondiale sur la lutte contre le communisme ; ainsi qu'une étude des résultats électoraux de l'extrême-droite en Belique. (N° 5, février, mensuel, 25 F. – BP 284, 75228 Paris Cédex 05.)

■ REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. – Un numéro presque entièrement consacré à l'« effet Gorbatchev ». On lira, en particulier les articles de Pierre Mauroy (« Gorbatchev a besoin du peuple russe, mais aussi de l'étranger pour imposer les changements qu'il juge indispensable ») et de Fernando Claudin. (N° 932, novembre-décembre, trimestriel, 65 F.- 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)

■ SOCIALISME. – Une série d'articles proposant un point de vue trotskiste sur ce même « effet Gorbatchev ». (N°s 105-106, décembre-janvier, mensuel, 30 F. – 42, rue d'Avron, 75020 Paris.)

■ PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE. – Lire : une remarquable étude de Daniel Pécaut sur la Colombie et un important dossier sur les religions en Amérique du Sud. (N° 86, décembre, trimestriel, 48 F. – La Documentation française, Paris.)

■ PEUPLES EN MARCHE. – Une enquête sur l'opération « lopins de terre » menée par le syndicat des travailleurs du sucre de l'île de Négros aux Philippines. (N° 25, février, mensuel, 11 F. – 10, rue Lanterne, 69001 Lyon.)

■ THE MIDDLE EAST JOURNAL. – Une étude très actuelle sur l'attitude politique des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. (Vol. 42, n° 1, hiver 1988, trimestriel, 6,95 dollars. – MEJ, 1761 N St., NW, Washington, DC 20036.)

■ TRIBUNE JUIVE (Montréal). – Un dossier sur les « révisionnistes » et l'histoire et, à propos des soulèvements des Palestiniens, un éditorial sans ambiguïté : « Pour en finir avec l'occupation ». (Vol.5, n° 4, janvier-février, bimestriel, 2,50 dollars. – 5005, ch. de la Côte-Ste-Catherine, suite 12, Montréal, (Québec) H3W 1M5.)

■ CAHIERS D'ÉTUDES SUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET LE MONDE TURCO-IRANIEN. – Un numéro spécial sur la modernisation autoritaire et les réponses des sociétés en Turquie et en Iran. (N° 5, 1988, deux numéros par an, prix non indiqué. – 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.)

■ LE TRIMESTRE DU MONDE. – Dans sa première livraison, cette revue publie un entretien avec Michel Camdessus, directeur général du FMI, et un dossier sur la politique internationale de l'Iran. (N° 1, premier trimestre, trimestriel, 70 F. – 30, cours Albert-Ier, 75008 Paris.)

■ NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES. – Deux numéros consacrés à « l'Afrique australe dans la tourmente ». Le premier se penche sur « la forteresse de l'apartheid », : histoire de la colonisation, instauration de la souveraineté blanche, développement de l'opposition noire... Le second aborde « les relations de puissance » : la République sud-africaine face à son isolement, importance géo-économique de ce pays, politique des grandes puissances. (N° 4848 et 4 849, 1987, 48 F l'un. – La Documentation française, Paris.)

■ LE COURRIER DES PAYS DE L'EST. – Etude très fouillée sur Shanghaï et sa région. (Janvier, mensuel, 41 F. – La Documentation française, Paris.)

■ LE JOURNAL DE LA PAIX-PAX CHRISTI. – Une étude nuancée sur l'état de la liberté religieuse en Chine. (Février, dix numéros par an, 12 F. – 44, rue de la Santé, 75014 Paris.)

■ FAIM DÉVELOPPEMENT MAGAZINE. – Dans son numéro de carême, l'organe du CCFD – bête noire de la droite – publie un entretien avec le cardinal Decourtray et plusieurs études sur le développement rural dans le tiers-monde. (Février, mensuel, 3 F. – 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.)

■ ÉTUDES INTERNATIONALES. – Numéro spécial sur la coopération marine en Méditerranée (actes d'un colloque) : problèmes juridiques, économiques, environnement, etc. (N° 25, 4/1987, trimestriel, 5 dinars. – BP 156, Tunis Belvédère 1012, Tunisie.)

■ PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. – Trois numéros, respectivement consacrés à la problématique télécommunications et développement, aux minorités aux États-Unis et à l'identité allemande. (N°s 576, 577, 578 des 22 janvier, 5 février et 19 février, 24 numéros par an, 24 F. – La documentation française, Paris.)

■ REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE. – Un stimulant article de Louis-Jean Duclos sur les conditions de la recherche en sciences sociales en milieu étranger : quel contrat établir entre l'investigateur et l'« objet » de la recherche. (Vol. 38, N° 1, février, bimestriel, 90 F. – 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07.)

■ TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'IREMAN. – Dossier critique et essai bibliographique sur « l'école et l'immigration ; enjeux interculturels d'une société plurielle ». (N° 3, janvier, semestriel, 28 F. – 3, boulevard Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.)

■ MESSAGES DU SECOURS CATHOLIQUE. – Un numéro consacré à l'action internationale, les « missions sans frontières » du Secours catholique : actions d'urgence et développement. (Février, mensuel, 2,90 F. – 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07.)

■ NON-VIOLENCE ACTUALITÉ. – A l'occasion de son dixième anniversaire, la revue présente une rétrospective des luttes non violentes, en France et dans le monde, entre 1977 et 1987. (N° 111, février, mensuel, 15 F. – 20, rue Dévidet, 45200 Montargis.)

■ CAHIERS POUR L'ANALYSE CONCRETE. – La politique au jour le jour vue à travers des entretiens avec des lycéens et des ouvriers, où il apparaît que faire parler les interlocuteurs, même peu nombreux, peut être plus intéressant qu'un sondage « scientifique ». (N° 20-21, 1987, 54 F. – Centre de sociologie historique, BP 26, 45320 Courtenay.)

■ SOCIÉTÉ FRANÇAISE. – Trois articles sur la crise de l'école et sur le sens de l'échec en mathématiques. (N° 25, décembre, trimestriel, 62 F. – 64, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

■ LIEUX DE L'ENFANCE. – A travers les raisons qui déterminent chez les enfants le choix d'un métier ou d'une profession, la société elle-même et le monde des adultes sont présentés sous un fascinant éclairage. (N° 12, trimestriel. – Editions Privat, 14, rue des Arts, 31068 Toulouse Cedex.)

■ LES NOUVEAUX CAHIERS. – Paul B. Fenton retrace les relations conflictuelles entre les religions judaïque et musulmane, sous le titre « Le cri silencieux : Ismaël dans la tradition juive ». Et la suite de la série sur les juifs d'Asie : la Corée et Singapour. (N° 91, hiver 1987-1988, trimestriel, 45 F. – 45, rue La Bruyère, 75009 Paris.)

■ ÉTUDES. – Le P. Valadier traite de « la morale d'une société pluraliste », et le P. Langan du difficile dialogue entre le pape et les catholiques américains. (Février, mensuel, 37 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ CULTURES ET FOI. – Des déclarations de Fernando Cardenal lors d'un passage à Lyon, et un dossier sur « l'honneur perdu des évêques argentins ». (Janvier-février, bimestriel, 20 F. – 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.)

■ LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE. – Un numéro entier consacré à deux sujets : le syndicalisme et la drogue. Sur le second, une position nuancée, raisonnable et humaine : la répression rigoureuse contre les trafiquants ; pour le reste, « séparer le pénal du médical ». Il n'en faut pas moins « admettre que la toxicomanie est un fléau ». (N° 3, nouvelle série, trimestriel, 50 F. – 10, rue de Solférino, 75333 Paris (Cédex 07.)

■ SCIENCE ET TECHNOLOGIE. – Un article sur la renaissance technologique du Portugal et une utopie désormais réalisée : le livre à géométrie variable, l'ordinateur permettant de naviguer au sein de bases multimédias mêlant textes, images et sons. (N° 2, février, mensuel, 30 – 15, rue Fénélon, 75010 Paris.)

■ LES DOSSIERS DU MILITANT. – Nouvelle formule. La revue de la Fédération des affaires économiques de la CFDT estime « la recherche en péril », et dénonce « la mise au pas des chambres régionales des comptes ». (Janvier-février, n° 1, 15 F. – 26, rue de Montholon, 75009 Paris.)

■ IL EST UNE FOI. – Nouvelle formule pour une vieille revue (Temps présent). Un numéro double sur « l'art mène-t-il à Dieu ? ». (N° 1-2, janvier-février, dix numéros par an, 30 F. – 68, rue de Babylone, 75007 Paris.)

■ LE COURRIER. – Un numéro sur le cirque, cet « art universel » en perpétuelle jeunesse. Des artistes ont la parole. (Janvier, mensuel, 9 F. – UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.)

■ LE GENRE HUMAIN. – Vingt-quatre auteurs traitent de cet hiver 1987-1988 : « La trahison ». Le lecteur saute de saint Paul à Gottfried Benn, du problème juif à la société sicilienne... Sommes-nous tous des « agents doubles » ? (N° 16-17, semestriel, 99 F. – Ed. du Seuil, BP 29, 91162 Longjumeau Cedex.)

NOUVELLE-CALÉDONIE

Deux mille personnalités mettent en cause la justice

A la suite de l'acquittement, le 29 octobre 1987, des inculpés de la fusillade d'Hiengène (5 décembre 1984) en Nouvelle-Calédonie – durant laquelle dix Canaques trouvèrent la mort, – de nombreux Français se sont émus de ce qu'ils considèrent comme un déni de justice. Ils ont envoyé une lettre ouverte au procureur de la République pour dénoncer *« la partialité de la justice »* dans cette affaire. Ils reprochent :

– au juge d'instruction, d'avoir instruit systématiquement à décharge en refusant notamment une reconstitution des faits malgré les demandes réitérées des parties civiles, en prononçant un non-lieu et en remettant en liberté les inculpés ;

– aux magistrats de la chambre d'accusation, de n'avoir pas ordonné la *réincarcération des inculpés après avoir infirmé le non-lieu ;*

– à la cour d'assises, d'avoir refusé à l'audience de faire expertiser un certain nombre de projectiles.

Parmi les deux mille signatures de ce texte, on note celles de MM. Maurice Barth (CIMADE), Claude Bourdet, Jean Cardonnel, Jean Chesneaux, Jean Combasteil (maire de Tulle), Pierre Juquin, Théodore Monod, Christophe Morales (adjoint au maire de Montpellier), Peuziat (député), Renaud, Alain Ruellan, Olivier Stirn (député), Pierre Toulat... *(Association information et soutien aux droits du peuple kanak, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.)*

Colloques et rencontres

● **La coopération européenne en matière de recherche et de développement dans le domaine de l'armement.** Colloque organisé par l'Union de l'Europe occidentale à Londres, les 7 et 8 mars. *(UEO, 43, avenue du Président-Wilson, 75775 Paris Cedex 16. – Tél. : (1) 47-23-54-32.)*

● **Le transfert de compétences vers les PMI : objectif 1992.** Colloque organisé à Paris, le 8 mars, par l'Association nationale de la recherche technique. *(ANRT, 16, avenue Bugeaud, 75116 Paris. – Tél. : (1) 44-53-26-67.)*

● **Islam et francophonie.** Réunion le 12 mars à Paris à l'initiative de Radio-France Coopération. *(5, rue du Saint-Sauveur, 75002 Paris. – Tél. : (1) 42-21-05-50.)*

● **La coexistence du secteur public et du secteur privé en économie de marché.** Table ronde de l'Association internationale de droit économique, le 11 mars, à l'université Paris-IX-Dauphine. *(Jacqueline Lemble, université Paris-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 Paris. – Tél. : (1) 47-27-21-65.)*

● **Partir en coopération dans le tiers-monde.** Week-end d'information à La Guerche, près de Dinan, les 12 et 13 mars. *(Claude Vassoille, Le Bas-Breil, 22630 Evran. – Tél. : (16) 96-27-59-29.)*

● **Films de femmes.** Festival international de Créteil et du Val-de-Marne, du 12 au 20 mars. *(Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. – Tél. : (1) 42-07-38-98).*

● **Hommage à Condorcet.** Le Cercle Condorcet de Paris, présidé par M. Claude Julien, propose, le 21 mars de 18 h 30 à 21 heures, deux conférences : « Condorcet et l'instruction du citoyen », par Dominique Julia, et « Condorcet, un républicain », par Robert Badinter. Textes de Condorcet lus par François Chaumette, de la Comédie-Française. Musique de la période révolutionnaire interprétée par la Musique des gardiens de la paix. *(Grand amphithéâtre de la Sorbonne. 47, rue des Ecoles, 75005 Paris, entrée libre.)*

● **La déclaration de 1789 et les minorités.** Colloque du Groupement pour les droits des minorités, à Amiens, le 19 mars. *(GDM, 68, rue de Babylone, 75007 Paris.)*

● **L'islam contre le terrorisme.** Colloque organisé par le Forum international de politique les 25 et 26 mars, à Paris. *(FIP, 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. – Tél. : (1) 43-38-24-87.)*

● **L'environnement international : les répercussions politiques de la crise économique mondiale.** Cycle de conférences hebdomadaires organisées à Paris par l'Institut d'études politiques, à partir du 18 avril. *(IEP, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. – Tél. : (1) 45-49-51-95.)*

● **Démocratie et droits de l'homme.** Sixième colloque interdisciplinaire, du 28 au 30 avril, à l'université de Fribourg. *(Bureau 5231, université Miséricorde, CH-1700 Fribourg, Suisse. – Tél. : (037) 219-470.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualite vus par les organisations internationales

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

● ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE COMMERCE INTERNATIONAL : bilan des politiques et mesures appliquées en vue de la libéralisation des échanges, d'avril à septembre 1987. *(GATT, Genève, 18 décembre 1987, 145 pages.)*

Fonds monétaire international

● WORLD DEBT TABLES : les politiques de prêt en 1987 et l'évolution de l'endettement des pays en voie de développement, sous forme de tableaux statistiques. *(FMI, édition 1987-1988, vol. 1, 50 pages, Washington DC ; diffusion européenne : 66, avenue d'Iéna, 75116 Paris.)*

Organisation de coopération et de développement économiques

● *LE COUT DES RESTRICTIONS A L'IMPORTATION : L'INDUSTRIE AUTOMOBILE :* quatre études examinant les effets du protectionnisme sur les échanges, l'investissement, la consommation, etc., aux Etats-Unis, au Canada, en France et au Royaume-Uni. *(OCDE, Paris, 1987, 194 pages, 85 F.)*

● COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT : l'évolution de l'aide au tiers-monde en 1987, ses objectifs, ses tendances. *(Rapport du Comité d'aide au développement, OCDE, Paris, 1988, 291 pages, 170 F.)*

Organisation météorologique mondiale

● LA MÉTÉOROLOGIE ET LES MOYENS D'INFORMATION : comment les médias assurent le lien entre les scientifiques et les usagers de la météorologie. *(OMM, Genève, n° 688, 1987, 59 pages.)*

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

● FOOD SUPPLY SITUATION AND CROP PROSPECTS IN SUB-SAHARAN AFRICA, SPECIAL REPORT : rapport spécial en anglais, pour attirer l'attention sur la détérioration de la situation alimentaire en Afrique en 1988. *(FAO, Rome, décembre 1987, 61 pages.)*

De l'usage du mot « nation » par

Par STEVEN ENGLUND *

UN spectre hante les historiens français : l'idée de nation. Il ravive sans cesse une peine de cœur chez ces érudits dont la douleur étreint l'âme et imprègne les travaux. Pierre Chaunu avait cherché un remède dans un livre antérieur (1), mais ses travaux récents montrent que l'exorcisme n'a pas pleinement réussi. Le grand Fernand Braudel était lui-même aux prises avec le « spectre » lorsqu'il mourut. Nul ne prétendrait que l'académicien est mort de cette peine de cœur, mais *Identité de la France* montre qu'une teinte d'angoisse changea la tranquille sérénité de Braudel en certitude inquiète.

Pourtant, le plus intrépide défenseur de l'idée de nation reste Pierre Nora. Lui et ses chevaliers ont produit *les Lieux de mémoire*, ouvrage fastueux et délibérément monumental, qui, en quatre volumes (bientôt sept), présente soixante-dix essais somptueusement illustrés, écrits par soixante auteurs, dont beaucoup de renom. Ces deux mille six cents pages proposent une réflexion historique extrêmement fine sur un large éventail de questions à travers l'histoire de France. De Puymège sur Nicolas Chauvin, Backzo sur le calendrier républicain, Carbonnier sur le code civil, Roncayolo sur Vidal de la Blache, Jacques et Mona Ozouf sur le « Tour de France » de Bruno témoignent de l'érudition sensible et profonde des grands maîtres. Nora lui-même examine les Mémoires de la cour de Versailles dans une des proses les plus merveilleusement concises qu'on puisse trouver sous la plume d'un historien.

Si le spectre et le mal en question pouvaient être vaincus, *les Lieux de mémoire* feraient l'affaire.

Faisons à nos auteurs la grâce de tenter de nous mettre au niveau non pas, peut-être, du tout de leur œuvre, mais du moins de « *ce dont le tout dépend et ce qui dépend du tout* » — pour reprendre l'heureuse expression de l'historien Pierre Vilar. Ces volumes, malgré leur diversité, ont une unité et un objectif clairs et imposés, même si nombre de collaborateurs ne s'y adaptent pas. Pierre Nora ressemble par bien des côtés à son *alter ego* de la fin du siècle, Ernest Lavisse.

Les Lieux de mémoire est une entreprise encore plus personnelle que ne le fut *l'Histoire de France*, mais animée par la même intention : la défense et illustration d'une certaine idée « nationale » de la France. Dans sa propre contribution, qui représente environ dix pour cent de l'ensemble, le maître d'œuvre ne parvient pas à ordonner la masse imposante du reste de l'*opus*, bien qu'il réussisse sans conteste à l'imprégner de ses conceptions.

Contrairement à Braudel, Pierre Nora confesse sans ambages, avec un soupir proustien, que la modernité avive sa peine de cœur. Il se chagrine de la disparition de l'autoportrait traditionnel des Français, cultivé par des générations d'historiens, et avant tout par Michelet. « *Nous savions autrefois de qui nous étions les fils... et nous sommes aujourd'hui les fils de personne et de tout le monde.* »

Comment traiterez-vous une telle maladie si vous êtes un docteur de (en) l'histoire ? Bien sûr, avec une technologie « *state of the art* ». Dans une époque comme la nôtre, ultra-sophistiquée, post-scientifique, post-nationale, post-tout, qui sourit de concepts tels que « édification » et « inspiration », vous ne pouvez pas proposer une histoire traditionnelle à la Lavisse si vous poursuivez les mêmes buts que Lavisse. Pierre Nora sait fort bien que la société française n'est plus assez « innocente » pour être « édifiée » par le biais de l'histoire narrative traditionnelle. Cela dit, ce besoin de retrouver « *the world we have lost* », cette *Sehnsucht*, constitue le grand mobile sous-jacent des *Lieux de mémoire*. En ce sens, il s'agit là d'une histoire de bien vieille facture.

Les « laboratoires de la mémoire »

MAIS, dans tous ses autres aspects, cette œuvre représente le dernier chic en la matière. L'histoire a beaucoup changé depuis 1930. Tout travail historique qui tente sérieusement de guérir les tourments provoqués par le choc entre nation et modernité doit se plier à certaines normes et à certains styles, et l'opération peut se révéler bien délicate si l'on se souvient que ceux qui ont établi ces critères (Febvre, Bloch, le jeune Braudel) étaient eux-mêmes en révolte ouverte contre la sentimentale *Histoire sincère de la Nation française* de la vieille génération d'historiens « Troisième République ».

Les soixante-dix essais ressemblent beaucoup à un sommaire de la revue des *Annales ESC* des dernières années : ils s'attachent aux rituels, fêtes, chansons, drapeaux, monuments, édifices, symboles, etc. Mais la politique n'est pas absente, loin de là, car la plupart des essais sont centrés sur ce qu'on pourrait approximativement appeler les « institutions d'Etat » (par exemple, le sacre de Reims, l'Académie française, le code civil, les manuels d'histoire, etc.). Nora appelle toutes ces institutions les « *laboratoires* » dans lesquels on fabrique la mémoire, mais, du fait qu'elles n'ont pratiquement rien à voir avec la « culture populaire », sauf en tant que création de l'« élite du pouvoir », certains préféreront l'expression d'Althusser, « *appareil idéologique d'Etat* ». Ils devront toutefois admettre que quelques collaborateurs des *Lieux de mémoire* ont, à l'égard de la symbolique de cet « appareil », une attitude relativement critique, à laquelle Althusser ne se serait pas attendu de la part d'historiens « bourgeois ». En effet, quelques auteurs combinent les méthodes des *Annales* avec les préoccupations de cette fin de siècle foucaldienne pour aboutir à une histoire politique neuve et revivifiée.

Mais ils sont l'exception. Pour l'essentiel, les grands mythes et symboles français sont traités avec beaucoup de révérence, quoique sur un ton affligé. De même qu'il est possible de dissimuler certaines dépenses dans une note de frais, il y a des façons de promouvoir les sentiments nationaux tout en sacrifiant à la mode « scientifique ».

La clé de voûte conceptuelle de la cathédrale de Nora est bien sûr le « *lieu de mémoire* ». Dans une société qui perd le sens d'une communauté d'identité, les lieux de mémoire [sont]... « *l'appropriation véhémente de ce que nous savons n'être plus à nous... La raison d'être fondamentale d'un lieu de mémoire est d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état de choses...* » (2). Un effort aussi héroïque pour revivifier le sens « national » nécessite, selon Nora, une puissante « *volonté de mémoire* ». Sans « *volonté* », les « *lieux de mémoire* » se réduisent à de simples « *lieux d'histoire* » au sens le plus sèchement académique.

LES LIEUX DE MÉMOIRE, sous la direction de Pierre Nora.
Tome 1 : *la République*, Gallimard, Paris, 1984.
Tome 2 : *la Nation* (3 volumes), Gallimard, Paris, 1986.

Dans cette « *appropriation véhémente* », l'Etat joue évidemment un rôle essentiel, de même que l'historien, « *personnage de plus en plus central* », qui, « *moitié prêtre, moitié soldat* », est de nouveau enrôlé au service de la nation : « *C'est la mémoire qui dicte et l'historien qui écrit.* » Mais, cette fois, plongé dans un monde incrédule (dont l'incrédulité est due en partie à l'influence de la science historique), l'historien sait d'avance qu'il doit limiter ses espérances. Au mieux, il aide à la conception de ces artefacts que sont les « *lieux de mémoire* », et non pas des mémoires elles-mêmes. Néanmoins, il a la satisfaction de « *rendre consciente d'elle-même la mémoire collective.* » Mais si les lieux de mémoire sont tout ce qui reste de « *notre moment de l'histoire nationale* », l'espoir qu'ils inspirent à Pierre Nora ne suffit pas à le délivrer de sa peine de cœur. Son éloquente « problématique » s'achève sur une lamentation : « *Reviviscence d'une histoire à la Michelet, qui fait invinciblement penser à... ce moment où l'emprise obsessionnelle de la passion se lève enfin, mais où la vraie tristesse est de ne plus souffrir de ce dont on a tant souffert...* » (3). Tel est le signe sous lequel fut conçue cette œuvre.

Et comment l'enfant a-t-il grandi ? *La République* en est le premier volume, car, pour Nora, comme pour tous les bons historiens républicains depuis Michelet, la République est « *la seule figure imaginable de la nation* » (4). La plupart des essais sont consacrés aux voies par lesquelles elle a établi son empire. Certains s'en tiennent au catéchisme républicain de Nora, mais de nombreux collaborateurs prennent subtilement leurs distances à l'égard de l'« humeur » du projet. Au lieu d'apporter des preuves d'une prétendue équivalence entre république et nation, plusieurs auteurs montrent avec quel acharnement les républicains ont dû lutter contre les hérauts non républicains du discours national et patriotique, ou contre des adversaires utilisant une imagerie et une politique complètement différentes.

En lisant Ageron sur l'Exposition coloniale de 1931, Agulhon sur les mairies, les Ozouf sur Bruno ou Nora lui-même sur Lavisse, on se prend à douter sérieusement que le républicanisme soit jamais apparu comme « *la seule figure imaginable de la nation* ». Au contraire, le bonapartisme (dont l'absence se fait sentir dans l'ouvrage) garda son attrait pour de nombreux Français issus des mêmes couches sociales que les républicains, et ce grâce à une idéologie elle aussi fondée en nation. Qui plus est, ainsi que Girardet le note, ce fut la monarchie constitutionnelle et non la république (établie en 1792 dans la lutte et le sang) qui fut peut-être le plus près de « *faire de tous les fils de 89* », et qui faillit réussir à nouveau au début des années 1870.

La République demeure relativement insensible à l'inflexion qu'avait tenté de lui donner Pierre Nora. En revanche, les trois volumes suivants ont plus de mal à s'ancrer dans une réalité qui reste extérieure à la notion mystique de nation entretenue par le maître d'œuvre. Car, soyons clairs, le concept de nation (française) n'en est pas un, en fin de compte, pour Pierre Nora, mais une réalité supérieure, voire la réalité suprême. Fidèle en cela à Michelet, son maître à penser déclaré, Nora en arrive à faire de la nation un objet religieux investi « *de ce sens du divin qui s'attachait à l'Eglise et au corps du Christ* » (5) : vision puissante qui explique sa colère et son pessimisme devant la perte de la mémoire nationale qui affecte ses compatriotes. Mais une telle déclaration reflète moins l'historien critique que l'homme engagé. Pour dissiper les derniers doutes sur ce point, il suffit de lire son panégyrique des Mémoires de de Gaulle (« *La voie royale de notre identité nationale, pour ne pas dire la voie sacrée* ») ou du gaullisme (« *un moment plein de l'histoire nationale* ») (6). En bref, nous avons affaire ici à ce que Francis Bacon ou Marc Bloch appelèrent des « *idoles* », et que j'ai appelé le « *spectre de nation* ». Près de quarante auteurs ont contribué aux volumes de *la Nation*, mais très peu d'entre eux ont résisté cette fois-ci à la tentation d'endosser le mandat un peu excessif confié par leur éditeur. On aboutit ainsi à une idéalisation du concept de nation, qui, transformé en une donnée éternelle, perd de ce fait toute identité strictement historique et, du même coup, son utilité heuristique.

Ce réceptacle mystique de la souveraineté

LE seul contributeur ayant voulu relever le défi de se mettre à expliquer un peu systématiquement la vision de nation qui donne son ton à l'ensemble de l'œuvre est Marcel Gauchet, dans son étude de l'historien Thierry. Pourtant, malgré son déploiement massif des abstractions et du jargon bavard qui caractérise l'histoire des idées en France depuis un certain temps, le directeur du *Débat* parvient finalement à une réification qui me frappe comme franchement datée : « *La nation — entendons : ce réceptacle mystique de la souveraineté, cette entité invisible et perpétuelle au nom de laquelle s'exerce le pouvoir — entre en scène comme un acteur indépendant, si l'on peut dire, en 1789* » (7).

Empruntant les catégories des acteurs historiques eux-mêmes, Gauchet en reste, comme le dit une historienne, « *à la surface des phénomènes, bref dans l'idéologie* » (8). De plus, il confond « nation » avec « démocratie » et « souveraineté », de même qu'il utilise indifféremment « nation » et des termes comme « Etat », « couronne », « roi » et « royaume ». Il y a, pour dire le moins, une curieuse déficience ici de la part des historiens qui apportent une si grande finesse d'esprit à l'analyse critique de concepts tels que « lutte de classe » ou « bourgeoisie ». Au lieu de cette approche traditionnelle qui, en mêlant nation en tant que politique avec le sentiment patriotique, ne nous offre rien de nouveau depuis Renan, je proposerais un *modus operandi* plus fonctionnel, où nation serait pris non pas comme une réalité matérielle telle qu'Etat ou économie, et encore moins comme une espèce de personne collective glorifiée, mais comme un désignant politico-idéologique. Dans le cas de l'histoire française, il serait donc un moyen politique, mais vraiment un parmi d'autres, utilisé par des élites changeantes pour désigner une idée, elle aussi changeante. Il en résulte que qualifier un ensemble politique du terme de nation constitue en soi un acte politique qui doit être étudié au même titre que tout autre concept, par exemple classe.

On se demanderait alors : Quels sont ses concepts concurrents « royaume », « Eglise », « province », etc. ? Qui, en particulier, utilise nation et ses dérivés national, nationalité, nationaliste ? Les rois et leurs ministres face aux papes et aux ultramontains ? C'en est bien un usage, mais c'est loin d'être l'unique. Ou n'étaient-ce pas plus souvent les municipalités, les parlements, ou même la noblesse d'épée, pour s'opposer aux monarques centralisateurs ? Et avec quelle perspective : intérêt de classe, d'ordre, de groupe ? Souveraineté locale ? Sécularisme ? Et, ce qui n'est pas le moins important, que signifie l'usage d'un discours en nation ? Quel est son impact singulier sur la scène politique ? Son attrait grandissant n'est-il pas lié a son étonnante capacité à ôter toute légitimité à la politique des adversaires, relégués au rang inférieur de groupe d'intérêt ou factieux (ou étranger) ? Par ailleurs, qu'en est-il des déficiences d'une telle politique, si l'on se place du point de vue royal (des Bourbons) ? Qu'en est-il de sa tendance inhérente à élargir le siège de la souveraineté ? Ou de sa tendance, plus subtile et discrète, à promouvoir la laïcité et la religion séculière ?

En conclusion, au lieu de claironner péniblement une fois de plus « *l'avènement politique de la Nation* » (désormais ornée, on ne sait pourquoi, d'un N majuscule) — comme le fait Gauchet, qui ainsi se contente de reconduire les catégories empruntées à Thierry et à l'opposition « patriotique »

---

* Chercheur et historien américain, prépare actuellement un ouvrage intitulé *The Politics of « Nation » in France, 1700-1914*. A enseigné à l'université de Californie-Los Angeles (UCLA), à l'université Paris-VIII et sera, l'année prochaine, directeur d'études associé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à Paris.

(1) *La France. Histoire de la sensibilité des Français à la France*, Laffont, Paris, 1982.

(2) *Les Lieux de mémoire (L.M.), la République*, pp. XXXII, XXXV.

(3) *Ibid.*, p. XLII.

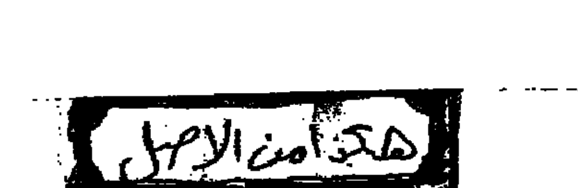
(4) *Ibid.*, p. 652.

(5) *Ibid.*, p. 647.

(6) *L.M., la Nation*, II, p. 391 ; *la République*, p. 656.

(7) *L.M., la République*, p. 285.

(8) Régine Robin, *la Société française en 1789 : Semur-en-Auxois*, Plon, Paris, 1970, p. 19.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

les historiens, et réciproquement



PRÉPARATION DU BOUDIN EN BRETAGNE
Des gestes anciens et familiers qui appartiennent aussi à la mémoire collective

Guy Le Querrec-Magnum

de la monarchie restaurée « non nationale », – on pourrait plutôt parler de la primauté d'une ou, plutôt, des politiques « en nation ». Nation serait alors pris comme un système complexe de discours idéologique qui commande l'essor de plusieurs traditions politiques (républicaine, bonapartiste, etc.), dont l'une, la républicaine, devint peu à peu si hégémonique dans l'Hexagone qu'elle parvint à faire oublier qu'il y eût jamais conscience des concurrents possibles.

En l'absence d'une telle démarche, *ceux qui* suivent MM. Nora et Gauchet dans *les Lieux de mémoire* tombent, ou s'enfoncent, dans une sorte de dérive anachronique et téléologique qui tente de retrouver cette réification « nation » en des temps reculés où sa présence est à la fois marginale et très différente de ce qu'elle vint à signifier ultérieurement. Ainsi Bernard Guenée, dans son analyse par ailleurs irréprochable des chancelleries et monastères, traduit « *francorum* » par « *Français* » alors qu'il s'agit des « *Francs* ». Il convertit inexplicablement l'histoire des Francs écrite par un moine du dixième siècle en une « *première histoire de France* », de même qu'il glisse implicitement d'une œuvre, décrite comme « *l'histoire d'un pays, celle du royaume des Français* », à, quelques lignes plus loin, « *l'histoire de la France* », ce qui n'est pas exactement la même chose. Dans un aparté révélateur (et humoristique), Guenée regrette que le « *seul défaut* » de la célèbre histoire écrite par les moines de Saint-Denis soit d'avoir été écrite en latin et non en français (9).

Si, dans d'autres travaux se rapportant plus directement au sujet traité (l'idée politique de « nation »), Bernard Guenée produit une analyse plus nuancée (10), on ne peut en dire autant de sa collègue médiéviste Colette Beaune dans sa contribution aux *Lieux de mémoire*. De fait, l'auteur ne prend pas la précaution de distinguer soigneusement des phénomènes aussi divers que *gentes, gens francorum, regem, exercitus, imperium* et *populus*. Elle en saute dans une sorte de fuite en avant, dénichant nation et même nationalisme (!) dans tous les recoins de l'histoire médiévale. Non seulement elle s'acharne à traduire *gens* par « nation », alors que souvent « peuple », « tribu », ou parfois « province » seraient plus appropriés, mais elle semble interpréter mal l'*amor generalis* de saint Thomas. Le dominicain ne prône rien qui ressemble à une « politique en nation », il recommande qu'on dise des prières pour le roi, ce qui est très différent et très ordinaire. Mme Beaune qualifie anachroniquement un discours prononcé en 1451 pour la célébration de la reconquête de Normandie comme le « *premier discours de 14 juillet* » (11). (Dans sa thèse, où elle aborde le même événement, elle se garde bien d'une telle analogie.) On ne s'étonnerait plus si Mme Beaune annonçait que l'une des mystérieuses peintures des grottes de Lascaux est, à y regarder avec loupe, un coq gaulois… (12).

On ne peut que s'interroger sur la façon dont Marc Bloch aurait réagi devant l'audacieuse tentative de Mme Beaune de « compléter » son étude de la « religion royale » *(les Rois thaumaturges)* par ses propres vues sur la « *naissance de la nation France* » ; il lui aurait probablement expliqué tranquillement (ainsi qu'à d'autres) qu'entre « royal » et « national », il n'y a pas d'identité mais plus souvent incompréhension, concurrence, ou conflit, et que les discours fondés en « nation », loin d'avoir toujours été le fer de lance inventé par l'Etat royal (même si cela a été parfois le cas) furent plus souvent développés, jusqu'en 1789, par des élites *contre* l'Etat monarchique. On simplifie la réalité complexe de la monarchie, on en dissout toutes les subtilités, en l'assimilant à l'utilisation qu'elle faisait de l'idée de nation. Il suffit de lire l'excellente étude d'Anne-Marie Lecoq sur l'imagerie royale de Versailles (curieusement placée hors de propos dans un volume intitulé *la Nation)* pour comprendre à quel point la monarchie de Louis XIV était comparativement « non nationale », voire de plus en plus « antinationale ».

Les contributeurs saisissent certainement l'importance de l'avènement de la « politique en nation » après 1789. Malheureusement, ils se contentent souvent de reprendre le point de vue des hommes au pouvoir, pour qui il est de bonne politique d'invoquer la « nation » précisément dans la mesure où elle apparaît comme étant « au-dessus » (donc délégitimisante) de la politique. Ainsi, dans son essai sur Guizot, Laurent Theis prend à la lettre les paroles du ministre quand il déclare que Louis-Philippe « *ne procède d'aucun principe,* [mais] *incarne une réalité : la nation* » – comme si la « nation » n'était pas elle-même un principe. Mais, par ailleurs, Theis fait passer les appels nationaux d'un des chefs de l'opposition républicaine pour des « *motifs purement politiques* (13) ». Dans un autre genre, plus inadmissible, André Chastel écrit dans son essai sur la « notion de patrimoine » (où souvent il identifie « patrimoine » et « nation ») que « *l'appareil des traditions et des coutumes* [dans de nombreux pays du tiers-monde]… *n'impliquait pas dans ces pays un ordre de symboles monumentaux comparable à celui des contrées occidentales : il a fallu en improviser un… L'artifice saute aux yeux* » (14).

Parlons clair : si un historien marxiste s'abandonnait à manier les concepts tels que « dictature du prolétariat » avec le manque de rigueur et la désinvolture dont font preuve la plupart de ces auteurs dans leur usage de « nation », il serait ridiculisé par ses collègues. Les travaux récents auraient, dit-on, rendu définitivement caduque toute idée que la Révolution française ne comporta aucun conflit entre noblesse et bourgeoisie ; mais dans *les Lieux de mémoire*, plusieurs auteurs continuent à faire passer pour de l'« histoire scientifique » quelques mythes éculés sur la « nation » qui rappellent les manuels scolaires de la IIIe République. A un moment, Pierre Nora reconnaît « *l'invicible tautologie : on explique la nation par la nation… sans jamais sortir du cercle et saisir la chose du dehors* (15) ». Mais sa perspicacité tombe à plat puisque dans son ouvrage, bien peu d'efforts sont consacrés à « *saisir la chose du dehors* ».

La vieille divinité séculière

Le regretté David Potter, grand historien américain, prit un jour ses collègues à partie dans un article dont le titre a été paraphrasé pour celui-ci. Pierre Nora aurait été bien inspiré de traduire *De l'usage du nationalisme par les historiens, et réciproquement*, de Potter, et de l'inclure dans *les Lieux de mémoire*. Il aurait aussi pu se tourner vers des chercheurs tels que Pierre Vilar ou Régine Robin, parmi d'autres, pour dégager une vision « externe » – la seule valide au plan critique – de cette « nation » décidément trop mystique. Mais cela aurait nui à la mission essentielle des *Lieux de mémoire*.

L'une des deux excellentes études de Pierre Nora sur Ernest Lavisse incluses dans ces tomes avait été publiée en 1962 par *la Revue historique*. Dans la version originale, l'auteur caractérisait l'« Ecole » de la Sorbonne dans l'historiographie des débuts de la IIIe République, par « *le respect des faits, la précision du vocabulaire, la rigueur de la méthode, vertus que l'historien peut et doit chercher à compléter, non à renier* » (16). Les derniers mots *(vertus… renier)* de cette phrase ont été, sans explication, effacés de la version publiée dans *la République*. A moins que la suppression n'ait été fortuite, on comprend pourquoi ces mots ont disparu. En vingt-cinq ans de face-à-face avec ce qu'il considère comme un déclin du sentiment national dans son pays natal (exception faite des temps récents, peut-être), Pierre Nora a évolué dans sa conception des « vertus » de l'historien.

J'imagine que sa position actuelle n'est pas très confortable, car l'*opus magnum* commenté ici révèle chez son initiateur une profonde ambivalence. Nora le chercheur paraît en conflit avec le « prêtre de la nation » ; ou si l'on préfère, le post-moderniste avec le post-postmoderniste. Le premier caractérise avec élégance l'histoire scientifique récente comme une « *critique historique devenue tout entière histoire critique* » (17) et saisit parfaitement les implications de la déconstruction des symboles ; mais le second imagine naïvement qu'il pourra renouer l'« *alliance austère du patriotisme et de la science* » avec le Thierry de la Restauration. C'est Nora l'éditeur, poussé par les mânes de Michelet et Lavisse, ses maîtres bien-aimés, qui l'emporte sur le praticien de l'« histoire critique ». Si l'auteur vacille parfois sous le fardeau que lui impose le criticiste, ce n'est pas assez pour arrêter sa main lorsqu'il proclame et célèbre « *le retour de l'historiographie scientifique de pointe à l'histoire nationale qu'elle avait longtemps contournée…* [afin que]… *la France, devenue puissance moyenne,* [reste] *grande par son histoire* » (18).

Mais les fondateurs des *Annales* ont contourné l'histoire nationale pour l'excellente raison qu'ils considéraient que si cette sorte d'histoire avait représenté un progrès à ses débuts, elle était devenue régressive, un peu ridicule (disons idéologique) dans le contexte nouveau du milieu – et *a fortiori* de la fin – du vingtième siècle. Mais dans les volumes en question, Nora n'a, hélas ! pas « *cherché à compléter les vertus* » de la Sorbonne ou des *Annales ;* il les a, au contraire, trop souvent « *reniées* » pour la cause de cette vieille divinité séculière, la nation. Ainsi, cette œuvre, qui par bien des aspects reste une splendide entreprise de recherche, est en permanence lestée d'un poids qu'elle n'aurait jamais dû porter. En définitive, Nora se retrouve dans l'état d'esprit du Grand Inquisiteur de Dostoïevski : le baiser du Christ brûla la joue du vieil homme, mais il resta inébranlable.

Un dernier point. L'histoire française fonctionne apparemment selon une sorte de loi de préservation de la sainteté : le sacre peut être déplacé, mais jamais perdu. Les historiens républicains ont méthodiquement dénudé des concepts tels que « Eglise » et « roi », afin de réinvestir leur caractère sacré dans leurs équivalents laïcs, « République » et « nation ». Plus que dans d'autres pays (comme la Pologne ou les pays protestants, qui développèrent des Eglises purement « nationales »), la conception française de nation émergea en définitive comme une radicale alternative au christianisme (ce que même les plus nationaux des prêtres jureurs durent admettre avec horreur pendant la Révolution). Dans sa remarquable contribution à cet ouvrage, Mona Ozouf oppose au vide austère du Panthéon le mélange plus heureux de sacré laïque et religieux qu'on trouve à l'abbaye de Westminster. Remarque pertinente. Les laïcs français n'ont pas créé un culte vraiment satisfaisant à partir de pures abstractions politiques.

Le sens et le besoin du sacré

PIERRE NORA, comme la longue lignée des historiens dont il est issu, sent profondément qu'il a une mission à remplir, même s'il la conçoit parfois d'un ton ironique : « *Rien n'égale le ton de responsabilité nationale de l'historien, moitié prêtre, moitié soldat* » (19). *Les Lieux de mémoire*, comme les innombrables ouvrages qui les ont précédés, tentent donc de réinjecter le sacré dans cet ensemble idéologique flou appelé « nation », « *qui contribuait à donner à une société en voie de laïcisation nationale son sens et son besoin du sacré* ». Son approche particulière, et assez créative, consiste à projeter l'histoire de France comme une variante récente de l'histoire des Hébreux, le peuple de Dieu, à cela près que Dieu est, bien sûr, remplacé par l'histoire et la mémoire. « *Etre juif*, écrit Nora, *c'est se souvenir de l'être* » ; puis, sentant le souffle de Foucault sur ses épaules, il repousse l'ensemble d'un degré épistémologique : être juif n'est même plus une question de mémoire, mais seulement « *la mémoire de la mémoire* ». De même, aujourd'hui, le Français d'aujourd'hui, désabusé, doit, nous l'avons vu, se contenter des lieux de mémoire, faute de mémoire proprement dite. Il peut cependant, tel le juif agnostique, essayer de remplir le vide spirituel en se souvenant que son histoire est, selon le mot de Nora, « *une histoire sainte parce que nation sainte* ». Il est un citoyen membre non pas du « peuple de Dieu » (concept archaïque), mais du « peuple-mémoire », qui s'est lui-même sacré en sa divinité souveraine (20).

C'est là une proposition fascinante, à tout le moins. Mais, assimiler l'histoire française à celle de la Bible, et faire que cela tienne, exige beaucoup plus que les quelques paragraphes rédigés par le maître d'œuvre à cet égard. Pour y parvenir, à la vraie manière de l'Ancien Testament, ces volumes auraient dû être bien plus unifiés, tâche difficilement réalisable dans le cadre d'un ouvrage collectif. Nora, le prophète, aurait dû fabriquer son propre Evangile au lieu d'essayer d'en ficeler un à partir des travaux des principaux chercheurs du moment. Mais, au-delà même des démonstrations isaïaquiennes ou johanniques de l'universel dans le particulier français, une telle entreprise devrait comporter un principe d'autocritique, qui, tel que je lis *les Lieux de mémoire*, n'est pas suffisamment mis en œuvre, il s'en faut.

Au contraire, lorsqu'on s'interroge sur ce en quoi consiste au fond la version française de « nation sacrée », on ne trouve que la réponse franche mais banale et insuffisante du maître d'œuvre : « *C'est nous que nous vénérions à travers le passé* » (21). En d'autres termes, « nation » reste la même auto-divination, à base politique, de la communauté, qui avait fini par agacer les fondateurs des *Annales* parce qu'ils savaient ce qu'elle faisait aux historiens. Le fait de justifier le transfert de la sainteté sur la « nation » crée un fardeau insupportable, à la fois pour « nation », qui n'est qu'une entité politique soumise à mutations, et pour les historiens, qui, dans la mesure où ils s'efforcent d'être scientifiques, parviennent à empêcher « *l'histoire de n'être qu'histoire* », pour reprendre l'expression de Nora (22). Les historiens ne sont pas davantage capables de remplir les fonctions de prêtre ou de satisfaire les aspirations spirituelles collectives, que les nations de remplacer Dieu, même si le fait de le croire ou de le prétendre peut flatter les peuples (et servir ceux qui les gouvernent).

Le rejet de nation comme objet de sainteté n'a peut-être trouvé aucune formulation plus nette que celle de Soren Kierkegaard, ne serait-ce que parce que la critique qu'il développe dans son *Concept du désespoir* est elle-même centrée sur un principe d'autocritique, qui fait défaut aux *Lieux de mémoire*. Le maître danois écrit : « *La qualité d'homme est différente de celle de l'animal, où le spécimen est toujours moins que l'espèce. L'homme se distingue des autres animaux non seulement par les avantages communément cités, mais aussi qualitativement, par le fait que l'individu vaut plus que l'espèce… A l'aide de la doctrine du péché et du pécheur individuel,* [le divin] *est protégé à tout jamais, beaucoup plus que n'importe quel roi face à la nation, au peuple, à la foule…* »

En conclusion, on pourrait suggérer que la quête du « sacré laïc » est une quête sans espoir, peut-être dangereuse, et que celui qui cherche (surtout s'il est aussi inquiet et assoiffé de spiritualité que Pierre Nora) sera éternellement déçu, ou pis. Quand on a perdu la foi en Dieu, peut-être vaut-il mieux s'efforcer de trouver le courage (la grâce) de l'athéisme plutôt que d'opérer des transferts qui ne résisteront pas à l'analyse.

STEVEN ENGLUND.

(Traduit de l'anglais par Yves Eudes, Pierre Sorlin et Philippe Minard, avec la vive reconnaissance de l'auteur, qui tient aussi à remercier Mona Ozouf pour son aide éditoriale.)

(9) *L.M., la Nation*, I. Comparer les pp. 19 et 20, 25.

(10) Bernard Guenée, *l'Occident aux XIVe et XVe siècles* (PUF, Paris, 1971).

(11) *L.M., la Nation*, I, 84.

(12) Et, pourtant, de tels non-sens viennent de revoir la page imprimée sous la forme d'un ouvrage sur Lascaux, *les Premiers Français (sic)*, par Henri de Saint-Blanquet (Casterman, Paris, 1987). Pour une analyse beaucoup plus convaincante d'une politique-en-nation « de bonne heure », voir l'ouvrage remarquable de Suzanne Teillet, *Des Goths à la nation gothique. Les origines de l'idée de nation en Occident du Ve au VIIe siècle* (Les Belles-Lettres, Paris, 1984).

(13) *L.M., la Nation*, II, pp. 579, 584.

(14) *Ibid.*, II, p. 445.

(15) *L.M., la République*, p. X.

(16) Juillet-septembre, 1962, p. 87.

(17) *L.M., la République*, p. XLII.

(18) *L.M., la Nation*, III, pp. 658-659.

(19) *L.M., la République*, p. XXXI.

(20) *Ibid.*, p. XXXIV.

(21) *Ibid.*, pp. XXXI.

(22) *Ibid.*

les livres

UNE ÉDUCATION AUTRICHIENNE

Enfance assassinée

LA TRIQUE, de Waltraud Anna Mitgutsch, traduit de l'allemand par Cornélius Heim, Gallimard, Paris, 1987, 259 pages, 90 francs.

« *TA mère était-elle comme toi ?* » A partir de cette question anodine, que lui pose sa fille de douze ans, Waltraud Anna Mitgutsch rassemble ses souvenirs, pour raconter ce que fut son enfance et celle de sa mère. Cette mère, elle ne l'a jamais vraiment aimée, sauf une fois morte. Sans doute ne peut-on voir dans ce roman une simple autobiographie. Mais le réalisme des descriptions, leur précision, la parenté avec le roman de l'auteur autrichien, Franz Innerhofer, *De si belles années* (Gallimard), qui évoque le même univers, invitent à croire que l'expérience vécue est bien réelle.

C'est à Linz qu'est née la narratrice. Et le décor du roman est celui de la campagne autrichienne, dominée par une mentalité paysanne d'une rare dureté, en dépit de son catholicisme rustique : monde sans amour, où l'éducation se limitait à inculquer des préceptes à coups de trique, de vexations cinglantes, d'humiliations sadiques. Sa mère, qui l'a méprisée, qu'elle a haïe, elle ne cesserait de la haïr encore, jusque dans sa tombe, si elle n'avait appris par bribes, son histoire. Fille de paysans au cœur aussi dur que la pierre, elle fut, elle aussi, victime de la même éducation et des mêmes principes, avant de se transformer, à son tour, en tortionnaire. Aussi, tente-t-elle de ressaisir dans sa mémoire les images meurtries de cette mère qui ne sut l'aimer parce qu'elle ne reçut jamais d'amour.

L'évocation touche au fantastique et est d'une rare beauté. L'enfant malingre s'est transformée en une petite fille laide et méprisée, qu'on épouillait chaque semaine près du tas de fumier. Réduite en esclavage, en souillon à traire les vaches, elle ne connut que la haine, la violence physique et la peur. Sinistre portrait d'une enfance assassinée qui nous est restituée à travers des images sordides : la rivalité et la jalousie entre frères et sœurs, la fillette ligotée à un arbre, tandis qu'on arrache les yeux à son chat, le chiffon qu'elle serre entre ses cuisses, le jour de ses premières règles, sous le regard moqueur de sa propre mère, elle-même trompée, battue et humiliée par son mari et, surtout, cette angoisse de n'être aimée puis désirée par personne, jusqu'à la rencontre brutale avec l'histoire.

Cette histoire va frapper l'enfance avec une violence à son image. Elle ne nous est restituée que par bribes, à travers les événements familiaux. On devine, lorsque les paysans vont voter, surveillés par la Gestapo, qu'il s'agit de l'Anschluss. Dans le village, certains ont revêtu, eux aussi, les uniformes noirs. D'autres disparaissent. Les enfants apprennent les chants nazis, tandis que les aînés sont mobilisés. A la ferme, les garçons deviennent rares. Et bientôt, les premiers télégrammes arrivent, annonçant qu'ils sont morts à Stalingrad. La mère s'est trouvé un fiancé, un journalier maladroit qu'elle n'aimera jamais et avec lequel elle gâchera sa vie et celle de ses enfants. Les années de l'après-guerre et leur cortège de misère verront triompher le même égoïsme au sein du couple, comme si tous ces êtres, pauvres pantins désarticulés, ne pouvaient que reproduire indéfiniment leurs enfances meurtries. Quant à la femme qui rassemble ces lambeaux d'histoire, elle ne peut que songer à sa fille qui, à son tour, se révoltera comme elle-même s'est révoltée contre sa mère.

LA TRIQUE prolonge à sa manière cette *Väterliteratur* (littérature des pères), illustrée par toute la génération de Peter Härtling, qui s'efforce, à travers l'interrogation des adultes, de comprendre le pourquoi obscur de leurs destins. Le nazisme est l'ombre inquiétante qui plane sur chaque page. Car en essayant d'élucider la rencontre d'un certain type de mentalité et de l'histoire, en soulignant l'importance des traumatismes de l'enfance dans la formation de la personnalité de l'adulte, c'est toujours la racine du même mal que l'on essaie d'extirper. Ce thème a engendré outre-Rhin, une sorte de mise en accusation systématique de l'éducation reçue par les générations antérieures. Problématique classique en Allemagne comme en Autriche, qui unit des œuvres aussi différentes et éloignées dans le temps que *les Désarrois de l'élève Törless*, de Robert Musil, *le Sujet de l'empereur*, de Heinrich Mann, *les Cadets*, d'Ernst von Salomon ou *De si belles années*, de Franz Innerhofer. Il est impossible, en lisant l'étonnant roman de Waltraud Anna Mitgutsch, de ne pas songer au succès rencontré par les travaux psychanalytiques d'Alice Miller, en particulier, son essai *C'est pour ton bien*, paru en français aux éditions Aubier, qui évoque l'enfance d'Adolf Hitler, les coups qu'il a reçus de ses parents et les cicatrices qu'ils ont laissées sur sa personnalité.

L'audience rencontrée, par ces analyses en République fédérale d'Allemagne, suffirait à montrer combien cette mise en question de l'éducation autoritaire est investie de significations politiques. Toute une génération semble se retrouver autour du même rêve : celui d'un monde où l'enfant, libéré de la peur de la violence physique exercée par l'adulte ne pourra plus jamais devenir un apprenti tortionnaire ou son complice muet.

JEAN-MICHEL PALMIER.

STRATÉGIE

LE SYSTEME MILITAIRE SOVIETIQUE. – Jacques Sapir

★ **La Découverte, Paris, 1988, 343 pages, 150 F.**

Voilà un livre remarquable à plus d'un titre : l'auteur ne se sent pas tenu de se plier aux slogans de l'OTAN ou des milieux militaires et industriels ; il se refuse à l'habituelle pratique française, dénoncée aux Etats-Unis, qui fait de l'URSS un prétexte à effets idéologico-médiatiques, plus qu'à une recherche sérieuse ; il met en évidence l'abondance de sources de renseignements et de jugement que l'on veut ignorer en France.

Le livre comprend quatre parties : équilibre des forces, menace, mythes et illusions de la technologie, et système militaire soviétique sous tous ses angles, genèse, organisation et fonctionnement. L'analyse sans complaisance, appuyée sur des rappels historiques et techniques, et une documentation exceptionnelle, en font sans doute le livre le plus important, et le plus pertinent, qui ait jamais été écrit en France sur le sujet. C'est un ouvrage de référence.

ANTOINE SANGUINETTI.

LA PAIX SURARMÉE

★ **Editions Pour la Science, diffusion Belin, Paris, 1987, 167 pages, 120 F.**

« *On ne guérirait pas d'une guerre atomique. On ne peut donc que s'en prévenir* », écrit le professeur Léon Schwartzenberg dans la préface de *la Paix surarmée*. Cet ouvrage reprend quatorze articles parus de 1979 à 1987 dans le magazine *Scientific American*, et dans sa version française *Pour la Science*, tous rédigés par des universitaires américains, dont la tonalité « pacifiste » n'entame en rien le sérieux des informations. Parmi les sujets traités : les incertitudes d'une attaque nucléaire préventive, les logiciels de la guerre des étoiles, l'hiver nucléaire, les forces nucléaires françaises et britanniques... Tous les textes sont illustrés par une profusion de tableaux, cartes et schémas. Un index complète utilement cet ouvrage indispensable pour une bonne compréhension scientifique et technique des enjeux de la guerre et de la paix.

JEAN-DOMINIQUE MERCHET.

LA DGA FACE AUX DEFIS DE L'AVENIR. – Ministère de la défense-DGA

★ **Diffusé par la FEDN, Hôtel national des Invalides, Paris, 1987, 244 pages, 140 F.**

La Fondation pour les études de défense nationale présente ici le compte rendu d'un colloque qui s'est tenu en octobre 1986, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Délégation générale pour l'armement (DGA). De nombreux militaires, ingénieurs de l'armement et industriels, y ont participé. Ils ont fait le point sur quatre questions principales : armement et stratégie, devenir de l'industrie de défense française, relations internationales et activités d'armement, la DGA et les technologies du futur. Cet ouvrage dresse un panorama très complet des questions que les milieux officiels se posent quant à l'avenir de la production d'armes en France.

J.-D. M.

EUROPE

THE TWO GERMANIES SINCE 1945. – Henry Ashby Turner Jr

★ **Yale University Press, New-Haven et Londres, 1987, 228 pages, 17,95 dollars et 12,50 livres.**

Parce que les deux Allemagnes n'ont entamé que dans les années 70 la normalisation de leurs relations, on sous-estime le fait que, depuis 1945, elles n'ont cessé de se définir l'une par rapport à l'autre. La compétition pour la reconnaissance internationale, l'utilisation de l'« autre » comme repoussoir ou faire-valoir sont bien connues, mais, comme le montre cette synthèse événementielle, claire et concise, ce sont aussi les systèmes sociaux respectifs qui s'expliquent l'un par l'autre : la présence de la RDA justifie le discrédit du communisme en RFA mais, sans la première, les majorités conservatrices auraient-elles accepté la mise en place de l'Etat-providence ? N'est-ce pas le miracle économique ouest-allemand qui a contraint les dirigeants du parti au pouvoir (SED) en RDA à tenir davantage compte des désirs matériels de leur population que les autres gouvernements des pays de l'Est ?

Les deux Républiques sont incompréhensibles l'une sans l'autre. L'auteur fournit de nombreux éléments de comparaison concrets : tableau des institutions respectives, aperçus sur la vie culturelle (essentielle pour saisir l'évolution en RDA), taux de participation aux consultations électorales, niveau de satisfaction des deux populations en biens d'équipement...

JEAN-JACQUES GUINCHARD.

HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE, WEIMAR, IIIe REICH ; RFA/RDA. – Sous la direction de Gilbert Badia

★ **Messidor, Editions sociales, Paris, 1987, deux volumes (574 et 634 pages), 375 F l'un.**

De la révolution de novembre 1917 aux élections du 25 janvier 1987 (en RFA), l'Allemagne s'est tellement transformée que son histoire ne pouvait être que monumentale. Heureusement, le monument se visite agréablement : lisibilité optimale, notes réduites au minimum et proposées en marge, et surtout une riche iconographie.

Le premier volume dévoile les faiblesses mortelles de la République de Weimar, qui a coïncidé avec une floraison culturelle extraordinaire. Fragilités internes et même raisons d'un suicide : les auteurs montrent une République déjà transformée en dictature avant les fatales élections de mars 1933.

Aucun aspect important du nazisme n'est oublié, ni *a fortiori* éludé. Le renouvellement de l'historiographie depuis les années 60 et les débats sur la nature de l'hitlérisme ont été mis à profit efficacement. En marge, des « choses vues » par Gilbert Badia, présent en Allemagne dans les années 30, familiarisent le lecteur avec l'atmosphère du temps.

Le volume sur les deux Etats d'après 1949 est lui aussi très complet. Peut-être les auteurs sont-ils parfois un peu plus compréhensifs pour la RDA que pour la RFA... Mais cela ne les empêche pas d'indiquer quelles libertés font défaut à l'Est. Au lecteur de former son propre jugement.

J.-J. G.

EAST GERMANY TO THE 1990s. – David Childs

★ **The Economist Intelligence Unit, Londres, 1987, 96 pages, 85 livres.**

Au début du mois de février, le gouvernement de Berlin-Est a expulsé vers la RFA plusieurs représentants de l'opposition. Cette mesure illustre le peu de sensibilité de la direction du SED aux charmes de la « glasnost ». La RDA pourra-t-elle encore longtemps s'opposer aux vents qui soufflent de Moscou ? Telle est l'interrogation qui traverse l'étude très documentée de David Childs. Dans leur résistance, explique l'auteur, les dirigeants est-allemands s'appuient sur certains succès – symbolisés par les performances des « combinats », énormes conglomérats industriels disposant d'une marge d'autonomie – et sur un niveau de vie relativement élevé. Mais les nuages s'amoncellent avec la diminution de la compétitivité, le poids de la défense, le gâchis écologique... La direction du SED se trouve donc placée devant des choix cruciaux alors même que le grand âge de M. Honecker (soixante-seize ans) pose les problèmes de la succession. Deux chapitres particulièrement intéressants sont consacrés aux relations avec la RFA et au rôle croissant du commerce extérieur.

ALAIN GRESH.

LIVERPOOL : GATEWAY OF EMPIRE. – Tony Lane

★ **Lawrence & Wishart, Londres, 1987, 168 pages, 4,95 livres.**

Au Royaume-Uni, Liverpool est la plus décriée des victimes de la désindustrialisation (voir *le Monde diplomatique* de mars 1987). Dans l'étude savoureuse qu'il lui consacre, Tony Lane analyse les modèles de comportement qu'ont élaborés, depuis deux siècles, aussi bien les élites que les masses populaires. Il étudie surtout les catégories ouvrières liées à l'activité portuaire, dominant le marché local de l'emploi, et montre combien leur culture, qui a pu sembler si folle au dehors, fut une réaction essentiellement rationnelle à la situation sociale qui a prévalu jusqu'aux années 60.

A présent que les anciennes « portes de l'Empire » béent sur le néant, la conclusion ouvre pourtant une bien curieuse perspective, empruntée à l'utopie victorienne : créer une « vraie » cité-jardin où fleurirait toujours la culture « *scouse* ».

FRANÇOIS POIRIER.

DROIT

LES JURIDICTIONS DU TRAVAIL. TRAITÉ DE DROIT DU TRAVAIL, tome 9. – Alain Supiot

★ **Dalloz, Paris, 1987, 760 pages, 300 F.**

Un tel titre dans une collection scientifique annonce naturellement une étude technique des tribunaux intervenant dans la mise en œuvre du droit du travail et particulièrement des prud'hommes, dont l'auteur est un des meilleurs spécialistes. Déployant une très réelle compétence de sociologue de l'univers juridique, l'auteur, après un bref historique et une comparaison internationale, s'attache à l'étude minutieuse des stratégies mises en œuvre par les partenaires sociaux et des célèbres conflits de jurisprudence entre les chambres sociale et criminelle et la Cour de cassation, sans omettre de souligner l'apport spécifique de la juridiction administrative. Il montre comment les syndicats ouvriers et patronaux, non contents d'obtenir application du droit au coup par coup, n'ont cessé, au cours de ces vingt dernières années, d'investir le droit dans la définition et la conduite de leurs stratégies respectives. Le jeu sur la norme, via le travail d'interprétation mené par les tribunaux, apparaît ainsi comme l'une des grandes « *ressources politiques* » des uns et des autres (en matière de représentation du personnel ou d'exercice du droit de grève, par exemple). Quant aux conflits de jurisprudence, ils constituent un terrain idéal d'observation de la sourde lutte que ne cessent de se livrer la vieille logique civiliste, contractualiste, individualisante, et une logique statutaire dont des indices convergents montrent qu'elle bat aujourd'hui en retraite.

Une brillante manière de souligner que le droit n'est pas l'affaire des seuls spécialistes.

JACQUES LE GOFF.

● **LES SYSTÈMES ÉTRANGERS DE SÉCURITÉ SOCIALE.** – Jean-Pierre Dumont (*Économica, Paris, 1987, 337 pages, 125 F*) : une étude fouillée des principaux systèmes dans les pays occidentaux, socialistes et du tiers-monde.

ÉCONOMIE

UN CHOC DE NATIONS. – Anton Brender

★ **Hatier, coll. « Actualité-Economie mondiale », Paris, 1988, 183 pages, 65 F.**

Directeur adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, Anton Brender analyse, d'une plume imagée, la collision des nations, dont le récent krach n'aura été qu'une illustration plus tonitruante que les autres.

« *La seule contrainte qui s'impose aujourd'hui à l'activité des entreprises est la rentabilité, pas la nationalité. Vouloir établir une solidarité totale entre le destin économique d'un pays et celui de ses entreprises demande de plus en plus des talents d'illusionniste* », écrit-il. Désormais, « *les entreprises sont engagées dans une concurrence planétaire, mais c'est entre les nations que le travail se divise aujourd'hui de plus en plus finement au niveau mondial* ». A. Brender démolit au passage le mythe du « *village planétaire* », tout comme celui de l'entreprise « *porte-drapeau* ». Chaque nation doit « *prendre en main la défense de sa place dans l'économie mondiale* ». Une manœuvre difficile en période de bourrasque, et qui exige autant de sens politique que d'art de la prévision.

JACQUES DECORNOY.

CELLES DE LA TERRE. AGRICULTRICE : L'INVENTION POLITIQUE D'UN MÉTIER. – Sous la direction de Rose-Marie Lagrave

★ **Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1987, 255 pages, 130 F.**

Agricultrice : mot inconnu du dictionnaire ! Le vocabulaire « officiel » est le parfait reflet d'une situation socio-politique. Un groupe de cinq chercheuses, dirigé par Rose-Marie Lagrave, entame le défrichage d'un terrain mal connu, parce que occulté : au-delà de la « *révolution silencieuse* » qui a bouleversé les campagnes françaises depuis quatre décennies, une mutation, plus silencieuse encore, s'est opérée, qui a trait à « *la participation des agricultrices au changement social de la paysannerie* ».

A travers – notamment – l'analyse de l'action de la jeunesse agricole catholique comme « *culture fondatrice* », de la question de la codification juridique du statut d'agricultrice, de l'image des paysannes dans les manifestations professionnelles, apparaissent les acquis des « *militantes de la terre* ». Intégrées désormais au « *champ politique* », elles constituent cependant « *tout juste une sorte de décompression d'un pouvoir jusqu'à présent hégémoniquement masculin* ».

I. D.

DÉSILLUSIONS AFRICAINES

Le tourbillon du pouvoir

ANTHILLS OF THE SAVANNAH, de Chinua Achebe, Heinemann, Londres, 1987, 233 pages.

DANS son nouveau roman, le premier depuis vingt et un ans, l'écrivain nigérian Chinua Achebe suit l'itinéraire en spirale de trois amis, anciens condisciples, entraînés inexorablement dans le tourbillon du pouvoir. Chacun d'entre eux risque la mort, aussi bien morale que physique : chacun d'eux réagit à sa manière.

Le plus préoccupé par sa survie périra comme les autres, mais après avoir perdu toute autorité morale. Pourtant, président et dictateur militaire de l'Etat ouest-africain du Kangan, Sam – pour ses intimes – mais Son Excellence pour tous les autres, semble le mieux contrôler la situation. Pour se protéger de ses anciens amis, des hommes d'honneur, il est tombé dans les griffes de cyniques, tel le professeur Okong, ou de sinistres assassins, tel le commandant Ossai, son chef de la sécurité. Ils ne peuvent pas l'arracher à son destin, à supposer qu'ils ne l'aient pas eux-mêmes ourdi.

Un peu plus éloigné de ce centre du pouvoir dévorant, Chris Oriko, un membre du cabinet, responsable à l'information. Mal à l'aise, suspecté de plus en plus par le président, il résume à sa fiancée Béatrice, qui est la meilleure partie de lui-même, son impossible situation.

« *... Nous ne sommes pas le cabinet. Le vrai cabinet est composé par certains de ces clowns que tu as vus hier soir* [une brochette de riches escrocs aperçus à un dîner présidentiel]. *Pourquoi alors suis-je encore là ? L'honneur et tout le reste exigent que j'envoie ma lettre de démission, mais le* puis-je ?

– *Oui, tu le peux*

– *Je t'ai dit que je n'avais pas assez d'énergie pour le faire... Même si je le voulais, cela ne serait pas facile.* »

L'instinct de Chris ne le trompe pas : la démission n'est pas une option possible. Par contre, à un moment de crise, il sauvera son honneur en refusant l'arbitraire du pouvoir. Et il mourra alors que, déjà, la foule célèbre la chute de Son Excellence.

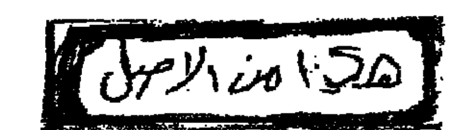
Le troisième ami, Ikem Osodi, est le plus éloigné du centre du pouvoir. C'est pourtant un poète et journaliste pugnace, qui publie la *National Gazette* et utilise ses colonnes pour déverser des commentaires radicaux sur tout ce qui suscite son indignation. Sous la joie, l'esprit, la vitalité, transparaît un désir de mort accentué par le sort de ses amis. Quand Chris refuse son licenciement par le président, il est simplement liquidé par les hommes de la sécurité durant une prétendue tentative de fuite.

La fin du roman voit Béatrice, qui s'est découvert des qualités de prêtresse sous ses dehors de brillante diplômée, baptiser l'enfant posthume d'Ikem et lui attribuer le nom d'Amaechina (« que le chemin ne se ferme jamais »). Seule note timide d'espoir de ce drame...

ANTHILLS OF THE SAVANNAH est le plus sombre de tous les romans de Chinua Achebe (1) : le dénouement tragique semble englober toute une génération, celle qui s'est formée au collège Lord Lugard dans les années du colonialisme déclinant. Mais le livre rappelle aussi que ces hommes n'étaient pas, même s'ils le pensaient, l'ensemble de leur génération. Tout autour d'eux, les gens ordinaires du Kangan continuent de souffrir et, parfois, de rêver à une authentique rédemption.

GERALD MOORE.

(1) Œuvres traduites en français : *Le Monde s'effondre*, Présence africaine, Paris, 1972 ; *le Malaise*, Présence africaine, 1974 ; *la Flèche de Dieu*, Présence africaine, 1978 ; *le Démagogue*, Nouvelles Editions africaines, Paris, 1977 ; *Femmes en guerre*, Hatier, Paris.



Livres du mois

TIERS-MONDE

L'ENJEU ALIMENTAIRE NORD-SUD. Cinquante-six schémas pour comprendre. – Bertrand Delpeuch

★ Syros, coll. « Alternatives économiques », Paris, 1987, 158 pages, 49 F.

Rédacteur en chef pendant plusieurs années de *la Lettre de SOLAGRAL*, Bertrand Delpeuch a pu accumuler patiemment les statistiques et exemples qu'il nous livre aujourd'hui, pour illustrer et commenter la situation alimentaire mondiale. Un ouvrage de praticien, fait de schémas et de graphiques brièvement commentés, qui offre des exemples propres à sensibiliser le lecteur non spécialiste.

En trois mouvements, connaître, comprendre, agir, l'essentiel est dit : la faim est le fruit de la privation des moyens de production, de la terre pour les paysans (voir l'impressionnant graphique sur les paysans sans terre, p. 60), du travail, salarié ou non, pour les autres. La mondialisation de la concurrence sur le plan des productions agro-alimentaires ne fait qu'aggraver le mal, et des mesures protectionnistes sont absolument nécessaires pour que vivent les agricultures paysannes, seules capables, à l'inverse des industrielles, de sauvegarder le travail et la terre nourricière. Les Etats ne mettent évidemment pas en œuvre de telles politiques, si les acteurs sociaux n'ont pas une claire conscience des risques encourus. Puisse ce livre les y aider.

FRANÇOIS DE RAVIGNAN.

AU TEMPS DES ISLES A SUCRE. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle. – Jacques Cauna

★ Karthala-ACCT, Paris, 1987, 285 pages, 98 F.

La sucrerie Flaurian était l'une des huit mille exploitations de Saint-Domingue, « île à sucre » des temps oubliés. A travers son évocation, ce sont deux siècles de celle que l'on nommait la « reine des Antilles », la perle des Caraïbes, l'île d'Haïti, qui défilent sous nos yeux. La vie au jour le jour dans les plantations, celle des esclaves exténués par la durée des travaux agricoles, celle de la société des grands propriétaires de la terre, est relatée avec une étonnante vivacité. La culture sucrière en grands domaines va transformer l'économie insulaire de façon radicale. Avec le développement des échanges se confirme l'ascension d'une bourgeoisie coloniale exportatrice. Une geste passionnante et peu connue qui se lit comme un roman d'aventures.

CAROLE DANY.

AFRICAN AND CARIBBEAN POLITICS. – Manning Marable

★ Verso, Londres, 1987, 314 pages, 8,95 livres.

Manning Marable nous offre un bilan critique de l'action des mouvements de libération et partis anticolonialistes parvenus au pouvoir dans les Antilles et l'Afrique anglophones. Après avoir délimité ce qu'il appelle les contours historiques de la politique de l'Afrique (prise dans son ensemble) et des Caraïbes au cours de ces dernières années, il examine en détail l'action de deux dirigeants charismatiques : Kwame Nkrumah, président du Ghana jusqu'au coup d'Etat militaire de 1966, et Maurice Bishop, assassiné en 1983 par ceux avec qui il avait fait la révolution à la Grenade.

Dans un chapitre très éclairant, Manning Marable décrit les échecs, en Afrique et dans les Caraïbes, *des divers socialismes « imposés d'en haut »*, grâce à l'accumulation du pouvoir d'Etat aux mains de l'élite dirigeante du parti. Ce sont les luttes anticoloniales elles-mêmes qui avaient formé les populations à être exigeantes en matière de libertés civiles, de pluralisme culturel etc., toutes valeurs qu'elles ont rarement connues après l'indépendance.

BERNARD CASSEN.

AFRIQUE

MOROCCO TO 1992 (GROWTH AGAINST THE ODDS). – Michel Sutton

★ The Economist Intelligence Unit (EIU) (40 Duke Street, Londres W1A 1DW), 1987, 103 pages, 3 cartes, 95 livres.

Dans ce rapport, Michel Sutton analyse les perspectives de croissance du Maroc à l'horizon 1992. Il décrit les grandes tendances actuelles de l'économie de ce pays maghrébin ainsi que les objectifs du plan de développement 1988-1992.

L'auteur constate que, malgré l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, près de la moitié des exportations marocaines continuent de se faire en direction de la CEE. Et les trois quarts des exportations de fruits et de légumes vers la France.

Le rapport, extrêmement documenté, souligne les atouts du Maroc, non seulement dans l'agriculture et le tourisme mais également dans l'industrie textile et la pêche ; il prévoit une croissance annuelle moyenne de 3,75 % (le plan prévoit 4 %) au cours des cinq prochaines années.

IGNACIO RAMONET.

« Pour l'Afrique », d'Edgard Pisani

Par YVES FLORENNE

UN livre, ce qui est rare, à la fois lucide et passionné. Il s'ouvre par trente pages d'un « inventaire » dont le solde ne cesse de descendre implacablement au-dessous de zéro. Le livre entier (1), d'ailleurs, est cet inventaire, dans l'exposé de ses causes néfastes et le rappel insistant du remède, inséparablement économique et social. Tout de suite, tout est dit : *« Le bilan ne serait pas si désastreux si l'Afrique, dès l'abord, avait pu être elle-même. »*

Certes, le désastre est dans la logique d'un développement illusoire apporté par l'Occident, amplifié sur place par une gestion inconsidérée. Le résultat, c'est que, depuis un quart de siècle, et à vitesse accélérée, la masse de la population africaine, qui est paysanne, méprisée et découragée, déserte ses terres, attirée par des usines qui ne tournaient déjà plus, ou à peine, et assiège des villes surpeuplées où – au sens le plus fort – elle n'a rien à faire.

De cette *« logique destructrice »*, l'Occident pourrait *n'être qu'inconsciemment responsable, dans la mesure de* son incapacité à concevoir un autre développement que le sien propre, et d'autre modèle que lui-même. Il l'est bien davantage parce que, ce faisant, il ne perd pas de vue ses propres intérêts, mesurés à son aune, qui est celle de l'esprit mercantile et du profit. Bref, bien évidemment peu soucieux de se susciter de possibles concurrents, il l'était de créer une clientèle devenue suffisamment prospère, avide de ce que ses vitrines lui découvraient, et solvable. Du mirage d'une industrie tournée vers l'exportation, donc source de richesse immédiate, seuls quelques vieux chefs africains se défièrent, et réussirent plus ou moins à en tempérer les effets. La plupart des nouveaux dirigeants ne connaissaient eux-mêmes rien d'égal à un modèle à la mesure de leurs ambitions.

Il fallut attendre longtemps pour que le plus jeune d'entre eux, qui parvint tard à la tête du plus pauvre des Etats africains, confessât collectivement ce qu'il appela *« nos propres erreurs et nos propres fautes »* – qui n'étaient en rien les siennes – et formulât la vérité la plus simple, dont la méconnaissance a conduit l'Afrique où nous la voyons : *« Le bonheur est celui que l'on veut se définir soi-même, pas celui qu'on voit chez les autres »*. Cet homme s'appelle, ou plutôt s'appelait, Thomas Sankara.

C'est la marche de l'Afrique à sa propre mort que décrit Edgard Pisani. Selon lui, elle pourrait bien y entraîner tout le monde, malgré elle. Car c'est dans la rivalité des grandes puissances à son sujet que l'auteur croit discerner la seule cause vraisemblable d'une guerre totale. Qu'on en pense ce qu'on voudra ; mais il est difficile de trouver excessif son réquisitoire contre le « développement » africain, et ceux qui en furent les agents. Un seul exemple, d'autant plus significatif qu'il ne concerne pas l'Afrique noire : cet ouvrage géant, monstrueux, qui devait assurer la prospérité d'une grande nation, fille de civilisation... Et le barrage d'Assouan n'est qu'une *« catastrophe écologique »*.

Pauvre entre les pauvres, affamée, désemparée, l'Afrique ferait passer pour privilégiées l'Asie et l'Amérique latine. Pour Edgard Pisani, l'exigence vitale est simple : une industrialisation modérée à usage interne, et d'abord, avant tout, et tout de suite : *« revenir au paysan. »* L'Afrique a fini par le comprendre, comme en témoigne le plan de Lagos. Mais des plans aux réalisations... Il n'en faut que plus recréer sans attendre les conditions d'une suffisance alimentaire, à la mesure d'une démographie sans frein – 1 milliard d'Africains à l'aube du prochain millénaire – et qu'il faudra du temps pour ramener au raisonnable. Autre tâche : secouer le joug de la sacro-sainte loi du marché, religion de l'Occident, qui ne cesse de la tourner et détourner, mais l'applique avec rigueur aux pauvres, à commencer par l'Afrique, où elle est une *« formidable imposture »*.

ON *s'arrêtera au chapitre sur les femmes, d'autant qu'il est plus bref, malgré les promesses de son titre.* Regrettons qu'il n'y soit fait aucune allusion à un sujet qui concerne dans le monde cent millions de femmes, ou plutôt de filles en bas âge : les mutilations sexuelles. De très rares dirigeants africains les ont déplorées, avec modération. Un seul les condamna, aussi publiquement que violemment, jusqu'à prononcer le mot « barbarie ». Ici encore, on retrouve Thomas Sankara. Personne, autant qu'on sache, ne fit allusion à ce courage dans les plus favorables de ses nécrologies. C'est pourtant une des raisons, avec sa volonté d'authentique démocratisation et sa lutte implacable contre la corruption, qui finirent par provoquer son assassinat. Je viens de faire allusion au titre de ce chapitre qui se souvient *d'Aragon : « La femme est l'avenir de l'Afrique ». C'est bien* l'occasion de rappeler le seul livre exhaustif publié en France sur la question (2), celui de René Saurel, qui vient de mourir, et dont la dernière ligne est lapidaire : *« L'Afrique libre naîtra de femmes entières. »*

C'est parce qu'il souffre profondément de « son » Afrique qu'Edgard Pisani croit, sait que, si elle *« a reçu tous les coups »*, elle reçut aussi tant de dons et d'immenses richesses – qui ne lui sont d'aucun profit dans la condition où elle est réduite. L'auteur veut son acte de foi modeste : *« Le nécessaire est possible, le pire n'est pas certain. »*

Pour l'Afrique pourrait avoir un sous-titre : « Et pour nous-mêmes ». Le pays de La Rochefoucauld devrait être le premier à savoir que l'altruisme, pouvant aller jusqu'au sacrifice, est la forme la plus élaborée, la plus généreuse aussi, de l'égoïsme humain. Ou, si l'on préfère : de l'instinct de conservation. Depuis, c'est vrai, on a inventé l'instinct de mort. Reste à choisir. L'Afrique, abandonnée à elle-même, ne le peut pas. Ce ne saurait être que l'œuvre commune de la nation humaine. Si elle existe.

(1) Odile Jacob, Paris, 1988, 254 pages, 120 F.

(2) *L'Enterrée vive*, préface de Simone de Beauvoir, Slatkine, Genève-Paris.

NORD-SUD

THE U.N. IN OR OUT – A debate between Ernest Van den Haag and John P. Conrad

★ Plenum Press, New-York, 1987, 355 pages, 19,36 dollars.

Face à face : un adversaire et un partisan du système des Nations unies. Le professeur Ernest Van den Haag, membre de la Heritage Foundation, connue par ses liens avec le secteur le plus conservateur de l'administration Reagan, expose les thèses néolibérales qui, pour l'instant, prévalent à Washington, tandis que John P. Conrad, criminologue et expert à l'Institut des Nations unies en Asie et en Extrême-Orient, lui apporte la contradiction.

Pour Haag, les graves difficultés du tiers-monde (famine, pauvreté, etc.) ont leur racine dans les politiques de planification centralisée et de contrôle des prix, ainsi que dans les maladresses commises par les gouvernements, encouragés par la bureaucratie de l'ONU. L'un après l'autre, les différents organismes des Nations unies sont passés au crible de sa critique – et jugés inutiles. Tout en reconnaissant les erreurs et même les crimes commis par de nombreux gouvernements, et pas seulement dans les pays en voie de développement, J. Conrad estime que l'ONU n'en est pas elle-même responsable, tandis que ses agences spécialisées fournissent de l'aide pour bâtir des économies saines et soulager les souffrances. Il souligne à ce propos les avantages de l'aide multilatérale.

ALEJANDRO TEITELBAUM.

ASIE

U.S. SPONSORED LOW-INTENSITY CONFLICT IN THE PHILIPPINES. – Walden Bello

★ The Institute for Food and Development Policy (145 Ninth Street, San-Francisco, Cal. 94103, Etats-Unis), 1987, 118 pages, 6 dollars.

Spécialiste des problèmes du Pacifique, Walden Bello expose de façon limpide le « cas » philippin, d'autant plus explosif que l'archipel tient une place considérable dans le dispositif stratégique américain. Il rappelle les conditions dans lesquelles l'alliance du colonel américain Lansdale et du président Magsaysay permit l'écrasement, après la seconde guerre mondiale, du soulèvement des communistes Huks. Il analyse la politique de M. Marcos et le jeu des forces sociales sous la dictature, notamment l'arrivée de l'armée sur la scène politique et la résurgence du mouvement révolutionnaire. Son étude de la fin du règne de Marcos montre comment les Etats-Unis ont moins tenté de renverser le potentat corrompu que de réformer de l'intérieur le système. L'auteur souligne les erreurs tactiques du PC depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Aquino ; mais aussi les blocages du régime (relations entre l'armée et le gouvernement, absence de réforme agraire, etc.). Washington fera tout pour conserver ses bases militaires, mais il sera plus difficile qu'en 1950-1953 d'écraser le mouvement insurgé. Déjà, les réseaux « privés » américains d'extrême droite tissent leur toile d'araignée sur l'archipel.

J. D.

PROCHE-ORIENT

THE SOVIET UNION AND THE MIDDLE EAST. – Basil Dmytryshyn, Frederick Cox

★ The Kingston Press, Princeton, 1987, 708 pages.

Parmi les pays de l'Orient, trois ont joué un rôle capital dans la stratégie soviétique depuis Lénine : l'Afghanistan, l'Iran et la Turquie, qui, jouxtant les frontières de l'URSS, intéressent directement sa sécurité. Par là même, ils tiennent une place à part dans sa politique étrangère. Le livre de Basil Dmytryshyn et Frederick Cox est un recueil de documents officiels couvrant la période 1917-1985, et qui illustre les continuités et les changements de la politique de Moscou à l'égard de Kaboul, Téhéran et Ankara. Une orientation générale se dégage de cet ensemble de textes : la volonté de l'URSS d'instaurer avec ses voisins, quel que soit le régime en place, des relations étroites et sa peur de toute déstabilisation, dont les conséquences à l'intérieur de ses propres frontières seraient incalculables.

A. G.

HISTOIRE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA FIN DES COLONIES. – Yves Benot

★ La Découverte, Paris, 1988, 273 pages, 135 F.

Lorsque M. Mitterrand a placé en 1981 son entrée à l'Élysée sous le patronage de Victor Schoelcher, ce fut l'occasion, spectaculaire, d'affirmer l'importance de l'abolition de l'esclavage en 1848. L'ouvrage d'Yves Benot permet de faire émerger un « impensé » de notre histoire, cette figure de l'Autre, intégrée jusqu'à l'ignorance. L'esclavage, la traite, les colonies : autant d'appendices... L'auteur montre la complexité des lignes de clivage qui aboutissent, *le 4 février 1794, au décret d'abolition* de l'esclavage par la Convention. Systématiquement ignoré par tous les courants de l'historiographie française, à l'exception de Jaurès, ce problème révèle la révolution en même temps qu'il rejaillit sur elle. La fidélité à certains principes a tenu de l'héroïsme au temps où le succès de la révolution passait par la résurrection de la grande nation aux « frontières naturelles ». Relire cette histoire aujourd'hui, c'est aussi s'interroger sur l'espérance canaque, sur ce dialogue impossible avec une France autocentrée qui s'attache à son caillou.

FRANÇOIS DOSSE.

RECTIFICATIF. – Dans l'article d'Yves Florenne rendant compte du livre de Jean-Michel Palmier, *Weimar en exil* (*le Monde diplomatique*, décembre 1987), une erreur de transmission nous a fait chiffrer à « cinq millions » le nombre des émigrants aux États-Unis de 1933 à 1945. C'est « cinq cent mille » qu'il fallait lire. Notre collaborateur précise toutefois que les estimations varient selon les sources, d'autant que les statistiques ne sont guère fiables.

SOCIÉTÉ

LA RÉPUBLIQUE DES FONCTIONNAIRES. – Thierry Pfister

★ Albin Michel, Paris, 1988, 250 pages, 85 F.

Existe-t-il encore, aujourd'hui, en France, un rôle à part entière pour la politique dans la prise de décision publique ? Ou bien, indépendamment des aléas du suffrage, une strate – celle de la haute fonction publique – ne dispose-t-elle pas déjà de l'essentiel du pouvoir ? Telle est la thèse, brillamment soutenue par Thierry Pfister, dans un ouvrage qui s'appuie, certes, sur une connaissance détaillée des meilleurs travaux universitaires mais aussi, et surtout, sur une pratique des rouages de l'État (l'auteur fut conseiller de M. Pierre Mauroy à Matignon).

L'osmose entre personnel gouvernemental et hauts fonctionnaires, majoritairement issus du même moule et défendant les mêmes valeurs, aboutit à un véritable accaparement du pouvoir effectué au nom de la « compétence ». Le même phénomène est en train de se mettre en place aux niveaux régional et européen. Ce n'est pas d'un tel dispositif que l'on peut attendre des idées très neuves face aux extraordinaires bouleversements que connaît le monde. D'où une série de propositions concrètes que fait l'auteur pour limiter les privilèges des fonctionnaires, ouvrir la vie politique à d'autres acteurs sociaux et modifier les méthodes de gouvernement. Un vrai sujet de débats électoraux. Qui osera s'en saisir ?

B.C.

LAICITÉ 2000. – Actes du colloque national organisé par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

★ Edilig, Paris, 1987, 208 pages, 99 F.

Longtemps et abusivement assimilée à l'anticléricalisme, la laïcité est un concept ouvert, se référant aux valeurs fondamentales de la République : liberté, égalité, fraternité. Des valeurs qui, face à l'offensive néolibérale, ont repris une singulière actualité et qui, bien que non explicitées, ont « porté » le grand mouvement lycéen et étudiant de décembre 1986.

La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, fondée en 1866, et en quelque sorte fer de lance de l'idéal laïc, a, depuis quelques années, entrepris un considérable effort de recherche et de redéfinition théorique. Le colloque « Laïcité 2000 », organisé en avril 1986, en a été la première grande manifestation publique et ces Actes rendent bien compte de sa densité, notamment dans le traitement des pouvoirs et limites de la science et des rapports entre laïcité, religion et culture. Comme le dit Michel Morineau dans sa préface, la laïcité, c'est une situation où *« aucun dogme, aucune croyance, aucune doctrine ne dispose de moyens privilégiés pour établir son hégémonie »*, le meilleur des mondes selon lui étant *« celui où toutes concourent, mais où aucune ne gagne »*.

B. C.

COMMUNICATION

RAPPORT AU SÉNAT SUR L'AUDIOVISUEL. – Jean Cluzel

★ Journal Officiel, nº 93, tome 3, annexe 8, session 87-88, Paris, 1987, 574 pages.

Le rapport Cluzel est l'un des documents fondamentaux pour ceux qui suivent l'évolution, en France, de l'audiovisuel. A travers l'examen des entreprises publiques de radio-télévision, il s'agit d'une analyse de la situation française dans son ensemble. Dans un domaine, la communication, où les chiffres servent plus à soutenir un argument qu'à décrire la réalité, le rapport 1987, établi avec l'assistance de Jean-Marc Virieu, présente un bilan réservé sur les conséquences de la loi Léotard de 1986, tant dans le domaine des programmes que dans celui de la création.

L'auteur, bien que politiquement proche de la *majorité actuelle, avait refusé de participer* à l'élaboration de cette loi. Mais le point peut-être le plus important est que, dans sa conclusion, il n'aborde plus la télévision sous ses seuls aspects économiques, mais pose les questions de fond sur le rôle du secteur public et sur la mission de service public, culturel et social qu'il doit remplir.

ERIK LAMBERT.

GÉOPOLITIQUE DE L'INFORMATION. – Henry Bakis

★ PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1987, 128 pages, 25 F.

Henry Bakis fait le point, avec intelligence, sur une question hautement politique, *« le rôle fondamental que jouent, en cette fin de siècle, les réseaux de télématique et de télécommunication (satellite, espace circumterrestre) »*.

Il analyse les nouveaux enjeux territoriaux, militaires, économiques, culturels et politiques apparus avec une quasi-instantanéité dans les communications à l'échelle planétaire ; évoque les problèmes liés à la dépendance technologique, la bataille des normes, les flux transfrontières de données, l'échange culturel inégal, etc.

I. R.

LA LOI DES SÉRIES. – François Julien

★ Editions Bernard Barrault, Paris, 1987, 192 pages, 148 F.

Maintenant que les chaînes françaises – à défaut de produire des fictions nationales – diffusent massivement des séries télévisées américaines, un ouvrage comme celui-ci devenait indispensable. François Julien, qui fait preuve d'une prodigieuse érudition télévisuelle, propose un recueil de fiches signalétiques sur chacune des séries qu'il classe par genres (policier, western, fantastique, aventures, etc.) ; et dont il établit les dates de diffusion (aux Etats-Unis et en France). Les commentaires de l'auteur sont – quoique enthousiastes – bien souvent superficiels et – omission fort regrettable – les réalisateurs ne sont pas cités. Mais, on le sait, la culture téléphilique est encore dans les limbes, et ce livre, bien illustré par ailleurs, constitue un apport déjà considérable.

I. R.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

SPACE WEAPONS AND INTERNATIONAL SECURITY. – Sous la direction de Bhupendra Jasani

★ Stockholm International Peace Research Institute, Oxford University Press, Oxford, 386 pages, 1987, 32,50 livres.

Avec l'expertise et le savoir-faire qui le caractérisent, le SIPRI propose un ouvrage sur les armes spatiales et la sécurité internationale. Une introduction très nourrie de Bhupendra Jasani donne l'état de l'art des systèmes de détection, de surveillance des cibles, d'évaluation des tirs, de communication, etc., liés aux armes de l'espace. L'auteur examine ensuite leurs caractéristiques techniques et les possibilités de leur contrôle (en évoquant notamment l'idée d'un traité sur les armes antisatellites), puis il conclut sur les implications internationales du projet américain IDS. Viennent ensuite une vingtaine d'essais. Le texte complet des traités – ou propositions de traités – relatifs à l'espace, une bibliographie et un glossaire complètent l'ouvrage.

B. C.

LES CHIFFRES DU MONDE 1988

★ Encyclopaedia universalis, Paris, 1988, 512 pages, 186 cartes, 180 F.

Sur chacun des 185 pays, les principales données chiffrées concernant la démographie, l'économie et la géographie humaine. En introduction, trois grands articles font le point sur l'année économique 1987 ; en fin de volume, l'analyse de cinq phénomènes économiques contemporains (le commerce extérieur, le chômage, les équilibres budgétaires et l'évolution des prélèvements obligatoires). Une bibliographie et un glossaire complètent fort utilement cet ouvrage de consultation facile.

I. R.

● **LES APPRENTIS SORCIERS DU DÉVELOPPEMENT.** – Serge Michaïlof *(Economica, Paris, 1988, 310 pages, 125 F)* : deuxième édition d'un livre consacré aux mythes technocratiques face à la pauvreté rurale.

● **LES ÉCHÉANCES SUD-SUD.** – François Vellas *(Economica, Paris, 1987, 114 pages, 48 F)* : un élément important dans la mise en place d'une nouvelle stratégie de développement du commerce international.

● **LES ASSYRO-CHALDÉENS.** – Joseph Yacoub *(Groupement pour le droit des minorités, 1987, 69 pages, 40 F, 68, rue de Babylone, 75007 Paris)* : un peuple oublié de l'histoire.

● **L'ANNÉE 1987 DANS LE MONDE.** – Edouard Masurel *(Gallimard-le Monde, Paris, 1988, 233 pages, 25 F)* : rassemble les chronologies mensuelles qui paraissent dans *le Monde* au cours de l'année, complétées d'un index détaillé.

● **AFRICASCOPE 87/88.** – *(Editions Mermon, Paris, 1987, 367 pages, 90 F)* : guide économique de tous les pays francophones, et pas seulement africains.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

DANS L'AFRIQUE ÉCARTELÉE

Le spectre de la faim gagne du terrain

Par CLAIRE BRISSET

PLUS que jamais l'Afrique subsaharienne s'enfonce dans la crise : crise agricole, crise démographique, crise écologique, crise financière... Jamais sans doute un continent n'aura dû affronter les effets croisés de tant de désastres conjugués.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon les données que vient de publier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les besoins en aide alimentaire des quarante-cinq pays d'Afrique subsaharienne atteindront 4,5 millions de tonnes en 1988, soit 42 % de plus qu'en 1987. Or les contributions annoncées par les donateurs n'atteignent pas 3 millions de tonnes. Le reste devra être comblé. « Devra », mais comment ? Par des importations commerciales, donc par un alourdissement de la dette. Ce qui ne sera ni payé ni donné n'arrivera pas, tout simplement. Et l'Afrique, où les besoins alimentaires globaux sont couverts à moins de 80 %, continuera de s'enfoncer dans la malnutrition.

Le pays le plus frappé est de loin, en ce début d'année 1988, l'Ethiopie, où les besoins en aide alimentaire atteignent à présent 1,3 million de tonnes (1). Malgré les efforts considérables déployés depuis plusieurs mois par les organisations membres de l'ONU, la Communauté européenne, le Comité international de la Croix-Rouge et de nombreuses structures non gouvernementales, le soutien extérieur se fait attendre. Moins de la moitié de l'aide alimentaire requise a été annoncée.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), qui concentre son action sur l'aide non alimentaire (médicaments, couvertures, petit matériel médical, adduction d'eau, etc.), n'a, jusqu'à présent, recueilli que 13 millions de dollars sur les 22 millions qu'il a demandés en urgence à ses donateurs. Or dans le Tigré, en Erythrée, dans l'Ogaden, les paysans meurent de faim.

Du Mozambique à l'Ouganda

AU Soudan, la dernière récolte de céréales a fortement décliné après deux années relativement fastes. Les surfaces plantées ont diminué de 35 % en raison des effets conjugués d'une médiocre – et irrégulière – pluviométrie et des troubles civils qui font rage dans le Sud et tout le long de la frontière éthiopienne. Heureusement, des stocks de céréales ont pu être engrangés dans le pays après les deux bonnes récoltes de 1985 et 1986. Il n'en faudra pas moins 470 000 tonnes d'aide alimentaire pour faire face aux besoins de la population (23 millions d'habitants). Et le Soudan n'est nullement à l'abri des aberrations des circuits de l'aide : il a exporté, en 1986, 300 000 tonnes de sorgho en Belgique – pour l'alimentation du bétail – afin d'atténuer ses difficultés financières, et reçu dans le même temps 400 000 tonnes de blé américain...

En Angola et au Mozambique, la pluviométrie est, cette année, plutôt favorable. Mais les deux anciennes colonies portugaises sont confrontées à des guérillas d'une telle ampleur (2) que la production agricole ne peut qu'en souffrir. En Angola, l'aide alimentaire requise atteint 240 000 tonnes, dont 200 000 en urgence. Au Mozambique, presque deux fois plus peuplé (15 millions d'habitants), 750 000 tonnes seraient nécessaires pour faire face à une situation catastrophique.

Selon une étude que vient d'établir le bureau de l'UNICEF à Maputo, le produit intérieur par habitant a chuté de presque 50 % entre 1981 et 1986, pour atteindre 97 dollars, soit un des plus faibles du monde. Du fait de la rébellion du Mouvement national de résistance (MNR) soutenue par l'Afrique du Sud, les troubles y ont pris un caractère endémique ; le document de l'UNICEF cite huit massacres survenus entre juillet et novembre 1987 dans les conditions les plus inouïes, y compris dans des hôpitaux.

Ces troubles ont pris de telles proportions, notamment dans les provinces de l'extrême nord et dans le sud du pays, que, selon l'UNICEF, 5,1 millions de personnes – un tiers de la population – sont dans une situation de « risque extrême », parce qu'elles sont soit déplacées et sans moyens de subsistance, soit frappées par la famine. 280 000 Mozambicains ont dû fuir au Malawi, où ils vivent dans des conditions précaires. Aussi la mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans a-t-elle crû de façon vertigineuse, atteignant 375 %. Entre 50 % et 60 % des enfants, dans l'ensemble du pays, souffrent de malnutrition.

En Ouganda, où la saison des pluies a été bonne dans la majeure partie du pays, la malnutrition s'explique, comme en Afrique australe, davantage par les troubles intérieurs que par les caprices du climat.

Pression démographique et fardeau de la dette

DANS les neuf pays du Sahel, regroupés au sein du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) (3), la production céréalière a été de 10 % inférieure à celle de 1986, année de bonnes récoltes. Les pluies ont été irrégulières et mal réparties, et des poches de sécheresse côtoient des zones de surplus. Un exemple : le Mali a enregistré 120 000 tonnes d'excédent (sorgho et mil), qu'il a été difficile d'écouler dans les zones avoisinantes et les pays limitrophes, tant les conditions de transport et de stockage sont mauvaises, et les capacités financières inexistantes.

Le problème des surplus localisés et des poches de disette est de plus en plus aigu en Afrique subsaharienne, aggravé par la balkanisation et les difficultés de transport. L'aide extérieure devra, à l'avenir, intervenir massivement, au moins autant pour réaliser des opérations « triangulaires », que pour acheminer des céréales, parfois inadaptées à la consommation locale, ou destructrices d'équilibres anciens. Ainsi, le Sénégal importe aujourd'hui 400 000 tonnes de riz de Thaïlande et 100 000 tonnes de blé, même lorsque – c'est le cas cette année – la récolte locale de céréales n'a pas été mauvaise et que des surplus existent sur place ou dans les pays voisins.

Dans le Sahel, les mauvaises récoltes ont surtout affecté le Niger et le Tchad (moins 20 % par rapport à 1986), certaines parties du Mali et du Burkina Faso, alors que la production alimentaire a augmenté au Sénégal, en Mauritanie, en Guinée-Bissau, en Gambie et même au Cap-Vert. Il n'en demeure pas moins que des déficits structurels persistent et que, globalement, pour les pays du Sahel, une aide alimentaire de 760 000 tonnes restera nécessaire avant le prochain hivernage (juillet-septembre).

Cette situation s'explique bien entendu par un faisceau de facteurs qui ne sont pas tous, loin de là, d'ordre climatique. La pression démographique, sur tout le continent, ne cesse de s'accentuer puisque la population y augmente globalement de quelque 3 % par an, soit bien davantage que la production alimentaire. En outre, le rythme de l'urbanisation sur ce continent est le plus élevé du monde (6 à 7 % par an) : dans vingt ans, la moitié de la population africaine vivra dans les villes.



L'EST DU SOUDAN FRAPPÉ PAR LA SÉCHERESSE

Dégradation écologique et désertification...

Sebastiao Salgado-Magnum

La dégradation écologique et la désertification qui l'accompagne vont de pair avec cette évolution. Le Sahara continue sa progression, pratiquement sans entraves. Pour un arbre planté en Afrique, trente sont coupés et arrachés, et cela malgré les énormes réserves d'eau qui existent sur le continent.

Dernier point, et qui n'est pas le moindre : l'Afrique est aujourd'hui frappée de plein fouet par ce que l'UNICEF appelle la *« famine financière »*, et que l'on peut résumer en quelques chiffres. Entre 1980 et 1985, le flux total net de ressources versé à l'Afrique subsaharienne a baissé de 5 % en termes réels. En 1986, le continent noir a reçu 18 milliards de dollars de la communauté mondiale, sous forme de dons et de prêts (dont 2 milliards seulement de crédits bancaires, en chute libre). La même année, la baisse des matières premières exportées et les remboursements de la dette ont coûté 34 milliards de dollars (4). En d'autres termes, le continent a reversé 16 milliards de dollars de plus que ce qu'il a reçu de la communauté mondiale. Le premier bénéficiaire de cette stupéfiante évolution n'est autre que... le Fonds monétaire international lui-même, à qui, entre 1986 et février 1987, l'Afrique a versé trois fois et demie le montant de ce qu'elle en a reçu.

Conscient de cette aberration et de cette absurdité économique : prêter à l'Afrique pour qu'elle puisse rembourser, le directeur du FMI, M. Michel Camdessus, a obtenu à l'arraché, dans les derniers jours de 1987, le triplement de la « facilité d'ajustement structurel » du Fonds : 8,4 milliards de dollars seront affectés, sous forme de prêts à des conditions très douces, aux soixante-deux pays les plus déshérités de la planète, dont la très grande majorité est africaine. Quoique le principe en ait été acquis en juin lors du sommet de Venise réunissant les dirigeants des sept pays les plus industrialisés, les Etats-Unis ont refusé de participer à ce nouvel instrument financier. Le Japon en est, de loin, le premier contributeur, suivi par la Grande-Bretagne puis par la France.

Malgré cette bouée de sauvetage, l'année 1988 commence mal pour le continent noir, plus que jamais écartelé entre les convoitises politico-économiques des Etats les plus puissants du monde. Les Africains en sont bien conscients. Comme l'écrit l'ancien chef de l'Etat nigérian, M. Olusegun Obasanjo : *« L'Afrique est aujourd'hui le continent le plus démuni du monde. Mais après vingt-cinq ans d'indépendance, d'erreurs de planification, d'applications déficientes et de mauvaise gestion, auxquelles le monde s'est contenté d'assister, peu compatissant, les Africains doivent tirer les leçons des erreurs commises pour pouvoir éliminer la faim du continent d'ici à l'an 2000. Je crois qu'il s'agit là d'un objectif réalisable (...). J'ose espérer que le monde extérieur, motivé par la raison et ses propres intérêts, saura aider l'Afrique à s'aider elle-même* (5). »

(1) Voir *le Monde diplomatique*, décembre 1987.

(2) Cf. Afrique australe, une « sphère de conflits », *le Monde diplomatique*, février 1988.

(3) Regroupant les pays suivants : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

(4) L'Afrique du Nord et l'Egypte sont comprises dans ces derniers chiffres.

(5) *Forum du développement*, novembre-décembre 1987, Nations unies, New-York.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs.

PAGE 3 :
Qui a peur de la démocratisation en Union soviétique ? par Marc Ferro.

PAGES 4 à 6 :
DES NAZIS PARLENT, une enquête d'Alexandre Szombati. – La « polémique des historiens » ouest-allemands, par Jean-Michel Palmier.

PAGE 7 :
Mars 1938, Hitler à Vienne, par Georges Scheuer.

PAGES 8 et 9 :
ARMEMENTS : L'industrie française à l'ombre de l'État, par Jean-Dominique Merchet. – Sur les marchés étrangers : bénéfices illusoires et calculs politiques, par Jean-Paul Hébert. – Le grand bazar aux canons dans le tiers-monde, par Alain Gresh.

PAGE 10 :
Réalisme et éthique en diplomatie, suite de l'article de Claude Julien.

PAGE 11 :
Quart-monde : Des citoyens exclus de la démocratie, par Alwine de Vos van Steenwijk.

PAGE 12 :
Les échecs du président Alan Garcia au Pérou, par Jean-Pierre Boris.

PAGES 13 à 16 :
Le Japon et l'Asie *(supplément)*.

PAGES 17 à 19 :
PALESTINIENS, LA PLUS LONGUE DES RÉVOLTES : La dérive israélienne, suite de l'article d'Amnon Kapeliouk. – Choses vues en Cisjordanie et à Gaza, par Sonia Dayan, Paul Kessler et Jacques Pariff. – Les comités populaires palestiniens, par Amnon Kapeliouk. – Point de vue : La responsabilité de l'Occident, par Thierry Hentsch. – L'autonomie selon les accords de Camp David, par Alain Gresh.

PAGES 20 et 21 :
COMMENT SAUVER L'AUDIOVISUEL FRANÇAIS, par Michel David. – Cinéma, une logique de mort, par Christian Zimmer.

PAGE 22 :
La littérature ivoirienne dans les effluves du « miracle économique », par Bernard Gensane.

PAGES 23 à 26 :
LE SUCRE SOUS L'EMPIRE DES GRANDS : Les marchés dans la tourmente, par Philippe Chalmin. – L'« esprit de Lomé » et l'héritage colonial, par Charles Condamines. – Bio-éthanol, l'énigme européenne, par Anne-Sophie Boisgallais. – Les « éléphants blancs » d'Afrique, par Soraya Mellali. – Les ravages de la crise aux Philippines, par Joël Picart. – Le pari brésilien, par Michel Faucon. – Edulcorants et nouvelles filières, par Henri Villain.

PAGE 27 :
Dans les revues...

PAGES 28 et 29 :
De l'usage du mot « nation » par les historiens, et réciproquement, par Steven Englund.

PAGES 30 et 31 :
LES LIVRES DU MOIS : « Pour l'Afrique », d'Edgard Pisani, par Yves Florenne. – « La Trique », de Waltraud Anna Mitgutsch, par Jean-Michel Palmier. – « Anthills of the Savannah », de Chinua Achebe, par Gerald Moore.

Le Monde diplomatique du mois de février 1988 a été tiré à 152 000 exemplaires.

